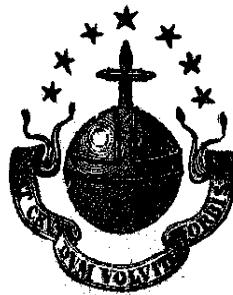
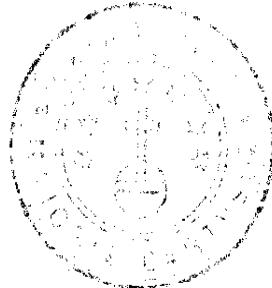


Index

1. Généalogie des seigneurs d'Enghez.
5. Chronique de la Chapelle, a Morre (sic)
- bretale
14. Catalogue brevets
15. Noms des clercs morts avant 1390.
16. " " vivants en 1390
17. " " morts de 1390 a 1456
18. -
20. Histoire de la maison) Relations
faits contemporains (Notre).
74. D. Josse Angellamus, (Notre).
88. Fr. Jean Orme
89. Fr. Acharius de Rulot
89. Fr. Antoine Stevens
89. Fr. Richard Pernant
90. Fr. Egide Tassele Velle
90. Jean Francois Velle
91. Fr. Absalon de Bervliet
92. D. Enghez Morne
94. Fr. Paul Coels
95. D. Jean de Salf
95. Fr. Jean Brueghen
98. Fr. Hugues de Steenberghe
98. Fr. Lievin Dulcis
103. Fr. Guillaume de Blatea
104. D. Arnold Stampius
105. Fr. Nicolas
106. D. Egide Fortis
107. Fr. Jean Steemayer
110. Fr. Jacobus Harebergh
111. Fr. Jean Lello
112. Fr. Nicolas Oste
114. -

ARCHIVES DE LA GRANDE CHARTREUSE



A - 5
—
80 —

CHARTREUSE d'ENGHEIN

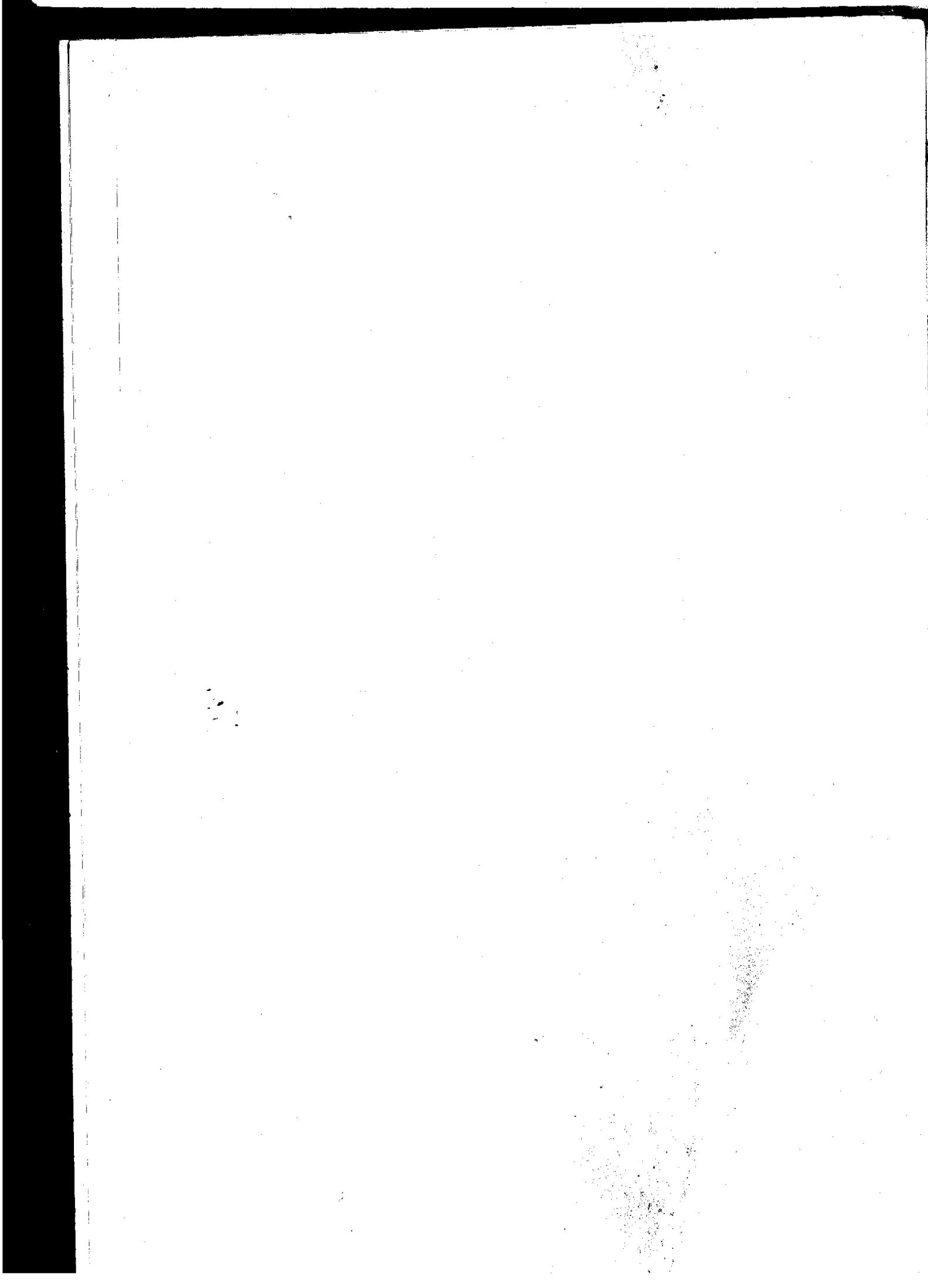
❖ La Chapelle de Notre-Dame ❖

(PROVINCE DE TEUTONIE)

Chronique — Documents de 1641-1756



Manuscrit du Ven. Père Dom Palémon BASTIN



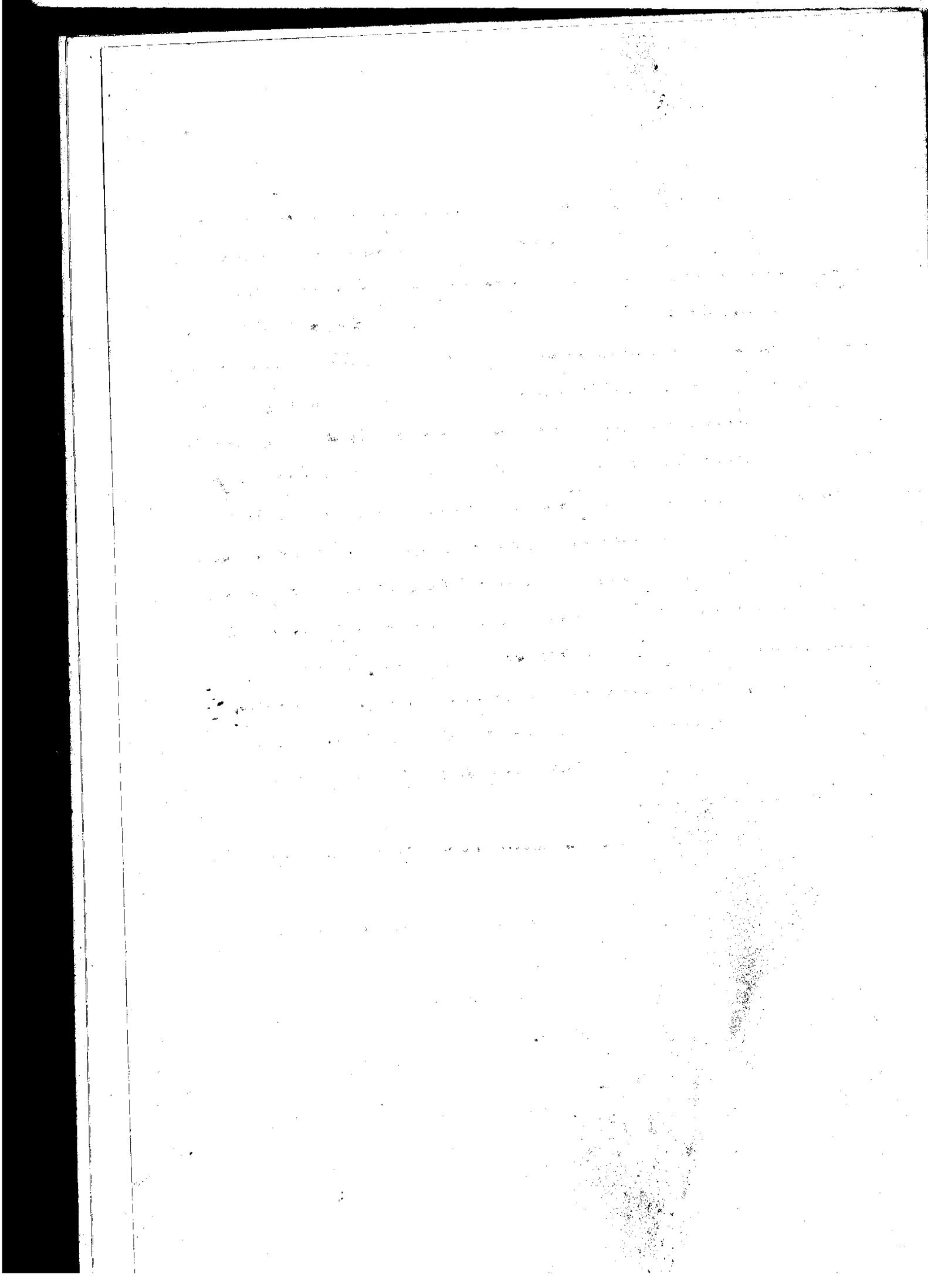
Chartreuse
de
La Chapelle Notre-Dame
près
d'Héribus-les-Enghien.

Belgique.-

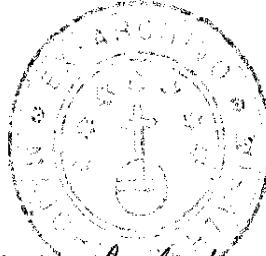
anno .

1314-1883.-

Province de Léotonie.-



Avis au Lecteur. —



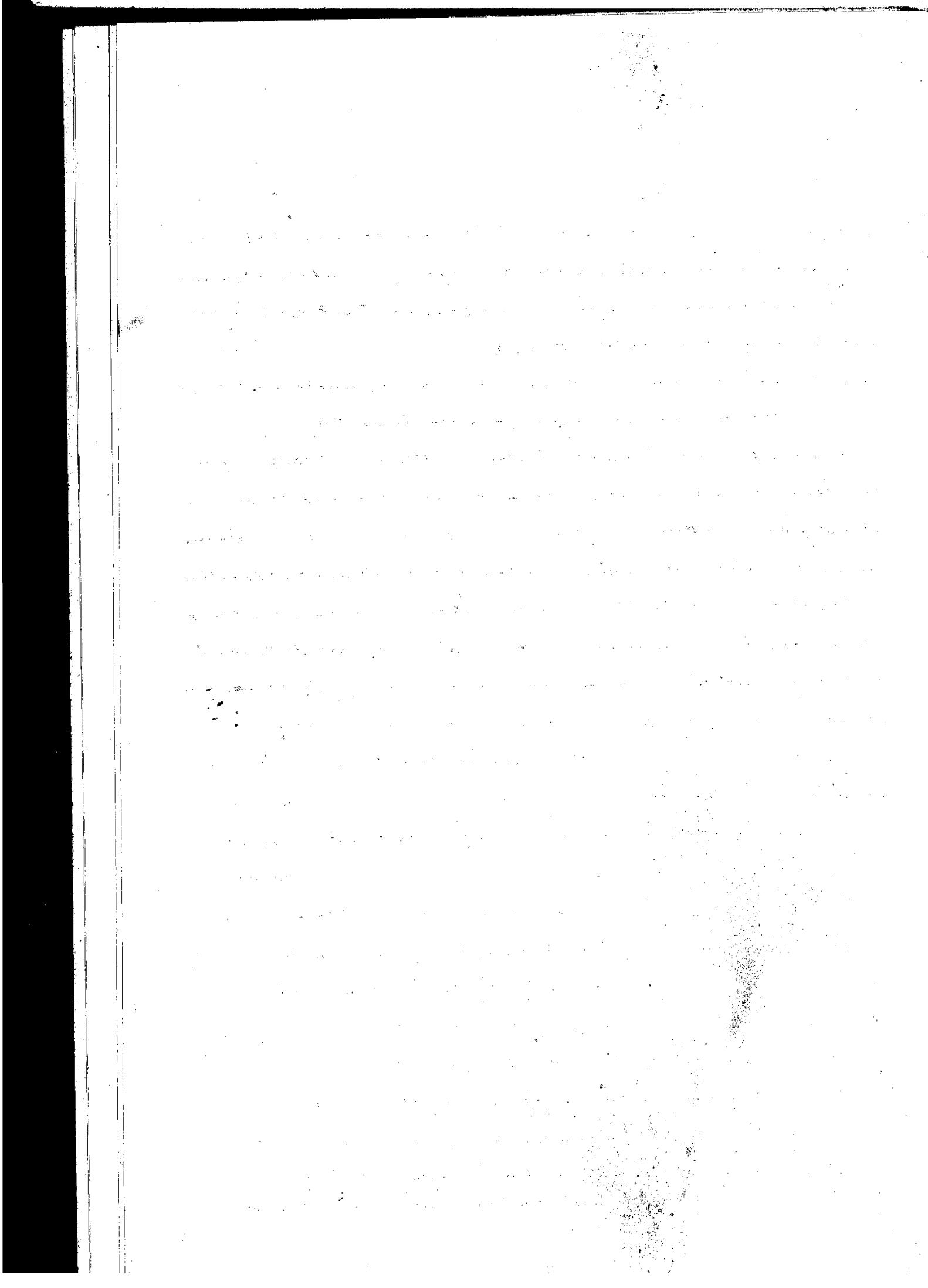
On m'a prêtré de la grande chartreuse deux manuscrits sur les chœurs et
de la chapelle et des feuilles détachées, sans indication de provenance.
J'en ai racheté ces documents ou est ce que don fait à l'ordre ? j'ignorai.

Le 1^{er} manuscrit, qui mesure 0,380 millim. sur 0,200, et dont le carton
manque d'un côté ainsi que la première page, me semble être une traduction
assez récente (c'est certainement de ce siècle) d'une chronique en latin, j'en suis
laquelle, probablement une de celles qui se trouvent à la Bibliothèque de
Bourgogne à Bruxelles. — La traductrice, probablement un religieuse française
au courant des choses de notre ^{ordre}, pour avoir voulu sans doute suivre le texte
de trop près, l'a fait si élégant qu'il n'est plus intelligible. Son français
est plus que belge. N'ayant pas de texte latin sous les yeux force m'a
été de copier le manuscrit tel qu'il est. J'en ai fait quelques changem-
ents surtout vers la fin, que lorsque le style était par trop insupporta-
ble, ayant soin de ne rien changer au sens. — J'avoue que le texte latin serait
préférable à cette traduction de mince valeur. — Je note en marge
les pages de l'original. — La traductrice a toujours laissé une page blanche
la feuille 157 a disparu. —

Le 2^e manuscrit sera décrit en tête de la copie que j'en ferai.

Valsainte août 1895.

F. Pal. B. —



f.2.
Généalogie
des Seigneurs de la terre d'Enghien. —

L'an 1200 jusqu'à peu près 1220 le seigneur de la terre d'Enghien s'appelait Engelleart. Celui-ci fit faire et dota la chapelle de notre Mère la Bienheureuse Vierge Marie d'une lampe d'huile, qui devait brûler continuellement; il fit de même pour l'église paroissiale de Herne.

Son fils ainé se nomma Sigor et je pense qu'il lui succéda dans le domaine de ce territoire. Seullement j'ignore pour combien de temps.

L'an 1268 décédé Wauthier, seigneur de ce territoire d'Enghien; je crois qu'il était fils du précédent Sigor. Ce Wauthier fonda et dota dans l'église d'Enghien quatre chapellaines. Je pense qu'il fut le père du seigneur Wauthier premier fondateur de notre maison de la chapelle de la bienheureuse Vierge Marie.

L'an 1310 mourut Wauthier, seigneur de la terre d'Enghien, premier fondateur de notre présente maison qui, quoiqu'il eut tout disposé pour les religieux qui devaient s'établir ici, comme il conté par ce qu'il a laissé, mourut cependant quatre années avant l'arrivée de nos pères ici.

Depuis l'année 1310 jusqu'en 1362, Wauthier, fils de Wauthier et présumé notre premier fondateur, occupa le domaine de notre présent territoire d'Enghien et c'est pendant la quatrième année de son gouvernement que nos pères vinrent ici, appelés par lui et par sa mère, comme exécuteurs du testament de son père, comme il appert plus abondamment par les chroniques suivantes.

Depuis l'année 1362 jusqu'en 1368, ou à peu près, après ces huit ans, la seigneurie de ce territoire échut à Sigor fils dudit Wauthier et neveu (petit-fils!) de Wauthier notre premier fondateur, depuis l'année 1362, tué par le seigneur Albert d'au Bois de Chênes, ne laissant qu'un fils unique en bas âge encore au berceau qui fut appelé plus tard Wauthier le jeune.

L'an 1368 jusqu'en 1381, le domaine du territoire d'Enghien fut dévolu à des tuteurs et à Wauthier le jeune, fils du dit Sigor, qui fut le seul unique de son père et fut tué aux portes de Gant avant la vingtaine année de son âge, et mourut.

ainsi sans progéniture, d'où il suit que cette branche des seigneurs d'Enguichon s'est éteinte en lui.

L'an 1388, le domaine du territoire d'Enguichon fut dévolu à Louis, oncle paternel du dit Mathieu le jeune et frère du seigneur Tigran, qui habitait au Puy d'Albion, comté de Brienne et de Luynes. Celui-ci n'eut pas de fils, mais seulement des filles, dont l'aînée, nommée Marie, épousa le seigneur Jean de Luxembourg, qui était le frère de Pierre de Luxembourg cardinal. Cependant ni le précédent Louis, ni sa fille Marie avec son mari le seigneur Jean dénommé, n'occupèrent pas personnellement la terre d'Enguichon. A cette époque le domaine de la terre d'Enguichon fut dévolu aux descendants de Luxembourg.

L'an 1390 ou environ furent conduits sur ce territoire les trois fils du seigneur Jean de Luxembourg dénommé, savoir : M. Victor, Jean et Charles, plus tard archevêque de Rouen.

Dès qu'environ 1400 Victor de Luxembourg fut seigneur du territoire d'Enguichon pendant 30 ans ou à peu près, il eut le fils aîné de Marie et Jean dénommé.

L'an 1433, Louis fils aîné du précédent Victor de Luxembourg, occupa le domaine et la terre d'Enguichon ; il fut décapité à Paris, par ordre de Louis roi de France, en 1475, et enterré chez les Frères Minimes.

Son aîné, appelé Jean de Luxembourg, lui survécut à peu près deux années, il fut tué par les Alençons en 1476, mais ne parvint jamais au domaine de la terre d'Enguichon.

Dès qu'environ 1477 Pierre de Luxembourg, second fils du précédent seigneur Louis, occupa le domaine de la terre d'Enguichon pendant environ seize années. Il mourut à Enguichon et y fut enseveli, mais son cœur fut transporté dans le château de Montreuil.

Dès qu'environ 1482, puisque le seigneur Pierre dénommé n'eut pas de fils légitime, le domaine de ce territoire échut à sa fille aînée, qui épousa le seigneur de Rémont. Plus tard, l'an MCCCCXCIII (1493) le domaine de la terre d'Enguichon échut au seigneur Philippe de Rethel, qui épousa la sœur du dit Pierre, dont le cœur est enseveli devant le maître autel.

L'an 1523, mourut dame Françoise de Luxembourg, épouse du
seigneur Philippe de Ravesteyn, gouverneur du territoire d'Engleterre depuis
environ 31 ans, après la mort de laquelle le domaine de cette terre fut de
nouveau dévolu à Marie de Luxembourg, sœur de la dite Françoise et fille
ainée du seigneur Pierre, puisque la dame Françoise était décédée sans enfant.

L'an du Seigneur 1527, mourut le seigneur Philippe de Ravesteyn, d'un mort
subite dans son château de Wignendale près de Bruges.

L'année du Seigneur 1537, mourut Charles de Bourbon, duc de Vendôme,
seigneur du territoire d'Engleterre, fils ainé de la dame Marie de Luxembourg,
qui avait en pour second mari François de Bourbon, duc de Vendôme,
et ainsi le domaine de la terre d'Engleterre fut dévolu à la maison ro-
yale de Bourbon.

L'an 1566 mourut François de Bourbon, seigneur de la terre d'Engleterre, fils
du précédent Charles, sans enfants.

A François de Bourbon succéda Jean de Bourbon, son frère, qui mourut
aussi sans enfants vers l'an de Notre Seigneur 1559.

A Jean de Bourbon succéda Antoine de Bourbon, son frère. L'an 1563
mourut Antoine de Bourbon, roi de Navarre, seigneur de la terre d'Engleterre.

A Antoine de Bourbon succéda dans le royaume de Navarre et le domaine
de la terre d'Engleterre son fils, le seigneur Henri de Bourbon, depuis roi de
France le 6^e de Janvier, à savoir après la mort de Henri III.

Le Henri le, roi de France et de Navarre etc., vendit le domaine prénommé
de la terre d'Engleterre au seigneur Charles, prince d'Arremberg.

L'an 1616 mourut le seigneur Charles, prince d'Arremberg, qui procéda
Philippe, duc Aerschot, seigneur de la terre d'Engleterre etc. d'Anne de Croÿ.

Le seigneur Philippe, prince d'Arremberg, duc Aerschot, seigneur de la terre
d'Engleterre, étant mort en Espagne l'an ... Philippe son fils, qu'il eut d'Isa-
belle dauphine de Barlaumont, seconde femme du précédent Philippe, premier de
son nom, succéda dans tous les domaines de son père; ledit étant en
Espagne pour la fille du duc de Candie, dont il eut une fille qui mourut
vierge

vierge non bin de Louvain au château de Henc. Il eut un fils né et décédé en Espagne (cette dernière phrase est ^{peut-être} interpolée plus tard, a-t-on mis en marge) -

Le très pieux et sage comte Philippe François étant mort à Bruxelles l'an 1567 p.8. (1667!) le 17 décembre, sans enfants, après qu'il eut gouverné le Hainaut sa patrie pendant . . . années, son frère Charles (iste) de la troisième femme de son père Philippe qui épousa . . . , lui succéda dans toutes les Domains . . .

Valenciennes 5 août 1895. J. Pal. B.

f.9.

Chronique

de la Maison de la Chapelle de la très Bienheureuse toujours Vierge Marie, de l'Ordre des Chartreux, au diocèse de Cambrai, près d'Enghien, à Herne.

Preface. —

Comme cette vie de l'homme est mortelle et fragile, que sa mémoire est oublieuse, il est nécessaire que ce qui est destiné à parvenir à la connaissance perpétuelle des (siècles) à venir, soit reproduit par la plume. car la parole entendue se perd, tandis que la lettre écrite reste. En effet, notifiée à ses descendants et leurs livres par écrit, ce qui s'est parfois passé pendant le cours de sa présence sera considéré par plusieurs non seulement comme chose utile à la postérité, mais même très nécessaire; car l'expérience est la maîtresse des choses. Ce n'est donc pas par ostentation, ni par des motifs de quelque vain gloire, mais pour l'augmentation de la gloire divine et l'utilité de nos descendants, que nous écrivons ici quelques détails touchant le commencement, les premières années et le développement de cette maison de la Chapelle de Bienheureuse Marie toujours Vierge, qui ont pu être découverts après une perquisition minutieuse. Savoir: par qui elle a été fondée, quels sont les bienfaiteurs qui l'ont dotée et enrichie, et comment elle a continué à prospérer en biens temporals et spirituels jusqu'à nos jours. —

f.10.

Afin donc que tous les fidèles croyants et principalement les frères de cette maison présents et futurs connaissent comment cette maison a commencé et s'est développée successivement, ils doivent savoir que le noble, pieux, saint et magnifique seigneur Wauthier, seigneur de la terre d'Enghien, qui en a obtenu le domaine depuis l'an 1300, s'est proposé d'établir pour l'augmentation de l'honneur et du culte divin, pour le salut de son âme, de celle de ses prédeceſſeurs et de ses descendants, en cet endroit, en proximité de la

Dela chapelle de la Bienheureuse Marie toujours Vierge, un couvent de religieux qui seraient perpétuellement consacrés au service de Dieu. A cet effet il obtint en 1307 la permission de ce faire de l'abbé Autelot et de son couvent, comme il conste des livres qui en traitent. Parce que le droit de patronage de la dite chapelle appartient à cet abbé. Celui-ci et le couvent qui lui est subordonné ont consenti en maintenant le plein droit de leur patronage.

Or on rapporte que le prédict Sieur Wauthier, ayant conçue une bonne opinion de l'ordre des chartreux, voulut y appeler un couvent de cet ordre. Mais prouvenu par la mort en 1309, avant de pouvoir mettre son bon projet à exécution, il ne parvint pas à l'accomplir personnellement.

Avant sa mort il chargea ses exécuteurs testamentaires d'exécuter tout d'après sa volonté. Il donna aussi, legua et assigna aux dits religieux à venir, pour leur subvention, 15 Bonniers de terre et 20 livres d'abbé, que la dite chapelle possédait antérieurement. De plus encore 100 livres utiles. Et à ces 100 livres il ajouta le revenu des bâties et des gages; de même le vignoble et le moulin de Schibbes. On dit que cette maison n'eut rien de plus pour sa fondation, de sorte qu'elle fut très-pauvre au commencement.

Et les exécuteurs testamentaires du dit Sieur Wauthier, premiers fondateurs de notre maison, qui furent Gérard Sieur de Sotteghem, châtelain de Gœu, Arnold d'Enghein, le seigneur de ... Abbé de Castrone et monsieur le sire d'Enghein, avec sa mère et l'épouse du dit Sieur Wauthier, appellèrent ici et firent venir les pères de l'ordre des chartreux, l'an 1316. Et Wauthier Jean, Sieur de la terre d'Enghein, fils du Sieur Wauthier dénommé, ratifia et confirma tout ce qui précède à la même époque de l'année comme ci-dessus.

¶. 11. L'an 1315, l'abbé Autelot et son couvent demandent à l'évêque de Cambrai, Pierre, que le couvent de notre ordre qui était déjà établi ici, puisse y résider pacifiquement et y habiter physiquement ce que la même évêque confirma la même année de son autorité épiscopale.

L'an 1316, la même évêque Pierre, de son autorité épiscopale accorda à nos

à nos pères la permission d'y célébrer l'office divin et la messe tant et autant que cela leur plairait.

L'an 1816, la même évêque concéda à nos pères une permission permanente d'y demeurer avec tous les droits à eux accordés et qui leur seraient accordés dans la suite par les fidèles, de célébrer les offices divins, de construire des édifices et dans ce lieu les fidèles dans notre cimetière, cimetière qu'il nous permit d'avoir, sauf cependant les droits de l'église paroissiale. De tout ce qui précède il y a dans cette maison des lettres dûment signées et des copies.

L'emplacement de cette chapelle s'appelait autrefois également Dierichovey, c'est-à-dire court de Théodoric. De là l'ancienne coutume, qu'on pendait ou décapitait quelqu'un aux environs d'Enghien, qui se trouvait à peu près au milieu de la route entre Enghien et cet endroit, de dire qu'il devait y être exécuté, afin qu'il fut obligé de flétrir les genoux vers l'endroit de Ste Marie de Dierichovey, et de saluer la bienheureuse Vierge Marie.

p. 12. De même il est très ancien, ce que l'on dit de cet endroit, qu'aux environs de notre porte qui se trouve du côté de notre forêt, certain recluse qu'on nommait Dierich, c'est-à-dire Agadoreus, avait coutume d'habiter, et c'est probablement de lui que cet endroit a reçue la dénomination de Dierich. A savoir, parce que Théodoricus, homme d'une sainteté éprouvée, avait coutume de voir notamment des luminaires autour de l'endroit, dans lequel est construit maintenant l'église de Notre Dame de la Nôtre; d'où il prétend que ce serait le signe ou l'indice que dans la suite les louanges du saint y seraient chantées la nuit. On dit aussi que le recluse a été enseveli ici.

Aussi avant que nos pères étaient arrivés ici, il y habitait temporairement quelques religieux ou soeurs hospitalières de jone s'ait quel ordre.

Ensuite on dit qu'il y habitait des frères de l'ordre des Prédications; mais ils ont été renvoyés ou exclus de ce lieu par le seigneur de l'atene d'Enghien, probablement parce que leur conversation (mode de vivre) ne lui plaisait pas, soit pour un autre motif que nous ne connaissons pas.

L'année de Notre Seigneur 1212 et 1216 un certain Engelbert, dont le fils ainé s'appelait Sigebert, était seigneur de la terre d'Engheien. Or le dit Engelbert établit vers la même époque, le revenu pour une lampe, qui devait brûler continuellement devant l'image de la bienheureuse Vierge Marie, p. 11. c'est à dire 4 bannières de terre, ce que confirme le dit Sigebert, son premier né.

L'an 1228 de notre Seigneur l'archevêque de Mîlène, avec l'autorisation du seigneur Godefroid, alors évêque de Cambrai, concéda l'église de la chapelle de la bienheureuse Vierge Marie à Héribus; c'est à dire avant que la portion de l'église qui s'étend vers l'occident et qui est contiguë à notre église nouvelle qui s'étend vers l'orient. Car la chapelle où le chœur où l'on vénère actuellement l'image de la bienheureuse Vierge Marie fut construite beaucoup plus tard, c'est à dire sous la priorale de Bon Montagnes vers l'année de notre Seigneur 1433. -

Pour ce qui concerne l'origine du culte de la St Vierge Marie en ce lieu, cela ne nous est pas tout à fait clair, si ce n'est par ce qui a été dit plus haut d'après les. Il s'opérait également ici beaucoup de miracles, dont quelques-uns, dit-on, ont été consignés ici.

Or il s'agit d'établir qu'un immense concourt de peuples ou un pèlerinage se pratiquait ici (en) vers la St Vierge, et qu'on recueillait une somme considérable d'argent des offrandes, que l'on croit avoir servi à la construction de l'église et aux revenus achetés (?) dont il est fait mention plus haut.

Il se fit également ici une procession annuelle, dans laquelle on portait l'image de la St Vierge. On raconte que certains jours de cette procession, on avait commis un meurtre aux environs de notre église, vers l'an de Notre Seigneur 1436. Don Gérard Nagel de Delft, alors prieur de cette maison, demanda au Seigneur Louis, duc de Saint-Paul, et Seigneur de la terre d'Engheien, de faire cesser cette procession, ce qui fut fait ainsi, que岐子 y en eut plus cours, surtout des jeunes gens, qui s'en affligeaient beaucoup. Aussi le prieur et le procureur de cette maison ne voulaient-ils point accompagner personnellement cette procession. Quant au jour de la procession

procession c'était le premier dimanche après la fête des St Jacques et Christophe. Après avoir relaté quelques particularités recueillies par ci par là touchant les fondations et les fondateurs de cette maison, suivent maintenant les noms des prieurs, religieux, convers et bénaffleurs qui ont existé ici depuis l'origine, c'est à dire, depuis l'année 1314. Mais jeudi que cette chronique n'a pu être établie que 150 ans après l'établissement de cette maison, et que peu d'écritures avaient (ont) été trouvées, il s'en suit que tout n'a pas pu être connu ponctuellement. Cependant, pour ce qui regarde les prieurs, quoique on n'ait pu comprendre ici de tout l'ordre des temps, c'est à dire quand et pendant quel laps de temps ils ont dirigé cette maison, il y a cependant certitude pour plusieurs d'entre eux, dont nous traiterons spécialement dans la suite.

Catalogue des Prieurs. —

Note. — J'ajouterais entre parenthèse les dates données par un autre catalogue, que m'a envoyé le doyen d'Heines-lès-Lille. — p. 14. b.

- | | |
|--------------------------|--|
| (1314 à 1317). | D. Robert, 1 ^{er} prieur de cette maison. — (6. 1 ^{er} février) |
| j. 16. | (1317.) D. Jean (de) Meldert, moine et prieur de cette maison. (+ 26 juillet) |
| (Anoncato) | D. Jean Adam, ancien prieur de cette maison. (+ 15 déc.) |
| (1322) | D. Jean Bouchaut (de Bouchaut) ancien moine et prieur de cette maison. (6. iut 5 ^e Aprilis) Bouchaut, Bouchaut. |
| (A ^c incerto) | D. Balomor, ancien prieur de cette maison (+ 19 février). — |
| | D. Ingdray, ancien moine et prieur de cette maison (n'est pas dans la liste du doyen d'Heines.). — |
| (1343-1347) | D. Simon, ancien prieur de cette maison (+ 26 mai.) |
| | D. Jean de Houtschote (de Hontschote) ancien prieur de cette maison. |
| | D. Jean de Maldegem, moine et prieur de cette maison. ^{La chron. le met après 1380.} |
| | D. Pierre de Lomme, ancien prieur de cette maison. |

(1370-1373). - D. Pierre Naghel ancien moine et prieur de cette maison. (+1398), p. 25.

(1358-1360). - D. Jacques de Lüchertke, ancien prieur de cette maison.
(ob. 1377-78)

D. Jean Hoste (Hoste) ancien prieur de cette maison. -

(1363-1370). - D. Lambert, ancien prieur de cette maison.

(D. Petrus de Bruxelles) (et d'oyas, d'Herinnes, plus abbé, obit la Pierre de l'ancien prieurat).

(1395). - (D. Jacobus Naghel cat. doy. d'Hoste.)

2. D. Barthélémy Clotery (Clauteray). H. (+ ex. 1628 al.) ancien moine

et prieur de cette maison.

(vers 1400). - 1. D. Albert de Looz ancien prieur de cette maison. + 19 avril 1413.

(1400). - (D. Robertus de Grandi c. d'Hoste) + 28. 1422.

(1402-1409). - D. Henri Nullen ancien prieur de cette maison (obit 13 aout 1409 Prior).
13 aout naiss. Ult.

D. Henri ancien prieur de cette maison.

(1411-1430). - D. Jean d'Artois (de Attichot, d'Arras) ancien prieur de cette maison.

(1430-1436). - D. Jean Le Montegies (de Montignies) ancien prieur de cette maison.

(1435-1437). - D. Gérard Naghel ancien moine et prieur de cette maison.

(1437-1465). - D. Laurent de Aulst (Musseleng de) ancien moine, vicaire et prieur de cette maison (+ 5 dec. 1477).

(1465-1456). - D. Henri Looz (Looz) ancien moine, prieur et vicaire de cette maison.
(+ 3 nov. 1481)

(1456-1481). - D. Arnold Raemans ancien moine et prieur de cette maison. (+ 12 nov. 1481).

(1481-1482). - D. Jacques de Borsalia (de Borselle), ancien moine, prieur et vicaire de cette maison (+ ex. d. 1506).

(1482-1495). - D. Gaspar Van der Plaets (Vanderstock K.) ancien moine et prieur de cette maison.

(1495-1500). - D. Jean Etterbeck (de Etterbeck) moine, prieur et ancien procurateur de
l'abbaye 1473, puis 1500. D. Jean Etterbeck (de Etterbeck) + 30 juillet 1500. obit p. 86.

(1500-1532). - D. Charles de Grand (de Lernac) moine, vicaire et prieur de cette maison.
(obit ex d. 1568 ali. as P. 68.) + 4. Janv. 1532.

(1532-1533). - D. Tolle Herbos d'Affiche, 2 années, mourut dans la maison
de Bruxelles. (obit après le 1532 + 1533, 10 Avril 1533 ex prieur)

(1533-1546). - D. Sébastien Peeters (Peeters) d'Anstendam (+ ex. d. 1551 alias Prior).
(obit 21 Avril 1533, enterré 28 Avril.)

(1546-1548.) - D. Jean d'Asche (al Asca) fut à la fin des deux ans (+ exch.

de son élection en 1548 au bout de 1555 alias Prior.)

(1556.) - D. Martin d'Engelbrecht (de Bier) aussi prieur de cette maison.

(1556-1557.) - D. Arnold de Lilia (Vanderlinde, exch.) Bruxelles. (+ exch. 1560 alias)

louis, prieur pendant 6 mois. - (+ exch. 1557) Prior)

(1557-1559.) - D. Nicolas à Marca (Le Cauchie) 3 ans et 3 mois (obit Prior ex ch. 1560).

(1559-1560.) - D. Lievin de Gant (Vanderhaeghen) prieur pendant 8 ans. (obit ex ch. 1562)

(1566-1567.) - D. Jean Baert prieur de la maison de Gand, recteur pendant 9 mois.

(1567-1570) - D. André Coest (Coets) de Hulst, prieur de la maison de Louvain, prieur

pendant 3 ans, et envoyé d'ici comme prieur de la maison d'Estinnes
de Horne dans le pays de Gueldre. (+ 3 sept. 1592.)

(1570-1577.) - D. Nicolas Huyard, prieur de cette maison, élu et confirmé par les
visiteurs vers le 20 juillet 1570, qui avait exercé environ pendant dix ans les fonctions
de procureur dans cette maison. Or il fut prieur pendant 7 années, et envoyé d'ici com-
me prieur à Zirksee. (obit ex ch. 1603.)

(1577-1580.) - D. Josse Morus alias de Moer, autrefois dans la siège doyen de
Berg-ap-Zoon. Homme étudié et agé qui, à l'époque de l'installation, fut prieur
depuis trois ans. Celui-ci après avoir dirigé pendant trois ans, fut envoyé comme
prieur à Liège. Il y prêta pendant environ 18 mois et mourut de mort subite. (obit
10 déc. 1581 ex ch. 1582.)

(1580.) - D. Lambert Rettselaar (Rottelaer) prieur de cette maison, qui faisait alors
les fonctions de prieur dans la maison de Buschein en Allemagne, fut nom-
mé prieur de cette maison, par le chapitre général; mais il ne résida point dans
la ville à Louvain avant de recevoir la carte du chapitre. (obit ex ch. 1581)

(1580-1589.) - D. Adrien D'orpies (Vandendorphe) prieur de cette maison. Après avoir
habité pendant quelques années dans la maison des Moines (de Monasterium), avait
émigré à cause des troubles qui avaient déclaté en Belgique, et fut alors le procureur
dans la maison d'Esford, lorsqu'il fut appelé par les visiteurs comme Recteur de
cette maison. Après une année et demi et plus tard il fut confirmé par le chapitre.
(lecteur 1580-1582). - Au mois de novembre 1589, D. Adrien D'orpies fut déchargé du
prieurat

p.18. prieur de cette maison, et on lui subroga avec le titre de Recteur D. Robert de Bel.

(1609-1614). - D. Robert de Bel (Vanbel) profès de cette maison, issu du Brabant Wallon, il fut confirmé l'année suivante par la carte du chapitre comme Pucar, fonction dont il s'est acquitté jusqu'en 1614. - Robert de Bel étant déchargé lui succéda.

(1614-1616). - D. Jérôme Wyts (Wets ou Wyts) profès de la maison de Thourout, qui, après avoir dirigé la maison pendant deux ans et trois mois, quitta cette si le jour de la fête de l'Exaltation de la Ste Croix, l'année 1616. - (bulletin 1617). - Alors le couvent fut pour l'heure D. Melchior Charles profès de la maison de Louvain, procurateur de la maison des religieuses de Bruges. Mais comme il ne voulut point plier ses épaules à cette charge, les conversats, après plusieurs révoltes, leur fut accordé en l'année 1617, de reporter leurs voix sur

(1616-1621). - D. Michel Tantemans (Tantema) Louviste, profès de cette maison de Louvain, qui garda la présidence de cette maison jusqu'en 1621, année pendant laquelle il fut déchargé conjointement avec son procurateur et avec D. Lamberti profès. Depuis le couvent fut en place de D. Michel,

(1621-1625). - D. François Schot (Schotte) patricien de Bruxelles, également profès de la maison de Louvain. Celui-ci présida jusqu'en 1625, lorsqu'il fut envoyé par la carte pour diriger la maison de Louvain; et par la même carte il lui fut substitué ici

p.19. (1625-1629). - D. Pieter Daems, Anversois, profès de ladite maison de Liège, qui, après qu'il eut dirigé cette maison jusqu'en 1629, une mutation de prieur fut faite par la carte entre lui et

(1629-1642) D. Laurent Scherjans (Sergants) Middelbourgeois, profès de la maison de Louvain, prieur de la maison de Diest, qui entreprirent alors l'administration de cette maison s'en acquitta avec beaucoup d'éloge. Cest pendant la direction que notre église acquit presque toute son appareil précieux ainsi que les ornements d'autel. L'an 1642, D. Laurent Scherjans fut envoyé par ordre de la carte diriger la maison de Gand; et on lui subroga ici

(1642-1654). - D. André Burgher, profès de cette maison, alors prieur de la dite maison de Gand. Celui-ci après avoir gouverné cette famille priuscement

et sagement (jusqu'à sa mort), rendit le dernier soupir le 30 octobre 1656, l'était un saint homme, digne d'une mémoire éternelle. Sous St. Adrien, Bruxelles fut la route des deux chœurs des moines et des convers, telle qu'on la voit aujourd'hui; ainsi que le maître-autel en bois marbré et en partie doré. (Il fit faire aussi) la route de l'église de la maison inférieure (convers) qu'on appelle maison de lait ou Melkuis, une nouvelle écurie pour les chevaux, pour les vaches et les porcs et une foule de cellules, marguiles des lettres C. D. E. G. I. K. La place dudit St. Adrien décédé, fut elle le 6 novembre 1656,

(1656-1658). - D. Antoine Pequignat (van Peque), noble Bruxellois, profès de j. 20. cette maison, et qui, à cet effet fut obligé d'abandonner le prieuré de la maison de Dieci, dont il était chargé à cette époque. Cependant sa gestion que l'apportent les deux autels du chœur des lices, Savoir: celui de St. Anne et celui de notre Père St. Bruno; de plus le tabernacle qui le voit aujourd'hui. Aussi se chargea-t-il de faire placer l'autel doré qui avait été envoyé jusqu'à ce de maître-autel, dans la chapelle de la Sainte Vierge Marie. Celui-ci après avoir présidé jusqu'à un mois de mars de l'année 1658, fut envoyé de cette maison, par le R^d Père, pour diriger la chartreuse de Valenciannes, avec le titre de conservateur de la province de Léocardie, et en même temps pour prendre soin de la nouvelle plantation (nouvelle chartreuse) de Douai. Le Père Pequignat mourut par cœur de la maison de Lierre le 19 décembre 1679, visiteur de cette province.

(1658-1669). - D. Balthusart de Wolf. - Or, dans la direction de cette maison, il fut abrogé le 7 avril, par la voix des docteurs, D. Balthusart de Wolf, fermontais, profès de cette maison et son procureur depuis tantôt 26 ans, qui la présida jusqu'en 1669, et il mourut septuaginaire le 18 avril. À ce temps fut construit le grand édifice antérieur, les piliers et la porterie de la maison, avec toute la structure des chambres des frères et des frères donnés, et d'autres adhérents aux anciens; et tout le poids de l'édifice fut élevé en 1663, après avoir été commencé le 16 mars de la même année.

(1669-1677). — D. Henri Petit. — Au régime de ce défunt courageux succé-
p. 21. Dauphiné des élections. D. Henri Petit, d'Enghien, et prof. de cette maison
qui le dirigea depuis le mois de mai 1669 jusqu'à l'année et le mois
de mai 1677, lorsqu'il fut envoyé par la carte du chapitre général à Bruges,
pour y remplir la fonction de vicaire de la maison d'et religieuses et novices
de Bruges, et par le même chapitre général.

(1677-1691). — D. Melchior Pletinex (Pletinckx). — de Herinck, fut installé ici
comme prieur, exerçant alors la charge de vicaire d'et religieuses et de Bruges,
de procureur qu'il était de la maison de la chapelle, dont il était profet,
fonction dont il l'acquitta avec grand labou sur la direction des révérebls prie-
prieurs Wolf et Petit, depuis 1658 jusqu'à 1676 au mois de Janvier,
lorsqu'il fut envoyé à Bruges pour la fonction de l'office précité de vic-
aire des religieuses, qu'il a remplie pendant une année et demie. Le
prieur de cette maison, Melchior Pletinex, qui fut atteint mortellement vers la
fin de l'année 1690 (sic), après avoir été précédemment, pendant un temps
considérable, procureur dans cette maison, sous D. Balthus ar de Wolf,
qui ont contribué ensemble à la construction de l'éifice principal de D'wart.

(1691-1694). — D. Henri Racijmachers. — Après lui (D. Melchior) fut élu prieur
D. Henri Racijmachers, au commencement de l'année 1691 (sic), après avoir
été vicaire pendant une demie année, cest à dire depuis la carte du chapi-
tre général. Il resta pendant deux ans et demi. Par ordonnance de la carte
le nomma le révéral l'ordre,

p. 22. (1694-1696). — D. François Bodart (Bodart), qui avait été précédemment
pendant plusieurs années prieur de la maison de Ste Marie Magdalene
à Louvain. Celui-ci commença à rétablir quelque peu cette maison dans
ses biens spirituels et temporals, lorsqu'en la seconde année il fut créé curateur
de la province, et allant au troisième chapitre général, il y est nommé prie-
eur de Lierre, sa maison professe.

1696-1699. — D. Willibrord Burchenbough. — Le prieur Villebrord Burchenbough
lui succéda; celui-ci après avoir été pendant de longues années procureur de
la maison

la maison de St Jean B tte à Zedem, fut envoyé ici par l'acoste du chapitre général en 1696. Et par décret ion du Chapitre général de l'année 1699, il fut désigné comme prieur vers la maison de Louvain.

1699-1716. — D. Joseph Engelgrave. — A celui-ci succéda le V en. Prieur Joseph Engelgrave, Anversois, profès et coadjuteur de la maison de Bruxelles qui, depuis lors de la maison de Bois St Martin, fut préposé à cette maison de la chapelle, par ordonnance du chapitre général de l'année 1699; à laquelle ce prieur si simple, soit en qualité de coadjuteur soit en celle de prieur, il présida et veda (?) à la plus haute louange de tous. En effet il purgea cette maison de plusieurs dettes. Il signa aussi l'érection d'une nouvelle grange, après que l'ancienne fut écroulée. Il resta avec le poutreau et les autres édifices de la maison, tandis qu'il accrut les rendements et les revenus de la maison. Il éleva plusieurs enfants à Dieu et à l'ordre, dans la discipline régulière, et au terme des années précitées, vers le fin de juillet 1716, il fut élu prieur de Bruxelles, sa maison professe. — (fin du catalogue d'autoromanement.)

Suivent les noms des moines et convers qui sont morts
ici avant l'année de Notre Seigneur 1390, tels qu'ils ont
pu être recueillis.

- D. Theodore Buch premier profès de cette maison. — Il plus tard.
D. Barthélémy ancien moine de cette maison.
D. Conrad moine de cette maison.
D. Gérard de Sanctis moine et procureur de cette maison.
D. Egide de Glessels moine de cette maison.
D. Jean de Angia (d'Inghien) moine de cette maison.
D. Jean de Maldeghem moine de cette maison.
D. Hergerus moine de cette maison.
D. Gilbert de Massermeine moine de cette maison.
D. Jean Schot moine de cette maison.
D. Guillaume Tervenschauf moine de cette maison.
Nicolas frère de cette maison.
D. Jean Samuel moine de cette maison.
D. Jean Moens moine de cette maison.
D. Luc moine de cette maison.
D. Jean de Aerken moine de cette maison.
D. Jacques de Gallo moine de cette maison.
D. Henri de Westfalea moine de cette maison.
D. Egide de Alloisio moine et vicaire de cette maison.
D. Rombaut moine de cette maison.
D. Guillaume Ram moine de cette maison.
D. Jean Fabri moine de cette maison.
D. Tosse moine de cette maison.
Nicolas frère de cette maison.
D. Jean Gherman moine de cette maison.
D. Nicolas Deken de Angia (d'Inghien) moine et procureur de cette maison. —

D. Adam Lupi	moine de cette maison.
D. Théodoric	moine de cette maison.
Fr. Jean de Lormonde	convers de cette maison.
Fr. Odalphe	convers de cette maison.
Fr. Egidie	convers de cette maison.
Fr. Jean de Audenarde	convers (de cette maison?)
Fr. Jean d'Alst	convers de cette maison.
Fr. Henri Inglaert	convers novice de cette maison.

¶ L'an de Notre Seigneur M. CCCXC (1390) il y avoit
dans cette maison de la Chapelle 17 personnes habillées
en blanc, savoir celles-ci : —

+ Fr. Jacobus Thomas monachus. ^{recte} R. Vallis gracie, quondam procurator.	Le Prieur de Bongijs, j'avois que ce fut D. Jean Hoste moine de Bongijs.
D. Jacques Naghel de Alt (Alt?)	moine et procurateur de cette maison. + 145 Jaques.
* D. Justus Naghel ^{Prieur!} frère du précédent Jacques, moine et auteur du présent de cette maison. ^{recte}	
D. Wantveldt	moine de cette maison.
D. Jean de Veris	moine de cette maison.
D. Egidie de Lillebelle	moine de cette maison.
D. Daniel de Grammont	moine de cette maison.
D. Jean Paul	moine de cette maison.
+ D. Barthélémy Clauzorii	moine et auteur du prieur de cette maison.
D. Godfridus Fabri	moine de cette maison.
* D. Ludolphe	moine de cette maison, et ensuite prieur de la maison d'Amay. (+ ob. 1627).
D. Jacques d'Anvers	
D. Gilbaut	moine de cette maison.
D. Jean Huch	
Fr. Jean	convers de cette maison.
Fr. Gérard	convers de cette maison.
Fr. Jean de Delft	convers de cette maison.

Suivent les noms des religieux qui n'furent pas ici en
j. 16. 1390, mais vinrent après, et moururent jusqu'à l'an 1456.
1390 - 1456. -

- D. Jean Clutier de Bruxelles, moine de cette maison. + d. 1431.
D. Jaques de Bruxelles abbé d'abbé de cette maison.
D. Henri de Troyes moine et vicaire de cette maison. + d. 1427.
D. Nicolas de Gravrand moine et sacristain de cette maison. + d. 1433.
D. Jean de Altairne moine de cette maison et de Ste Anne. + d. 1443.
D. Henri de Noorde moine de cette maison et de Ste Anne.
+ D. Henri de Bruxelles moine ici et prieur ailleurs.
D. Théodore de Busco moine de cette maison. + d. 1439.
D. Arnold Compennion moine de cette maison et vicaire.
D. Gilbert de Lederam ce moine est le même que ci-dessus. + d. 1442.
D. Pierre Brassard profès 1^e de cette maison, et 2^e de la maison de Valenciennes.
D. Jean Pierre de Delft moine et vicaire ici. + d. 1450.
D. Igide de Bapalmis moine et procureur de cette maison. + d. 1455.
Fr. Raso Milos de Florbelle, convers de cette maison. + d. 1456.
Fr. Alard convers de cette maison. + d. 1435.
Fr. Guillaume Poelghaert clerc rendu de cette maison. + d. 1452.
Fr. Jean Campenhaut convers de cette maison. + d. 1454.

Ceux-ci immédiatement écrits ci-dessous sont morts du temps de la
présidence des Prieurs sous cette baroie de l.D. Jean de Achelot, Jean (de)
Montegnies, Grand Nagel, Laurent et Henri Loen, excepté le frère Raso
qui mourut un peu avant. -

Suivent les noms des religieux morts depuis 1456, du temps
du priorat de D. Arnold Kaermaen, et depuis. -

- D. Raso Niel de Alst, moine de cette maison. + d. 1460.

D. Arnold Biels de Dicq.

- p. 27.
D. Gerard de Breda moine de cette maison.
D. Alard de Schoophoven moine de cette maison.
D. Jerome Guerelle de Louvain, moine de cette maison.
+ D. Gerard Naghel de Delft, moine de cette maison.
+ D. Guillaume Apsel de Breda, moine de cette maison, fils de maître Rogier, excellent peintre.
D. Jacques Houter de Delft, d'abord profès de cette maison, ensuite de Ste Anne.
D. Jean Knibber d'Engleien (de Angia) moine de cette maison.
D. Arnold de Monte moine de cette maison.
+ D. Hughes Bloot de Delft, moine de cette maison. (élu prieur du Mont des.)
D. Jean Théodore de Delft, moine de cette maison.
D. Jean Balen moine de cette maison.
D. Nicolas Ranto de Louvain, moine de cette maison.
+ D. Laurent notaire à la caisse, d'Alost. (ancien Meur.)
+ D. Henri de Loos j'adis prieur et vicaire ici, et prieur premier de Bruxelles, moine profès de cette maison.
+ D. Arnold Karmann moine de cette maison, et prieur pendant à peu près 25 ans.
D. Jean Blaels d'Engleien, moine de cette maison.
D. Martin Pierpont moine de cette maison.
+ D. Jean Gillaert de Homer, moine de cette maison et prieur à Zieriksee.

rrrrrr
Fr. Henri de Spina d'abord convers de cette maison, ensuite du Val St Pierre.

Fr. Egidie de Spina d'abord donné ici, ensuite convers de Valenciennes.

Fr. Godfrid de Haute convers de cette maison pendant environ 60 ans.

Fr. Jean

p. 28. Fr. Jean Bayi convers de cette maison.

Toste Bayi frère du précédent Jean, familière.

Après avoir brièvement consigné les noms des Religieux qui habiterent cette Maison, il nous reste à présent à expliquer avec diligence ce que nous connaissons, par écrit ou par des relations verbales, soit d'eux soit d'autres, depuis le commencement de la fondation, en conservant la succession des temps.

Ainsi donc l'an Mcccxvii, (1314), comme il a été dit plus haut, les premiers de nos frères vinrent ici habiter cette maison, & ils vinrent de la maison de Valenciennes, qui est plus ancienne que la nôtre. D'où l'on a coutume de dire dans la maison de Valenciennes quelles maisons, et celle-ci sont à bon droit ^{ou} également considérées.

Cependant le premier prieur de cette maison, T. Robert, était de la maison du Val St Pierre, comme j'ai appris par certain de nos frères convers, qui disait qu'il avait vu cela écrit dans une note. Peut-être que quelques autres sont venus de cette maison ou d'ailleurs, quoiqu'il n'y ait rien de certain à ce sujet.

p. 29. Or cette maison se nomme la maison de la Chapelle de la Bienheureuse Marie toujours Vierge, près d'Enghien, et c'est la plus ancienne maison de la province de L'entonie.

Dès lors l'origine de la fondation de cette maison, un prieur fut placé à sa tête, pour autant que nous avons pu conclure d'après les écrits et lettres : et nulle part il n'est fait mention d'un recteur : à moins que peut-être le nom de prieur ne se trouve à la place de celui de recteur dans les lettres primordiales de cette maison.

Il paraît aussi que le P. Robert prénommé, premier prieur de cette maison, n'aurait fonctionné que pendant 6 ans ou à peu près. Son décès fut le 13 des calendres de Mars. (ff/01.)

L'an de Notre Seigneur Mcccxviii (1317.) était prieur de cette maison D. Jean, mais j'en ai pu trouver rien de plus le concernant. Quel D. Jean il fut, si ce fut D. Jean Maldeghem, ou b. Jean Malden, ou d. Jean de Malo,

ou b. Jean Bochoute; parce que ces quatre du même nom ont été prêtres ici, quasiment nous n'ayions rien d'exact au sujet des trois premiers, vers quel temps ils furent, il est cependant certain que tous furent avant Jean d'Arras.

L'an de Notre Seigneur M. CCC. XXV. (1325.) le chapelain de notre maison de la chapelle était le sieur Jean Hellinghen, / comme il résulte d'un instrument public fait à cette époque par un malade, dans lequel se trouve consigné, qu'il fournit à cette maison de beaucoup de propriétés. Voyez aussi notre martyrologue. Ce sieur Jean Hellinghen paraît avoir été chapelain de la chapelle de notre maison, à l'époque où nos pères sont arrivés ici.

L'an M. CCC. XXVIII (1328.) était prieur ici b. Jean Bochoute, qui dirigea cette maison pendant de longues années. Ainsi en 1360, ou environ, c'était encore le même prieur. Si ce même prieur a immédiatement à St. Robert, premier prieur de cette maison, cela nous est incertain.

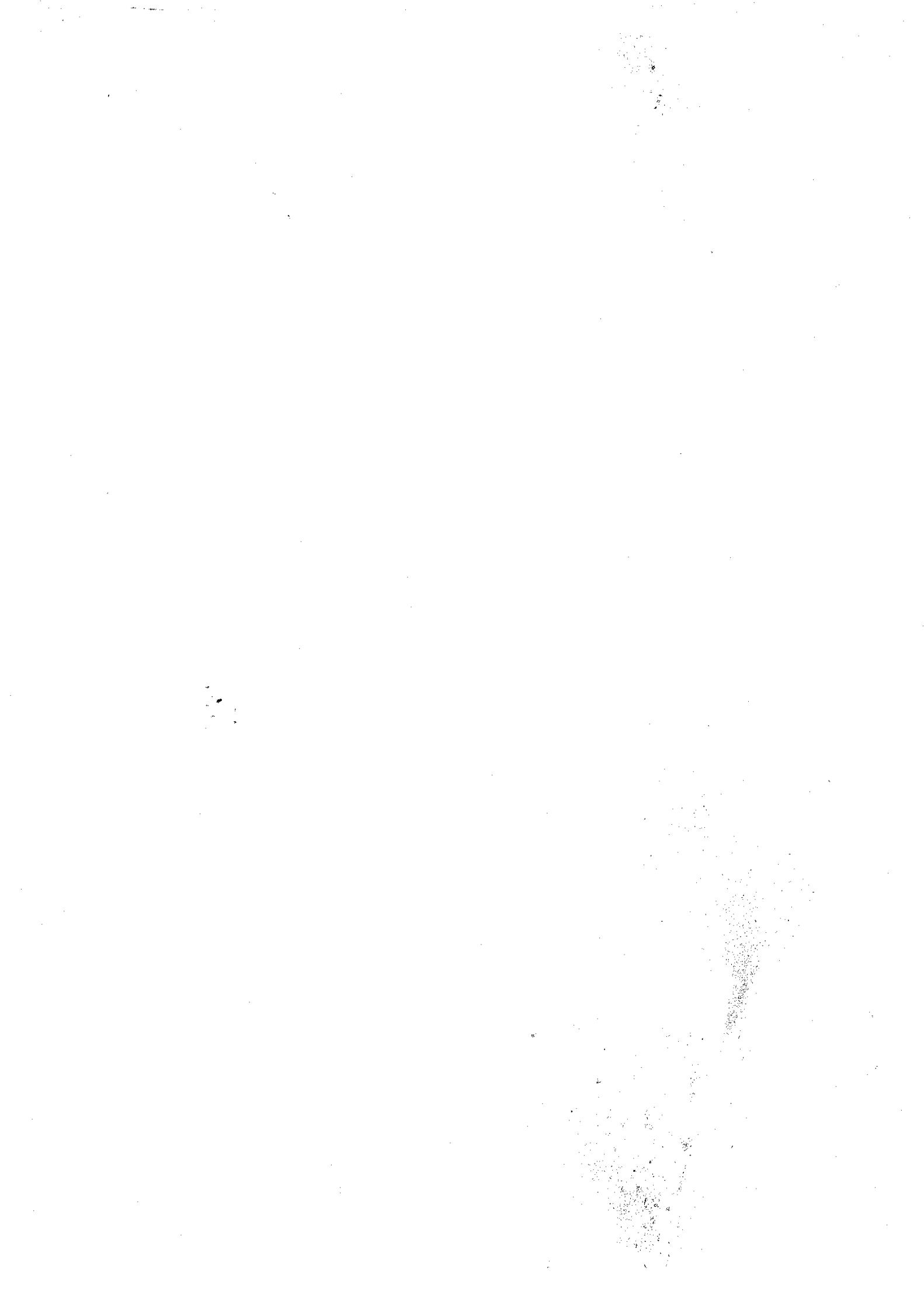
L'an M. CCC. XXVII. (1327.) le sieur Jean Troubadier, prêtre, légua par testament à cette maison 30 livres de Paris (probablement 30 livres tournois) pour la subvention d'un moine chapelain, et établit sa sépulture. Voyez à ce sujet la copie de l'instrument: (+ 28 Tam).

L'an M. CCC. XX et XXV, (1320 et 1325) un certain sieur Guidon était évêque de Cambrai.

L'an 1328, la demoiselle Marguerite de Crooneendale fut une bienfaitrice extraordinaire de cette maison. Je crois qu'elle était d'Arras. Elle donna annuellement 2 florins, et fit construire une cellule en proximité de celle du sacristain. / Elle mourut le 3^{me} des nones de mars. —

L'an 1320, gérard fermier d'Héries, et châtelain de Ypres, fit don à cette maison de 20 livres de Paris (parisis?) annuellement à Sattaghen; dont il existe des lettres du sieur Hugon, Seigneur temporel de Sattaghen et de l'évêque de Cambrai, du 7 des 28 de novembre.

L'an 1328



1450 - 11.5.1. = 8
1451 - 18.3.1.1.10.2. ¹⁹
1458 - 1.1. = 2
1457 - 11.6. hen at ^{adult} ^{nesting} ^{breeding}
1458 F. 1 nest ^{adult} ^{nesting}
at ^{adult} ^{nesting} ^{breeding}
1459 - 11.6.1. ^{adult} ^{nesting}
1460 - 11.6.1. ^{adult} ^{nesting}
D. M. ^{adult} ^{nesting} ^{breeding}

L'an 1338, fut reçu dans l'ordre, en cette maison, pendant que D. Jean Bonchoute était prieur, un certain clerc nommé Gérard de Sanctis. Celui-ci légua à cette maison, pendant le temps de son noviciat, ses hontages, comme il est consigné dans un instrument fait ad hoc. Or ce sieur Gérard fut procureur de cette maison vers l'année 1343 de notre Seigneur, j'en suis pendant combien d'années. Il écrivit deux livres originaux au sujet des revenus que la maison possédait à cette époque. Il corrigea également des bibles, et fut un excellent écrivain. Il composa différents beaux livres, ainsi que des cantuels (graduels?). L'infirmier de cette maison possède deux livres écrits de sa main. Il appartenait également au clergé notable, comme il appert de différents de ses écrits. Il habita depuis dans une maison près de Diest et finalement dans la maison de Liège. Je crois qu'il est décédé là. Ignore s'il était profès dans quelques p. 32, une de ces dernières maisons. Il fit partie de l'ordre pendant plus de 30 ans, puis qu'en 1371, il vécut encore dans la maison de Liège et il écrivit de sa main dans le livre des infirmes. Je crois que cela fut vers la fin de sa vie. Il était versé dans trois langues, et mourut aux environs de mars. (13 Mars 1377). à Liège.

L'an 1340, D. Nicolas Deken, d'Enghein, fut procureur de cette maison, j'en suis pendant combien d'années, et la maison eut une bonne partie de ses biens et de ceux de ses parents, comme il résulte de différents lettres. Il mourut le jour de St Lin Tape. (23 Sept.)

L'an 1339, Egidie Ribe, ami spécial et bienfaiteur de cette maison, composa un testament dont l'instrument existe. Cependant il vécut encore quelques années plus tard, jusqu'à l'année 1350, ou à peu près. Il nous donna sa grange et 196 onniers de terre en marécages. Il rendit pendant de longues années service à la maison par la confection des instruments et l'exécution des placets. De plus il donna deux écus antiques pour son anniversaire, et élit ici sa sépulture.

L'an 1342, Le sieur Wauthier, fils du Wauthier notre premier fondateur, seigneur de la terre d'Enghein vivait encore; mais je pense qu'il ne survécut que peu de temps après, peut-être un ou deux ans. Il mourut en mai suivant, et d'après ce que je pense, il fut enterré à Cambrai. (ta).

p. 33. L'an 1346, le sieur Biger, fils de Wauthier d'enomme et neveu (petit-fils) de Wauthier notre premier fondateur, étais seigneur de la terre d'Enghein. Cette année par son intermédiaire et son concours, l'amortissement des biens temporals de cette maison fut acquis de l'impératrice, souveraine du Hainaut, épouse de Louis empereur et duc de Barrière, mère du duc Albert. De plus (nous avons obtenu) la permission d'acheter des revenus jusqu'à concurrence de la somme de six livres de gros anciens, c'est qui fait 24 livres de gros en monnaie de Flandre. Il nous avons acheté cette ^{lattice} bien des prières, pour 6 florins, ainsi que l'écrit Gérard de Samart, dont il est fait mention plus haut.

L'an 1341, Le R^e Père B. Clares, Prieur de Chartreuse, accorda à nos pères de pourvoir se rendre dans les lieux plus sûrs, en temps de guerre, à condition cependant de rentrer le plus tôt possible. De quoi il existe des lettres.

L'an 1340 et 1347, Gérard Spanten de Hollenbeck, nous donna beaucoup de biens et fut pendant de longues années l'ami de la maison, comme il appert des lettres. Il mourut le 13 ^{20 Mai} des calendes de juin.

L'an 1346, la Demoiselle Isabelle de Mota fut bienfaisrice de cette maison, elle nous donna 10 écus antiques et autres chose encore. Elle mourut aux Ides de novembre. (13 Nov. Cest v. 29 des nov. 9 nov. Tōis Amis)

p. 34. L'an 1351, Rosolt et son épouse lèguèrent beaucoup de biens à cette maison. Il mourut le 6 des calendes de mai.

L'an 1353, Wauthier Hurer (?), curé et chanoine de l'église St Pierre était bienfaiteur et ami de la chartreuse ; il donna à la maison curiale 31 florins annuellement, et choisit sa sépulture ici. Il mourut le 11 des calendes de juin. (29 Mai)

L'année 1356, mourut Jean Brune autrement dit de Cortenbeck, chevalier, dont le sarcophage se voit encore dans l'église. Il légua beaucoup de propriétés à la maison. Les lettres (de donation existent encore). Tōis 13 Aug.

Dées de la Dame Marie, souveraine d'Enghein, 13 des calendes d'avril. celle ci fut une grande bienfaiseice de cette maison ; car elle eut soin de faire construire la cellule du sacristain et le campanille, et donna 900

900 livres antiques de l'urin (prob. monnaies?), pour acheter des revenus devant servir à l'entretien d'un moine; (elle donna en outre) deux calices et deux cent deniers antiques dans son testament. Il ne m'est pas bien connu de quel seigneur elle fut la femme, soit du seigneur Wauthier notre premier fondateur, soit du seigneur Wauthier père de Siger. Seullement il conste que ce n'était pas l'épouse du seigneur Siger, mais probablement la mère ou la grand-mère, si j'en me trompe.

p.35. Décès de Stulpart le 14 des ^{19^e juillet} calendes d'août qui donna à cette maison 85 livres de l'urin (sic) pour la subvention d'un moine.

Obit du sieur Conrad prévôté de Mons, dont nous avions reçu beaucoup en vin et en argent, et ses biens patrimoniaux (qui furent) vendus pour 260 écus.

Le seigneur Jean d'Aarschot donna à la maison 85 livres annuelslement pour la subvention d'un moine, et 7 livres pour 7 pitances. Il mourut le 16 des calendes de Juillet. (18 juill.)

Décès de la demoiselle de Melsken, de Bruxelles, 17 (des) ^{16 oct.} calendes de novembre; elle donna beaucoup de revenus annuels à cette maison.

Décès de Jean Bastardi, d'Enghien, et de son épouse, dont on pouvait voir les sarcophages dans le choeur des lâches (cavées), mais maintenant dans celui des moines.

L'an 1315, l'abbé de St-Aubert et le curé d'Hérinne d'une part, le prieur et le couvent de cette maison d'autre part, composèrent relativement aux dimes à payer. — En 1354 il y eut entre eux une grande contestation à la cour de Rome relativement aux dimes. Finalement on fit un accord, dont (les) lettres (existent), comme quoi cette maison aurait 40 bonnes lînes de dîme.

L'an 1336, le nommé S. Thibire était chanoine de la ^{10^e} Vierge

p.36. Marie pendant près de 50 années: à moins qu'il n'y eut un autre après lui du même nom, ce que nous ne pourrions affirmer avec certitude. Or donc ce sieur Thibire mourut l'année 1387, le jour de la ^{10^e} Vierge

fête de l'exaltation de la St Croix et fut enseveli ici. Il donna à cette maison trois baniers de prairie, six livres de gros et la moitié des esbrayes.

L'an 1327, il y avait ici un prieur convers nommé Jean d'Alst, homme très capable, comme il appert par différentes lettres. Il vécut de longues années dans l'ordre. Des son temps il y avait encore ici d'autres convers, à savoir: p. Jean d'Amersrade, prieur Egidie Lato de Harzbeke. Ce prieur Jean d'Alst précéda mourut le jour de St André; prieur Egidie, le 13 des calendes d'octobre; l'autre prieur Jean le jour de la Toussaint.

L'an 1343, ou environ vivait ici Pierre Naghel en habit d'ecclésien, comme membre du clergé d'Alst. Je crois que le même est devenu prieur de cette maison et prieur ici; car cela nous est très certain qu'un nommé Pierre Naghel d'Alst a été moine et prieur de cette maison et qu'il mourut l'an 1395, et ainsi il paraît qu'il fut moine pendant plus de 50 années, y compris le temps qu'il fut prieur. Mais l'époque pendant laquelle il dirigea cette maison nous est inconnue. A moins qu'il n'eût été prieur vers l'année p. 37. de Notre Seigneur 1370, parce que à cette époque, est placé comme certain dans quelques lettres, un prieur de cette maison nommé Pierre, et il est ajouté: D. Jacques Naghel qui était frère de ce même Pierre et tout lui procureur de cette maison. D. Jacques de Gallo, D. Jean de Veris, D. Egidie de Alloisio.

Aussi D. Pierre Naghel dénommé étant prieur de cette maison, et D. Jacques, son frère étant procureur, ils dirigeaient bien cette chartreuse. Aussi prit-on que le prieur d'Amersrade, à l'époque où ledit Pierre cessa d'être prieur ici, soit par suite de sa mort, soit par suite de décharge, (ainsi) que la maison de la chapelle était très déprovvise. Cependant j'en suis porté à croire qu'il ne fut pas prieur ici jusqu'à sa mort, puisque dans le martyrologue il est écrit: autrefois prieur de cette maison. Ce qui ne fait pas lorsqu'ils mettent étant prieurs. J'ai trouvé dans quelques lettres qu'un certain D. Pierre Naghel avoit été à cette époque prieur d'Amersrade dans quelle lettre il apparaît aussi qu'il serait originaire d'Alst. Je tiens pour plus vrai qu'il s'erait déclaré dans cette maison comme ancien désigné

Désignée plus haut, parce que (en) l'année 1390 M. Jacques et M. Pierre Van Ghel s'y trouvent annotés comme anciens de cette maison.

f. 38. En 1368, Sigier, seigneur de la terre d'Enghien, après en avoir contourné le domaine pendant à peu près 20 ans, fut décapité par ordre du duc Albert, comte de Hainault. Si ce fut justement c'est ce que il est écrit. On rapporte cependant que ce même duc Albert aurait fait construire un monastère de notre ordre aux environs d'Amsterdam, pour expier ce meurtre.

À la même époque le fils unique du duc Sigier, seigneur d'Enghien, nommé Wanthier fut enlevé clandestinement du château d'Enghien, lorsqu'il n'était encore qu'un enfant d'un an, pour le soustraire au dit duc Albert, et à ce que l'on dit, quelques membres de la famille Vanden Steen et Barchouren l'enlevèrent et le cachèrent, d'où il est résulté que depuis les deux familles furent bien vues et réputées auprès des seigneurs de cette terre, à cause de ce fait notable. Cet enfant Wanthier, d'après que j'ai pu trouver dans une lettre avue des tuteurs ; le premier s'appelait le seigneur Jean, comte de Lingé. Celui-ci eut un frère nommé Engbert, qui le remplace rapidement qu'il opéra dans le lointain.

Or ce jeune homme Wanthier, lorsqu'il commença à atteindre l'âge viril, conclut un traité avec le comte de Flandre, vers l'année MCCCLXXX (1380), ou un peu auparavant, pour qu'il aidât le dit comte dans la guerre des Flandres, et pour que le comte de Flandre l'aide à son tour à son père.

f. 39. Après la mort de son père contre le duc Albert, Sigier voudrait prouver le bien fondé de ce que le noble seigneur Pieter Bolan a écrit dans son livre, qu'il est intitulé : Histoire des seigneurs de l'ancienne maison d'Enghien, a écrit (dis-je) beaucoup de choses contraires, auxquelles je le renvoie pour ce qui regarde les seigneurs d'Enghien.

À cette époque les Flamands qui combattaient pour les Gantois, dérastaient effroyablement la terre d'Enghien après avoir engagé avec les habitants de ce territoire un combat qu'on appelle régulièrement de Sluis ou Sluys (bataille de Sluys), où plusieurs trouvèrent la mort, parmi lesquels étaient le père

l'apôtre de l'église de l'abbaye, moine de cette maison.

L'an 1373, Guillaume de Reyghers follet, Seigneur de la terre de Viane, donna à cette maison des rentes s'élevant à peu près à 38 livres, pour la subvention d'un moine chaperon. Celui-ci fut alors déclaré au eccl^e Sa femme Aliane, comme il appert par la pierre sépulchrale qui se voit encore. A cette époque il était prieur de cette maison, un nommé Pierre, mais nous ne sommes pas certains lequel des deux ce fut, soit le précédent nommé Liene Naghel, soit J. Pierre de Poncia, prieur de cette maison et recteur de la maison du Bois (H. Martin?). Il ressort que ce dernier fut alors prieur, parce que la maison du Bois, tout en ayant son prieur propre, était cependant régie par des prieurs d'autres maisons; car le prieur de Léige et le prieur de Gand étaient recteurs de cette maison vers l'année de Notre Seigneur 1377, et cela se fit ainsi parce que la maison du Bois était dévouée, par suite de mauvaise direction, à une telle pauvreté, qu'elle devait plus en rentes viageres que ne valaient ses revenus. En effet, à cause de cela, cette maison vendit à la notre quelques revenus perpétuels pour le dégagement de ces rentes viagères, dont il existe ici des lettres.

L'an 1378, B. Jacques de Liedekerke était prieur ici; il a été également prieur de Ste Aldegonde, avant ou après; il n'a pas professé de cette maison, comme il conste par certaine lettre. Il mourut le 9 des calendes de février.

Vers la même année les chartreux du Bois et de Gand furent assurément ou firent une association avec cette maison, dont les lettres existent. T'opine cependant qu'ils l'apprirent ou la complétèrent plus tard, comme il appert par la lettre d'association.

L'an 1371, le chapitre général imposa au prieur de cette maison sept abstinences aux usages habituels, parce qu'il ne s'était pas rendu au chapitre général, et le chapitre lui accorda la faculté d'écoudire les mains qui étaient suspectes de lèpre lors des autres, pour les épouser. Le prieur était le prieur d. Pierre, un de ceux qui

qui furent nommés plus haut. Il tenoit que il y a en ce un ou plusieurs l'épreus vers l'année 1370. ou après. On monte encore l'endroit où l'on ait fabriqué autrefois la maisonnette pour les l'épreus.

p. 61. L'an 1370, Louis Antonij, de Bruxelles, dont, au royaume de Dieu, nous dirons davantage ci-après, tenu d'amitié avec cette maison.

L'an de Notre Seigneur 1372, certaine veuve de Schipbeke a fait ses prières en justice, pour certaine veuve d'essere la nouvelle aise de Schipbeke, qu'elle voulait s'approprier et posséder de plein droit, quoique aucunement elle me fût avoit été que gracieusement accordée. Mais elle perd le procès et fut condamnée à payer tous les frais. Après les juges du ^{de}ame Wauthier d'Inghien, étaient jugés le seigneur de Houtte, le seigneur de Vist, le noble chevalier de Scatren et d'autres; de quoi il existe des lettres.

L'an de notre Seigneur 1381, le seigneur Wauthier, seigneur de la terre d'Inghien, fils unique du seigneur Biger, fut tué près des portes de Gand. Celui-ci s'étant toujours montré très-gracieux envers nous, et usant de son pouvoir, il nous accorda d'agrandir l'église du côté de derrière, malgré les réclamations du peuple. Les habitants d'Inghien achetèrent son corps à grand prix aux Gantois, il fut transporté à Inghien et enterré dans la grande église à côté du corps de son père, devant le maître-autel.

L'an de Notre Seigneur 1381, ou un peu plus tard, à cause des guerres de Flandre qui durèrent pendant 7 années, le couvent de cette maison se réfugia à Bruxelles. Car, comme il est dit, le prieur de cette maison fut fait prisonnier pendant cette calamité par les Flandriens armés qui s'alignent dans les bois, commandé de la repaire, et furent nommés forces des bois (Bosvarkens), et causèrent beaucoup de mal dans cette terre en brûlant, en tuant et en capturant, et ils étaient censés du parti Gantois. Ayant donc capturé le prieur de cette maison et l'ayant emmené avec eux pour lui extorquer de l'argent, celui-ci leur dit en plaisantant: Nos moines sont depuis longtemps fatigués de moi, vous leur avez rendu service; car dans trois jours ils auront un autre prieur. Ce que ayant entendu, ils l'ayant sérieusement dit, ils ne eurent pourvoir.

pourvoit rien lui extorquer et le renvoyèrent librement vers sa maison.

A cette époque Dame Marie, épouse du duc Albert, comte de Hainaut, était contestée du Hainaut; elle envoya à l'ancoupi d'armes plusieurs pécuniaires à nos pères, elles furent presque toutes employées aux édifices du petit cloître; elle subventionna pendant une demie année notre couvent à Mons à cause des guerres de Flandre rappelées plus haut. Car aussitôt qu'elle fut appris que notre couvent s'était réfugié à Bruxelles, elle envoya pour l'en ramener en demandant si la souveraine du Hainaut n'était pas assez puissante pour subventionner les moines de sa patrie, qui lui étaient si chers. Elle mourut le 4 des calendes de mars. —

Je crois que lorsque notre couvent s'était réfugié à Bruxelles, un ami particulier de cette maison, le sieur Louis Autou la soutint soit par lui-même, soit par d'autres.

Après l'année de Notre Seigneur 1381, le domaine de la terre d'Engleheim (f. 63, pass au seigneur) Louis d'Engleheim, frère du seigneur Roger, père (oncle?) du seigneur Mathieu le Jeune. Ce Louis habita tout l'Apuie, il était comte de Brugge et d'Aspern. Il ne vint pas personnellement dans cette terre, et il eut trois filles. Son aînée s'appelait Marie, que le sieur Jean de Luxembourg reçut en mariage. Cette Marie donna au prénom de Jean deux fils, savoir: Pierre, Jean et Charles, mais elle ne vint pas davantage en personne dans cette terre, à moins que son mari Jean et ses trois enfants en bas âge d'économies, ne furent (n'eurent été) transportés dans cette terre dans des corbeilles, après la mort de son père, qu'on dit avoir été tué par ordre de l'Empereur, et probablement qu'ils furent conduits ici dans l'année de Notre Seigneur 1390.

L'aîné de ceux-ci, savoir Pierre de Luxembourg, vint en ce domaine de la terre d'Engleheim pendant environ 30 ans et plus. Quant au second, Jean de Luxembourg, il fut grand prince et capitaine auprès du duc Jean de Bourgogne, et après la mort de ce dernier, auprès de son fils le duc Philippe.

Quant au troisième, le seigneur Charles, il devint archevêque de Rouen.

. Depuis l'année 1380, jusqu'en l'année de Notre Seigneur 1411, il paraît (pour autant qu'on a pu le lire ou l'entendre) que le prieurat de cette maison a été occupé par b. Lambert, dont il est écrit qu'il ait été moine, mais prieur de cette maison; ensuite par b. Jean de Maldeghem, puis par b. Jean Hoste, p. 165 qui était moine de la maison de Bruges. Il croit que celui-là a été prieur ici l'an 1390. Ensuite b. Albert de Lote, qui était moine de la maison du Mont-Dieu. Il mourut l'année 1413, le 13 des calades de mai, habite b. Barthélémy Clautier de Bruxelles. Il croit que celui-ci fut de la famille de Louis Antonij, au moins d'un côté de la mère, comme il résulte assez clairement de l'ancien martyrologe. Il était profès de cette maison, mais nous n'avons rien de certain touchant l'époque où l'année qu'il aurait dirigé cette maison. Cependant avoir été à un temps des guerres de Flandre lorsque notre couvent se réfugia à Bruxelles; car ce même est compté parmi les moines de cette maison en l'année 1390. Il ne pense pas qu'il mourut dans cette maison, mais probablement qu'il se part en France. Car quelques temps avant sa mort il habitait la maison de Noyon; j'en sais s'il y mourut. De là il écrivit au Maître Jean Gerson, chancelier de Paris, concernant les livres de ^{Ruyffbroek} Valence. Ce chancelier lui répondit, dont les lettres existent. Ensuite b. Henri Nullen qui mourut l'an 1409. Celui-ci fut prieur ici quelques années avant sa mort, et aussi à l'intérieur de la province de Picardie, qui n'était pas encore divisée à cette époque. Dans quelle maison il fut plus tard, nous est incertain. Mais il mourut dans cette maison et est prieur et visitateur, ayant jurisdiction sur tout l'ordre (sic). On le nommait un des hommes les plus prudents de tout le Hainaut, lui et encore un lepreux.

Après ce b. Henri de Nullen, un autre nommé b. Henri fut prieur ici, comme j'en ai découvert récemment. Il mourut le 6 des calades de novembre. Celui-ci succéda d'une année ou un peu plus dans la prieurat, à b. Jean d'Arras: étant villard, imbécille et peu utile, on lit qu'il a été déchargé par le chapitre général. Il était moine du Mont-Dieu, comme l'affert

il appert par la carte, ou du moins vint-il de là ici. Si cependant le nom de ce prieur qui précédait immédiatement D. Jean d'Arras, n'est pas Henri, alors, d'après ce qui nous a été dit, le pénomme était D. Albert de Lese, écrit à côté du précédent. De cet Albert je n'ai rien pu découvrir de certains ni plus des écrits où de vive voix, à quelle époque il aurait été prieur.

Or donc l'année 1411, il fut ainsi envoyé au prieur ~~précédent~~ Henri, prieur de cette maison, ou du moins à un autre, s'il en fut un autre, par la carte du chapitre une démission ou décharge : « Au prieur de la maison de la chapelle, en regard à ses grandes instances, à sa vilenesse et à son impossibilité de travailler, il est fait miséricorde. Il lui fut enjoint de restituer à la maison du Mont-Dieu tout les livres qu'il en avait apportés au ce lieu. Il nous préposons comme prieur à la dite maison D. Jean d'Arras, déchargé récemment de ses fonctions de procureur (recteur) de la maison de Mortemer. »

L'an 1408, du temps du prieurat de D. Henri Muller, mourut dans cette maison, le 9 des calades de novembre, le frère Nicolas Radis de Florbake, d'abord soldat, mais alors convers de cette maison. Comme de temps celui-ci fut convers, cela ne m'est pas connu. Sa femme, nommée Dame Marguerite de Honis, s'est faitte bégueine et s'est écarté peu près 80 ans après lui, d'après 1466, ce que j'ai entendu (dis). suivant ce que l'émissaire il apporta à la maison toutes les propriétés de l'onomastique.

L'an 1398, il y avoit ici un convers nommé frère Jean de Bruxelles.

L'an de Notre Seigneur 1405, mourut D. Guillaume, prieur d'Anvers, qui avoit jurisdiction sur l'ordre entier (sic), j'espouse qu'il étoit visitateur de la province.

La même année, le seigneur Philippe le Hardy, duc de Bourgogne et comte de Flandre vint à la charte^{use} avec jurisdiction et mourut à Hal le 4. des calades de mai, habillé d'un costume de notre ordre (vivant) de cette maison, qui n'est pas encore dissois, il fut transporté à l'église (sic plus Dijon) et y fut enseveli dans la maison de notre ordre qu'il avoit fondée. Cela si ^{est chose}

aut trois fils : Jean qui lui succéda dans le duché de Bourgogne et dans le comté de Flandre pendant à peu près 13 ans, Antoine qui fut duc de Brabant, Philippe qui fut comte de Hainaut (vii), dont les fils étoient le seigneur de Hamps, qui fut plus tard comte de Hainaut etc..

La femme de ce seigneur Philippe le Hardy s'appela dame Marguerite, fille de Louis, comte de Flandre ; elle ~~aprista~~^{assista} la même année à la charte avec son mari de trente ans (viii). —

L'an 1410, mourut b. Henri de Coqueldat, prieur de Hollande, c'est à dire du Mont St Gérand, visiteur de la province de Picardie. Homme d'une science profonde et littérateur et jadis ayant d'une grande réputation. Il composa les livres suivant à l'usage des novices : Des Arançons, p. 47. — ent. Des trois roaux : Des discours à la portée des moines. Il mourut dans la maison de Bruges, l'année consue ci-devant, et il eut jurisdiction sur l'ordre entier (ix). La même année d. Henri annes prieur de Bruges vint à la charte avec jurisdiction.

L'an de notre Seigneur 1407 ou 1408, ou après, d. Théodore Certijsch fut nommé prieur d'Anvers, et, à ce que je crois, l'année 1410 ou 1411 visiteur de la province, office dont il s'acquitta pendant environ 40 ans (x), c'est à dire jusqu'à l'année 1449. Il mourut le 9 juillet 1450.

L'an de notre Seigneur 1410, l'union établit entre les pères démis en chapitre à la grande chartreuse. L'an à cause du schisme de Pierre de Léon, qui dura pendant plus de trente ans dans l'église, c'est à dire depuis 1380 jusqu'en 1417, il y eut aussi division dans l'ordre (holas!) pendant quelques années, comme il appert par les chroniques de la maison de la grande chartreuse. Dans cette année 1410 furent déchargés d'apostolat par le chapitre, d. Boniface prieur de la grande chartreuse en Savoie, d. Louis de Grifomonte prieur de Poët lui succéda, et b. Etienne de Léon qui faisait les fonctions de prieur de chartreuse en Allemagne à Saïz, Allem., et l'autre fut accordée la jurisdiction (xi) à cause de leurs taxes. Mais d. Etienne de Léon fut nommé la même année

ou après

ou à peu près (en 1411) prieur de Paris, ainsi qu'il résulte d'une épître qu'il écrit touchant la vie et les mœurs de ste Catherine de Sienne l'an 1411. (ste Etienne était disciple de ste Catherine de Sienne comme il appert, par la légende et l'épître primitée.) Aussi dans la carte du chapitre de 1418, par laquelle il fut concédé par le chapitre général au même ste Etienne la visite des maisons d'Italie, et le pouvoir fut concédé par le chapitre général, pour qu'il fut nommé : notre très révérable fr. Etienne etc.

L'année de Notre Seigneur 1405, le seigneur Pierre de Alliaco, docteur en théologie, qui avait dirigé à Paris le séminaire (université) des théologiens, était évêque de Cambrai. Un de ses meilleurs élèves fut fr. Jean Gerson, chanoine de Paris. Ce seigneur Pierre devint aussi cardinal plus tard, et il assista au concile de Constance, où il composa les traités qui se trouvent dans cette maison, et d'après ce que l'on dit, il aurait été l'apôtre s'il n'avait été partial.

L'année de Notre Seigneur 1411, le sieur Jean de Auterbeke était chapelain de notre chapelle de la ste Vierge.

On l'année décrite ci-dessus, 1411, fr. Jean d'Artois (d'Anas) arriva ici, nommé prieur et envoyé par le chapitre général. Il avait été auparavant prieur d'une maison d'Aquitaine, dite Mortemart ; je ne sais pas quelle maison soit encore dans l'ordre, au moins pour ce qui concerne le nom, parce qu'il n'est pas exprimé dans le tableau des maisons, qui nous vient de la grande chartreuse. Il le dit fr. Jean était profès de la maison de Lugny, en Bourgogne, d'après ce que j'ai entendu dire. Et si j'ai bien compris, avant d'entrer dans notre ordre, il faisait partie de l'ordre des Carmes.

La même année fut faite par le chapitre général la division de la province de Picardie en province de Picardie proche et province de Picardie éloignée, à cause de la diversité des langues et de la distance et de la multiplicité des maisons.

¶ 149. Dans la province de la Picardie rapprochée restèrent les maisons qui y ont encore à présent et elle s'appelle encore province de Picardie. Pour notre province

province, qui est celle de la Picardie éloignée et se nomme à présent province de l'entier, on détacha 9 maisons de l'ordre Savoie: les maisons de la chapelle de Bruges, d'Arras, du Bois-St-Martin, de Hollande, c'est-à-dire de St Gertrude, de Zellem, près de Dixmude, de Gant, de Liège et la maison des religieuses près de Bruges. Cette province fut appelée dans l'ordre pendant à peu près 60 ans, province de Picardie éloignée, c'est-à-dire de l'année ci-dessus jusqu'en 1676.

Or lorsque b. Jean d'Arras arriva ici, cette maison était très pauvre, tant en revenus qu'en bâtimens. De sorte que les moines de cette maison étaient déshabillés de devoir rester debout dans l'ancienne église, jusqu'à ce qu'ils eussent, où ils pouvaient de la main tendre de la lumière ou de l'eau aux personnes, devant que b. Jean d'Arras eut construit la nouvelle église qui existe maintenant. A cette époque comme auparavant les cellules se trouvaient dans une ancienne grange et aussi du côté opposé en carié ou retrouvaient maintenant le petit contourn (cloître); mais la cellule d'un prieur se trouvait ordinairement aux environs de la nouvelle maison près des escaliers, par lesquels on monte aujourd'hui au nouvel hospice. C'est ainsi que dans l'ancienne grange dénommée apparaissent encore les traces de plusieurs cheminées qui se trouvaient dans les anciennes cellules des pères. Mais la cuisine était autrefois dans l'étable des chevaux, et à p. 50 cet endroit le réfectoire dans une large chambre, couverte de tables, où l'on a coutume de placer la farine, le blé et autres choses de ce genre.

Or le prieur b. Jean d'Arras habitait ordinairement au dessus de la chambre de Mme d'Arras, c'est-à-dire la dernière du côté de la rue ^{meilleure} dans la dite ancienne maison longue. Il ainsi de tous les édifices de cet ancien cloître, dans lesquels nos pères habitaient jusqu'en 1611 et après, jusqu'à ce que les nouveaux édifices furent achevés, il ne reste rien, si ce n'est cette grande maison qui s'étend à partir de la porte jusqu'à la cuisine, et l'ancienne grange, qui se trouve entre l'église et cette maison. Et autour de ces deux maisons encore quelque chose de l'ancien contourn, comme on peut le voir en regardant, et aussi cette petite maison, où l'on a pris une partie

partie d'el'ancien contourn et une partie de la grange.

Tous les autres bâtimens, soit cellules, soit autres, cest à. T. Jean d'Arras qui les fit construire, & étoire les anciens et éléver les nouveaux. Je ne sais cependant à le petit cloître nouveau, que l'on nomme le petit préau, a été commencé avant son arrivée. Sinon c'est lui qui le fit renouveler, quoique tous les édifices qui se voient ay' aujourd'hui, n'aient pas été achetés pendant sa vie, car les prieurs qui lui succédèrent en firent beaucoup construire.

Ainsi donc D. T. Jean d'Arras fit édifier ou construire la nouvelle église, les deux galères, c'est à-dire les deux préaux ou le petit et le grand cloître, le réfectoire, le chapitre, des cellules nouvelles, quoique il n'eût pas toutes achetées. quelques unes furent terminées par D. Jean de Montagu son successeur; de même D. Laurent en fit trois ou quatre et D. Arnold une.

L'an 1418, l'avant ville de St. Jean 8^e, nos pères inauguraient la nouvelle église, qui était alors nouvellement construite, y célébrèrent l'office divin; et ainsi il apparaît que l'église a été achetée dès la 2^e année après que D. T. Jean d'Arras fut arrivé ici. Mais à la construction des cellules et des autres édifices il travailla jusqu'à sa mort.

Vers l'année de notre Seigneur 1417, et avant le concile de Constance, il était utile à l'église pour appuyer le schisme que régnait dans l'église et dura plus de 30 ans; et est assuré qu'il commença quelques années avant 1380. A cette époque il avait 11^e catharine de Sienne, morte à Rome en 1380, elle était riche et d'une sainteté extraordinaire, car après la mort de Grégoire XI, Urbain 6 fut élu pape à Rome. Alors quelques cardinaux se rendirent à Avignon, où un autre pape fut élu par eux, à ce que je crois, Pierre de Luna, de telle sorte que presque toute la France était sous l'obéissance d'un pape qui se trouvait à Avignon; et je crois avoir lu également qu'en Espagne quelques seigneurs se firent élire pour pape, de sorte que l'église était triple. - (Partie fort en histoire le chroniqueur!)

Or du côté des pontifes romains Urbain VI et ses successeurs qui furent, Boniface IX, Innocent VII, Grégoire XII, Alexandre V et Jean VIII, se trouvaient toute

toute l'Italie, l'Allemagne et je crois aussi l'Angleterre; car le duc Guillaume, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande était soumis au pontife romain avec tous ses domaines, dont il en a obtenu une indulgence pléniaire pour toutes ses terres. —

Et, d'après les relations de maître Raymond, dans la via de St Catherine de Sienne, qu'il écrit, St Catherine elle-même rendit témoignage p. 52, que Urbain VI était le vrai pape et le successeur légitime de l'apôtre St Pierre; et elle prédit que ce schisme serait mortel. Elle même Raymond dit et écrit qu'il lui était prouvé avec certitude que Urbain VI était le vrai pape.

L'an de Notre Seigneur 1415, Antoine, duc de Brabant et Philippe son frère, comte de Mâcon, avec plusieurs autres princes et nobles seigneurs furent tués par Henri V, roi d'Angleterre et par son armée dans la guerre de Blâniès ou d'Azincourt. Le seigneur Simon de Fauveroy baron, ami de cette maison, y trouva aussi la mort. De même Charles d'Orléans autrement d'Inghamer, aîné de ces deux d'Estaignet, cest à dire de Louis et de Pierre, frères qui vivaient encore en 1486.

Vers l'année de Notre Seigneur 1417, mourut le duc Guillaume, comte de Hainaut et de Zélande, qui garda le domaine de ces terres pendant au moins 25 ans, après son père le duc Albert, et qui d'après ce que j'ai compris, donna à tous ses territoires de se tenir sous l'autorité du pontife romain. Celui-ci n'eut pas de fils légitime, mais seulement une fille, nommée Jacqueline, qui réussit en mariage un des fils du roi de France. Mais celui-ci étant mort plus tard étant encore dans l'adolescence, elle réussit pour mari le seigneur Jean, duc de Brabant, son cousin germain. Et ainsi s'accumulèrent sur ces terres les malheurs dont il sera question plus tard.

Martin V était pape en 1418, dont on peut conclure qu'alors le concile de Constance était terminé. Car Jean XXIII y était venu, mais il s'en était retiré secrètement, motif pour lequel il fut déposé par le concile.

la concile, qui fut le cardinal columme⁹ et le nomma Martin V. L'empereur Sigismond assista à ce concile, et l'on raconte qu'il aurait adjuré le pape Jean par le Dieu vivant, lorsqu'il l'eût fait amener, pour qu'il lui dise s'il était le vrai pape, et celui-ci lui aurait répondu pourquoi m'interroger vous, interrogez ceux qui m'ont élu.

Dans le même concile il y eut aussi beaucoup de docteurs, même de Paris, tels que M^e Pierre de Albius cardinal de Cambrai, dont il est parlé plus haut, et M^e Jean Gerson chancelier de Paris, qui composa différents traités pieux, et d'autres. Aussi M^e Jean Nyde, que si quel fut encore j'en ai à cette époque.

L'an 1418, dit-on, le duc de Bourgogne Jean fut tué près de compagnie (Nivernais) par ordre de Charles roi de France aïeul du roi Charles actuel. Le duc Jean était fils de Philippe le Hardy, frère d'Antoine duc de Brabant, il eut pour épouse la sœur du duc Guillaume, comte de Hainaut. Le duc Guillaume reçut sa sœur en mariage, et l'on raconte que le mariage de ces personnages a été célébré le même jour. De là, que le même duc Jean ait le duc Guillaume dans la guerre contre les Liégeois, dans laquelle ils furent tous deux perdus et qui fut engagée vers 1407 ou 1408.

Le même duc Jean partit avec Sigismond, roi des Romains ou empereur, contre les Turcs, où ils furent pris tous les deux, mais rachetés plus tard. Enfin il sera nommé comme ci-dessus et à l'époque désignée plus haut. Il fut transporté à Dijon, et y eut ensorcelé dans notre monastère.

En proximité de cette époque, en 1420, ou avant, ou même peut être après, M. Jean Soerman était curé de Horines. C'était un homme fort capable.

L'an 1426, ou avant, pas exactement cela ne m'est pas précisément très certain, mourut B. Egidie de Zolleneck, moine profès et prieur de cette maison, après avoir été religieux ici pendant à peu près 60 ans; et il réussit à survivre à une vieillesse décrépite, car en 1390 il est placé le 5^e parmi les moines qui vivaient à cette époque, et il paraît dans les années en 1360 et 1370, ce moine s'est évidemment le 3 des calendes d'octobre.

L'an 1425, D. Henri de Bruxelles, moine de cette maison fut installé prisonnier de

de Beaune par le chapitre général. Il mourut le 16 des calendes de novembre.

A cette époque notre couvent fut divisé à cause des querelles du Hainaut, qui existaient alors. La duchesse Jacqueline, comtesse du Hainaut, de Hollande et de Flandre avait reçu en mariage Jean Duc de Brabant, fils du duc Antoine, cest à dire fils de son oncle, avec dispense du pape Martin V : car la femme d'duc Guillaume soupiré, était sœur du duc Jean et du duc Antoine, comme il est dit ci-dessus.

De la prénommée Dame Jacqueline quitta le duc Jean pour quelque motif, et se fit conduire (d'après ce que l'on dit) en Angleterre par le châtelain de Bonchamp, et là elle reçut en fait pour mari le duc de Gloucester, frère du roi Henri, qui fit la bataille de Bannockburn. Le duc vint avec elle dans le Hainaut accompagné de cinq mille hommes Anglais. C'est ainsi que les Anglais furent entièrement vaincus aux Bannockburn et s'assirent.

A cette époque le duc de Brabant, Jean, attaqua la Hollande et fit aussi la guerre au Hainaut. Car il détruisit Braine, le comte se présente devant Mons et l'assiégea ; tandis que Pierre de Luxembourg avait fait Jean Duc de Brabant contre Dame Jacqueline et le Hainaut ; et pour cette raison la reine d'Angleterre, dont il était duc, eut pour ennemis et adversaires les Anglais p. 55. et les Moratois, qui se tenaient du côté de la même Dame Jacqueline.

L'an 1420, mourut le seigneur Pierre de Belliaco (d'Ullis), évêque de Cambrai.

L'an 1426, mourut le sénéchal Pierre de Etienne de Beris, sénéchal de France de la cathérine de Sicilie. Pour ce qui le regarde, voyez la légende de cette reine.

L'an 1428, mourut Jean, duc de Brabant prénommé, après la mort duquel son frère Philippe fut duc de Brabant pendant environ 4 ans, car il est mort vers l'année de Notre Seigneur 1432.

Après sa mort, Philippe, duc de Bourgogne, comte de Flandre, fut duc de Brabant pendant environ 56 ans, cest à dire jusqu'en 1482.

Plus l'année de Notre Seigneur 1428, mourut le Barthélémy Clément, autrefois moine de cette maison et j'en suis qu'il fut aussi précepteur (il était) de la descendance de Louis Anthoine. Plus tard il retourna en France, j'en suis sûr il fut professe ailleurs pour la 2^e fois et y mourut.

L'an 1430, aux Ides de juin mourut b. Jean Clotier moine de cette maison, il en fut antérieurement moine à Afflighem.

La même année mourut le vénérable Maître Jean Gerson, chanoine et de Paris, qui écrivit plusieurs opuscules pieux, et eut dans l'ordre.

L'an de Notre Seigneur 1430, l'avant-dernier juillet, mourut maître en père Jean d'Arras, prieur de cette maison, qui la dirigea pendant plus de 19 ans. Cefut un homme très capable et très zélé pour l'obédience de l'ordre. Il fut aussi pendant de longues années coadjuteur de la province. Il fit construire les nouveaux édifices de cette maison, comme il est dit plus haut. De plus cette maison fut beaucoup améliorée dans ses revenus sous sa direction. Pour ce motif le peuple de cette terre avait l'habitude de l'appeler le bon prieur.

Le pape Martin V mourut le 2 février 1430, après avoir siégé pendant environ 13 mois, homme très capable.

L'année 1433, mourut b. Nicolas de Gravrande moine de cette maison, nommé le vieux sacristain.

Ainsi l'an 1430, après la mort de b. Jean d'Arras, nos frères élurent comme prieur de cette maison b. Jean de Monteguès, moine profès de la maison de Die. Il était noble et militaire dans le Hainaut avant son entrée dans l'ordre. Lorsqu'il était prieur, il était si humble qu'il ne voulut rien porter avec lui. Il crut qu'on fût croire qu'il portait de l'or. Mais lorsqu'il fut dirigé cette maison pendant environ 6 ans, il fut déchargé sur ses instances réitérées et retourna à sa maison de profession. On dit que ce fut lui qui courut devant le Seigneur Nicolas (Alengat) cardinal de notre ordre, à Arr., lorsque celui-ci vint pour faire la paix entre le roi de France et Philippe, duc de Bourgogne.

L'an 1433, mourut le noble Seigneur Pierre de Luxembourg, comte de St Paul, seigneur de la terre d'Inghiem, et il fut enseveli dans le monastère de l'ordre de Cîteaux appelle ^{l'}camp du cerf, dans le comté de St-Paul. Il l'aissa trois enfants mâles et deux ou trois filles. Son aîné était le Seigneur Louis,

qui lui succéda dans ses domaines, qui fut pour femme la fille de Ghastelles, noble et très riche. Le second fils du seigneur Pierre, s'appelait Théobald qui eut pour femme la fille d'Antoine, dont il eut 6 fils et filles. Son aîné était le p. 57. seigneur Tagues, appelé le seigneur de Tiviers, l'autre était évêque des Commanes (ii), l'autre eut pour femme la fille d'un aigneur de Stornaco. Arnold le quatrième était en France près du roi Louis.

Le troisième fils du seigneur Pierre s'en nommait Jacques, il eut pour femme la fille du seigneur de Robays. Une des filles du seigneur Pierre fut duchesse de Bretagne. L'autre épousa un certain Anglais contre la volonté des siens : elle engendra des fils et des filles. Une de ses filles épousa le seigneur (duc) d'York, père de Dame Marguerite, duchesse de Bourgogne, lequel fut roi d'Angleterre pendant à peu près 13 ans, vers l'année de notre Seigneur 1470, ou après.

Le concile de Bâle commença en l'année 1433, et duraït encore en 1439. Il eut un bon commencement, d'après réglement dit, l'empereur Sigismond s'y fit conduire en bâtieire et on s'étonna qu'il a menacé ceux qui avaient assisté au concile, n'agissant pas droitement il contribua au mal. Beaucoup de personnes ne furent pas cas de ce concile et dece qui y fut établi. On dit qu'il y fut déclaré et défini de la conception de la Bienheureuse Vierge Marie, qu'elle a été conçue sans peché original, cependant les Dominicains et d'autres encore n'y consentent point, quoiqu'on lise de cela des miracles terribles.

Pars la même époque mourut D. Henri de Leyte, moine de cette maison et autrefois vicaire, qui écrivit le missel avant St. Lazarus (iii) et deux volumes de la vie de Jésus par Ludolphe, homme d'une vie rénérable, il mourut le jour de St. Appollinaire.

p. 58. L'an 1434, mourut D. Henri ^{Vorde}, abbé moine profès de cette maison, ensuite de celle de Ste Anne près de Bruges.

La même année mourut père Allard, couvent de cette maison ; étant un homme fort capable.

Vers l'an 1434, succéda dans le priorat de cette maison, à b. Jean de Montegu, b. Gérard Nagel de Delft, moine de cette maison, qui avoit été antérieurement procureur ici et jepuis aussi vicaine. Homme très religieux, pieux, droit et rigoureux. Il fait sit j'uner lundi et le mercredi, ne faisant servir que du potage, et une fois par semaine s'implaient au pain et à l'eau; mais il paroit qu'il a été déchargé par le chapitre général à cause d'estatq[ue] grandement.

L'an 1437, on trouva dans la carte du chapitre général : « Aupriec de la chapelle sur ses grandes instances, il est fait miséricorde, et le curé est chargé de faire la sélection. »

Vers la même époque mourut la dame Jacqueline, fille du duc Guillaume, qui s'était mariée en dernières noces avec le sieur François de Burghaïa, et à cause de cela s'arretoit ait en ange au pied du seigneur Philippe le bon duc de Bourgogne, Philippe, qui occupa tous les domaines de la dame Jacqueline jusqu'à sa mort, renonça à ces successions.

L'an 1437, d. Laurent Muschel d'Alost, prieur de cette maison, fut élu prieur de cette chartreuse. Il n'avoit été que trois ou quatre ans dans l'ordre. C'était un homme religieux, dévot et craignant Dieu. Il dirigea cette maison pendant à peu près huit ans et la décore beaucoup tant en cellules qu'en personnes propres à l'ordre. Il était prieur ici du temps de la grande cherté des vivres. Et comme d. Gérard de Delft était un homme fort avare, du temps qu'il remplissait les fonctions de prieur, il laissa les granges pleins de provisions et de blé, ce que d. Laurent distribua si abondamment pendant l'époque de la dite cherté, ainsi que d'autres choses qu'il put avoir sous la main, que il s'en était fait une grande renommée en public. Après quoi il tomba dans une maladie très grave, de sorte que les médecins trouvèrent son état désespéré. Cest pourquoi au temps de la révolte il fut déchargé par les visiteurs. Cependant il guérit plus tard et vécut encore pendant plus de trente ans et fut vicaine ici.

D. Henri Loen son moine et vicaine, lui succéda dans l'office de prieur vers l'an de Notre Seigneur 1464, après avoir passé seulement environ

environ 3 ans dans l'ordre. Homme pieux, dévot, religieux et littérateur distingué, étant passé bachelier en théologie. Il dirigea cette maison pendant à peu près 11 ans.

L'an 1437, mourut l'empereur Sigismond le 10 de ce mois de novembre.
L'an 1439, mourut Albert, duc d'Autriche le 6 de ce même mois de novembre.
L'année de notre signe 1436, fut incorporée à l'ordre la maison de Zirckee, comme il appert par la carte du chapitre général.

D. Jean de Blisia, dit de L'ermonde, moine profès de cette maison, admiss dans l'ordre à temps du priorat de D. Jean de Montegius¹⁴³⁰⁻³⁴, qui fut procureur ici à temps du priorat de B. Gérard Nagel et de B. Lazarus, et qui au temps où il entra dans l'ordre était passé Maître es Arts, et membre notable du clergé, fut envoyé vers l'année 1439, par le chapitre général comme prieur de la maison du Val St Pierre. Il restaura cette maison qui était devenue presqu'entièrement dévaste à cause des guerres de France, de sorte qu'il y cohabita en premier lieu avec un vagabond. Après qu'il y eut été pendant environ cinq années, il revint à cette maison et y demeura à peu près deux ans. Lorsqu'il y fut de nouveau envoyé sur les instances de la dame de Ghastelles, châtelaine de cette terre. Il y fut prieur, et après la mort de Landry, docteur en théologie, du prieuré de Gosnay, qui avait été visiteur principal de cette province, il fut nommé lui-même visiteur principal de cette province. Plus tard une permutation eut lieu (jusqu'à l'instigation de quelqu'un), et lui-même fut fait prieur de Gosnay, et le prieur de Gosnay nommé au Val St Pierre, et on rapporte que beaucoup de scandales en sont suivis. Peu de temps après il fut nommé de chef prieur du Val St Pierre et le prieur de Gosnay fut rendu à sa maison. Mais déchargé (de son) plus tard de l'office de prieur, il choisit la maison de Dijon pour y demeurer; et pendant qu'il résidait là le Père D. Jean Rosendaël le nomma prieur de la maison de Salignac, où il fut depuis prieur pendant beaucoup d'années. C'est à dire jusqu'à présent, et assez longtemps visiteur de la province de Bourgogne. Il assista comme confirmateur aux deux élections.

élections de la grande chartreuse de châtel des deux R^es Pères Antoine.

L'an de notre Seigneur 1440, ou à peu près, mourut le bon Père d'André Compereux, qui fut d'abord profès de la maison de Val St Pierre, et venu ici par ordre de la carte du chapitre général l'an 1426. ayant fait conversation ici par après il mourut ici. A ce que l'on dit, il avoit aussi été auteur vicaire ici. C'étoit un homme droit et humble, qui vécut jusqu'à une extrême vieillesse. Il écrivit ici différents livres, cest à-dire : trois grands antiphonaires qui sont aujourd'hui les plus anciens du choeur : un graduol, ensuite le bréviaire précis, objets en même celui du procurer, un psalter, un diurnal et une autre petit livre pour la diversité de temps à l'église; probablement aussi plusieurs autres que nous ne connaissons pas. Il mourut le jour de la commémoration de l'apôtre St Paul.

Vers l'année 1441, fut reçue ici en qualité de moine le Jean d'Audezard, qui devint plus tard l'acétain de cette maison pendant à peu près 36 ans. Yorland en parle très avantageusement.

Vers l'année de Notre Seigneur 1440, la maison des moines de Gellia fut placée sous cette province, après avoir fait partie de la province du Rhin.

L'an de N.S. 1441, le 7 des calades de novembre ^{mourut} le Ghislbert de Leden, un moine profès de cette maison. Il resta de longues années dans l'ordre quoiqu'il eût été d'ans différentes maisons, il finit ici comme vicaire, il écrivit la partie étrangère de l'homiliaire, dont nous nous servons à présent, un antiphonaire en deux volumes et plusieurs autres livres. Il avoit que lors ce Ghislbert qui est compte parmi les moines de cette maison en 1390, et d'après cela il avoit plus de 50 ans dans l'ordre.

J. Jean Haycuse d'abord moine de cette maison et ensuite de celle de St Anne, mourut vers l'an de Notre Seigneur 1442. Il fut接纳é dans l'ordre de St. Laurent Musches et la veille de la nativité de la Bienheureuse Vierge Marie (prob. il entra dans l'ordre sous le Laurent et...).

J. Henri de Voerde d'abord moine ^{prob.} de cette maison et enfin de celle de St Anne, mourut l'an 1434. Vers la même année ou un peu après ^{mourut}

D. Théodore de Buste moine de cette maison.

S. Gérard de Chied en prieur du Bois St-Martin, mourut l'an 1642, ou à peu près.

Vers la fin de n. s. 1643. ou 1644, mourut le Vénérable Père St-Nicolas cardinal de St-Croix, moine de notre Ordre, longtemps prieur de Bologne, docteur en droit, qui assista au concile de Bâle et qui fit la paix entre J. S. Charles, roi de France et Philippe, duc de Bourgogne. Reduit à l'extreme il ne voulut se résoudre à manger de la viande sur les instances du pape Eugène, ce pourquoi il est regardé comme saint.

Le pape Eugène IV mourut en 1447, ou environ. Il gouverna pendant à peu près 16 ans.

La même année mourut D. Jean de Montegùs, ancien prieur de cette maison, dont il est parlé plus haut.

Adolphe duc de Cluny (sic) qui fut (pour femme) la sœur de Philippe, duc de Bourgogne, et qui fonda le chartreuse de Wycliffe de notre Ordre, mourut l'an 1448.

Le sieur Jean Polémard, docteur en droit civil et canon, à ce que je crois, archidiacre de Barcelone, qui assista au concile de Bâle, dont maître Jean Nydes écrit, eut trente ans (à l'année 1443).

L'an de Notre Seigneur 1449, mourut D. Théodore troisième prieur d'Anvers, vîteur de cette province pendant à peu près 6 à 8 ans, dont il est fait mention plus haut.

La même année, aux environs de l'automne mourut D. Jean Pêche de Buff, fils de cette maison et autrefois vicaire, ainsi qu'abbé pendant une année à Zirkelce. Celui-ci était membre d'un conseil notable avant son entrée dans l'ordre, et fit beaucoup au couvent tant en livres qu'en autres choses. Il fut prieur avant son entrée dans l'ordre. Dans l'ordre il était très religieux et il se conduisit dévotement et humblement.

La même année que mourut le dénommé D. Jean Pêche et le même jour, fut reçu ici au baïon de paix D. Arnold Haerma, mais il fut éteint le jour de l'assumption aux lieux. on en dira plus dans la suite.

n°3

- 15 -

L'an 1444, vers la fin de la conception de la B.^e Vierge Marie, sur la p. 63. fin du priorat de St. Laurent, fut reçue dans l'ordre, en cette maison, b. Gaspar Vanderplact, de Louvain, le fils de maître Egidie Vanderplact, secrétaire de la cité de Louvain, qui avoit été avant son entrée dans l'ordre promu au grade de maître es-arts à Louvain, dans la pédagogie du port. Il étoit très-religieux pendant environ 12 ans qu'il fut dans cette maison. Mais lorsque la maison de la Grâce, près de Bruxelles, fut fondée, il s'y est rendu avec les premiers frères. Il y fut baristain, procureur et vicaire, pendant environ 8^{me} 12 ans. L'an 1470 il fut de nouveau envoyé pour commencer la maison de Delft avec les premiers frères qui furent dirigés sur cet endroit et il y fut procureur pendant environ 10 ans (14). La huitième année il y fut élu prieur, charge qu'il exerce pendant deux ans. L'an 1482, il fut élu prieur de cette maison, fonction qu'il exerce encore au quatrième.

L'an 1458, ou à peu près, mourut le seigneur Amédée, le 7 de février, duc de Savoie et cardinal de Sabine.

Le seigneur Jean d'Harcourt, archevêque de Narbonne, mourut vers l'an née 1458. Il fonda et dota ici une cellule anglaise (15), et une dans la maison de Lourmey; c'étoit un grand ami de l'ordre.

L'an 1458, mourut fr. Guillaume Poegart, deuxième de cette maison. C'étoit un homme très-religieux, qui garda un silence strict pendant de longues années.

L'an 1459, ce fut l'an de grâce ou du jubilé à Rome, et l'année après une indulgence plénière fut accordée par le pape Nicolas V aux instances d'Isabelle, duchesse de Bourgogne, femme du duc Philippe. Elle fut donnée à Malines, où il y eut un grand concours de peuple de cette partie.

L'an 1459, il y eut une guerre qui commença l'an 1452 entre le duc p. 64. Philippe et les Gantois, qui lui livrèrent deux batailles et les perdirent. Pendant la première année de cette guerre, Cornille Bastardus, fils du dit duc, fut tué dans le pays de Waes et fut enterré à Bruxelles. La seconde année, après avoir perdu la bataille, les Gantois se soumirent au duc Philippe et il

et ils lui accordèrent ce qu'il demanda. Pendant cette guerre Lessenc, Grammont, Nièvre, Berne et Galmard furent brûlés, et il s'en suivit une folie d'autres maux que je passe sous silence.

Vers la même époque fut reçu dans cette maison André de Lourme, et il devint moine profès de cette maison; aujourd'hui il est chez les Hollandais.

L'année de Notre Seigneur 1453, le vingt-dameur jour de mai, mourut Jean Compagnon, convers de cette maison. C'était un homme très religieux. Avant son entrée dans l'ordre il était maître des arts et marié, mais bigame. Je pense que sa femme s'est faite religieuse.

L'an 1454, le jour des Innocents, mourut D. Egidie de Bapheus, moine profès de cette maison, allié à la famille de St. Jean d'Arres, qui à ce que je crois, le reçut dans l'ordre, dans lequel il vécut environ 60 ans; et dans l'ancien temps il était procureur de cette maison. Il écrivit un nombre considérable de livres, surtout des petits et quelques grands, sur les livres de St. Thomas, un missel, trois grancuels et il enrichit de notes un grand antiphonaire et autres qui ne sont pas à ma connaissance.

Après la mort de celui-ci, fut reçu dans l'ordre père Jean Kubbeld'Hay, qui avait été Chapelain à Hay.

L'an 1455, fut reçu ici dans l'ordre D. Egidie, parent de D. Egidie Haereman, qui depuis 1463 ou 1468 fut procureur de cette maison jusqu'à présent.

p.65. La même année 1455 D. Hugues Bloot de Delft fut envoyé à la maison du Mont-Dieu, où il fut prieur pendant environ deux ans. —

Le Pape Nicolas V mourut la même année, le 25 de mars, après avoir gassé et orné l'église pendant à peu près huit ans. Il était docteur de la S. Théologie, et de la famille de Nicolas, cardinal de notre ordre. De son temps Constantinople fut prise par les Turcs; l'empereur des grecs y fut tué, les églises abîlées, détruites, les prêtres tués, les vierges violées etc.

* Note. — L'an 1456, vers le milieu de mai, moine Arnold Beeltz en de Tollentekke, j'eus entre dans l'ordre. Telle est la vérité que c'est de tout cœur. À l'époque où j'écrivais cette chronique j'avais été dans l'ordre pendant à peu près

près 3 ans et environ 3 ans vicaire indigne et inutile dans cette maison;

L'an deuxième année de calliste III, lorsque l'oraison omnipotente contre les Turcs fut ordonnée par le chapitre général.

La même année, vers la naissance de la bienheureuse Vierge Marie, fut construite la maison de la Grâce (Bruxelles), et d'abord habitée par les frères de notre ordre qui y furent envoyés, dont trois appartenaient à cette maison, Savoie, Gaspar, notre prieur actuel, dont il est parlé plus haut; Arnold Haereman qui y fut envoyé en qualité de vicaire, et Henri Loes notre prieur y fut élu recteur. Et alors le pénomme Arnold fut élu ici comme prieur, en place de qui on y envoyait Jean Belon, qui y fut vicaire pendant quelques années.

L'an 1457, mourut Ladislas roi de Hongrie, duc d'Autriche etc..

L'an de notre Seigneur 1456, parce que St. Henri Loes, prieur de cette maison, nous fut enlevé avec la permission du Prieur de la grande Chartreuse, p. 66. et constituté recteur de Bruxelles, alors récemment habitée, pour ce motif le couvent élu par une election canonique D. Arnold Haereman, qui avait été envoyé à la maison de Bruxelles comme vicaire, et avait (fut) été reçue par le couvent le jour de notre dédicace.

L'an 1458, mourut le pape calliste 3. il régna environ trois ans. Le pape Pie 3. lui succéda, lequel réunit les princes chrétiens en conseil à Mantoue pour réclamer aide contre les Turcs.

L'an 1458, mourut maître Simon Ulécoster recteur d'école d'abord à Grammont, successivement à Enghien, lieu où j'ai étudié quelque temps, et finalement à Gand. Je crois que de Gand il arriva à Grammont. Là une maladie mortelle le prit et il se fit transporter dans la maison du Bœuf St Martin de notre ordre, où il est mort comme donné, ainsi qu'il l'avait demandé avec instance. Il avait été au service de la maison de cette maison, pendant plusieurs années, mais il ne persistera pas alors. C'était un homme très notable et très capable. Il nous légua la troisième partie de ses biens qui restaient après l'exécution de son testament.

L'an 1459, le 6 des ides de juillet, mourut un ami spécial de cette maison,

son M^e Eg de Toss, architecte de l'église de St^e Gudule à Bruxelles. C'était un homme très-capable et dévot, et il fit beaucoup de bien à cette maison tant en conseils et ordonnances des édifices, que pour ses secours, en livrant beaucoup de pierres et en envoyant souvent pendant l'année des fitances (et de) l'arg ent. Il fut ainsi de cette maison pendant plus de 20 ans, et p. 57. est enterré dans le nouveau vestiaire du côté del autel, sous la tapisse grégorienne qu'il donna lui-même, visage la porte de la sacristie avec les pierres et les images, et finalement il donne deux cytards (sic) pour fitance à délivrer le jour de son anniversaire.

L'an 1470, la veille de la Nativité de la St^e Vierge, mourut Raso Wiel, autrement dit Ruyer d'Alost, reçue dans l'ordre par St Laurent prieur de cette maison, dont il était aussi beaucoup aimé à cause de ses ains. Doré, tête. Il était prêtre avant son entrée dans l'ordre, et il eut une fille qui est devenue depuis mère des filles de son père d'Adenrade. En même vivant environ 20 ans dans l'ordre, se conduisit très religieusement. C'était un homme très dévot et timoré, et il était adonné au culte de la St^e Vierge Marie. D'où il a parlé à nous qui avons été présents à sa mort, qu'il en aurait reçu quelque visite ou consolation, à cause d'un certain signe de vénération qu'il fit en se découvrant la tête. Il fut successivement dans l'ordre, après que son premier maître Jean Balen fut envoyé à la maison de Bruxelles nouvellement habitée. Il fut aussi le maître de frère Antoine Moens de Louvain, et de Jean Gellart de Komen, qui furent reçus la même année que moi cest à dire en 1456. Mais le frère Jean fut pour maître St Laurent alors vicaire de cette maison,

L'an 1460, en décembre, mourut St. Thibaut Gueb (Gueb!) prieur de Grand; visiteur de cette province après St. Théodore Lardinc, avec lequel il avait été coristeur.

La même année mourut le roi d'Écosse, fondateur de la Vallée des Ponts, en Écosse. St. Jean Hoste et moi nous sommes (fûmes?) sacrés prêtres à Grammont. Alors aussi St. Arnold, prieur de cette maison, se rendit pour la première

la première fois en Chartreuse pour cette province et il devint co-visiteur p. 68. St. Jean d'Arras devint prieur de grand, dont il était moine profès. Mais avant cette époque il avait été prieur à Amsterdam, et la même année il devint visiteur principal de cette province.

L'an 1461, mourut Charles VII, roi de France, aïeul du roi Charles actuel, père de Louis d'édé récemment. Celui-ci régna en France pendant plus de quarante ans.

Vers la même année mourut Nicolas Rulys, seigneur de Herrijs, grand chambellan de Philippe, duc de Bourgogne. Il eut un fils qui a été pendant plus de deux années bâilli du Hainaut, encore en cette année 1468.

L'an 1463, mourut Théodoric de Moësa, archevêque de Cologne.

La même année 1463, mourut le R^e P^r le s. François, prieur de la grande chartreuse, originaire de la Catalogne. Il fut prieur de chartreuse pendant environ 30 ans. C'était un homme de beaucoup de science et d'autorité.

L'an 1462, mourut B. Henri, autrefois prieur des Moines (d'Ambronay).

La même année B. Arnold, notre prieur, fit la collation au chapitre général; et B. Guillaume de Bréda fut nommé par le chapitre général prieur de la maison de Bruges, où il fut prieur pendant à peu près trois ans, et déchargé en l'année 1465 pendant la visite, il revint à cette maison.

Vers l'année 1461, arriva ici fr. Richard de Lambraon, qui fut plus tard donné de cette maison pendant quelques années et après il est devenu convers, ce qu'il est encore maintenant.

L'an 1463, en la fête de St. Jean B^te, mourut B. Arnold Biel, de Biest, moine profès de cette maison, 2^e au 3^e dans l'ordre par B. Jean d'Arras, qui avait été précédemment procureur et s'acrétaire de cette maison. Il p. 69. fut dans l'ordre pendant environ 40 ans. Il écrivit beaucoup de livres, savoir: Le miroir historique en h volumes, la théologie universelle en un volume, les concordances majores en un volume, La 2^e 3^e de St. Thomas

Thomas, St Thomas sur Isère etc.

L'an 1464, mourut le pape Pie II, qui siégea environ 6 ans, il était originaire de Sienne, de la famille de St Catherine de Sienne, et il la canonisa. Il mourut sur le point de partir dans une expédition contre les Turcs. Paul II, Venetien lui succéda.

L'année de Notre Seigneur 1465, mourut St. Gérard de Bréda, moine profès de cette maison. C'était un homme d'une fort petite taille, mais un grand littérateur. Il écrivit les livres Hubertus et d'autres, et il laissa une foule de recueils. Il avait été reçu depuis environ 36 ans dans l'ordre par St. Casimir d'Aras, la même année que celui-ci mourut.

Cette année commença la guerre de France, qu'on appelle également de Montlhéry; quand Charles, fils de Philippe, duc de Bourgogne, entra en France, accompagné par le comte de St-Paul, Louis, seigneur d'Enguichon, et que, en juillet, il guerroya avec Louis, roi de France. Cette guerre dura près de 12 ans, c'est à-dire jusqu'à sa mort; pendant laquelle cependant une paix fut intercalée. La même année commença la guerre de Légit, qui dura aussi pendant plusieurs années, de telle sorte cependant qu'une paix interpolative fut faite, alliance de Louis de Bourbon, qui y est institué évêque par le duc de Bourgogne.

L'an 1465, Matthias fut duc de Hongrie, et il l'est encore aujourd'hui, qui recommande pieusement à notre ordre en général, et qui remporta beaucoup de victoires contre les Turcs et les hérétiques Bohémiens, de sorte qu'il fut pour ainsi dire entouré de guerres pendant toute l'année, comme un défenseur fidèle de la chrétienté.

L'an 1465, le jour de St Thomas, mourut l'abbé R. Arnold Holmont, prieur d'Anvers, qui avait été antérieurement prieur au Bois (St Martin). Vénérable frère André il visita plusieurs fois cette maison avec les frères de God, qui furent les principaux visiteurs, et le prieur de cette maison était conservateur de cette maison. (quel galimatia)!

L'an 1463, fut reçu dans cette maison le fr. Nicolas Rous, de Louvain, et en l'année 1464 fut reçu récipitome Clément de Grammont.

L'an 1467, de Notre Seigneur, mourut Philippe, Due de Bourgogne, comte de Flandre, du Hainaut, de Hollande, de Zélande, d'Artois, de Namur, Due du Limbourg, Seigneur de Luxembourg, Duc de Brabant, la 18^e année depuis le commencement de son règne, après que son père le Roi eut été tué. Il fit beaucoup de choses mémorables pendant sa vie, mais j'en passe pour être bref. Il mourut le 9^e jour de juin.

Le même année lui succéda dans tous ses domaines son fils Charles, qui avait reçu pour femme d'abord la fille du roi de France, laquelle mourut sans enfant. En second lieu la fille du duc de Bourbon, la fille de sa tante de laquelle il engendra Marie, femme du duc d'Autriche Maximilien. La troisième femme de Charles fut dame Marguerite, Dame d'Orléans, roi d'Angleterre, qui vit encore présentement. Ce Charles soutint différentes guerres contre les Français, les Liégeois, les Anglais, les Alamands par lesquels il fut enfin tué.

L'an 1469, mourut le Maréchal, prieur de Majorque et de la Porte du Mont (Béné) rive droite du Rhin, du moins le second. cet homme était grand et élatant de l'ordre et ecclésiastique universel. Il fut envoyé la même année par le chapitre général pour visiter toute l'Italie avec le P. Antoine, alors prieur de l'Assomption, et visiter l'ordre de Chartreuse. Pendant cette visite il mourut, je crois, dans la chartreuse de Naples le 1^{er} octobre.

La même année mourut le P. Alard Ichonhovez, moine profès de cette même ville par le P. Jean d'Aras quelques années avant sa mort. Il avait été précédemment moine de l'ordre de Cîteaux, dans la Prise, je crois, et il prit part au concile de Constance. Il fut plus de 40 ans dans l'ordre et maître des novices. C'était un homme très scrupuleux. Il mourut le jour de la Trinité.

L'an 1470, mourut le noble Seigneur François de Borsaliac, comte de Veltman, qui fut le dernier mari de Dame Jacqueline, comtesse de Hainaut, Hollande etc.. Il l'eust pour la moindre partie née maison près de Delft et la doté, en lui conférant jusqu'à 8 mille (m.)

La même année commença et fut habilité pour la première fois la

maison

maison franciscaine de Delft par les frères de notre ordre, dont trois étaient profès de cette maison, savoir : b. Jean Gillart de Autunio, Gaspar alors procureur de la maison de Grâce, et André de Lourmari.

L'an 1471, le 1^{er} jour de l'an, mourut b. Gérard Nagel de Delft, moine profès et prieur de cette maison qui, avant son entrée dans l'ordre, avait été prieur à Utrecht ; il y versé dans la littérature, reçu dans l'ordre par b. Jean d'Arras un peu avant sa mort. Il n'eût pas été successivement vicaire, procureur et même prieur de cette maison, comme nous l'avons vu plus haut. C'était un saint homme, très zélé et scrupuleux, rigoureux pour l'observance des prescriptions de l'ordre tant envers lui-même qu'envers les autres. Il demeura dans l'ordre pendant plus de 40 ans avec honneur, et vers la fin de sa vie il devint presque totalement aveugle, de sorte que pendant plusieurs années avant sa mort, il ne put célébrer la sainte messe ; mais il vint à l'église soit en se conduisant au moyen d'un bâton, soit que quelque frère lui mène. Il était ordinairément seul dans sa cellule, pour que quelque frère ne fut pas obligé de lui rendre des services.

La même année, le 1^{er} juillet de St Dominique, mourut b. Guillaume Apfel, moine profès et prieur de cette maison. Il fut reçu dans l'ordre par b. Jean d'Arras, moine et supérieur sous b. Jean de Montegijs. Il demeura dans l'ordre pendant environ 40 ans, mais avant sa mort il fut pendant + trois ans prieur de Bruges, et de retour de là il vécut encore 5 ou 6 ans ici, et y mourut. C'était un homme de beaucoup de science, excellent relieur et ouvrier en airain et en bois. (Orland et d'autel en parlent.)

La même année, 26 juillet, mourut le pape Paul II, après avoir régné pendant environ 7 ans. L'xitte IV lui succéda pendant environ 13 ans. Il était docteur en théologie, de l'ordre des Frères Mineurs.

La même année, 27 décembre, mourut Isabelle, Duchesse de Bourgogne, femme du seigneur Philippe. Elle fut d'abord enterrée dans la maison des moines de Gostrey, de notre ordre, qui firent chaque jour pendant une année une messe chantée. Elle était fille du roi de Portugal. Naiss. 1473.

les corps aussi bien que celui de son mari Philippe, furent transportés à Dijon par le duc Charles, leur fils. Philippe fut d'abord enterré à Bruges, et leurs corps ainsi transférés (à Dijon) y furent déposés dans le monastère de notre ordre avec leurs frères.

La même année D. Jean Verstraeten, prieur de Gand, qui fut de cette province pendant à peu près 11 ans, qui avait été bachelier en théologie et aussi prieur à Amsterdam, un grand zélateur de l'ordre, mourut le jour de St Michel.

La même année, vers la fête de tous les Saints, fut venu Godefroid de Coëne maître des arts, qui n'est encore un profès prêtre.

J. 73. L'an 1473, mourut Amédée duc de Savoie le premier avril.

La même année mourut Charles, duc d' Aquitaine, père de Louis roi de France.

L'an 1473, le 23 février, mourut Arnold, duc de Gueldre, qui avait été retenu captif pendant plus de cent années par son propre fils. Mais le duc Charles le fut relâché. Plus tard il ne survécut pas long temps, et son fils fut pris par le duc Charles. La même année que Charles fut tué en Lorraine, où il se trouvait devant Tournai avec une armée de Flandriens, dont il était capitaine cest à dire l'année 1477, vers la St Jean; plusieurs Brugeois restèrent sur place tant il que les Gantois et autres s'enfuirent à temps.

Vers le même temps mourut D. Henri de Pyro, docteur de notre Ordre, qui avait été prieur dans différentes abbayes, mais il mourut riche à Cologne, dont il était, je crois, profès.

L'année de notre Seigneur 1472, mourut le h^e Père Brice de la grande Chartreuse, le jour de St Anne, dit de Normagio ou hiver d'auant, qui avait été d'abord prieur de castel. C'était un homme très doux et très pieux.

La même année mourut b. Hermann Apeltes (Apeldorn,) prieur de Cologne, maître de la province du Rhin, homme d'une grande renommée et zélateur de l'ordre.

La même année, vers la St Brice, mourut notre frère Jean, Domini. Celui-ci avait été nommé Barthélémy depuis sa naissance, mais parce que le nom paraît difficile à exprimer, b. Jean d'Arras, qui l'avait reçu dans l'ordre, l'appela Jean, et ainsi fut-il appelé communément dans la suite. Je crois

voit qu'il doit avoir été une cinquantaine d'années dans l'ordre. C'était un homme plein de zèle et très déviant. Sur la fin de sa vie il fut presque complètement aveugle.

L'an 1473, le 7 mars, mourut D. Nicolas Herlant, prieur d'Anvers, homme très religieux qui avait été longtemps premier procureur de la maison de Bruxelles et ensuite prieur à Maestricht. Il mourut étant curé de cette province.

Dès lors l'année 1471 jusqu'en 1481, D. Arnold, prieur de cette maison fut véritablement principal de cette province, c'est-à-dire après la mort de D. P.H. T. Jean Verstraeten, avec lequel il avait été pendant 11 ans co-visiteur.

L'an 1473, mourut b. Henri Borre, moine de la maison de Maestricht, qui a été longtemps hôte ici et y vécut.

La même année mourut b. Jean Milletis, avec lequel j'étais trouvé à Louvain dans la pédagogie ; il était profès de la maison d'Anvers.

L'an 1472, mourut la Dame de Steingout, bienfaïtrice de cette maison, enterrée dans le chœur de St-Ursule, le jour des reliques.

L'année de notre Seigneur 1473, le jour de St-Christophe, mourut Godfrid de Loure notre convers, qui avait habité presque 60 ans dans ce couvent. Reçu dans l'ordre par b. Jean d'Anvers au commencement de son priorat, il avait vécu depuis jusqu'à une extrême vieillesse, d'une manière honnête et louable. Il fut pendant de longues années l'administrateur de cette maison dans les choses extérieures et temporales, de sorte que le procureur n'avait presque rien à faire. Vers la fin de sa vie il travailla peu, ne faisant plus que visiter l'église.

La même année, en octobre, le jour de l'Assumption (ou de l'Assomption) Nérige, mourut b. Cornille de Patruis, de Bruxelles, fils de maître Roger de Patruis, et excellent peintre. Il fut moine profès ici à peu près pendant 24 ans. Avant son entrée dans l'ordre, il avait été promu maître en arts à Louvain au port de ce jeune homme mourut à l'âge de 60 ans environ. À sa part cette maison reçut de ses père et mère plus de 400 couronnes.

La même année (1473), le 9 des calendes de novembre, mourut le fr^r d'Knibbles, d'Englesea, ^(Vit. 1454) qui, avant son entrée dans l'ordre, avoit été prêtre séculier, chapelain à Sloane. C'était un homme d'une conversation très honnête et dévoteuse. Il mourut sans n^etant pas encore quinze ans en aise, c'est-à-dire après avoir été pendant 18 ans dans l'ordre. Il fit aussi quelque b*ien* à ce monastère. Les deux frères immédiatement précités i*c*l furent élus dans l'ordre par b. Henri Loen, prieur de cette maison.

La même année le P^r b. prieur des Moines (d^r monachorum) fut élu p^r. 75. b. co-visiteur de cette province avec b. Arnold prieur de cette maison, qui fut alors visiteur principal. Ce prieur avoit été créé (reçu?) bachelier en théologie regente du Faouen, avant qu'il n'eût fait dans l'ordre.

L'an 1472, la maison de Delft fut incorporée à l'ordre, et la maison de Bois-le-Duc fut incorporée vers la même époque, mais elle étoit connue depuis long temps; d'abord elle appartenait à la province du Rhin, mais depuis elle fut placée dans cette province.

L'an 1473 (^{me}), cette province fut appelée par le chapitre général province de Lorraine, aux instances des prieurs de la province, après qu'elle avoit été nommée pendant à peu près 50 ans province de Picardie éloignée.

La même année, en décembre, mourut b. Jacques Grytrude, prieur de la maison de Liège, qui avoit été d'abord prieur de la maison de Zélande.

La même année le frère Jean Boyc, convers de cette maison, mourut le jour-même des St. Gervais et Protais. Mais depuis sa jeunesse il habita ici pendant à peu près 14 ans. R^ec^ré par b. Arnold, dont il étoit l'allié, la chair, il étoit bon fils, humble, doux et obéissant. Il tomba dans une maladie d'angine et fut appelé par la duchesse de Bourgogne Marguerite, et conduxit à Grand, pour y être soigné par son médecin. Mais allé à Grand chez les carmes il y mourut et y fut enterré.

L'an 1473, deux jeunes gens furent reçus à l'état monacal par b. Arnold, prieur de cette maison, b. archev^r: François Walle, de Bieroli et, le jour de St. Mathieu, Y ait été licencié Arts au Ly^r; et b. Jean Ash, q^un patro^r ^{vers la}

vers la fête de St Lucie. Ils vivent tous les deux aujourd'hui dans le ^{et sont prêtres?} Sacré Coeur de Jésus
la même année 1673, vers le commencement d'octobre, ^{Salut} Mme Marguerite, Duchesse de Bourgogne, femme du Duc Charles : elle était la
sœur d'Edward, roi d'Angleterre. Depuis ce temps elle a fait à cette maison
plusieurs biens en ornements et autres. En effet elle nous donna deux
grands ornements pour le maître autel, à l'assiette : un en rouge, et un
blanc avec leurs appendices : de même dix ornements blancs pour les
neuf ou dix autels privés ; et différentes choses à l'autel de la biecheau-
rend Virgin Marie et autour de son image. De plus elle nous obtint
en 1674, une lettre d'amortissement de tous nos biens, que nous possédions
à cette époque, et qui n'étaient pas encore amortis, et pour le rachat
desquels il nous eut fallu donner une forte somme d'argent. De temps à
autres elle nous envoyait vin et autres choses. Et pendant long temps elle nous pro-
tégua contre les exactions.

En 1676, le jour des Sts. Marcellin et Pierre, mourut le Vén. Père B. Arnold de
Mont St Gertrude, moine profès et prêtre de cette maison, reçu dans l'ordre par le
Fr. Jean d'Amal sur le fin de sa vie. Il avait été vicarici ici pendant le priorat de St. Gérard
Naghel et de St. Laurent, et j'en suis sûr qu'il fut aussi aujoradant. Depuis il fut nommé
meilleur procureur par le même St. Laurent, office dont il s'acquitta localement pendant
environ 26 ans, du temps de St. Laurent et durant les priorats de St. Henri Bots,
et de St. Arnold. De temps de ce dernier il fut absent du dit office et il resta en ch-
ambre pendant environ 11 ans, comme maître des novices. Un homme ^{Salut} très pieux, doux
et chei à tous à l'intérieur et à l'extérieur... (voir D'Orléans qui en parle). Celui ci, St. Gérard
Naghel, St. Gérard de Breda et St. Guillaume Apstel furent reçus par le Fr. Jean d'Amal, sur
la fin de son priorat, et j'ignore quelles furent novices ensemble.

La même année mourut St. Hugues Blot, de Yafft, moine profès de cette maison
dans un âge très avancé, après avoir été pendant à peu près 30 ans dans l'ordre
Reçu par St. Laurent, il avait été bénédiction à Eymond qui avait d'entrez chez nous, et
même prieur au même endroit. Après qu'il eut été pendant quelque temps prieur dans
l'ordre, il fut nommé prieur de la maison du Mont d'Irén pendant deux années, et de
^{là}

là il résistait. Vers la fin de l'année il était presque inutile. (v. v. Dordogne.)

La même année 1476, en octobre, mourut D. Jacques Houter, de Delft, moine profès de cette maison, ancien de la maison des religieuses de St Anne, où il mourut. Il sortit pendant son noviciat pour m'ètre ordonné à ses biens temporels, et après p. 77 il fut de nouveau novice pendant toute une année. Il fut également b. Gérard Naghel le reçut dans l'ordre.

Avant cette égorgne mourut dans cette maison un séculier, qui avait été longtemps notre frère, nommé Jean Boye. Il fut un malade de France, il mourut peu de temps après ici, le jour de la Théâtre de St Pierre. Il était frère de notre frère Jean Boye, connu d'économie.

L'ans 1476, on reçut ici un noviciat d'enfants, savoir : Nicolas Broe, recteur des écoles à Luyksgem, homme très versé dans trois langues ; il resta ici deux mois novice, mais ne持久era plus, et Jean de Bruxelles, dit de Bort, qui vivant encore à présent est d'âcre.

L'année de notre Seigneur 1475, fut reçu ici dans l'ordre Jacques de Bursalia, qui avait été maître des Arts avant son entrée dans l'ordre et avait dirigé des écoles d'au moins comme tous moniteurs. Vers le décès de nos pères il fut fait vicaire ici et ensuite du prieur. Après il fut de nouveau Vicaire. Véci il fut envoyé à St Anne, où il retourna encore aujourd'hui.

La même année 1475, la veille de St Augustin, mourut D. Jean Théodore, de Delft, moine profès et prieur de cette maison pendant environ 60 ans. Avant son entrée dans l'ordre il était maître des Arts à Cologne et avait dirigé des écoles. On voit qu'il fut reçus dans l'ordre par b. Gérard Nagel. Après son entrée dans l'ordre il se conduisit très religieusement dans la grande simplicité, pureté et rigueur de l'ordre. Il parlait très peu à quelqu'un, parce qu'il avait la langue empêtrée. Il était très adroit à écrire et rédiger des livres, fort dans les abstinences et les veilles. Homme d'une excellente renommée et très aimé de tous à cause de son caractère. (v. v. Dordogne qui en parle).

La même année, le jour des onze mille Vierges, mourut D. Jean Balas, moine profès de cette maison, reçus ici par le prieur b. Laurent. Avant son entrée dans

Dans l'ordre il était maître des Arts au Pore, bien instruit, promu avec Arnold, depuis prieur, sous lequel il mourut. Après son entrée dans l'ordre il se conduisit honnêtement qu'il devint prieur à Amsterdam pendant à peu près six ans et demie de là où, lorsque la maison de Bruxelles fut commencée, on l'y envoia pour l'égalité de ricaine. La même après quelques années fut élu prieur de la maison de Zelz, près de Dicke, où il resta prieur environ 10 ans. Déchargé depuis parce qu'il commençait à être un peu goutteux, il revint à cette maison, où il finit honorablement sa vie. C'était un homme très doux et modeste, de bonnes mœurs, pacifique, religieux et très aimé de tous. Il fut mon premier maître dans l'ordre pendant à peu près cinq mois, avant qu'il fut envoyé à Bruxelles.

La même année 1475, qui était l'année jubilaire, nous avons eu dans l'ordre une indulgence pléniaire de la part du Pape Sixte IV. Alors vers la fin de l'année, en Avant, mourut le seigneur Louis de Luxembourg, comte de St-Paul, seigneur de la terre d'Enghien, qui était seigneur de cette terre après la mort du seigneur Pierre, son père, pendant environ 68 ans. Il était très considéré auprès des rois de France et auprès des ducs de Bourgogne. Il eut de temps à autre à souffrir de grandes adversités, et il fut impliqué dans beaucoup de guerres, parce que ses domaines étaient en partie sous le roi de France et en partie sous le duc de Bourgogne. Parce que mal ne peut servir deux maîtres, il encourut parfois l'indignation de tous les deux, de telle sorte que ses biens furent confisqués. En dernier lieu il fut arrêté par ordre de Charles, duc de Bourgogne, et livré aux mains de Louis, roi de France, qui le fit décapiter publiquement à Paris, et à cause de son second mariage il l'y laissa enterrer chez les Mineurs. De sa première femme qui était de Ghastelles, il eut quatre fils, savoir : Jean le premier né, Pierre, Antoine, Charles et trois filles. Du second mariage, dans lequel il eut pour femme la sœur de la reine de France et du seigneur de Remont, il engendra Louis, qui resta à Paris, fut toujours un grand ami de cette maison et nous envoie beaucoup d'argent, au moyen duquel ont été faits les vitraux. Il mourut le 1^{er} de janvier et de janvier.

L'année de Notre Seigneur 1476, vers la fête de St Jean B^te, mourut le
Seigneur Jean de Marle, fils ainé du Seigneur Louis dénommé, tué par
les Allemands dans la guerre) autour de Louis Anne, où il se trouvait dans l'armée
avec Charles, duc de Bourgogne. Celui-ci (Jean) n'était pas encore entré en pleine
possession de tous les domaines de son père, parce que le duc Charles le tenait
mais il est mort célibataire et n'eut jamais de fils; il était toujours
très gracieux pour nous.

Vers ce même temps plusieurs nobles de ces terres furent tués dans différentes
guerres par les Allemands (par les hussites à Grandson et Morat?), savoir: le fils du bailli
de Hainaut, à ce que je crois, le premier fils de Clémens, le premier fils de Bon-
gis et beaucoup d'autres nobles et roturiers.

L'an 1476, fut reçus dans l'ordre, par D. Arnold, prieur de cette maison, à
la Ste Catherine, vierge et martyre D. Laurent Zosten de Gand, qui vit actuelle-
ment ici en moine et frère.

L'an 1477, vers l'Epiphanie de N. S., mourut Charles, duc de Bourgogne,
tué en Lorraine dans la guerre devant Nancy, par le duc de Lorraine et par
les Français et les Suédois, contre lesquels il combattait. Il fit dans une année
trois guerres, plusieurs batailles et plusieurs milliers de guerriers, ce qui serait
trop long pour l'énumérer ici. Charles, tant la principauté qu'il avait environnés
10 ans après son père, et il fut presque toujours en expédition ou attiré de
guerre contre les Français, les Anglais, les Saxons ou les Suédois. Sa dernière per-
sone, dame Marguerite de Bourgogne d'Orléans, reine d'Angleterre, dont il n'eut pas d'en-
fants, nous fut toujours très bienveillante à cause de la bonne volonté (des
morts?) de nos pères D. Laurent, D. Henri vicaires et D. Arnold, prieur.

La même année 1477, à la fête de St Antoine, mourut D. Nicolas Raets
de Louvain, qui avait été maître des Arts et avait dirigé des écoles dans différents
endroits avant son entrée, reçu dans l'ordre par D. Arnold prieur, vers l'an
1468, il fut moine ici pendant environ 16 ans. Or il advint que le jour d'a-
lors de son oncle, D. Gérard de Bruges, il célébra sa première messe.

La même année furent reçus dans l'ordre, en cette maison, par D. Arnold,
prieur,

prieur, Jean Daussatet, le jour de St-Vincent martyr, qui ne fut pas écrasé par les Turcs, mais admis plus tard à Zirhée; il y reste moine encore aujourd'hui; et Jean Pauli, de Delft, le jour de la conversion de St-Paul, lequel vit ici présentement en moine et prêtre, et est auteur de livres, maréchal et chanoine; et Michel de Capellato, le jour de la chaire de St-Pierre, qui vit présentement ici en moine et prêtre, et est un bon copiste de livres.

L'an 1477, le duc Charles ayant été tué dans la guerre, il y eut de grands troubles; car Louis, roi de France, envahit la Picardie et l'Artois, la Flandre et le Hainaut et les deux Bourgognes, et il en obtint le caucuse. Plus tard il débassa quelques contrées ravagées et il y eut dans ces régions, dans les campagnes et les villes, de grandes dissensions, parce que les populations se levèrent contre les baillis, charrins ruraux etc.. et ils enterrèrent et capturèrent d'autres.

Cette année fut tué à Gand Guillaume Salant, marquis, chancelier de Charles, duc de Bourgogne, et seigneur d'Harcourt et de Melle, d'abord doyen de Gand.

La même année, la Dame Marie, fille du duc Charles, fut reçue comme souveraine par le conseil et les Etats de ces provinces, à Gand, où différences et chasses furent arrangées; et le Seigneur Pierre de Luxembourg fut rendu à tous les domaines de son père et de sa mère, qui étaient dans ces terres et aussi dans la terre d'Engleterre.

La même année, Maximilien, duc d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric, descendit de l'Allemagne et arriva jusqu'à Gand, où il épousa la Dame Marie, fille du duc Charles, vers la fête de l'Assumption de la bienheureuse Vierge Marie; de laquelle il eut plus tard en tout de 16 mois, leur fils nommé Philippe, qui vit encore aujourd'hui; et une année et demie après, une fille qui vit aussi être la reine de France. Maximilien poursuivit la guerre contre le roi de France.

Cette même année, notre père St-Jean de Autemaria étant vicaire de la maison de Delft, fut envoié par le comte du hafitha à la maison de Zirhée, où il fut

fit prêter pendant environ 6 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort.

L'an 1477, la veille de St Barthélémy, mourut D. Laurent de Menthécole J. B. d'Alst, qui en avait été recteur de classes à Alst. C'était un homme d'une bonne vie et réputation et excellent ecclésiastique, quoique grammairien. Reçu ici dans l'ordre par S. Jean de Montegis, prieur de cette maison, vers l'année 1432 ou 1433, il s'emporta très religieux, rigoureux dans l'ordre et dévot; de sorte que après avoir été à peu près pendant quatre années ^{recepit laicité} dans l'ordre, il devint prieur de cette maison pendant environ 8 années. Mais à cause d'une infirmité, qu'il croyt ait incurable, il fut déchargé du dit office, et fut encore depuis vicaire de cette maison pendant environ 33 ans, officiant durant lequel il mourut, homme d'une vie et d'une réputation intégrer. (voir ^{bulletin} de Valois, Mazarin et autres.)

L'an 1478, le duc de Clarence fut tué en Angleterre, il était frère de Marguerite, duchesse de Bourgogne.

La même année, le roi de France obtint condâne et la destitution, ayant reçue une armée de lourdes, il fut beaucoup de mal dans ces terres. Alors le duc Maximilien entra en France avec une puissante armée, mais il ne fit rien cette année. La même année il entra de nouveau en France avec une armée. La première fois il attaqua et gagna la bataille de Blangis, quoique avec une grande perte de biens et d'hommes; la seconde fois il fut peu de chose, parce que le roi de France le détourna de son projet au commencement à son arrivée.

L'an 1478, furent reçus dans l'ordre, en cette maison, deux convers, savoir, P. Hugues, noté donné, le jour de l'Épiphanie, S. Absalon de Pierreflet, le jour de St Antoine. — La même année (1478) furent reçus ici dans l'ordre, deux prêtres scolaires, dont le premier était Jacques Fabri de Gond; il fut déclaré le jour de la conversion de St Paul, et fut encore ordonné diacon. Le second, Jean Lalle, fut venu le jour de la Purification de la St Vierge, qui vit également aujourd'hui, étant originaire de près de Nîmes.

L'année de Notre Seigneur 1480, mourut le R^e S. Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai; après l'avoir été pendant huit ans. Mgr Henri de Bergis,

docteur

D'oeuvre en droit civil et canon, d'ab protonotaire, lui succéda en qualité d'évêque de Cambrai. La première année de son épiscopat il arriva à midi le vendredi 1^{er} mai 1482, et il se rendit au réfectoire, et notre frère Dr Arnold l'aide à reformer la charte de Gilenghuis, et à visiter d'autres monastères de son diocèse. Il donna environ 10 couronnes et nous versa deux rials.

En 1481, vers l'épiphanie, mourut M^r Nicolas Falconet, docteur en médecine, autrefois collègue de D. Henri (o. e.) autant dans la promotion que dans la fondation du Porc, et dans la direction de la pédagogie. Il était archidiacre d'Anvers et chanoine de St^e Marie de Cambrai. Il nous a laissé l'indult apostolique de Nicolas V, pour recevoir les ordres de l'église le plus rapidement.

La même année, vers la fête de St Agathe, mourut notre bien père D. Henri (o. e.) vicaire de cette maison. Au bout d'un certain temps il fut admis et fut bachelier en théologie à Louvain. C'était un homme d'une grande science, de renommée et d'une vie honnête, natif de Louvain. Dans la première promotion formelle de la dite université, il fut lauréat (primus); il fonda la pédagogie du Porc avec son collègue Nicolas Falconet et la dirigea longtemps et était éthique (sic). S'il avait voulu y rester, dit-on, il aurait été curé de St Pierre; mais préoccupé par une inspiration divine, il entra dans l'ordre, car cette maison où il fut accueilli. Laurent, le prieur, d'alors vers l'an 1481 ou 1482, à ce que j'en crois, le jour de l'Assomption de la St^e Vierge Marie. Il fut malade pendant presque toute l'année de son noviciat. Après sa profession il devint vicaire de cette maison. lorsque D. Laurent fut déchargé, on l'eut pour prieur de cette maison, fonction dont il s'acquitta habilement, et il fut administrateur de cette province pendant environ 8 ans. Mais, en 1496, la maison de Bruxelles, à l'érection de laquelle il avait participé, étant fondée, le R^e Prieur, publiquement à son sujet, le déchargea du prieurat d'ici pour le nommer Recteur à Bruxelles, où il fut recteur et prieur pendant environ 19 ans. Depuis à l'aide de Dr Arnold, prieur de cette maison, il obtint d'être déchargé par le chapitre général, et devant ainsi à la maison de la R. B. première profession, l'an 1475 et l'an 1477, D. Laurent vicaire de cette maison, étant

étant mort, il devint de nouveau vicaire ici pendant plus de trois ans, c'est à dire jusqu'à sa mort. Il avait alors environ 95 ans. Il était très pieux, doux, pacifique et rempli de grâce. Il mourut avec grande force et humilité.

L'an 1480, vers la fête de St. André, mourut D. Jean de Monte, prieur d'Amiens, encore jeune, ayant succédé à St. Henri, qui est l'avant-dernier de cette franchise.

L'an 1481, le 12 de février, mourut noté & en. Père D. Arnold Haereman, prieur de cette maison et visiteur principal de cette province de l'Antonie ; il visitera pendant 10 ans et covisiteur pendant 11 ans. On t. Arnold d'auant son entrée dans l'ordre, avait été prononcé maître des Arts à Louvain, dans la pédagogie du Pecc., et avait dirigé des écoles à Grammont. Après cela il avait été pendant quelques années prieur l'écuier et châtelain de St. Georges. Homme pauvre et sévère, chaste, de bonne réputation et très honoré ici par le peuple. Mourut l'an 1519, il entra dans l'ordre et fut reçu en cette maison le vître le jour de St. Pierre aux liens, par b. Henri, prieur de cette maison, qui avait aussi été son maître dans la pédagogie. Ainsi donc entré dans l'ordre, il donna un exemple éclatant de religion, pur et désprit, dévot et zélé. Après avoir passé environ 7 ans chez nous, la maison de Bruxelles commença honorablement, et il fut envoyé le premier comme vicaire. Mais lors que de l'autorité du chapitre général, St. Henri, prieur de cette maison, fut nommé Recteur, D. Arnold devint, par suite d'une élection canonique, prieur de cette maison, l'an 1516 vers le commencement d'octobre. Il occupa cette charge pendant plus de 24 ans, c'est à dire jusqu'au jour de sa mort. C'était un homme très capable et ingénieux, tant pour le spirituel que pour le temporel, de grande réputation, d'expérience de religion, de renommée tant dans notre ordre que dans le siècle. Pendant son administration cette maison prospéra beaucoup, tant en édifices qu'en revenus, jusqu'à concurrence de 25 livres de gros en revenus perpétuels. Enfin accablé par l'âge, vers 1543-année, après qu'il eût été pendant environ 32 ans dans l'ordre, il expira avec une foi vive, espérance et charité égales au delà la cité de ses sens qu'il eut connue instant, après avoir reçu les saints sacrement, en émettant un grand cri lassé de le jour comme il usait.

Lamotte

La même année (1681), à peu près 16 jours avant son mort, il avait été élu et reçu dans l'ordre maître Charles de Gand, promu à Louvain au Faucon, dont l'ancien était Mgr Egidie de Plata. Ce S. Charles n'est actuellement étant prieur dans l'ordre.

La même année 1681, le jour de la fête de St Valentin, mourut le frère S. Antoine, qui avait été précédemment prieur à Avignes, homme d'une grande science et réputation. Il fut suivi par le frère S. Antoine qui succéda dans le prieurat de la grande chartreuse, qui y avait été procureur.

En 1681, après la mort de S. Arnold, fut élu prieur de cette maison S. Jacques de Bussolais, maître de cette maison, que le même S. Arnold avait placé ici comme vicaire, pendant son agonie, parce qu'il vicaire S. Henri était mort peu auparavant. Alors il déchargea aussi S. Jacques d'Audenarde de la fonction de sacristain, parce qu'il était mortellement malade, et S. Isabell en qualité de sacristain S. Jean Moenckens, autrement dit de Keste, qui exerce encore aujourd'hui cette fonction.

A notre élection susmentionnée assistèrent le prieur des Moines, qui était alors le visiteur principal de la province, et le prieur de Malstrich qui l'avait amené avec lui. Or le pénitomé S. Charles (Jacques), bon prieur qui était auparavant confirmé et éligible dans l'ordre pendant à peu près six ans, fut prieur pendant un an et environ 6 mois dans cette maison, et son vicaire Jean d'Audenarde, ancien de la maison. Et le même S. Jacques par ses importunités obtint au moyen des visites, du chapitre général, décharge et démission l'an 1682.

Or l'année suivante 1682, le prieur de cette maison étant déchargé (p. 85), les visiteurs de cette province, c'est-à-dire le prieur des Moines et le prieur de Gand, son co-visiteur, arrivèrent ici comme confirmateurs de la nouvelle élection, qui devait avoir lieu, comme il était écrit dans la carte du chapitre, et alors furent nommés prieur de cette maison S. Gaspar, prieur de cette maison, qui était à cette époque prieur de Delft, homme d'une expérience consommée, pieux et doux, qui est encore actuellement prieur ici; car l'an 1680 S. Simon de Horne a pour lors prieur à Delft, appeler par

par election au priorat de la maison, près de Gand, S. Gaspar fut du premier de Delft, où il gouverna environ deux ans, jusqu'à l'année exprimée ci-dessus qu'il revint ici.

Aussitôt après cette election, le dit d. Taquen étant déchargé, fut de nouveau établi vicaire de cette maison; par ce que M. Jean d'Adenarde, qui était alors vicaire, se fit décharger par les visiteurs sur ses instances importunes. Mais auant d'avoir exercé les fonctions de vicaire pendant une année complète, le dit d. Taquen fut envoyé par les visiteurs à la maison des religieuses de St Anne. S. Arnold de Lallambelle lui succéda dans les fonctions de vicaire. Ce dernier était moine profès de cette maison et pour lors corrcteur et chantre au choeur, il l'est encore aujourd'hui.

L'an 1481, S. Simon, prieur de Gand dénommé, sera élu pour la 1^{re} fois au chapitre général, et y fut élu coadjuteur de cette province avec le prieur des Moines.

La même année, commença cette grande cherté dans les terres, qui dura près de deux ans, de telle sorte que le maïs de blé s'en vendait quelquefois 60 livres ou davantage, et les autres vivres étaient très chers.

L'an 1482, mourut à Bruges Dame Marie, fille du duc Charles, femme du duc d'Autriche Maximilien, fils de l'empereur, et elle fut enterrée.

La même année étant presque finie, la paix se fit entre le roi de France et ces pays. Et ces parties lui offrirent l'affile des prédits duc et duchesse, l'année suivante, pour son fils, qui est actuellement roi de France, pour f. 86. qu'elle fut son épouse, qui n'avait qu'environ trois ans, et qui est maintenant reine de France.

L'an 1483, le dit Maximilien, duc d'Autriche, fut exclu du royaume de ces pays par une assemblée générale des mêmes pays, et il lui fut faite une assignation, ou dot pour vivre, le que Maximilien ne rapportant pas longtemps ou ce indifférence, il acquit bientôt après le domaine de Brabant, du Hainaut, de Hollande, de Flandre, de Namur; mais la Flandre lui résista pendant pres de deux ans, où ils firent un fils Philippe, régnant et comte.

la même

La même année (1483) eut lieu l'assemblée des prêtres (pays) à Louvain. C'est pour que quelques-uns qui n'étaient pas favorables à ces princes furent pris, d'autres tués et d'autres s'enfuirent. Parmi les fugitifs se trouvaient le seigneur Louis de Hesdorghe et Auguste de Bougheret de Louvain.

L'an 1484, le jour après l'Epiphanie, mourut D. Jean Blot, moine de cette maison, originaire d'Inghien. Avant son entrée dans l'ordre était un homme notable, maître des Arts, au courant de tous les sujets. Reçu dans l'ordre par D. Jean de Montegu vers l'an 1483, il demeura dans l'ordre pendant plus de 50 ans.

L'année 1484, vers la fin de l'Annoix, mourut le vénérable prieur des Moines, visiteur principal de cette province, D. Gérard Herlem, qui avoit son entrée dans l'ordre avoit été formé bachelier en théologie et régent du Béancor, et avant d'avoir été élu abbé fut accompli dans l'ordre, devint prieur des moines. Homme de beaucoup de science, réputation et religion. Après sa mort son coadjuteur, Simon de Horreco, prieur de Gand, devint visiteur principal de cette province de l'entombe avec le prieur d'Anvers, I. Henri de Duralandia, pour coadjuteur.

L'an 1483, mourut Edward, roi d'Angleterre, père de notre Duchesse, vers la fin de l'Annoix. Avant sa mort il fit accorder son fils roi, mais il ne le fut pas longtemps, parce qu'en dépit son oncle paternel le fut pendant quelque temps.)

J. 87. La même année, vers le mois de septembre, mourut Louis, roi de France, père du roi Charles actuel, il fut roi de France pendant près de 22 ans.

L'an 1484, avant l'Avant, le Duc d'Autriche, Maximilien, acquit l'armende, et l'année suivante la veille de l'Epiphanie, Audenarde. Alors le seigneur de Ramont et d'Inghien était le principal capitaine des Flandres, et le roi de France envoya une grande armée au secours des Flandres. Mais les Gantois prirent et taillèrent leurs principaux hommes; les Français se retirèrent et le seigneur de Ramont s'enfuit aussi. Le duc d'Autriche obtint le domaine de toute la Flandre et de Gand, et il choisit son fils de Gand, et les Gantois furent autant déprimés qu'ils avaient été élevés autrefois.

L'an 1484, vers la fin de mai, fut reçue ici et vêtue par Gaspar, frère, Arnold de Finc, curé de Grammont, natif de Renaix, mais il ne passera pas dans l'ordre.

L'an 1485, notre prieur, celui de Diest, le prieur et le procureur de Bruxelles furent faits captifs par les Flandriens et conduits à Gand, où ils furent entretenus pendant sept semaines dans la maison des chevaliers, parce qu'ils étaient arrivés rendus à Gand sans son consentement, pour parler en faveur de la paix.

L'an 1485, la nuit de St Jean, 8^e mortuorat D. Martin de Pierpont, moine profès de cette maison qui, au bout de son entrée dans l'ordre, avait été de la famille de St de Sienne. Régé dans l'ordre par D. Henri L'en la 1^{re} ou la 2^e année de son priorat, plus tard il fut envoyé en France, d'où il revint ici. Ensuite il devint encore prieur de Noyon pendant quelques années, et de là il revint de nouveau ici. Après cela il fut envoyé à la maison de St Anne l'an 1474, et de là il revint ici tout invalide et à peu près inutile, l'an 1481; et il resta ainsi jusqu'à sa mort.

Le même année, vers le même temps, la paix fut conclue entre l'duc d'Anjou et les Flandriens. Plusieurs d'Antoïs sont proscrits, bannis, ou exilés de la paix, quelques uns sont pris. D'autant décapités.

J. 88. L'an 1486, notre prieur D. Gaspar se rendit en chartreuse au chapitre général, pour le prieur d'Anvers qui se trouvait malade à Bruxelles. Avant de partir il reçut dans l'ordre ou vît D. Egidie Starck de Louvain, qui arriva ici de Louvain, où il avait été à peu près pendant 16 ans. Notre prieur revint du chapitre et visita de cette province, qu'il visita la même année avec le prieur de Gand, & il mourut.

La même année 1486, notre prince et duc Maximilien fut couronné roi des Romains à Aix-la-Chapelle. Peu de temps après, dans la même année, un de ses capitaines ^{mit d'assaut} Moimont près de l'Ourthe, dans l'Artois, ville que les français assiégeaient immédiatement après à moins armée. Notre dit prince, roi des Romains, obligé de se retirer, ramassa une armée considérable et porta secours aux siens, qui étaient en campagnes. Mais il ne fit plus rien de remarquable, la dissension s'étant mise dans son camp; son armée fut dissoute; et ce fut ainsi qu'il s'acquit peu d'honneur dans cette expédition. Alors l'empereur Frédéric retourna dans ces terres pendant encore deux ou trois mois.

mois, mais plus tard il retourne vers Cologne.

L'an 1485, fut vêtu, comme convers, p. Laurent de Gant, tannier, et l'année suivante il fit sa profession. La même année fut reçue ici, comme donné, p. Jean Thonis, qui est encore ici maintenant.

L'année 1486, vers la fin de St. Jean l'Été mourut p. Jean Denderme, donné de cette maison, mais il mourut près de Diest.

L'année de Notre Seigneur 1487, il y avait dans la maison ces 27 frères portant l'habit de l'ordre, c'est à dire moines convers et donnés:

D. Gaspar Vanderstock, de Louvain, prieur de cette maison. (Vite 1486 vol 8 fol)

D. Jean d'Andenarde longtemps sacristain, maintenant ancien de cette maison. (Vite 1486 fol 167)

D. Elie Haene procureur de cette maison. (Vite 1486 fol 168)

D. Arnold Baetzen de Tollenbeke, vicaire de cette maison. (Vite 1486, Mai)

D. Antoine Moens de Louvain, profès de cette maison. (Vite 1486).

D. Jean Moenen de Halle, longtemps sacristain, profès de cette maison.

D. Jossé Vander Leyen, de Grammont, profès de cette maison. (Vite 1486)

D. Cornille de Dordrecht profès de Hollande, hôte.

D. Godefroid de Tallenc profès de cette maison. — (Vite 1486 vol 8 fol)

D. Francois de Welle, de Beaurieux, profès de cette maison. (Vite 1478, 21 fevr.)

D. Jean d'Adt, de Ellerbeke, profès de cette maison. (Vite 1478, 21 fevr.)

D. Jean de Dinant profès de la maison de Liège, hôte.

D. Jean Off^{ordre} de Bruxelles, profès de cette maison d'Isaac. (Vite 1476)

D. Lievin Soeter, de Gant, profès de cette maison. (Vite 1476, 15 Nov.)

D. Jean Pauli, de Delft, profès de cette maison. (Vite 1477, 25 Janv.)

D. Michel de Lusleto, de la fl. ou, profès de cette maison. (Vite 1477, 29 Janv.)

D. Jaques Fabri, de Gant, profès de cette maison. (Vite 1478, 25 Janv.)

D. Jean Leloe, sacristain, profès de cette maison. (Vite 1478, 21 juil.)

D. Charles de Gant profès de cette maison. (Vite 1478, 29 Juil.)

D. Eustache de Simiaco profès de cette maison. —

ii. D. Pierre novice de cette maison. —

iii. D. Jean Andries convers profès de cette maison, portier.

Fr. Richard, convers, profès de cette maison, cuisinier.

Fr. Jean Hugues de Stenberghe, convers profès de cette maison.

Fr. Laurent de Gant, convers profès de cette maison.

Fr. Egidie donné de cette maison.

Fr. Jean Thomas donné de cette maison.

D. Jean de Termonde, D. André de Tournai ^(Vid. 1675) et D. Jacques de Burialia, tous trois profès de cette maison, étaient hôtes ailleurs.

L'année 1487, le jour de la chaire de St-Pierre, fut reçue dans cette maison et reçue comme novice Pierre de Veltem, novice de St-Pierre à Louvain, et recteur décalé du moins comme tout moniteur dans la même ville.

La même année les François conquirent St-Omer au mai.

L'année de notre Seigneur 1488, vers la fête de St-Antoine, mourut le 5^e de Oct. Kerkh, vaillant soldat et fauconnier du roi des Romains et capitaine du bourg de Repelmonde. Il fut l'ami de cette maison. Et parce que lui et les siens le désiraient ainsi, de notre consentement, il fut enterré chez nous, bavoir devant l'autel de la St-Vierge, près du chœur. Mais ses obsèques avec les pompes du siècle furent transférées à la ferme 5^e au commencement de juin.

La même année, le jour suivant, c'est à dire la 6^e ferme au commencement de juin, le prénomé D. Pierre de Velten fit sa profession.

La même année, un peu auparavant, à peu près pendant un mois, notre prince Maximilien, roi des Romains, fut tenu en arrestation à Bruges avec tous les siens qui se trouvaient alors dans la ville ; et il y fut enfermé jusqu'à la Pentecôte suivante, et les siens dispersés dans les villes de Flandre.

Il y eut une assemblée de ces pays dans différentes villes, pour traiter de la paix, qui fut, en effet, conclue. Maximilien jura de la maintenir et fut ainsi renvoyé. Mais son père, l'empereur, suivit avec une armée et ne voulut pas maintenir la paix ainsi que plusieurs autres. Et alors commença une guerre cruelle et pénible qui dura encore, et beaucoup de mal en résultèrent.

Cependant les Gantois, les Brugeois, et ceux d'Ypres obtinrent des François de ne pas se soumettre à l'empereur et à son fils, quoique plusieurs milliers d'hommes

mes furent tués de part et d'autre. Beaucoup de rapines, d'incendies et d'autres malices endommagèrent et refont jurementlement.

La même année 1488, cette dite tribulation étant toujours présente, notre prieur Gaspard fit la collation au chapitre général à la grande chartreuse, où il alla et d'où il revint au milieu des plus grands dangers à cause de l'interférence des routes à l'occasion des guerres.

L'année de Notre Seigneur 1487, vers la fête de St Jacques apôtre, les capitaines de notre prince Maximilien, roi des Romains, ont souffert un jugement en Picardie, près de Béthune, de telle sorte que quelques uns furent tués, plusieurs faits prisonniers et quelques uns dispersés. Alors le comte de Nassau fut pris, ainsi que le seigneur de Bossuys, Antoine de Mastryz, Antoine de Fontenoy, Chapelain d'Artz avec d'Artz. A cette époque les François occupèrent de nouveau Mons (Moss?), après avoir empêché son capitaine Jacques Battard.

La même année, mourut le seigneur Jacques de Luxembourg, frère du seigneur Louis, comte de St Paul, lequel qu'il resta dans la guerre pris de Béthune.

L'année suivante, c'est-à-dire 1488, vers le commencement de l'année, mourut Jacques de Luxembourg, nommé le Seigneur de Sionval, neveu du précédent, c'est-à-dire fils de son frère.

p. 91. La même année, le lendemain de la fête de Ste Anne, mourut Niclaud de Mottingham, notre chapelain de la maison de la chapelle, ce qu'il avait été pendant 27 à 28 ans. C'était un homme d'une vie honnête et très lié et ami avec les moines de cette maison. Il légua à cette chartreuse par son testament trois livres Parisiens (Paris), pour pitance à donner au couvent le jour de son anniversaire. Il ayant sa mort il donna plusieurs fois au couvent une pitance de vin etc. Il fut enterré dans le choeur de St-Nicolas de l'église de Tollenbach.

Tus quici le venu le pere d'Arnold de Beuzens, de Ballenelle, vicain de cette maison a compilé ces chroniques. Que pour ses travaux le Seigneur lui accorde une

une part dans le royaume des saints. Ainsi soit-il.

L'Année de Notre Seigneur 1489, au janvier, mourut D. Arnold Beeldsma, collectionneur de ces chroniques, dans lesquelles, d'après l'estimation de quelques uns, il plaça plusieurs choses obscures, parce qu'il ne pouvait pas découvrir la vérité de tant d'années écoulées jusqu'à son temps. Cependant il rassembla bien des choses tirées des cartes du chapitre général, ainsi que des martyrologes, et il rédigea dans cette forme jusqu'à sa mort. Et D. Arnold était un exemple de conduite pour les religieux, parce qu'il était très dévoué tous les jours de sa vie. Bon religieux de cœur et excellent solitaire, il nota toutes les antiphonaires et leurs graduels. Il fut aussi vicaire et correcteur. Il donna l'exemple de la crainte de Dieu, parce qu'en le trouvant mort devant son lit, on avait été malade; de sorte que chacun doit vivre comme il désire mourir. Cependant pour la consolation il est écrit: Si le juste est prévenu par la mort, il sera cependant dans le lieu du repos.

L'année 1490, on reçut ici quatre dons à la fête de St Agathe, savoir: fr. Adrien, fr. Egidie, fr. Godfrid, et fr. Nicolas, barbier.

L'année de Notre Seigneur 1491, le jour de la chaire de St Pierre, mourut D. Eloi Hadius, qui fut procurateur pendant pres de 28 ans. Il vendit plusieurs immeubles en achetant diverses parties de terre, comme il conste par les lettres des échevins.

La même année, le 18 de juillet, fut réuni ici, sous D. Gaspar, prieur, p. g. fr. Tossé Huicbaert de Bruxelles.

La même année, en novembre, le jour de la Présentation, mourut D. Jean Jacobi d'Audenarde, ancien sacristain pendant bien 33 ans, homme bon et droit, qui était gracieux et exemplaire pour ses frères.

L'an 1492, le 12 juillet, fit sa profession D. Tossé Huicbaert, de Bruxelles, sous le prieur dénommé, qui laissa à la maison, dans son testament, pour la gloire de Dieu et le salut de son âme, environ 36 actions annuelles sur la ville de Bruxelles. Ce D. Tossé vient lorslement dans cette maison ^{pendant}

pendant 66 ans, content dans sa cellule sous le lettre N, dans laquelle il mourut en 1551, la ville de ^(1556, 1570) L'Isle-en-Dodon. + ab. 1557.

La même année 1492, mourut le Pape Innocent VIII, qu'eut succédé le pape Alexandre VI évêque du Port de la libre (sic).

La même année 1492 le prieur des Moines fit la collation au chapitre général à la grande Chartreuse, et d'en revint ^{vis} à son principal, c'est avec lui que notre prieur ^{vis} à la province à la place de prieur de Gant, qui était constituant à cette époque.

En 1493, le prieur de la maison de Gant se rendit au chapitre général, et en revint ^{vis} à son principal. La même année déclara le prieur des Moines, constituant de la province de Létonie, en faveur, et notre prieur fut appelé à l'élection du prieur suivant. (24 juillet 1494, sit const. à l'abbaye de Létonie).

En 1494, fut ^{vis} à la mort le novice S. Tern de Flandre, de Quarco, le 16 juillet. Il fut ait dans la maladie qu'on appelle hydrocephie, et dont il est mort : qu'il passerait bientôt en paradis et qu'il s'apromenerait au milieu des lys, les roses et les fleurs du paradis. Il mourut en présence de plusieurs frères qui prirent devant son lit, à midi, lorsqu'e 12 heures sonnaient, le 15.05, le 7 des Ides de juin.

En de notre Seigneur 1493, ou environ, après la guerre des Flandres, dont il est fait mention plus haut, il fut refaire un rassemblement ou plutôt un rassemblement d'hommes, qu'on nomma ^{vis} également la Garde, qui parcourraient en wagons les diverses contrées de la Flandre, du Hainaut et du Brabant, sous une dénomination honnête, connue S'ils avaient été commandés p. 93. et envoyés par le prince pour garder le pays, pour que les voleurs ne pussent s'entretenir nulle part, et pour que les négociants eussent partout une route sûre et pour que les laboureurs pussent librement exercer l'agriculture, car le peuple avait été partout extenué d'une manière stupéfante, parce que la sécheresse des rivières avait duré pendant plusieurs années. Ceux qui allaient ainsi en armes, n'étaient pas en petit nombre, une partie à cheval et une partie à pied. Mais ils firent à peu près ce que les barbares ont coutume de faire.

car partout où ils se rendaient ils consommaient tout ce qu'ils y trouvaient
 et ils contraignaient ceux qui s'échouaient à la campagne de leur fournir
 de bons vivres et de la viande fraîche, et ils se faisaient apporter d'abon vivres
 des villes voisines, et bien d'autres choses nécessaires à leur usage, et tout
 cela aux frais des pauvres agriculteurs. C'est pourquoi bien des mortels furent
 grievement accablés par eux. Leur nombre l'accrut de jour en jour, car
 tous ceux qui s'annexaient de réder (rivière) fréquemment chez eux y affuaient,
 et ils ne cessèrent pas décorner les paysans et tous ceux qu'ils rencontraient;
 Tous qu'à ce que l'on lui-même mit fin à tous ces malheurs. Car le miséricordieux
 Seigneur, ayant pitié de son peuple, leur envoya une pluie assez terrible
 ainsigué à leurs animaux, et il déclina leur conseil d'éprouver. Cependant
 ceux d'entre eux qui effraient de la dysenterie et d'autre maladies, comme j'ai
 entendu dire par quelques uns d'entre eux; et ainsi furent-ils contraints par
 Dieu de cesser et de se disperser. Il d'entre eux était le sieur Jean de Flandre
 ayant devenu dans l'ordre des chartreux. Ni et non mari à Quereto, il avait
 une sœur au monastère, nommée Teugueline, le même Jean fut aussi soldat
 dans l'armée de ceux qui entrèrent pendant la nuit dans la ville d'Artois.
 Et vers ce temps, lorsque j'habitais Lourdes, et que certain samedi par hasard
 un incendie éclatait autour de la maison où j'habitais, le même jour Jean fut
 pris et emmené captif à Lourdes; ainsi qu'il me l'a dit lui-même plus tard. Et
 pendant qu'on le conduisait quelques und crièrent: Abonnez, abonnez,
 et il ne fut pas sans quelque crainte. Mais comme il s'exprimait assez bien
 dans la langue maternelle, il fut mis en liberté le lendemain après être
 expliqué. Et tandis que sa vie s'apprêtait ainsi au milieu des orages de
 p. g. ce monde, il déflorait souvent les mœurs de sa ville. Il se refusa tout
 ceci et se réfugia dans l'ordre des chartreux, en cette maison, pour y chercher
 le salut de son âme. Il y fut reçue profis et prêtre. or il était parmi
 nous d'une grande urbanité, gracieuse de corps, de stature mediocre, Dieu
 ritage un peu roux, d'un esprit subtil, peu versé dans la littérature, musical
 peu habile, très irascible mais encore plus facile à calmer, aux yeux très
sobres

sobre d'autre manger et prompt pour se rendre chez ceux qui venaient pour lui. Il était aussi l'infirmier ordinaire, ministère dont il ne s'acquitta pas seulement avec sollicitude et zèle, mais même avec éclat. Il traita tous les malades avec une telle bienveillance, qu'il ne laisserait pas d'avantage si l'avait été leur propre mère. Moi-même qui écrit cela, j'en ai fait l'expérience; car lorsque j'étais malade et que j'eus suffis d'hypodermie, il me servit de cette façon. Telle fut avec reconnaissance. Que le Seigneur lui rende à présent une bonne récompense. Dans sa cellule il était habillé à faire exactement ce qu'il voulait qu'il tournaît. Mais comme cet exercice ne plut pas à notre prieur, et que deux moines de St-Ghislain furent amenés ici par le même prieur, lesquels écrivaient également, il apprit d'eux en peu de jours, l'art d'écrire joliment. Il peignait et il formait bien les lettres, mais il ne satisfaisait nullement aux règles de l'orthographe. Il transcrivit un discours d'un autre incertain qu'on a coutume de lire au réfectoire le jeudi Saint. De même les livres 1 et 2 d'Edras et quelques autres ouvrages pieux.

D. Tosse Angellanus, moine.

D. Tosse Vander Clijster, de Grammont, parent de b. Arnold Hermans, prieur de cette maison, homme excellent et religieux, sachant bien et couramment lire et prononcer l'espagnol de l'ordre, et au choeur et au réfectoire, et chantant fort bien, car il eut une voix douce et presque anglaise. C'est ainsi qu'il fut pendant plusieurs années chantre au chœur (quoique cela ne lui plût guère). Mais la veillée arrivant, lorsque sa voix avait déjà presque complètement disparu, il obtint à force de prières renouvelées l'absolution de cet office. Il savait aussi bien écrire et il nous a laissé quelques livres, transcrits de la main: un sermon sur la présentation de la bienheureuse Vierge Marie, Mère du Christ présentée dans le temple; un agenda qu'on a coutume d'employer dans le choeur, et quelques autres œuvres plus petites. C'était mon maître au 15^e siècle, au temps de mon noviciat, et il m'enseigna les premiers éléments de l'ordre et les dévances. Mais il en eut un défaut de langue

langue, il aimait beaucoup le silence et la solitude, sans y vo. il aurait été
momant vicaire de cette maison, s'il avait pu bien prêcher. Cependant il fut
tenu chez plusieurs. car il l'avait parfaitement composé des fleurs au mo-
yen de fils de soie mêlés de fils de cuivre. C'est ainsi qu'il fit et arranger la
grande planche courverte d'une glace qui se trouve dans la sacristie, et
de même quelques autres. Mais il m'a dit qu'il a beaucoup affaibli sa vue
à ces ouvrages. C'est pourquoi me connaissant être d'une vue très faible,
il ne voulut jamais m'apprendre cet art. Mais il m'apprit l'arbre-dentier
(greff) les arbres, auquel il se plaidait beaucoup. Cet art il le recommanda
aussi au moine Théodore Rustico en lui écrivant, et il le déclare être utile et
honnête pour un moine. Me voyant incliné vers les études littéraires et
comme ayant parfois des honnêtes savants, il me répondait que les savants meury-
aient bientôt qu'ils ignorant. Comme s'il m'eût dit : Appliquez-vous toujours
à bien vivre et avoir la conscience nette. D'autres fois il me disait : O frère,
je sais, si vous vivez longtemps dans l'ordre, vous serez souvent obligé d'aller
d'une vicede à l'autre du bien et du mal ; n'indiquant ainsi tout ce
que les mortels doivent expérimenté dans le monde, soit de bon soit de
mauvais gré, Et en effet il l'a vrai : mais j'écrivis toujours le dernier coup
de lorsque certain moine prieur b. François helle était mort (car b. François était
plus jeune dans l'ordre que l'autre) une grande crainte s'empara de l'autre. Et
depuis cette époque il ne se porta plus j'en ai bientôt, et comme stipéfaisait
il nous disait souvent : Je ne sais ce qui m'est arrivé, je ne sais ce que je
j'ai, je ne sais ce que je souffre, bientôt il commença peu à peu à lan-
guir. Mais j'allai oublier d'écrire un fait d'être raconté, que j'ai entendu
de lui. Lorsque j'étais jeune, dit-il, et que j'en avais pas encore été
plusieurs années dans l'ordre, le père b. Arnold Haermer fut long temps
vicaire principal de cette province, et à cause de cela il lui fallut souvent
être absent de la maison, et pendant ce temps b. Laurent de Muschel fut
vicaire de cette maison, ministère dont il l'acquitta aussi louablement.
Mais chaque fois que b. Laurent voulait faire une visite dans ma cellule
il me

I me releva tellement par ses discours et ses exhortations, il me renforça et me réconforta, qu'après qu'il en eut été dans ma cellule, je sentais plus. Dont deux semaines que la grâce de Dieu y était. car j'étais plus enclin à la modestie, plus entraîné vers la piété, plus prompt à l'amour fraternel, plus fervent dans mes prières, plus subtil dans la contemplation des choses divines et plus alerte dans toutes les observations de l'ordre public et privé. Mais on raconte bien d'autres choses de ce même S. Léonard. Notamment quelles difficultés mon maître à Toscane lui-même a éprouvées; il me les apas tout à fait cachées non plus. car d'autres fois il me disait: j'en oyais que la grâce de Dieu m'accompagnait de telle sorte, qu'après les veillées de nuit et l'office de matines, j'en étais tellement robuste et agile comme si j'eusse pas été plus d'une demi-heure au bœuf. Ainsi la grâce de Dieu agissait avec moi, que si j'en avais tous aujourd'hui: car quelquefois j'^{s'étais} suis tellement abattu par mes infirmités et mes misères, que non seulement ma vie n'était à charge, mais que quelquefois j'souhaitais que la terre s'entrouvrît sous, afin que d'échapper ces tentations j'e fusse ne reposer sur elle. Or S. Léonard était un homme probé et gracieux, d'un v^e age liberal, d'une taille modérément éminente et d'un esprit assez aiguisé: que, quoique n'étant pas très-versé dans les littératures du siècle, ne d^oit cependant pas le céder à plusieurs autres dans la science chrétienne et spirituelle. Il n'avait pas coutume de se servir de chuchotons, même en hiver. Mais peu qu'il eût les pieds toujours secs, il se baignait toujours de petites chauvettes dans les sources, mais non en paillote. Enfin il ne se rétablit pas de la maladie, dont j'en parlé un peu plus haut: il retrouva ainsi le suffisant pendant pres que deux mois. or comme la saison approchait, et qu'il se sentait de jour en jour plus faible; on rapporta qu'il aurait dit en se plaignant un peu: Ainsi p. 97. donc devrai-je mourir après que le plus pénible temps de l'année est passé, et que le temps de vivre plus commodément est arrivé, lorsqu'il nous est permis de nous faire de lait et de beurre? Cependant il abandonna à la volonté

Volonté de Dieu, et dûment préparé, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, il décida paisiblement en présence du prieur et de quelques autres, la nuit pendant que les autres religieux célébraient l'office divin dans le coeur, l'an 1504, le 26 mars.

L'an 1498, lorsque l'illustissime prince Philippe, fils de Maximilien, roi de Castille, se trouva à Gand antique et plusieurs personnages de distinction, des jeux publics y furent institués pendant l'été, principalement le jeu du tir à l'arc. De grands prix furent aussi offerts aux combattants et aux vainqueurs. A cette occasion une foule de monde accourut à Gand de toutes les cités, et tous apportaient leurs insignes différents et des habillements neufs et splendides. Les Bruxellois conquirent le plus haut prix de la plus belle entrée; le prince lui-même avec une foule de cavaliers, se porta à leur rencontre et tous ensemble entrèrent à Gand par la porte de l'ar. Or il étoit venu de Bruxelles un grand nombre de personnes en voiture, à cheval et quelques uns aussi à pied, que pour tout leur cortège durait presque une heure entière. On voyoit beaucoup de banderolles aux voitures d'orées à l'intérieur par des cotés d'armes et enrichies de soie. Cependant plus tard on nous dit que cet ouvrage n'avoit pas coûté un grande pris, que ce qu'il fut ingénierement incrusté et bien beau à voir. Mais les chars des Amersoys avoient des banderolles de drap de laine rouge, qu'ils distribuoient aux passers de Gand à la maison des frères des écoles. Ceux qui étaient venus d'Alost avoient tous des vêtements blancs, et que ce que leur nombre étoit fort grand, il ne touuroit pas à leur bouange que leurs cochers étoient vêtus de même que leurs maîtres l'agitaient. Ceux qui étaient venus d'Alst avoient une chaussure noire au pied gauche et une blanche au pied droit, que la plupart d'entre eux tenaient élevé hors du char. Les Bruxellois au contraire avoient des habillements bicolores, qu'ils portoient transversalement coupés d'une épingle jusqu'en gencou de l'autre côté. Mais il seroit peut être fastidieux pour le lecteur si on devait p. 96 raconter toutes les particularités concernant les différents étrangers qui y étoient accourus. Quant à l'endroit où se exercoit l'art de tirer à l'arc, il se trouvoit entre le capitole et la rue située entre la chapelle St George et la maison échevinale, c'est-à-dire près de l'endroit sur lequel nous voyons l'escalier l'échafaud extérieur de guerre.

guerre, lequel, quoique inégal, fut cependant arrangé de telle sorte avec des bois et des planches, qu'il était plane. Il entre temps dans tous les endroits de la ville entière, à toutes les heures, plaisir etj'era, entre autres aussi des facettes de bouffons et d'histrions. Une bouffonnerie des insulaires nommée Dida obtint la palme à cause de ses nouveauëts rares et recherchées, qu'elle entrem était pour avoir ainsi dire chaque jour d'une manière inouïe; elle resta à Gand encore longtemps après. Au reste le premier prix de l'art de tirer à l'arc fut remporté par les hommes qui vivaient de Mons. Les gens qui étaient venus de Maestricht apportèrent un jeu d'un nouveau genre au reste très ingénier et très gai; et quoiqu'il soit très difficile de le décrire complètement pour des paroles, cependant j'en dirai quelque chose brièvement. Presque au milieu de la ville de Gand se trouve un endroit qu'on appelle ougairement de cordays, où deux fleuves, l'Eau et la Lys, entre elles coulent tranquillement. Deux ponts de pierre l'un nommé pont de St Michel, l'autre empruntant son nom aux bateaux, s'appelle communément de Vlaerbrugge. Ils sont à peu près éloignés l'un de l'autre à la distance qui ne peut lancer des flèches. Sous les ponts coulent des eaux douces et claires et ougairement limpides, excepté au temps des fortes pluies. De chaque côté des canaux se trouvent des rues, entière de grandes maisons construites avec élégance; certain amphithéâtre donnant rue de quatre côtés. Les rives sont éloignées l'une de l'autre de 30 pieds au même de-
nivage et les canaux assez profondes. Là au milieu des canaux est placé et fermement fixé un mat, tel que les grands navires en ont ordinairement. On au sommet de ce mat est placé adroitement une
maisonnette ronde et même spacieuse, de sorte que 6 à 7 hommes puissent s'y tenir. Elle était fermée à sa base par des portes à trois pieds de haut, et ensuite elle était ouverte de tous les côtés jusqu'au toit. Le toit avait une certaine élévation. Des poutres qui se trouvaient sur le côté pendirent trois échelles fortement tenues à des ancreaux en h. 99 per 1 hauteur d'elles ayant trois échelons, et autant du mat, toute maisonnette.

nette, un peu au dessus des eaux, était construit un banc en bois, sur lequel étaient exposés ceux qui amenés par une barguette, roulaient toutes l'ascension dans la maisonnette. Ces choses étant ainsi arrangées, lorsque le temps de jouer fut venu, quelques uns arrivèrent avec une barguette et une grande échelle, et deux hommes montèrent dans la maisonnette et après avoir remonté l'échelle et la barguette, les deux hommes mirent main et s'étant assis agitaient avec facilité, et pour autant que nous avons pu voir, sans travail la maisonnette, et elle tournait comme une roue de potier tantôt lentement, tantôt vite comme ils voulaient, et elle s'arrêtait quand ils voulaient. Mais depuis le banc jusqu'à la maisonnette il y avait une hauteur égale à la taille de deux hommes. Or c'est dans cette maisonnette quels que soient montés et descendus sans les secours d'une échelle ou d'un autre instrument, qui conçue voulut gagner un prix. A la fenêtre d'une certaine maison, dans cette rue, furent placés sur une planche renversée d'un drat vert, les grands prix que tous pouvaient voir, des vases en argent, de grandes amphores en partie dorées, 4 ou 5. Il y accourut donc une foule de personnes, les uns pour lutter, d'autres pour être témoins de la lutte. De ceux qui étaient prêts à risquer l'ascension, 6 à 8 hommes y furent chaque fois conduits en bargue, et furent exposés sur le banc. Pendant le bateau ramené, les uns faisaient échelle aux autres, et pendant ce temps là la maisonnette n'était ordinièrement pas agitée, jusqu'à ce que quelques ou quelques uns plantés sur les épaules des autres touchaient de la main aux échelles : Parceque l'homme placé de la sorte pouvait facilement prendre le premier échelon d'une échelle, et quelques uns aussi, en s'appuyant fortement, le second degré. Mais aussitôt que la maisonnette tournait, l'homme prendait attaché par les mains à l'échelle, pendant que les pieds enfoncés dans les épaules, n'avaient plus aucun soutien, de sorte que tout le corps était balancé. Alors aux éclats de rire du peuple l'homme tombait à l'eau. Mais il y avait de tout côté quantité d'hommes avec des barguettes pour seconder ceux qui étaient tombés, et porteraient à ceux qui ne avaient point magen
de cette

De cette façon on lutta énergiquement pendant plusieurs jours, et l'ardeur pour monter allait en croissant; lorsque les uns se retirerent, d'autres arrivèrent à leur place. Moi-même lorsque j'étais avec certains d'entre eux en spectateur, et que j'avais regardé à peu près pendant une demi-heure, il n'y avait ce temps personne ne pouvait à entrer, j'eusse commencé déjà à me retirer. Mais lorsque j'étais sur le pont des bestiaires, voilà qu'un jeune Gantois, tonnelier, du bameau qu'on appelle longue-monnaie, en montant accrocha d'une main le premier échelon et de l'autre le second, et en faisant un petit saut il passa à saisir le troisième, et posant un genou sur le premier, de sorte qu'il fut s'y établir fixement; ni le ralenti mouvement de rotation de la maisonnette ne pouvait l'ébranler, ni les hommes qui s'y trouvaient à l'intérieur ne l'en poussaient; mais il entra dans la maisonnette aux clamours et aux applaudissements d'exemple, et le prix convenu lui fut octroyé. — Il ne suit pas complètement renseigné quant aux autres, j'eusse qui se faisaient dans d'autres endroits, car à cette époque je m'occupais davantage des belles lettres, que de pareils infantillages. J'ai cependant appris que dans le palais du prince le château eut un mulot très-féroce, qui mordait et roulait, et à cause de cela il fut jeté en proie à un lion à la vue du peuple. Car à Gand dans le lac on ne voit toujours des lions. Lors donc que le lion et le lion furent échassés dans l'endroit propre à ce spectacle, ils furent excités par les maîtres. Le mulot commença à labourer la terre de ses pieds d'une manière plus féroce et à ruer par dessus, mais le lion se mit à battre la terre de l'agueule et à rugir d'une voix terrible et ensuite il se jeta sur le mulot en secouant la crinière, et après avoir soulevé ses pieds de devant, il arracha la peau avec la chair du mulot, et il mit son dos jusqu'à ses côtes à nu et le mit entièrement hors de combat. Cela suffit bien. — Je laisse à d'autres le soin de raconter d'autres scènes de la même espèce. Enfin lorsque la plupart des jeux touchaient à leur fin tous les p. 101. étrangers qui étaient accourus, retournerent peu à peu chez eux.

l'anncé de Nost Seigneur 1500, à la fete de St Matthiæ, apôtre,
 ayant quatre heures du matin, naquit à Gant l'illustreme prince Charles,
 fils ainé de l'illustreme seigneur et roi de castille Philippe, fils de l'en-
 pereur Maximilien. Mais qui aurait assez de gaine et d'éloquence
 pour raconter conuonablement tout ce qui se passa au milieu des plas-
 et des rejoissances de cette fete remarquable ? Toujours est-il qu'aussitôt
 que la nouvelle fut répandue parmi les courtisans queun prince venait
 de naître, aussitôt sur ses chevaux fringants plusieurs heraldes volent par-
 toutes les portes de la ville pour porter dans différentes régions, aux rois
 et aux princes l'heureuse nouvelle tant désirée. Et au même instant on
 entendit sur toutes les places publiques et dans les rues de la ville la
 voix joyeuse du peuple en jubilation, et qui criait : La reine a mis
 au monde un fils, un prince nous est né. Cette joyeuse nouvelle fut aus-
 sitôt accueillie dans tous les temples et chapelles au son solennel des clo-
 ches, et prêtres et chantres entonnèrent l'hymne Te Deum laudamus au
 milieu d'un lumenaire éclatant, avec accompagnement des plus mères
 modulations d'orgue. Entre temps les citoyens se divertirent partout et
 chacun se manifesta sa joie selon ses facultés ; les uns en construisent
 des pyramides dans les rues, les autres en apportant du bois, d'autres
 en exposant des torches enflammées à leurs fenêtres, d'autres en alle-
 mant des lampes alimentées par des globes de poix, d'autres en portant
 des flambeaux allumés, d'autres en exhibant des torches flamboyantes.
 Partout se préparaient des jeux populaires, des repas, des festins et toutes
 espèces de musiques. Partout les ouvrières d'accoucheuses, d'architectes,
 artisans, des peintres, des marchands ferrants, des menuisiers, mais
 avant tout les marchands de cire, parce que de tous côtés on devan-
 dait et consommait beaucoup de flambeaux. Entre temps certains
 endoies entreprirent, s'achant bien et calader, essayant certaines choses neuves et
 tout à fait inouïes. En effet il monta sur la tour de l'église St-Nicolas et il s'épousa
 la veille qu'il s'y trouva habitalement, et qu'il a été resté là pendant plusieurs jours
 sur le

p.102. sur le cimeti^ere : et à l'endroit où se trouvoit habituellement la croix, il plaga un mat aussi grand que deux des grands mairreaux, et sur ce mat il attacha une roue de voiture qu'il fixa avec des poulies, et il y place^{it} de nuit des lampes allumées, qui éclairoient par des globes de poix, et posées sur de longues piquets, de sorte que le feu se voyoit de loin. De plus ce même homme construisit au moyen des grands cables une voie inclinée depuis le capitole jus^{qu}à la tour précitée, et qui dominoit de beaucoup toutes les maisons, de façon qu'un côté des cables et ait attaché aux poulies dans la tour, par une grande ouverture pratiquée à peu près au milieu de la tour, et l'autre bout des cables fut attaché au capitole. Or de chaque côté de la prédite voie d'autres cordes étoient tendues un peu plus haut comme de petits bras ou apidamants (sic) au moyen de cordes, pour que personne n'en puisse choir facilement. Le pavement de la voie étoit jonché de poutres. Dont cela fut préparé par cet artisan aux frans de la ville, en y employant peu de peine, c'est à dire que ne fût sa femme et un ou deux domestiques. Or dans cette voie et dans le contourn de la dite tour s'innombrables lanternes faites de cartes transparentes contenant des chandelles allumées, étoient suspendues pendant les heures de la nuit, lors que les princes échangeas fassent leur entrée dans la ville et pendant que l'apostol le petit charles. Pendant ce temps bien des mortels regardoient avec étonnement une si admirable invention et une échelle si merveilleusement suspendue dans l'air. quelques uns même voulant examiner la chose avec plus de curiosité montèrent l'échelle. Même après que quelques hommes illustres y furent montés, ils commencèrent à discuter entre eux pour un grand prix : qui de nous sera assez audacieux pour os^{er} monter de cette endroit par la dite voie jusqu'à la tour de St-Nicolas ! Et tenu^{it} que pendant longtemps personne n'osait l'entreprendre, enfin un homme illustre, André, s'ignor de Zaffiniere qui fut dans la suite à Grand et à Engleterre ce qu'on nomme nulz air en est bâlia (Bally), accepta la condition. Mais avant d'oser franchir une fois, il se résolut soi^{nt} d'avoir accepté le défi, par ce que les cordes n'avaient pu être étendues si avantageusement qu'elles ne s'ébranlalent plus ou moins pendant que quelqu'un passoit, et davantage encore lorsque le temps étoit d'après que lorsqu'il étoit

pluvieux

provincie. Cependant nous avons vu plusieurs fois l'artisan, sa femme et ses petits domestiques passer devant le jour et y attacher les lumières pendant la nuit. Quant au sénéchal André, nous avons appris, que pour rien au monde, il "aurait souhaité retourner encore par la même voie". Enfin l'artisan interrogé par le roi, quelle récompense a-t-il reçue pour son travail, demanda qu'il fut dévoisé maître de son art dans la cité, et d'oyer en du métier, ce qui lui fut accordé par le prince. Quelques uns cependant prétendent que l'artisan aurait agi plus sagement s'il s'était fait éliger par le roi une somme de six sous à recevoir journallement d'arre durant. Ce qu'il aurait obtenu non moins gracieusement et avec la même facilité. Mais passons à d'autres choses.

Pendant que tout cela se passait ici sénéchal, d'autres choses se sont ailleurs, et il ne faut pas non plus les oublier. Ces aussi tôt qu'il ait été décidé que le prince serait baptisé dans l'église de St Jean B^et, parce que ce temple est le premier et le principal de toute la ville et aussi le mieux décoré, on construisit à la cour du roi, qu'on appelle vulgairement de Mal, justement à l'église précitée, une voie ou échelle au moyen de perches et de bois au milieu des rues, à trois ou quatre pieds d'élévation au dessus de ces rues. La largeur de cette voie était si grande, que deux hommes pouvaient facilement y passer de front, et la voie était convenablement soutenue par des poutres. C'est par cette voie que l'enfant et le prince nous allèrent né, seraient porté au baptême. De plus cette voie avait trois portes en bois magnifiquement construites et peintes avec élégance, à l'exemple des portes de la ville; si ce n'est qu'elles étaient un peu moins grandes; chaque porte ressemblait à des cataractes suspendues. Une de ces portes était construite au passage lorsqu'il sortait de la Cour du prince, on rentrerait au fond de pierre vers le couvent des frères Agustiniens (port qu'on appelle vulgairement de Liefbrugge, et sous lequel coule une rivière douce et agréable, vulgairement nommée Sene) une des quatre rivières dont le affluent se trouve à Gand. Le 2^e porte fut construite à l'angle, quand on vient de la place des boulangers pour entrer dans le voisinage, nommé

nommé également la porte haute (dehors porte) ; La 3^e fut construite dans
plus une entrée étroite qui se trouve entre le capitole et la maison la plus rapprochée,
lors qu'on ^{descend} de la maison des tribuns du peuple pour se rendre à l'église de St Es-
taphide. La première porte portait pour inscription, la foi ; le deuxième, l'espé-
rance et la 3^e la charité. Cestoit vertus thologales, dons celestes de Dieu,
sont versées par Dieu dans l'âme de l'homme, lors qu'il est baptisé selon la mé-
thode des chrétiens. Or dans les balustades de la ville noire on avait pratiqué
de chaque côté de petits trous, pour y placer des flambeaux allumés pendus
qu'on portoit à la coupe princière au baptistère ; et ces flambeaux étoient disposés
l'un de l'autre d'une distance de 3 ou 4 coudées, et chaque flambeau étoit placé
sur un plateau en étain perforé, sur lequel pouroit tomber la cire qui décom-
loit. Mais lors que plusieurs grands princes furent arrivés, le huitième ou dixième
jour après la naissance, il ait le temps convenable pour faire baptiser le prince.
Après que tout eut été préparé avec soin et minutieusement, le prince fut bap-
tisé vers neuf heures du soir. Or depuis le moment qu'on le conduisit jusqu'en
retour, tant de luminaires étoient allumés devant le passage, que nous
aurions dit que le jour étoit surpassé. Car en dehors des luminaires qu'il se
trouvoient sur les balustades de la ville en bois, un grand nombre de maisons éta-
ient presque entièrement recouvertes de luminaires, qui tous resterent allumés
jusqu'à ce qu'on eut reconduit le prince. Les rues pendant qu'on le portoit et le
rapportoit, différents jeux et spectacles furent exécutés en différents endroits
surtout aux trois portes de bois. Sur le passage du prince se trouvoient les
doyens de la cité, les juries et les tribuns, tous disposés dans des endroits
désignés, ornés des habits les plus somptueux, couverts de leurs insignes, et
avec de grands flambeaux. Le nombre d'hommes et de femmes illustres qui
suivirent le prince n'étoit pas minime non plus. Dans quelques endroits
ils s'emboitent des pièces d'or et d'argent au milieu du peuple, et châtel ^{un} pour
naitz garder tout ce qu'il pouroit échapper.

Or l'illustre prince et sonseigneur de Limousin ^{aid} le jeune prince Charles des
fonda le baptismaux, pendant qu'il fit route avec les autres sur la ^{de bois} route.

p. 105.

d'obois, on portait devant lui un casque en or, dont il fit don au jeune prince Charles. Mais que n'est capable de raconter toutes les ornematzations des maisons et des rues qu'on voyoit dans les différents endroits de la ville. Dans le quadrilatère qui se trouve entre le couvent des carmélites et des frères de l'ordre de St Augustin, il y avoit un arbre de forte dimension entièrement doré. Mais passons tout cela. Une chose que j'avais presque oubliée de rapporter : S. Marguerite d'York, duchesse de Bourgogne, qui étais la 2^e (3^e) femme du duc Charles, que le barbare Hernalais dans quelque discours appelle le roi des Belges, et cette même Marguerite étais sœur d'un roi d'Angleterre. La même a fait de grands et nombreux biens faits à notre église de la maison de la chapelle et aux frères de cette maison. Sa mémorial doit être perpétué pour nous avec louange et actions de grâces infinies. Je dis donc que la dite Marguerite porta à God le petit Charles au baptême. J'écris ce que j'ai vu : car en ce moment j'en trouvais avec beaucoup d'autres hommes près du capitole, et pendant qu'elle passoit avec ce l'enfant dans ses bras, nous l'avions vu entièrement dévêtue et recouvert d'un voile de pourpre extrêmement léger et transparent, mais je n'osais affirmer qu'elle l'ait porté toujours et continuellement. J'espérais terminer cette relation sans y joindre quelque chant joyeux et élégant, merveilleux et composé par un théologien distingué le sien le Dr Delfo, concernant l'année, le jour et l'heure de la naissance du fils de l'archidiacre d'Urgell des Asturias :

Alvstis atavis et factis si dore Ceti

Caroli V. exortar, prole et amena soli V.

Tunc amplexus quis fuit illi di exigitas quo nomine clarus,

has agit. Tunc jubilaverat, tuncque bisteres erat

vent. (detulit.) Hunc recte digesta fato insinuare Kalenda,

ductum enmargy. Intercalarie illab a sola dolet.

Quae fuit hora rogat quo gaudia tanta clamarent.

Lertia nullo ortu, vice ubi quarta tenet.

La même année (1500), en été, après la Pentecôte, un de nos anciens con-
disciples dans les humanités, fit la profession dans l'ordre des chartreux, à la ma-
ison du Val Bay al près de Gand; il se nomme fr. Jacques de officina, natif
d'Anvers, très célèbre marchand. Pour voir et entendre cette profession, vint
l'illustissime Dame Jeanne, reine d'asturie, qui restait encore à Gand.
Car le palais du prince n'est pas très éloigné de la maison de notre ordre.
Et moi-même j'étais aussi, à cette époque, présent avec les autres. Il était
dans le sanctuaire avec ses suivantes, et elles y restèrent jusqu'à ce que
l'office divin fut terminé : elle sortit aussitôt qu'il fut achevé et se rendit
sur la place (1) qui se trouve devant l'entrée de l'église, où ses chevaux
et ses voitures attendaient. Cest là que j'ai pu l'approcher de si près, que
non seulement j'aperçus la reine, mais aussi que je l'entendis parler. Sa
voix était extrêmement mélodieuse, son regard était des plus gracieux
et très-modeste, et elle me paraît avoir été d'un caractère très doux,
comme si elle était inspirée par le souffle divin. Elle me paraissait
tout à fait digne d'être la femme d'un roi et digne aussi de la reine.
Alors elle avec toutes sa suite montèrent dans les chars et à cheval pour partir.
Ce même frère Jacques fut plus tard vicaire dans la maison de profession.

La même année, à la fête de St. Marie Madalaine, fr. Jean Halliet,
natif de Lépinnes, fut reçu à l'état monacal par le prieur de cette maison,
fr. Jean d'Alast; l'année suivante il fit sa profession en présence de
fr. Charles, prieur de cette maison. Ce même fr. Jean fut pendant de lon-
gues années chantre au choeur, il vivait encore en 1529.

La même année 1500, le 3 des calendes d'août, fête de St. Abdor et
Senen, mourut en cette maison le P. frère ou t. c. fr. Jean Herbelot, d'A-
lost, profès et prieur de cette maison.

L'an 1500, à la fête de St. Martin, évêque, fut reçu ici, à l'état monacal,
par fr. Charles Servais, prieur de cette maison, fr. Jean Ammonius, natif
de Gand. L'année suivante, le même jour, il fit sa profession en présence
du même fr. Charles prieur. La même fr. Jean fut pendant de longues
^{années}

années chanté au choeur dans cette maison. Il donna plusieurs bons livres; en premier lieu une Bible imprimée également et soigneusement corrigée (telle qu'il n'en fut pas auparavant en cette maison), divisée en six parties, avec le glossaire ordinaire et le glossaire interlinéaire; et le glossaire littoral et moral de Nicolas de Lyre avec les notes de Paul de Bruges et les répliques de George de Vinsch et les annotations des concordances en marge. Les lettres capitales avec du bleu millon et de l'or étaient faites par Toste Brughaut. Mais le même fr. Jean illustra cette Bible avec du saphir à l'aide de quelques frères; et les livres furent mis en page à grand. De plus il procura l'épitre de Guillaume de Paris sur les épîtres et les évangiles de toute l'année, du temps et des saints. Il y ajouta trois livres salutaires de la patience, également composés en prose par un théologien savant et un poète fécond, l'apôtre de Montore. Et ces livres également bien et correctement imprimés, furent enluminés d'une manière gracieuse, cachetés et placés dans la bibliothèque. Le même nous procura aussi des épîtres d'hommes illustres, auxquelles sont ajoutés six livres des élégances ou de la langue latine de Laurent de Vallair avec les éditions de l'ascension ^{attendue} d'Anthonie flat Mamerelli (sic). —

Il y fut joint aussi les livres de Rhétorique de M. Bellus Ciceron afferens, et tous ces livres furent reliés ensemble par fr. Jean Bruno, dont on parlera un peu plus ci-après. D'autre on pourrait peut-être parler plus aisément ailleurs des autres livres qu'il offrira alors ou qu'il acquit plus tard.

L'an 1561, fut reçu dans cette maison, à l'état de moine, fr. Jean Hasaert, d'Engleterre, et il fut vêtu le jour de St-blaise, évêque et martyr, par fr. Charles prieur de cette maison, et le même jour de l'année suivante il fit sa profession en présence du même prieur D. Charles.

Plus relate que certain jour une pluie de sang est tombée, ce fait s'est aussi passé de notre mémoire: si toutefois il est que l'an 1561, pendant que j'étais encore novice parmi les chartreux, certains jours mon maître D. Toste Argillanus, dont il est fait mention un peu plus haut, tint à moi et me soustra le voile d'une certaine femme, que les autres virent aussi à l'extérieur, dans ^{laquel}

lequel se trouvaient en différents endroits une espice de goutte de sang délayé, marqué en forme de croix. À cette époque la rumour publique était qu'il avait plus du sang. Mais peut qu'il est écrit que celui qui croit facilement est l'ennemi de cœur, nous n'ajoutions pas aisement foi aux paroles qui se propagraient dans le public, jusqu'à ce que nous l'eussions vu d'une manière évidente de nos propres yeux. on disait que cette femme avait recueilli ce sang dans son

p. 108. après s'être promené à l'air, si j'en ne me trompe. Captes à de Man-
toue fait quelque part dans ses écrits mention de cette phiale, dans les poésies.

La même année (1501) furent reçus à l'état monacal en cette maison fr.
Michel Saremontanus, de Bruxelles, et fr. Jean Bremon, de Gand, et à la tête
de St Lucie, & George et martyre ils furent réunis ensemble par Fr. Charles prieur
de cette maison ; et l'année suivante, le même jour, ils firent profession en
présence du même prieur.

Aussi l'an 1501, le 5 des calendes d'août, mourut Fr. Pierre Baerins, Louva-
nitte, vicain de cette maison, qui avait été auparavant marguillier (bailli?)
de ce temple. Homme religieux et savant dans l'art musical. Mais il
avait une voix disgracieuse, comme s'il n'avaient pas eu de concavité dans
son palais, ainsi chantait-il. Mais il écrivit différents livres : deux sermons
de St Augustin, dans lesquels il explique le chapitre 34 d'un prophète Israhel,
l'un des pastours et l'autre des oisilles, et quelques autres opuscules de St Augu-

Fr. Jean André. —

Vut l'an de N. S. 1646, fut reçu en cette maison, à l'état de convers, Fr.
André, que nous avons vu sur la p. de Savie en cette maison. C'était un hom-
me très-religieux et un vieillard fort irréprochable et porteur de cette maison,
emploi qu'il exerce avec prudence par 30 ans. Presque tout condamnable
témoignage de sa vie. car ainsi qu'il est écrit : Un homme s'connait par la
vue, et par le regard de son visage. Se connaît l'homme d'ordre : ainsi appa-
rait. Il en cet honneur, autant qu'on peut dire au ec les saint hommes (sic) (s'il
nous est été très modeste) : l'oreille en écoutant une sonate fait de l'œil en voyant
une rose et témoignage. car le sage dit : Ainsi que dans les eaux resplendit

la face

la face de ceux qui la regardent, de même les œuvres des hommes se manifestent à ceux qui les aiment. Si c'est que dans le visage, dans les yeux et les paroles de cet homme reluisait certaine grâce qui indiquait à ceux qui le regardaient sa pureté d'âme et la sincérité de son cœur. Il fit une foule de bonnes œuvres pendant sa vie et il vécut très heureusement dans l'ordre pendant 55 ans. Il reposa dans le choeur le 11 des calendes d'octobre 1501.

Fr. Adrien de Ruyter, Domine.

J. 109. L'an de notre Seigneur 1490, au commencement de la Agathe, vierge et martyre fut regis en cette maison, Adrien de Ruyter Domine, et il fonctionna à la cuisine. Cependant il n'était pas cuisinier en chef, car fr. Richard était maître cuisinier et après lui fr. Hugues, convers. Le père Adrien mourut hydroptique le 9 des calendes de juin de l'année 1502. C'est un père marié à une noble dame qui le nommait Guillaume et qui fut domestique dans notre maison, boulanger, brasseur et jardinier, et (comme on a coutume de dire) il avait fait tout. Et il l'avait très délicatement pendant de longues années dans la maison inférieure.

D. Antoine Moens, moine.

L'an 1556, fut regis en cette maison à l'état monacal, Antoine Moens, citoyen de Louvain, j'aune homme prob' versé tant soit peu dans les lettres latines, instruit dans l'art musical, et à ce qu'on dit, orgueille. Homme pacifique, doux et tranquille, qui, après avoir fait profession dans l'ordre et avoir été ordonné prêtre, avait beaucoup de livres, car il était un écrivain très élégant. Il écrivit plusieurs grâades et les homélies dont on se sont à pieds nus dans le choeur, et le livre des résidus. Ces restants de sermons et homélies se trouvent au réfectoire. De même les sermons de St-Bernard, abbé, qui s'y trouvent aussi : le livre qui est couché sur l'épiphore devant le siège du célébrant, devant le maître autel, et beaucoup d'autres. Il était très aimé de ses frères. Et à cause de ses talents il était déclaré à tous avec grande grâce dans la confrérie et le vin (sic). Il mourut promptement la communie assise, même lorsqu'il était agé, muni d'une canne. Et il a été enterré

avec plaisir et allégresse de toutes les fonctions de prêtre et de religieux aussi long temps qu'il le pouvait, tout au moins qu'en réfection, quoique dans sa vieillesse il souffrait beaucoup de la goutte aux mains et aux pieds. N'étant pas dans la maison que depuis quelque temps, un certain soir, lorsqu'au service des vêpres dans nos cellules, l'infirmier qui servait à Antoine, vint me dire : venez et aidez-moi, parce que l'infirmier ne pourra pas faire transporter le malade de lit sur un siège, car au moindre léger attachement il s'envoie lamentablement de douleurs. mon frère, vous n'avez pas de mal à récomme pour moi, nous en brisez les pieds en morceaux, nous ne rombez les mollets, f. 110. T. can vous me tenez. Etependant, sans aucun doute l'infirmier le traitait si doucement et si modérément et avec tant de précautions que il avait été sa mère ou sa fille. Voilà comme est vrai ce que dit Bléve quelque part, que sa propre douleur paraît à bras le plus douleurisse. Aucune d'Antoine était d'une patience étonnante, comme il était toujours bon et religieux; mais personne ne peut aisément avoir ce qui fait un jour lui arriver. Infirmité durement préparé. Et après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, il s'est alla heureusement vers le Seigneur, aux environs d'Avril au temps des complies, en présence de l'assemblée des frères qui réitaient dévotement des psaumes et des prières, et ce jour était le jeudi saint, 15.03.

Fr. Richard Pinnant, convers.

Vers l'an de n. s. 1661, fut reçue en cette maison fr. Richard Pinnant, né non loin de Cambrai. Il a été donné, il devint ensuite convers. Il fut comme des princes de cette terre (sic), pour autant quelque temps il exerça l'office de curé, et après venir de portier. Il a été parti pour quelque affaire à Bruxelles et le tournant d'istomé, il fut des drogues par ordre d'un médecin. Alors il commença à se faire de plus mal et mourut dans cette ville peu de jours après aux environs de décembre. Il fut enterré dans la maison de notre Ordre, près de Bruxelles, l'an 15.04.

Fr. Ro. de Lassalle, donné.

L'an 1690, vers la fin de l'Agathe, fut reçue en cette maison comme donné

Donné à l'abbé de Bassac. Il occupe chez nous le motteau de Brabant. Il était né à Gant et citoyen Gantois, d'une bonne et honnête famille. Il vécut religieusement chez nous. Il mourut le 12 des calendes d'août 1504.

D. François Welle.

L'an 1473, le jeudi de St-Matthias, apôtre, fut reçu en cette maison, à l'attribution
tique par le frère Arnold, prieur, François Welle, natif de Biervliet, d'une bonne
et honnête famille. Il aurait été bachelier dans les arts, à Louvain, dans la
philosophie du lys. Après avoir fait profession dans l'ordre et étant devenu prieur
il y exerça pendant de longues années avec modération et religiosement. Il
écrivit différents livres; il écrivit aussi i. correcteur au chœur et au réfectoire,
l'oratoire et le déjeuner de saison y doit lire. Il fut de plus instituteur
et maître d'aucunes novices. Quant à moi il me paraît être un homme d'une
bonne conscience, tel que nous devions familièrement entre nous
pendant le colloque, je me rappelle fort bien qu'il a dit: Si plaisir a à
Dieu, je préférerais à ma dernière extrémité, ne pas être longtemps malade
ni être couché au lit, pour que les siens ne soient point molestés à cause
de moi par des veilles et d'autres incommodités. Le Seigneur entend ses prières
et lui accorda ce qu'il avait désiré. Tel qu'il est écrit: Le Seigneur connaît
la détresse des pauvres, la préparation de ton cœur fut écoutée par ton oreille.
Et de nouveau: Il ne méprise point la prière du pauvre. En effet il était pauvre
d'esprit. Et il est encore écrit de Dieu: Il a à la volonté de ceux qui le craignent
de manifester leurs prières et les sauvera. Il en fut donc faire au sage comme
il l'avait désiré, si tant est qu'il fut à promener jusqu'à la dernière jour
de sa vie mortelle et qu'il put rentrer à l'église, quoiqu'il ne continuât pas
à suivre le chœur. Quoiqu'il fut malade pendant quelques jours, il ne fut jamais
arrêté et fut prendre par lui-même la mortuaire d'aboisson. Mais lorsque
l'infirmier fut pendant la nuit pour reciter avec lui les matines du dim-
anche, il le trouva étendu mort sur son lit, le 6 des calendes de juillet
de l'année 1504. Aussitôt qu'on eut annoncé dans le couvent que D. François
était une certaine personne temporairement assommé, mon maître, et depuis
afour

p. 112. ce jour il ne se trouva plus bien jusqu'à sa mort. Quelque chose de semblable arriva à ma mère avant mon entrée dans l'ordre. Mais même, à l'époque où St. François mourut, j'étais si malade que je ne pouvais me tenir debout pendant qu'en l'enterrait. Mais je me tenais assis au cimetière sur un banc et j'y récitais avec les autres, ayant que je mourrais bientôt. Lorsque m'étant empêtré au chosen d'un livre que St. François avait écrit, j'y lis l'oraison de St. Bernardin du St. nom de Jésus, et aussitôt j'eus senti que je me trouvais mieux, et peu à peu j'eus établi de telle sorte que le jour de l'Ascension du Seigneur, j'eus complétées les fonctions d'hebdomadaires, quoique j'eusse pas encore entièrement guéri, et enfin je me trouvais un jour complètement remis de cette grande maladie. Grâces à Dieu de m'indres périls meurs inventé depuis, dont le Seigneur me délivra de même. Aux grands louanges, honneur et gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Fr. Absalon de Biervliet, convers. —

Jan 1628 fut reçu en cette maison, à l'état de convers, Absalon de Biervliet le jour de St. Antoine, abbé. Que diront-nous de ce frère ! L'homme ne fait-il pas de haine ou d'amour, comme dit l'apôtre. Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui, et qui n'ouït lorsque le St. nom de Jésus se délivra de l'iniquité. Mon fils Absalon, mon fils Absalon, dit alors ce pieux père et moi-même lorsque je me trouvai un jour malade, et p. Absalon, j'en bonne santé me servit avec bonté et sollicitude. Il se tenait religieusement aux offices divins. Il me paraissait doux et chrétien. Cependant après sa mort il fut constaté être propriétaire. Mais quel homme sait ce que c'est quel homme si ce n'est l'esprit de l'homme qui est dans l'homme ? Pour être s'en il reporta à l'extrême et a la contrition. Moi j'en laissai n'en le défend. Dieu qui peut tout, peut le défendre, le repousser. D'autant il est mort en état de grâce, ce qui n'est incertain. Je lui souhaite de la part de Dieu le repos et la paix. Or il mourut Jan 1506, le 4 des calendes d'avril. Si à cette époque quelques auteur de foi qui eut St. Grégoire pape, si quelques a tant d'efficacité en ses prières, tant de pouvoir à faire

n° 25

à faire des miracles, tant d'amour de Dieu et du prochain, tant de pureté
d'âme et de science et de sagesse, tel a tant de prudence et de discrétion
en ce temps, que n'a fait St. Grégoire, pape; qu'il limite en ce qu'on rapporte
de lui, d'avoir puni un moine propriétaire. Mais aujourd'hui il est tel-
lement rare de pourvoir à tout avec quelques-uns qui soit de tout de
vertus que l'était St. Grégoire, n'agit-il pas injustement celui qui voul-
berendre égal avec les papes pour les rigueurs infligées? Celui qui n'est
pas capable de les imiter par la douceur, la foi et l'amour. Qui ne s'ait
qu'ils doivent être réprimandés, admonestés et punis avec beaucoup de pru-
dence. La vérité. On n'avez pas entendu le père tout-puissant du
haut du ciel parler de son Fils en disant à tous les mortels: écoutez ce.

J. 114. Que dit-il donc celui que nous sommes obligés d'écontem? Qui conque de
vous autres et sans peine jette la première pierre, commence le premier
à punir. Ne voulez-vous pas observer? Le Seigneur Jésus exult radicalement
le mal des services de ses disciples en les provoquant par tant de paro-
boles à la clémence et à la facilité de pardonner. Jean et Jacques l'avaient
que les Samaritains ne reverraient pas leur maître, voulez-vous, lui
disent-ils, que nous passions descendre sur eux le feu du ciel pour les
consommer, comme fit Hélic? Il les détourne complètement de ces intenti-
ments par un boutement de manœuvred et les réprime amèrement
en disant: Vous ne savez point de quel esprit vous êtes: car le Fils de
l'homme n'est pas venu pour罚er les âmes des hommes, mais pour
les sauver. Invitez le si vous le pouvez. comme il est écrit: celui
qui se dit être dans le Christ, doit marcher comme il a marché. Cela
d'autrement avec diligence ce que fit St. Grégoire. Après qu'il eut con-
damné le moine propriétaire, il ne cessa d'intercesser pour lui auprès de Dieu par
ses prières, jusqu'à ce qu'il lui fut révélé d'en haut que l'âme de celui qui avait
été puni si soigneusement était délivrée de la damnation éternelle. De même que les
délinquants doivent être punis, de même doit-on soigner les âmes, pour la délivrance
desquelles le Christ a versé son précieux sang sur la croix. Lui qui avait dit
à ses

à ses disciples : Ce n'est pas la volonté de votre Père, qui est dans les lieux, qu'a une seule
âme de ces petits paroisse. Tu voudrais que ce ci puisse céder au bien, et à l'avantage
de g'micongue vent agir avec rigueur envers ses subordonnés. —

En 1505, la veille de St Barthélémy, apôtre, il y eut un tremblement
p. 115. de terre le soir, vers 10 heures, et pendant les ténèbres de la nuit la lune resplendit
dans l'air avec clarté. Il n'y avait aucun vent sur la terre, lorsque tout à coup
on commença à entendre un mugissement de dessous terre, comme le bruit d'une
grande tempête, ou d'un vent qui souffle de loin. Aussitôt toutes choses de-
tremblent et les hommes de rester stupéfaits. Alors arriva une secousse violente
et d'un seul trait elle ébranla tous les fondements de notre contrée, mais elle
ne dura pas longtemps. Puis à peu près cessa d'entendre le bruit et enfin le sol
se tranquillisa.

D. André, moine. —

Vers l'an du Seigneur 1453 fut reçu en cette maison à l'état monastique,
un jeune homme, nommé André, né à Lourmard, modestement vêtu, sans les let-
tres latines : Selon le contenu de cette époque il fit plus tard sa profession dans
l'ordre et fut ordonné prêtre. Il transcrivit plusieurs petits livres : Une partie des
commentaires de St Augustin sur l'évangile de St Jean, d'autres sermons divers
de St Augustin, et un petit livre des mystères de la messe, ce qui se passe au siège
du célébrant devant le maître autel. Ensuite il transcrivit avec une nouvelle
lettre les relations de Ste Catherine de Sienne, et autres choses diverses. Ce D. André
était un homme de taille robuste, assez éminente, ayant une voix naturelle assez
bonne et sonore. En chantant il prononçait les paroles divines très distinctement
et avec expression, il avait coutume d'exhorter les plus jeunes religieux, au collo-
gue, à lire au choeur et au réfectoire, comme il est écrit au livre de bords, distinc-
tement et ouvertement pour être compris. Ainsi : ils aient lui-même en enseignant
des faits et par son action ce que d'autre part il enseignait par la parole. Quoiqu'il
fût le plus âgé des religieux de cette maison en 1500 (époque où j'étais novice
et renalis d'étherue dans cette maison) répondant il remplissait d'une manière suffi-
sante toutes les charges du moine, tant publiques qu'privées, ce qui était extré-
mement

moment agréable à nos frères. Il avait aussi un peu au dessus d'apont, depuis sa naissance, une loupe de la grandeur d'une denier noire en forme de gland. De telles années avant son décès, ayant été blessé légèrement en cet endroit pendant qu'on le ratait, le sang commença à en couler, plus tard une ^{piètement} pelleuse se détacha et il fut entièrement guéri. Et là où se trouvait la loupe il lui resta un petit enfoncement. Ce D. André avoit encore deux frères profès dans l'ordre des Chartreux, dont l'un s'appelait D. Robet, et était moine profès et prêtre de la maison de St^e Catherine près d'Assers. Ignora le nom de leur frère, mais j'ai entendu dire qu'il était profès dans la province de Lorraine et qu'il y fut autrefois priaux. En 1620, lorsque la chartreuse proche de Delft récemment commencée, fut habitée, nota b. André et quelques autres religieux de cette maison y furent envoyés. Il fut aussi hôte à la maison de Zierzee; et à ce que j'crois, il a habité aussi pendant quelque temps comme hôte la maison de St^e Gertrude. Il eut 53 ans dans l'ordre, et il mourut dans cette maison le 15 des calendes de mars de l'an 1567.

p. 117. D. André fut élève de S. Laurent de Masschegale, et il fut par lui vers la terre aucun homme aussi saint que le dit S. Laurent.

F. Paul Cools, Domine. —

Frère Paul Cools, Domini et cocher de la maison de la chapelle, dont je suis tombé nulle part annotée l'époque à laquelle il fut reçu dans l'ordre, était un homme fort, très rigoureux qui s'adonnait à l'agriculture, amenait le bois à la maison et au moulin, et faisait d'autres ouvrages fatigants. Né dans notre Voisinage, nous avions comme également ses frères. Il ne vit pas longtemps dans l'ordre, car un jour ayant fait une chute de cheval, il contracta une lésion à la poitrine, dont il est mort plus tard. Il est décédé le 16 des calendes de janvier de l'année 1566.

D. Jean de Delft, moine. —

L'année de Notre Seigneur 1477, fut reçu en cette maison Jean Paul, le jour de la conversion de St Paul, apôtre. Il était batave, au commerce et aujourd'hui résidant, Hollandais, né dans la ville de Delft. Il

avait été médiocrement instruit dans les lettres latines, à Dordrecht, à l'époque où Jan Syntenies y instruisait la jeunesse. Cependant cet habitant de Delft n'eut pas l'élève de Syntenies, mais il était placé dans une autre classe, il eut un autre précepteur, quoiqu'il se trouvât dans le même collège. J. Teyss. était un homme gracieux, d'une complexion physique, d'un bon caractère, doué d'un génie assez riche et aimé des belles lettres. Parmi les sciences mathématiques il était médiocrement instruit en arithmétique, en géométrie et en astronomie, arts dans lesquels il se plairait. Il avait fait volontiers avec les hommes savants, qu'il connaît bien plusieurs dans ces arts, les souvent rentrait à lui le géomètre d'Utrecht, Teyss. Motteck, Barbier d'Utrecht, qui avait dans cette contrée une renommée assez grande dans l'art de calculer en géométrie. Ensuite il eut beaucoup de visiteurs parce qu'il était homme d'une grande fortune, et avait la parole facile, et il donnait de bons conseils. Il connaît aussi bien la part de rebâtir les livres, office dont on le chargea dans cette maison. Il avait avec lui une foule d'instruments pour travailler le cuivre, le fer et le bois. Il lors que quelqu'un de nous avait quelque chose à raccommoder il ne lui en coûta pas de rendre service à ses frères, soit dans sa cellule, soit dans celles des autres ; et il dit soit en plaisantant, j'envis de la famille des étoileaux, car il me plaît d'être dans la société de mes frères. Il fut au temps infirmiter, et il traitait les malades avec compassion et les consolait souvent par ses paroles agréables, lorsque les médecins y étaient ils rentraient dans ses combes ou dans sa cellule pour lui rendre visite ; et il courait tout ce qu'il pouvait des maladies et des vertus des plantes, car il connaît tout à propos plus leurs herbes et leurs propriétés. En effet, il n'y a de mortels si sage si instruit, si bon, qu'il ne puisse deviner plus sage, plus savant et meilleur. En effet il p. 118. témoigne d'it quelque part de lui-même : sous est j'interrogeais mordre les maîtres concernant les choses d'où je croyais être certain et cela fait ait que j'eus très certain par leurs réponses : ou ils avaient d'autres opinions que

que j'e compuisse avec plus d'exactitude. Il a reste quelque bon qu'on soit, on ne plait pas toujours à tous. Cela lui arriva de ne pas plaire à tous, et quoique aucun office ne lui fut confié pour instruire, cependant les plus jeunes frères le cherchèrent presque tous de telle sorte qu'ils ne se fîerent presque à aucun d'anciens plus que à lui. Aussi affluaient-ils vers lui chaque fois que cela leur était permis. Mais Dieu sait ce qu'il a souffert dans l'ordre. Ce qu'il a souffert Dieu en obtéra. Il tomba malade et devint hydroptique. Et cependant il ne l'avait pas d'abord de quelle maladie il souffrait; en effet, comme son ventre était dur et enflé il croyait que c'était des vents. Plus tard lorsqu'il s'appuya assez de l'hydroptise, elle ne le quitta plus. Mais il fit des bains, dans une grande eure jusqu'à la poitrine, de sécotions de hibiscus et d'autres herbes. Après avoir souvent répété ce remède, un jour, à la fête des Sts. martyrs, come et Damien son ventre se déensa et une grande quantité d'eau découla de son bas ventre. Le rire s'étant opéré il était tellement faible, que pendant toute une journée on le croyait à la mort. Mais par la miséricorde de Dieu il se releva de la maladie et rendit des actions de grâces abondantes au Seigneur. Guéri il suivit encore religieusement pendant 6 à 5 années. Enfin la maladie revint avec plus de violence; il en est mort. Pendant trois mois et trois nuits avant sa mort, il gisait misérablement sur son lit sans connaissance, respirant péniblement et pris d'angoisses. Lorsqu'il était encore en bonne santé il n'avait prié en dieu autrement que sans me remercier, ayant et à l'extrême, je vous prie de vouloir dire pour moi trois fois l'oraison dominicale avec les petites prières telles qu'elles se trouvent dans le petit livre de l'autel de bien mourir, ainsi que le demanda certain pape à son chapelain. Et il me donna un exemplaire de ces supplications, et tel qu'il m'avait prié je le fis. Il mourut le 15 des calendes de mai de l'an 1508, une paire de bûrattes ^{enroulé} dont il se servait pendant la messe a été donnée à cette maison par les parents de b. t. can Paul. J'ai écrit l'épître suivante pour ce défunt:

Epitaphie de D. Jean Delphine, chartreux, moine de la maison de la Chapelle.

Delphine de ces fratres, vidandi norma bocanier,

Gratus erat rectis, te columba boni.

Vividus in genio scriptor as Delphine amarit,

Cocilio pollens, et probitate nitens.

Socijicule oegretos grato sermones leboravit,

Promptus et infirmis officiosus erat.

Priests fuit multis opera vel primus ubique

Propterea multo dignus honore fuit.

Delphine in hoc triste mundo mala plurimam passus

Venit apud hyspot, ac bona summa tenet. — Deo gratias.

D. Jean Brunon. —

L'époque à l'quelle Jean Brunon fut né, dans l'ordre et fit sa profession, n'a été décrite par moi; cependant il eut dans l'ordre des chartreux p. 121. un oncle paternel qui avait été procureur et était un avocat au courant de tous les travaux qui se font courablement par les moines dans leurs cellules. Notre Jean, à l'aide de son oncle, fut d'abord placé, étant encore enfant, au collège d'Anderlecht, et ensuite il s'adonna aux lettres au collège de M^r Jean Standonicus à Louvain. De là il fut dans l'ordre à la chartreuse de la Chapelle. Il avait naturellement une voix forte et agréable; étant devenu prêtre, il s'exerçait beaucoup dans sa cellule; il récitat des livres très élégamment. Il ne travaillait pas mal le cuivre, fabriquant des pièces et faisait des ouvrages au tour. Il aimait dans les exercices de cette espèce, son oncle, qui n'en s'était pas acquises peu de favor dans l'ordre. Il eut beaucoup de visiteurs assidus. Rarement il était seul pendant la journée dans sa cellule. Il avait mal à l'clinat pour les belles lettres; mais il supportait courablement deux différents ouvrages manuels. Il louait l'occupation de Martha et avait l'oisiveté en horreur. Il se proposait la sentence de St-Térome qui dit: Portez toujours quelque honneur ouvre, pour que le démon ne vous trouve.

trouvez j'avois vif; car l'oit été contigne le au coup de mousai des
choses. Ce qui est très vrai, de même que ce que dit le poète Public
D'Urfé Voz :

Festalid assi as si non renouer et aratre,

N'il nis i aux spinié gramin haboit agen, et encore.

Cornis ut signavun consumant otia corporus,

Et capient vicieux mi morcantur aquice.

Il ag issent donc bien chose qui consistoient tout leur temps à des bonnes œuvres; cependant il incombe d'avantage aux prêtres de faire ce qui est écrit : « Aie ta pensée dans les préceptes de Dieu, et sois très ob-

p. 122. du dans ses commandements ». Par ce qu'il appartient aux prêtres de connaître la loi; et de vivre droitement d'après elle et d'annoncer aux autres, selon ce qui est écrit : Demandez la loi aux prêtres. Que les lèvres du prêtre gardent la science, et on regagnera la loi de sa bouche, par ce qu'il est langage du Seigneur des armées. Mais toutes les meilleures choses ne plaisent pas à tous. Après que notre frère en question eut fait sa profession, son père cedat visiblement, lui qui depuis quelque temps déjà s'était pris d'affection pour la religion. S'en étant ouest à son père, il fut reçus à l'état de convers chez les carmes à Englekin, parce qu'il n'étoit pas initié. Or note P. D. T. can ne vécut pas long-temps dans l'ordre, car maladie de temps à autre par des infirmités; il paya enfin son tribut à la nature et mourut le 3 des 20 de septembre de l'an 1509, vers 5 heures du matin, et fut enterré avant le repas. Mais cette séparation paraissait à quelques uns comme faite par anticipation, cependant le prieur qui célébra la messe pour lui et qui fit ses obsèques y fut présent et l'ensevelit (sic).

D. Jean D'Ors, moine.

L'an 1474, Jean D'Ors, bruxellois, fut reçus à l'état monacal par le fr. Arnold. C'est tout un jeune homme d'un bon caractère, médiocrement versé dans les lettres latines d'après les coutumes de cette époque. Après avoir fait sa profession dans l'ordre, il fut envoyé pour recevoir les 1^{es} ordres et y fut initié. Il aborda tout d'abord et plus tard diacre, mais il n'avance pas plus loin, par ce qu'il commença à être

à être moleste par des tentations dont j'ignore la nature. Le prieur de cette maison, comme j'a l'apris, étais dur et épue pour lui, et par ses observations / p. 193, et ses réprimandes l'opposait tellement qu'il en perdit la raison : une bonne et tenace mémoire lui resta, mais son intelligence et les organes de la raison furent raviés en lui. Il ne ressuscéra plus jamas les forces de son âme le reste de sa vie mortelle. Il n'en manqua point qui intercedèrent en temps opportun pour ce religieux et qui dirent avec modestie et vérité au prieur D. Arnold, qu'il agissait trop sévèrement en certaines choses et avec ce jeune père. Mais il n'accéda point aux conseils bienveillants des religieux et ne les accueillit point en leur répondant : Les plaies de celui qui aime sont meilleures que les bûchers pendus de celui qui hait. Et que lui n'ignorait point ce qu'il avait à faire. Cependant quoique le prieur D. Arnold parlât ainsi, nous savons cependant qu'il est écrit : « Si quelques peuple savoit quelque chose, il ne l'ait cependant encore comment il l'oit savoient, Et l'apôtre dit encore : « Te dis, par la grâce qui m'est donnée, à chacun qui converso avec vous, que personne ne pense d'une manière arrogante de soi même ; plus qu'il n'est nécessaire de penser, mais qu'il pensera de telle sorte qu'il soit modeste et sobre. » Sans doute que D. Arnold n'eust souhaité de ce que dit l'apôtre : « Il voulut percer, ne voullyant point provoquer vos fils à la colère, mais il évoqua les dans la discipline et la correction du Saigneur. Car le Fils de l'homme, comme il est dit, n'est point venu pour prendre les âmes des hommes, mais pour les sauver. » L'apôtre dit encore : « Personne ne voullyant point provoquer nos fils à l'indignation, afin qu'ils ne deviennent point timides, cest à dire qu'ils ne perdent point courage. » On se qu'enseigne l'apôtre que l'évêque nedoit point être celui qui frappe ; cela s'applique / p. 194, pas à la violence des mains, mais à l'acrimonie de la langueur, cest à dire qu'il ne devienne un récriminateur féroce et méchant : C'est voilà ce que St. Théodore a avoué et que ignorait sans doute le prieur D. Arnold. Quoiqu'en soit ce religieux étais à plaindre, car il fut toujours inutile et onéreux aux autres qu'en il fit à son tour la semaine, de l'abûcher et démodâire.

H. H.

Il était admirablement versé dans les observations de l'ordre, qu'il garda toujours exactement. Tant le temps que j'en connus, il ne fit ni fit quoique ce soit qui fut digne d'être éprimé. Il suivait les exercices conventuels le jour et la nuit, et chaque semaine quelques religieux récitaient les heures avec lui en cellule. ^{Ainsi}
 Il se trouva à Paris comme un agneau innocent, au bout qu'il eut perdu l'esprit. Il écrivit un livre dont le titre est : La mort de St. Thérome ^{l'esprit, il}, qui retourna ordinairement à la bibliothèque. Inuite il commença à écrire un missel qu'il n'acheva point; car ce fut le Arnold Bechtens qui le termina. St. Jean habita longtemps la cellule qui porte la lettre H., celle-là qui en 1502 fut atteinte par la foudre vers le soir. Nous y vîmes quelques signes de l'esprit malin sur le mur, comme des indices d'ongles. Et là où St. Jean avait l'habitude d'écrire, le râge ^{qui} il le couvrait, étais brisé, lacéré et décomposé. Mais dans la partie supérieure de la cellule une partie du toit fut arrachée et j'étai à terre, gisant là brisé comme si elle avait été mouillée. Quelques jours après St. Jean fut frappé de paralysie, de telle sorte que son côté droit fut impuissant; il baignait du pied droit et pouvait à peine l'abandonner à main droite. À la suite de cela il ne voulut plus au chœur, ni au réfectoire ni au chapitre; mais il priait silencieusement, ce qu'il pouvoit faire commodément seul. Des laiques le servaient et prenaient soin de lui; le père Godfrid Haerderghen surtout était souvent près de lui. Enfin devenu vieux il mourut l'an 1511, le 19 des calendes de juillet. — Ceci est écrit p. 125. pour que les successeurs agissent plus prudemment avec leurs frères et se souviennent qu'ils sont membres de l'ordre Christ et rachetés par son sang.

Fr. Hugues de Steenborghhe, convers. —

L'an 1500, lors que j'eus reçu dans l'ordre, il y avait dans cette maison 5 convers, dont le premier était un homme simple et irrévable, fr. Jean An Die, portier; le 2^e était fr. Richard Pinnart; le 3^e était fr. Hugues de Steenborghhe; le 4^e était fr. Adolphe de Bienvliet et le 5^e était fr. Laurent de Vinea. Bientôt il se trouva encore un autre qui devint convers de cette maison, fr. Guillaume de Platres. De quelques ans il a été fait mention plus haut ^{des autres}

des autres il sera traité dans la suite. Mais au ce moment il s'agit de père Hug^{uel}, qui comme j'aipu le comprendre, fut dans le principe donné et devint ensuite convers. A plusieurs reprises il s'échappa avec les pères de la grande chartreuse au temps du chapitre général, comme j'ai appris de sa propre bouche. Après la mort du fr. Richard Pinnant, fr. Hugues fut cuisinier en cette maison. Mais depuis une année ou deux vers la fin de sa vie, il devint aveugle, cest pourquoi fr. Laurent lui succéda dans l'office de la cuisine. Enfin il mourut âgé le 13 des calendes d'août l'an 1512.

D. Lévin Dulcis, moine. —

L'an 1476, Lévin Dulcis, citoyen de Gantvois, fut reçu à l'état de moine par D. Arnold, prieur, le jour de la fête de Ste Catherine, vierge et martyre. Il avait naturellement une bonne voix et était un peu au courant de l'art musical. Il écrivait d'une manière assez élégante et propre. étant d'encre profès et prêtre il écrivit différents livres. Il était peu instruit, cependant pour son état à lire, à écrire, à chanter et parfois à parler; il parvint à comprendre les écritures. Mais D. Arnold prieur étant mort, D. Gaspar lui succéda dans le priorat; et alors D. Lévin fut envoyé, j'ignore pour quel motif, habiter la maison de Bois-St-Martin, près de Grammont, où il fut affligé, d'après ce qu'il m'a raconté, extraordinairement par la maladie et le mal de tête. Revenue de là à sa maison de profession il n'y trouva point de repos. Il fut tenté et affligé par quelques pères et n'eut point de consolateur. C'est pourquoi il s'en alla clandestinement et partit pour la grande chartreuse, où le conduisit un certain ami. Il y fut reçu et y demeura pendant quelque temps. D. Jean Bielot scrib^e du R^e Père lui fut donné pour maître, Cela n'était motif de Bielot,^{scrib^e} ville du Hainaut, et l'élève aidé le maître à lire les lettres qu'il apporta ou directement de toute part en cette maison pour y être annotées. Cependant il ne plut pas à quelques uns qu'un hôte et un étranger connut les secrets de l'ordre, ce qu'il y passe est pour ainsi dire dans l'ordre ^{entre}

f. 127.

entier (v.). — Il fut donc envoyé à la maison du R^e Père d. Pierre Rufi, avec des lettres maniées du R^e Père dudit R^e Père, pour qu'il accomplît l'office de vicaire. Ce qu'il fit en effet, et y instruisit quelques novices. Lorsqu'il fut renoué à la maison de la Chapelle, il nous montra les lettres précitées. D'échange de l'office de vicaire, il retourna en Charente, et de là fut envoyé dans diverses en Italie, où il fut hôte dans différentes maisons. Quoique quelques-unes étaient gélées et d'autres pluviales, il ne voulut cependant faire profession dans aucune d'elles. Il nous raconta avoir été à l'endroit où Annibal, général des cartaginois, renversa les rochers et rompit les monts par l'acide pour franchir un passage à son armée en Italie. Mais aussi longtemps qu'il put noter d. Lévis se rendait au chapitre général ou privé à la Chartreuse et cette faute ne s'y accorde pas officiellement (v.). Ensuite il fut hôte dans diverses maisons de la province de France, surtout à la maison de Dijon. Même temps il lui profita le concours de savoir écrire correctement, car en écrivant des livres il pourrait plus facilement à cette époque acquérir les choses nécessaires à la vie. Or vers l'an 1503, se trouvant selon sa coutume au chapitre général, et d. Pierre Vassor, prieur de la maison royale près de Gand et résidant principal de cette province, s'y trouvant également, ce dernier s'adressa aux pères qui s'y trouvaient réunis, et leur fit faire (faire) envoyer d. Lévis et deux autres religieux à leurs maisons de profession. L'un de ceux-ci était moine de la maison de Bois le D^e C, c'est d. Adrien; l'autre d. Tossé était moine de la maison de Dieu. Un laïque nommé Tossé, les recommanda. C'était un allemand, frère de d. Jean Binchois, Scribe de la grande chartreuse. Cependant il y résint après avoir habité pendant 4 ou 5 ans dans la maison de la chapelle. Le R^e Père d. François de Putte l'enoya comme hôte à la chartreuse de Valenciennes. d. Lévis écrivit souvent des lettres, soit à d. Jean Binchois, soit au vicaire de la grande chartreuse d. Jean Gillard, dont il me montre quelques lettres et réponses. En célébrant l'office divin, et en recevant le corps de Notre Seigneur d. Lévis avait coutume de toujours pleurer, et de réciter chaque jour une brevié en plus

f.128. plus que ce qu'il devrait dire d'après la règle. N'étant pas resté longtemps à la maison de Valenciennes, sa vie mortelle fut une fin et il l'épalla le jour avant les nones de février, l'an 1516.

Fr. Guillaume de Platea, (cont'd).

Le relais de Notre Seigneur 1506, fut reçu en cette maison, par fr. Charles, frère, Guillaume de Platea à l'état de convers. Il venait de
du village qu'on nomme vulgairement Singhen, entre Gand et Audenarde,
près de l'Escout, non loin du château appelé Gancre, où depuis les temps
anciens des rameurs. Ce Guillaume ayant de venir chez nous, avait pris
l'habit des Frémontés et avait habité à Gana chez les religieuses dans
la maison des lépreux qu'on appelle l'hôpital des riches. Mais bientôt,
prisonnier de cette maison, étant parent du fr. Guillaume, le reçut dans
l'ordre et le revêtit de notre habit. Et ayant fait profession l'année suivante, il vécut honorablement, quoique pas longtemps; car après
quelques années il tomba malade et devint hydroptique, maladie
à la suite de laquelle il est mort le 3 des calendes de mars de l'an 1516.

D. Arnold Stampion.

L'an 1505, la veille des nones de mai, fut reçue à l'état de moine
par le prieur D. Charles, Arnold Stampion, citoyen Bruxellois. Il avait
été membre du clergé échevin et écrivain à la cour du grand conseil
et il se tenait parfois à Gand et parfois à Malines. Il avait l'usage
d'écrire très couramment sur tous les lettres ordinaires, connaissant bien
la langue française et un peu la langue latine. Il en avait accumulé des modèles
et des exemplaires pour fabriquer des instruments civils, d'où il était assez
courant pour les arranger et les décrire. On espérait qu'un grand
avantage et un grand ornement en reviendrait à l'ordre et aux nobles.

Après qu'il eut fait sa profession et reçus les 1^{es} ordres, un jour qu'il
se trouvait à cette fin à Louvain en compagnie de notre prieur D.
Edouard Stenke; ~~et~~ D. Guillaume Bélanicus procureur de la maison de
Gand s'y trouvait aussi avec les siens. Le bœuf ant au prieur D. Guillaume
Bélanicus

Bibancourt plaidait avec notre procureur, parce qu'il en tôt un accord, rait décharge et mis à l'ordre à un pauvre vétillard. Mais rien n'est plus vrai que ce qui est dit ailleurs : il n'impose pas tant dans quel sens une chose est dite, que dans lequel elle est comprise ; tant est que ces sortes de plaidoiries ne sont pas toujours reçues avec indifférence. Le Bibancourt en était à D. Arnold d'être venu dans notre ordre, lui causa-t-il très-familièrement et avec bonté et amitié. Lorsque D. Arnold fut rentré à la maison il nous rapporta ces choses, et il était flatté d'une manière extraordinaire des paroles bienveillantes, pour ne pas dire adulatoriales, de Bibancourt. Il espéra que il aurait pu être recommandé à Bibancourt par D. Vassour qui était alors visiteur principal de cette maison. Il peut être que cela vint à propos de ce que D. Arnold l'avait espéré. Mais, mon Dieu, qu'est-ce que l'homme pour que vous nous souvenez de lui, ou le fils de l'homme pour que nous désigniez la visite. L'homme s'est fait semblable à la sainteté ; cependant tout homme vivant est la sainteté universelle. Car voici que D. Arnold p. 136, n'étant encore presque que depuis six ans, commença à devancer malade à la suite de fièvres qui étaient assez aigües. De plus il était affligé par de violents maux de tête et il ne prenait plus son sommeil et sa nourriture habituels, quoique se portant bien. Il était sobre dans le boire et le manger. Ceci se passa pendant la semaine de l'entrevue, et à la solennité de la fête Dieu, après le dîner, ayant demandé la permission au prieur, j'eus rendez-vous chez le malade pour l'aider, si cela n'était possible, et pour le consoler, car il était mon plus proche voisin. Là il se plaignait à moi à la manière des malades (qui ont coutume d'accuser leurs gardes et d'exiger les meilleures et les plus délicates), de ses infirmités. Au milieu de tout cela survint le prieur auquel j'eus à me le malade : « J'ai ordonné au cuisinier de me préparer un pot de bière avec du pain tiède, et voilà qu'ils ont mis de l'huile dans la décoction. » Et comme les cuisiniers l'éprouvaient, le prieur se mit à récimer contre le malade : « Ça ne me paraît pas seulement ridicule mais aussi dangereux. La vérité j'appelle le prieur à part, comme si j'avais besoin

Basin J'a lui communiquer quelque chose, parce que le jour suivant il devait se rendre à Anvers, et j'a lui d. s. : V. R. prieur, que faites vous ? Depuis plusieurs jours notre frère n'a pas pris de nourriture, il n'a que peu ou point dormi et il souffre violement de la fièvre ; il devient faible, il argouze le pour qu'il ne perd pas l'esprit. → Le prieur ayant écouté ceci en silence lui adresse quelques paroles bienveillantes et s'en alla. Il ensuite, quelques jours plus tard, pendant l'absence du prieur, D. Arnold tomba en proie et se trouva mal pendant plusieurs jours. Mais lorsqu'enfin il se rétablit plus ou moins il suivit les exercices conventuels et fit les fonctions d'hebdomadaire d'une manière fort religieuse. Mais je ne dois pas cacher son importance dans les pratiques ci-dessus, car à une époque un acte d'acceptation d'avait été donné par quelques seigneurs loculiers de la maison de la Chapelle, ce quel notre prieur confia à D. Arnold. Ce dernier l'arrangea si subtilement que tous s'en étonnaient, car dès qu'il fut présenté et après l'avoir lu, les seigneurs demandaient qui avait composé cela. Et il leur fut répondu que c'était un moine de nos frères. Ils répondirent : Un tel homme ne devrait pas rester caché au milieu de nous. D. Arnold apporta avec lui plusieurs livres lorsqu'il vint dans l'ordre. Il en laissa la moitié partie à la maison de la Chapelle. Il inscrivit sur toutes son nom, et l'année de sa profession. En l'an 1576, étant malade et ayant reçu convenablement les sacrements de l'église, il est mort religieux au bout aux ides de septembre. Il n'eut 11 ans dans l'ordre.

Fr. Nicolas, bâbtier.

L'an 1690, certain Nicolas, né non loin de Lourmey, fut reçu en cette maison à la fête de St Agathe, lorsqu'il était encore jeune, à l'aide du Fr. Richard notre curé. Il devint bâbtier des religieux, et lorsque s'agissait d'aller quelque part, il avait l'habitude de s'y rendre en société du Fr. Richard. Il était prudent, modeste et fidèle à la maison, et n'a j'ai bonne mémoire. Il a atteint la 50^e année de son âge et m'est au delà. Il était sobre dans le manger. Si j'ai été pris la maladie, il fut conduit à l'extémité et regut

et regrettait évidemment les sacrements de l'Eglise des mains du prieur. Il dit, p. 132, qu'il se troubla à ce qu'il me paraissait, qu'il me mourait pas à regret. On l'appela Nicolas et ce fut à la fête de St-Nicolas, évêque, qu'il émigra heureusement vers le Christ, l'an 1517.

D. Egide Fortis. —

L'an 1686, fut reçu en cette maison à l'état de moine, par le prieur D. Gaspar, D. Egide Fortis, de Lenniq, qui était venu ici de Louvain, où il avait demeuré comme frère scolaire. Il était versé dans la pratique des choses ecclésiastiques. Mais pour ce qui concerne les éléments de notre ordre et la pratique des observances il eut pour maître et instituteur D. T van Herckle, d'Alost. Ayant fait profession, quelques années après il devint ecclésia-

tique, quelques années plus tard il fut déchargé de cet office et nommé procureur de cette maison, charge qu'il paraissait mieux lui convenir. Il avait une complexion sangvine, à ce que j'espouse, et une condition merveilleuse. Il était agile et assez vif pour expédier les affaires; et quoiqu'il demeurât volontiers dans la société des hommes et bût facilement lors du Rhin, cependant il ne manqua que rarement aux offices de nuit; il restait au choeur jusqu'à la fin de la messe nocturne. Chaque jour il célébrait la 1^{re} messe pour les frères, et avant de se rendre à son travail il chantait l'épitre à la messe conventuelle. Cependant les frères l'engagèrent souvent à se coucher de bonne heure le soir; ce que ne faisant point, il n'entrait à cause plus qu'il n'était nécessaire dans la chambre des étrangers ou ailleurs avec des séculiers. Il lui arriva parfois de dormir dans le choeur, et dans sa vieillesse il s'aperçut bien que souvent il n'avait pas pris le repos qui lui était nécessaire. Or il fut procureur pendant plus de 30 ans, jusqu'à ce que, à cause de l'affaiblissement de son grand âge, il ne put plus s'acquitter des fonctions de cette administration; et alors il fut déchargé contre son gré, car il ne demandait pas réellement à être déchargé de cet emploi. Ensuite ne pouvant se tenir convenablement seul dans la cellule, le prieur lui ordonna d'habiter une autre cellule en compagnie

compagnie d'un autre religieux, afin qu'ils pussent réunir ensemble les heures qui devoient se dire idéalement. Car la veue manquant, il ne put célébrer ni remplir les autres fonctions ecclésiastiques. Il ne marcha plus nulle part qu'appruyé sur un bâton, qu'on recourrit de venir à sa partie inférieure afin qu'il ne fit pas de bruit au chœur et dans les autres lieux réguliers. Pendant les longues années que le R. Eg d'U. avait été procureur, le temps était à la paix et une grande opulence régnait ainsi qu'une grande abondance des fruits de la terre. Il fut ministre par le vicellier et après avoir reçu les sacrements de l'église, le R. Eg arriva à la fin de sa vie mortelle et décédé en criant misérablement de ~~trouvent~~ moment à autre Ay my aux nones de novembre de l'an 1521.

L'an 1503, furent reçus en cette maison, à l'état de moine, par le R. Charles, deux jeunes gens d'un bon caractère, natifs de Gand : Jacques Desnois et Georges Guillaume, qui avaient étudié ensemble les belles lettres à Paris et précédemment à Gand. Jacques fut le 16 des calendes de juillet, mais Georges le 8 des calendes de juillet, et l'année suivante au jour précédent, ils firent leur profession en présence du R. Charles.

L'an 1505, fut reçu en cette maison, par le R. Charles prieur, à l'état de moine, Hason de Fonte, jeune homme d'un bon caractère natif du p. 136, village appeler Moerbeke, qui était né auz d'auz de Louvain, où il avait habité avec le R. Thementius, docteur en droit civil et canon. Il fut reçu le jour de Ste Anne, et l'année suivante il fit sa profession aussi le même jour en présence de R. Charles, prieur. On R. Hason ayant quelques bénéfices ecclésiastiques, plusieurs le prirent de les leur assigner - mais un frère religieux, lassaniste, nommé Pierre, étant venu à propos de la terre Sainte, R. Hason le fit venir et lui conféra ses bénéfices gratuitement et avec bienveillance. Ce même R. Hason avait aussi un frère carme, profès chez les carmes près R. Englebrecht, qui s'appelait Georges. Et ce fut dans nos cloîtres il y eut (entre eux) une conversation salutaire. Cependant R. Hason ne s'est pas longtemps établi dans la grange. Il était encore assyé à la grange

L'an du Seigneur 1509, fut reçue en cette maison, par D. Charles, prieur,
à l'état de moine, le 6 des nones de janvier, Nicolas Béchaut, natif de Mons,
jeune homme prole, qui fut venu à la fête de St Agnès, vierge et martyre,
l'année suivante, le même jour, il fit sa profession en prière en ce même
D. Charles, prieur. Les parents de ce D. Nicolas ordonnaient que chaque an-
née, à la fête de St Agnès vierge et martyre, on distribuerait à la porte du
monastère le pain d'un muid de froment, et offrirait une piastre, une pinte
de vin et une récréation. Lorsque le même D. Nicolas chanta sa première
messe, il reçut de ses parents des ornements à cordes très belles et très
précieux, qu'il dans la suite furent conservés pour les meilleures dans cette
maison. Le même jour ils offrirent aussi un calice et deux burettes en argen-
t dont depuis cette époque jusqu'à présent, on se sert dans les offices di-
vers. Ces mêmes parents firent doré à Mons la grande table du maître
autel, auquel le sieur Jean Gilmanus, homme très vénérable, prêtre
et curé de Hollenbeck, avait fait faire quelques années auparavant à
ses propres frais à Bruxelles, et y fait peindre également les portes. Ce sieur
dans sa vieillesse fut prieur dans cette maison. Et ces mêmes parents
de D. Nicolas donnaient quatre entourages (peignitres?) de soie rouge transpa-
rente avec des franges également en soie, et des anneaux en cuivre pour
l'ornementation du maître autel. Il ils demandèrent qu'à la fête de St
Agnès vierge et martyre, on fit constamment usage de ces ornements.
Le même l'an 1529 ils firent dire chaque jour une messe vespérale privée
dans cette maison, soit par les religieux, si le voulaien, soit par quel
qu'autre prêtre; et ils donnaient suffisamment de l'argent pour faire
convenablement cet office. Ils ordonnaient aussi 50 écus d'or d'un rhin
pour être payés annuellement par les administrateurs de la maison dans
la gabelle. D. Nicolas demeurait, et cela, le sieur Durand de Nicolas (nom de
son père) l'an 1529. Jean Béchaut, de présente mémoire, étant mort, nous célé-
brâmes religieusement ses obsèques. Les maris de ses filles continuèrent d'agir
également comme ses parents. Le même le respectable ostreligieu

et religieuse femme, mère de D. Nicolas, donna plus tard un manuscrit plus précis pour l'ornementation de l'image de la bienheureuse Vierge Marie, qui se trouve dans la chapelle de l'église asturienne. De même à une autre époque nous avions reçu deux ornements de la châsse de la part des parents de D. Nicolas, dont l'industrie était de confectionner et de vendre ces sortes d'ornements. C'étaient aussi des brodeurs et des marchands riches. Ils nous ont souvent envoyé d'argent. Ces œuvres sa mère ont aussi donné à chaque religieux des ploralia. Mais ils f. 136. prochain l'accusent surtout en nous prétant des sommes d'argent, lorsque des exactions nous furent imposées par les seigneurs de la terre d'Enguier. De plus ils nous rendirent d'innombrables biens faits à différents époques. — Tous deux de nos frères laiques, qui eux aussi regrettent souvent des mères, des sœurs agréables. — D. Nicolas habita toujours la cellule qui est au dessus de la sacristie. Celle-ci fut accommodée spécialement à son usage et qu'il en a également lui-même; il eut d'un r. glorieux et vers quelque peu dans les lettres latines, il s'acheta les ouvrages des principaux docteurs de l'église, Savoir: d'Origène, de St. Cyprien, de St. Basile, de St. Jean Chrysostome, de St. Athanase, de St. Augustin, de St. Bernard, de St. Jean Damascène, de Tancatien, de St. Proper et de plusieurs autres. Il s'occupa utilement à les compiler et passa fructueusement son temps. Mais pour ne pas avoir l'air de louer en sa présence (le religieux) qui, quoique ayant nous, n'a rien. — D'autre encore, nous passons à autre chose. —

Fr. Jean Steeman, donné. —

Fr. Jean Steeman fut pendant de longues années domestique de cette maison. Il avait une femme qui était veuve lorsqu'il la maria, et dont le mari nommé Laurent fut été frappé par un cheval, accident dont il mourut. Tancatien courait dans nos forêts et nous le préparait, en automne il cueillait nos fruits dans les vignes. Un jour que nous nous trouvions dans le cloître et que lui cueillait des fruits perché sur haut d'une échelle, tout

tout en causant avec les religieuses, l'échelon sur lequel il se trouvait
 s'est inopinément à rebours. Le homme tomba du haut à terre et de
 la main droite para la chute; cependant il fut blessé grièvement. Plus
 tard cependant il guérit tant soit peu, et exerçait bien différents tra-
 f. 137. - vaux manuels.) Sa femme étant morte, elle fut ensevelie chez nous,
 sous le chataignier devant la celle de du vicaire. Immédiatement nous prîmes
 de le recevoir à l'état de donné. A l'ipyque de sa réception il donna
 à chaque religieuse une paire de sandales, ou étaient un jour notre
 portier, ce qui fut cause (si ce n'est la principale) que nous le reçumes; pas
 ce qu'il avait habité de longues années dans notre Hôpital, qu'il
 connaît bien les mœurs et les usages de cette maison. Mais il ne
 vivut pas long temps dans l'ordre, si tant est qu'il ait pu être reçu
 et reçu depuis un à deux ans il tomba dans une maladie d'out. Il est mort la
 veille des nones d'août. Quelques frères l'aimaient beaucoup. Il fut enterré
 à côté de sa femme, comme il est écrit dans l'évangile: les derniers sont
 les premiers... ainsi lui arriva-t-il, car à cette époque il était le dernier reçu
 dans cette maison, et il fut appellé le premier par le Seigneur.

Fr. Godefroid Hareberghe, donné.

L'an 1490, vers la fin de l'Agathe, vierge et martyre, fut reçu en cette mai-
 son à l'état de donné, Godefroid Hareberghe, Louwainois, parent de l. Gaspar
 prieur. Il administra avec zèle différentes affaires de cette maison. Il était as-
 say favorable aux frères. Il avait un langage rapide, étant donné qu'une bonne
 langue, quoique sobre lui-même il faisait souvent rire les autres. Un jour
 étant allé avec quelques uns le crozant attend de la messe, il fut envoyé chez
 les religieuses qui habitaient la maison des l'épreuve à Gand, nommée l'hôpital
 f. 138. d'abondance, pour y être par elles examiné. On reconnut qu'il n'était pas l'épreuve.
 Ce fr. Godefroid, comme j'expliquerai plus haut, signait surtout autre chose qu'il
 T. au cours de Bruxelles. - Quelques jours avant sa mort, un matin l'on
 ayant prié célébrait la messe contre celle-ci; après la consécration j'fermais la
 porte du chœur qui se trouvait près du siège du prieur. Ce dom' en était absent,
 voici

Voici quel se passa entre le prieur Godfridus et son vicaire. Il est ici un chocour, lui répondis-je. - Appellez le tout de suite et dites lui de venir. Le P. Vicaire sort, et le prieur se confesse, parce qu'il se sentait très mal d'après. Insuite il s'achemina vers sa cellule et se jeta sur son lit, d'où il ne descendit plus jusqu'au jour de sa mort. Ayant donc reçu communément les sacrements de l'Eglise, il mourut le 6 des nones d'octobre de l'an 1524.

D. Jean Lello, moine.

L'an 1479, à la fête de la Purification de la St^e Vierge Marie, fut reçue cette maison, à l'état de moine, D. Jean Lello, frêche séculier né près de Nivelles. Après avoir fait profession dans l'ordre il écrivit deux cinqaintaines (vii), le secondot le 3^e des commentaires de St. Anselme, St. Augustin sur le psautier de David. Ces regimets et trouv ent habuellement à la bibliothèque; et plus tard il écrivit encore certains autres choses. Il fut aussi l'acétair pendant quelque temps, fonction dont il fut déchargé pour devenir procurant de cette maison. D'chargé de nouveau de cet office, il fut nommé chantre du choeur, ministère dont il s'acquitta pendant de longues années. Comme il était robuste de corps, il avait une voix forte et assez bonne; s'il avait su bien la diriger et la gouverner. Il n'était pas très instruit dans l'art musical. Lorsqu'il mourut, D. Beurine, vicaire de cette maison lui succéda comme chantre. D. Jean fut maître et précepteur de plusieurs novices auxquels il inculqua les premiers éléments de l'ordre des chartreux, les observations et les cérémonies. Il était aussi parfois correcteur et ordonnateur de ce qui devait lire au choeur et au réfectoire. Pendant ce temps il était fréquemment affligé de beaucoup de tentations, d'infirmités, d'affections et de maladies, incommodités par lesquelles d'abord l'apprivoisait, le domptait et se mitigait sa nature rude, de sorte que son amitié l'arrachant aux exercices jours il devint paisible et doux. car si on tolère les infirmités et les afflictions avec modération, elles introduisent dans l'âme de l'homme, par la grâce de Dieu, plusieurs vertus, la patience, l'épreuve et la confiance en Dieu; car la vertu se perfectionne dans l'infirmité. Et ainsi s'accomplit ce qui est écrit: Béniheureux l'homme qui souffre la tentation; car lorsqu'il aura été éprouvé, il recevrira la couronne.

la couronne d'or que Dieu a promise à eux qui l'auront aimé. C'est pourquoi
l'apôtre St Paul a écrit son disciple Thymothée en lui disant : Soit participant aux
afflictions de l'érangé le d'après la puissance de Dieu qui nous a sauves et nous
a appeler par une vocation sainte & Et en un autre endroit : En supportant les
afflictions comme un bon soldat à Christ, car si nous mourons avec lui, nous
pissons avec lui, si nous souffrons, nous régnerons avec lui. » St Ignace écrit
aussi à St Polycarpe : « Sois ferme comme l'enclume, car il appartient à ces
courageux athlètes de frapper et de vaincre. » Voilà ce qu'il écrit : Mais voilà
que j'ai refusé de supporter avec modération les afflictions et les tentations agit
plus que d'une manière intolérable, je parle que nous ne devons enterrer dans le se-
p. 110. zame de Dieu que par l'eau de l'affliction. Car si le Christ ad a souffrir, et c'est
ainsi dans sa gloire... combien plus les hommes pécheurs doivent-ils être patients
dans l'adversité. Si il est vrai que les afflictions engagent l'homme à se corriger
du mal et que le psalmiste chante au Seigneur : « T'ai parcouru ton esprit me-
mois et j'ai retrouvé mes fautes vers tes témoignages. » comme s'il disait : lorsque
j'ai commencé à penser à la manière dont j'ai réagi jusqu'à ici, que j'entends
éloigner souvent et longtemps de la voie de la vérité et de la justice : j'ai
pleuré avec un cœur contrit (t'étais tel) de ne plus vivre d'orénavant d'après ma
propre volonté, ni d'après la volonté des hommes, persons, mais, mon Dieu,
d'après vos préceptes ; Et ces préceptes nous sont le témoignage de votre volonté
et nous enseignent plus clairement ce qui vous est agréable. Il faut donc
avec indifférence : Si nous avons reçu les bâtons de la main du Seigneur,
pourquoi ne supporterions nous pas les mauls. Il me paraît d'une importance
d'agir alors en cet endroit d'au moins que qui ont été précédemment confessés par moi.

Qui mala pro christo mortuus nunc fera recusat,

Cum christo in patria non locutus astur et alius.

Mais revenons au sujet dont nous nous sommes un peu écartés. Parmi
les incommodités dont le Téan l'élève était ^{souvent} affligé, la goutte lui était
souvent à charge, car il a été pour ainsi dire si exténué vers la fin de sa
vie, qu'il ne pouvait presque plus se mouvoir que très difficilement et
non

mon père sans leator. Le 2^e mois j'aur. q'il s'eut parmi nous fut le second jour d'eté chante du mois de juillet. Après le dîner q'quelques religieux se rendirent aux champs, tandis q'ne lui restait à la maison. A la même époq. j'eus j'eus souffriss moi-même tellement de la goutte sciatique, q'ne j'eus pourris t outis des murs du monastère. T. t car se tenait au jardin potager il y ramassé q'quelques poires très-mûres, car il n'était pas malade de corps, seulement il n'était pas ferme sur ses pieds et il se promenait avec un bâton. Bientôt il vint à la porte et nous montra un fruit nouveau. Une demi-heure plus tard il se trouvait avec nous au cloître. Vers la fin de l'office il sortit de l'église aussi lentement q'il pouvait, de sorte q'ne quelques uns en étaient étonnés. Après le souper chacun se reposait. Mais lors q'un moment de Motiers l'infirmier s'aperçut q'ne le récipient n'était pas au cloître, il se rendit à sa cellule. Voilà q'il trouva sans surprise et sans être venu de la partie supérieure un homme étendu mort dans son lit. L'infirmier le heurta d'abord au bout de l'apron où il se trouvait de ses yeux. Car q'ue quelq'tant q'ce avec une lumiére il j'étais repérant ses yeux sur le lit et non sur le sol, où il gisait ayant les pieds tournés vers le lit et la tête vers le petit bout (sic) q'on appelle mians (mitraille?) . L'étant blessé au moment d'un lit, à ce q'ne nous croyons il ne fut pas une plaie à la tête, pas grande cependant, parce que le crâne n'était pas brisé. La plaie ne fut seulement été déchiré avec une légère effusion de sang. Là, comme nous le supposons, il est tombé le soir lors q'il ôtait ses vêtements de dessus se préparant à prendre son souper, la table étant préparée, la nourriture placée sur la table et demeurée intacte avec le boisson q'ne avaient été servies le soin pour le souper. Il gisait renversé en arrière tel q'ne nous l'avons trouvé après matines avec ses vêtements de dessous et son capuchon. Il mourut de cette façon le 4^e des mois de juillet de l'an 1585.

J.117. ... Fin Nicolas Oste, Donné. —

Nicolas Brockfrot et Nicolas Oste furent regis le même jour et la même année

année, en cette maison, par J. Charles prieur, à l'état de donné, lors
deux fois et cloîtrés dans notre voisinage, et dont nous avions fait affaires.
- ent connus les parents. Or Nicolas Breckfat habitait le curé pendant tout
sa jeunesse, où il apprit à parler le français et le métier de Barbier.
Ce qui connut prie chez nous, il fut le Barbier de cette maison. Et après
la mort du R^e Père J. François de Patou, prieur de la grande chartreuse,
lorsque J. Guillaume Béauvais devint prieur de la dite grande char-
treuse, le p. Nicolas Breckfat s'y rendit avec lui, et depuis revint à
la maison. Il partit à différentes époques, et à plusieurs reprises, aux
différents prieurs et recteurs de cette province, pour la grande char-
treuse au chapitre général. T'en n'eust pas d'autant sur ce
frère, pour ce qu'il vit encore avec élément formé nous.

Mais le frère Nicolas Oste fut un excellent boulanger et brasseur
de cette maison. Avent qu'il fut brisé à l'état de donné, il l'avoit été
longtemps à la cuve, mais il ne l'eut pas longtemps dans l'ordre.
Le père Laurent de Vincenzo, cuisinier de cette maison, était son ennemi achar-
né, mais Dieu sait si c'est lui qu'il fut la cause de sa mort. Quant à moi
je ne veux pas être un juge témoinaire. Enfin le dernier jour qu'il v'eut
parmi nous, était un dimanche, et au matin p. Nicolas n'était pas malade.
Après le repas, comme le tonnelier de cette maison, notre voisin, se trouva
présent devant la porte avec sa femme, p. Nicolas s'approcha d'eux et as-
sis à terre devant la porte, ils converserent ensemble, ayant un verre de
f. 113. bière. Au bout d'heure ayant congédié ses amis, autre frère rentra dans
la clôture et peu à peu il commença à se trouver mal, de sorte qu'il meu-
rit avant l'heure du coucher. Les autres craignent et s'effraient que
ceci ne fut arrivé par une maladie contagieuse, placèrent le défunt à
l'endroit où l'on a coutume d'haranguer les laiques. Mais le lendemain
étant retourné et regardant le défunt sur le banc et l'arrangeant pour
la sépulture, il n'avoit rien sur son corps sauf l'igne que longue d'une
maladie contagieuse. Le p. Nicolas étoit encore jeune, nay est à peu près
que

que 30 ans. Il était simple et modeste, prompt au travail et bienveillant pour ses frères. Il laissa son frère survivant et c'est un frère nommé Pierre qui était son ainé, lequel pendant plusieurs années fut à l'entête de cette maison. Ce fr. Nicolas mourut ainsi le 7 des ides d'août, l'an 1525.

Fr. Laurent de Vinia, convers.

L'année 1485, fut reçu en cette maison Laurent de Vinia à l'état de convers. Ayant fait profession dans l'ordre, il était le dernier des 5 convers de cette maison. Et, comme il a été dit plus haut, il succéda au fr. Hugues de Heusberghe dans l'office de cuisinier, office dans lequel il resta jusqu'à sa mort, qui fut le 8 des ides de septembre de l'an 1526. Le frère Adrien de Raytée, de l'oncle paternel duquel, nommé aussi Adrien de huyter, j'en crois avoir ailleurs parlé ci-dessous, lui succéda dans l'obédience de la cuisine.

Fr. Jean Coppens, donné.

vers l'année du Seigneur 1503, fut reçu dans cette maison à l'état de donné, par S. Charles, prieur, Jean Coppens, qui servit toujours dans la suite à la cuisine, si ce n'est qu'aujourd'hui il fut envoyé à d'autres affaires. Il était extrêmement versé dans l'art culinaire, pour autant que cela nous regarde. Homme simple et sans malice, il était né et avait été élevé dans notre voisinage. Nous avions parfaitement connu son père et ses frères. Il était lui-même très obligeant envers ses frères et actif dans son office. Mais le dernier jour de sa vie mortelle, portant sur son épaulement, d'un levier, avec un autre, un tonneau à vin rempli de poissards vers le réservoir, il s'ébranla violemment et perdit l'usage de la parole. Il fut rapporté ainsi 2 ans à sa cellule et il y resta deux autres (jours?) sans connaissance et sans parole, sur son lit, où on lui administra le sacrement de l'extrême-onction, et il y mourut ainsi le 7 des calendes d'octobre de l'an 1526, lorsque cette adversité arriva ainsi à ce frère, je sentis en moi-même d'une manière déplorable, j'en suis certainement, mon esprit ne point consentir à sa mort, mais y contribua tout et ayant compassion de lui, quoique j'en ai également et à présent une

ce que fais alors, (étais) porté à interrogé un jour quelques de plus devant, pour savoir ce que cela voulait-dire. Mais ce n'est pas le lieu de dire ici ce que j'explique. Passons donc à d'autres choses.

Fr. Jean Antoine, Domré.

L'an 1485, fut reçu en cette maison, à l'état de donné, Fr. Jean Antoine, homme bon et simple, que je n'ai jamais entendu accusé de quoi que ce soit à l'époque de la visite. Quoiqu'il fût fait tant soit peu d'un pied, il servait cependant signalement les frères et fut pendant de longues années portier de cette maison. Il mourut la veille des calendes de mai, l'an 1527.

Fr. Jean Domhen, Domré.

François Molenbergh et Jean qu'on nommait Domhen, parce qu'il était l'oncle du dit François, furent également reçus le même jour et le même année, à l'état de donné, par Fr. Charles, prieur de cette maison. Les deux étaient et avaient été élévis dans notre Ordre; mais François servit deux ou trois ans à la cuisine avant de devenir donné, et pour ce motif, que si Jean fut plus âgé que François, cependant François préside toujours son oncle dans l'ordre. Mais après avoir été reçus ensemble, ils travaillaient aussi continuellement ensemble principalement à la boulangerie et souvent aussi ailleurs. Ils nous servaient un pain parfaitement préparé. Mais Jean ne servait pas longtemps dans l'ordre, car revenant un jour d'un repas, où il avait été reçu libéralement avec un autre frère, un jeune homme d'Hérinnes devant dans l'après midi se porta au devant de lui. Probablement que ce jeune homme avait également bien bu; pendant qu'ils pliaient ensemble et qu'ils étaient ensemble, je ne sais ce que moy ou notre frère Sébastien d'un jeune homme, ayant conçue de la crainte, soit du cheval, soit d'un en isolé. Le frère revint à la maison avec son compagnon, puis commença peu à peu à battre en mal, et non seulement ne guérît plus de cette infirmité, mais garda le lit pendant 6 à 8 jours, ayant un peu perdu l'esprit. Mais qu'il était difficile à peu près d'entendre lorsqu'il parlait de l'extrême-onction.

sacrement qu'il lui fut administré par notre prieur, et il déceda ainsi les
12 et calendrier de septembre l'an 1528.

b.166 D. Michel de Cassileto.

L'an 1677, fut écrit en cette maison, le jour de la chaire de St-Pierre
apôtre, un jeune homme plus nommé Michel, originaire du mont cas-
sileto, qui s'adonna aux lettres latines à Terentia avec Jean Paul,
dont j'ai parlé un peu plus haut. Il eut pour maître en ses études, Jean
Synthonius, qui à cause de son induction peu commune à cette époque
est devenu célèbre au loin. Après avoir fait profession dans l'ordre, D. Michel
devint un homme très religieux et un frère fervent d'un dévouement. Il
avait naturellement une bonne et forte voix, et pour ce motif, il fut pendant
de longues années chantre au choeur, office dont il s'acquit le meilleur
parce qu'il n'était pas musicien mal habile. Excellent calligraphe, il
écrivit en cette maison différents volumes avec élégance. Il déborda un
missel, dont la croix qui est placée devant le canon fut admirablement peinte
par certaines jeunes filles de Bruxelles. D. Toste Thincart, moine de cette
maison, fit également les lettres majuscules. On a l'habitude de placer
ce missel sur le 5^e autel devant St. Marie. D. Michel écrivit aussi le
vies des Pères, livres dont ses ouvrages religieux qui l'ont au sujet
et on a coutume de le reporter au choeur. De même il écrivit un grand
livre dans lequel sont contenues les sermons et les homélies des Docteurs
avec l'ordre de ce qui se lit pendant toute l'année en communauté,
tant le propre du temps que des fêtes. De plus il écrivit plusieurs choses pour
son propre usage en petits caractères et sur du papier, car les volumes
précités sont tous écrits sur d'excellent parchemin. Or ce même D. Mi-
chel aimait beaucoup la solitude et gardait strictement le silence et les
autres cérémonies de l'ordre. Il avait l'habitude d'aller rarement chez les
autres religieux, ou de vouloir entrer dans leur cellule, si ce n'est pour
être pendant le temps des œuvres communales. Il ne recevait point les
visiteurs dans sa cellule, si ce n'est contraint et contre son gré; mais
il avait

Il avait l'habitude de recevoir gracieusement les frères et sœurs qui venaient de Cassillets. Résolument il restait au cloître pour écrire, avec les autres religieux, et il n'allait pas très volontiers au chapitre. Quel homme serait capable de raconter les tentations et les afflictions que ce religieux, cher à Dieu et souffrant dans l'ordre. Il mourut simple et droit, craignant Dieu il se détourna du mal, ayant les louanges du monde. Il restait donc à sa cellule, habitant avec lui-même et priant Dieu, son père, la porte fermée et dans le secret. Il habitait également la cellule qui porte la lettre C; et après sa mort, T. Jean de Arche, procureur de cette maison, commença à habiter, ne voulant plus rester dans la cellule qui est près de la sonnette de la porte, celle qui est près d'excuse et ai été habitée. T. Jean de Arche voulut faire ~~un balcon~~ à la porte de cette cellule au balcon, par lequel il aurait accès dans la cour supérieure, et de la cour dans l'intérieur de sa cellule; mais le prieur ne le permit pas. T. Michel était sobre dans la nourriture propre, mais sans recherche, dans l'aménagement de sa cellule, ne voulant rien de précieux; parce qu'il était plus occupé à soigner et orner l'âme que les murs de sa cellule, comme St. Cyprien enseigne lors. Donnat, par le livre quatrième, 2^e exemple, vers la fin. Il aimait aussi à lire et à écrire des livres qui enflamment l'esprit du lecteur. De ce nombre sont: le livre de Thomas à Kempis, celui qui meurt, et d'autres de même des occasions spirituelles de l'esprit et dieu du fr. Gérard de Sutphamia. Elles furent les délices de T. Michel; aussi écrivit-il pour son usage les sermons d'Albert le Grand pour l. 168. le propre du temps et des saints. De même il fit autant empêchant les livres de St. Bonaventure et de St. Bernard. Cependant, comme il paraît ait à quelques uns, il devint plus que scrupuleux de conscience, du moins en un point; si tant est que dans un livre qui porte la lettre de St. Bernard, il est dit que les prêtres qui exercent l'office divin doivent tout entendre, ou prononcer jusqu'à la moindre lettre, ce qui leur est donné par l'église catholique. Faisant un tel prêche qui est probablement pas importunément proposé aux indolents, aux paresseux, et aux

et aux negligents, pour qu'ils fassent l'office divin avec vigilance et d'une manière joyeuse, placés en face de Dieu et en présence de ses saints anges.

Mais (pour autant que je le sais) M. Michel n'avait pas contumie d'être monchalent au chœur. Cependant chaque fois qu'on lisait ou chantait au chœur quelque petite chose qu'il n'avait point comprise et qu'il n'en fut pas prononcée, aussitôt il sortait de sa stalle, et prenait une lampe. Il la répétait seul jusqu'à ce qu'il fut, et il le faisait enSEMBLE. Cela lui arriva souvent surtout dans sa veillasse, lorsque l'ouïe et la mémoire commençaient à lui faire défaut. Cependant quelques uns le consolaient en le disant qu'il avait de guitter si facilement le chœur pour un pareil motif, disant que cela n'était pas du tout nécessaire; mais que l'office divin une fois acheté, s'il voyait devoir répéter quelque chose, il le ferait après. Nous tous, dit alors il, nous ne faisons qu'un, et nous nous rassemblons tous ensemble, afin que nous n'ayons pas à refaire assez parfaitement pour un seul, soit rempli par les autres, et que si tous les mortels soient imparfaits, le Seigneur cependant est parfait et toutes ses œuvres sont parfaites. Et nous l'invoquons suffisamment pour qu'il nous aide à accomplir nos intentions tout ce qui est parfait, en nous et dans nos actes. Comme nous chantons de l'homme j'uste! Le Seigneur l'a honoré dans ses travaux et il a achevé ses labours. Mais les singularités de M. Michel ne purent être entièrement dissipées par ces rages paroles. C'est pourquoi il récitait seul au chapitre l'office devant pendant la matinée et aussi les autres heures quand il voulait, et cela avec la permission du prieur. Lorsqu'ensuite il se fatigait de plus en plus par l'âge, il répondait souvent d'abondantes larmes, parce qu'il lui était impossible de réciter l'office divin. Il désirait ardemment chanter les louanges de Dieu et lui rendre l'honneur qui lui est dû; mais il ajoutait par sa propre expérience, que ce qui est écrit est vrai: le corps qui se corrompt accable l'âme et l'habit atroce entraîne l'âme qui pense à bouscuer de choses. C'est pourquoi les visites ordonnent

rent qu'il ne réitérait chaque jour, si j'ai bonne mémoire, que 7 ou 8 fois l'oraison dominicale, qu'il déposeroit tout trouble de conscience, qu'il ne croit plus astrait à toutes autre chose, qu'il se rendroit davantage aux bons conseils et qu'il gaigneroit la tranquillité d'âme, cela lui fut enjoint comme pénitence salutaire. Il n'a peu de joie avant son temps il recueille religieusement et avec vénération, dans son oratoire, de la main de notre Prieur, le sacrement du corps de Jésus Christ. Le dernier jour, au samedi, après la célébration des messes privées, les religieux furent convoyés près du malade qui gisait sur son lit. Lorsque nous fumes entés dans la cellule, il avoit encore le souffle assez puissant pour me faire supposer qu'il n. 150. ne s'erait pas mort aussi tôt. Cependant le prieur commençant nous avons continué les litanies des saints, à genou devant son lit. Celle-ci achevées avec les autres prières, le prieur fut encore la Passion du Seigneur selon St Jean. Pendant ce temps le souffle du malade commence à se ralentir. Ensuite le prieur fut encore religieusement et d'une voix distincte quelques autres prières à Dieu et les recommandations pendant que celui-ci rendit l'âme et s'envola vers le Seigneur de sorte qu'il mourut avant que nous nous eussions au dîner à 10 heures, aux environs de Septembre de l'an 1528. — 1528

D. Jacques Faber.

L'an 1478, fut reçu en cette maison, le 8 des calendes de Février Jacques Faber, frêche sculier, à l'état de mine; et l'année suivante, le même jour, il fit sa profession dans l'ordre. Il étoit citoyen de Gaillac et avoit naturellement une voix bonne et sonore; il étoit versé dans l'art musical. D'après ce qu'il m'a raconté lui-même, il a été tenté et affligé d'une façon surprenante en cette maison, pendant que St. Galfrid y étoit prieur. Cependant des malices s'évanouissent peu à peu comme de la fumée après plusieurs jours; il se sentit entièrement délivré et rendit d'abondantes actions de grâces à Dieu. Car le Seigneur est fidèle et il ne permettra pas que les siens soient tentés au-delà de leurs forces, mais il accordera aussi d'infirmer à la tentation pour qu'ils puissent la supporter. Or St. Jacques étoit un homme pieux et craignant d'offenser Dieu. Il étoit très

versé dans les Divines Ecritures et il avoit le bras coupé de choses, nullement celles qui abîmentent la vertu. Partant, chaque fois qu'il se trouvait au spaciment, il avoit coutume de proposer avec douceur quelques sentences des saintes Ecritures.

Non seulement il avoit beaucoup d'exemples sous la main, mais aussi l'auto-

- p. 151. rité des saints, des Saints Thérome, Augustin, Ambroise, Grégoire, Benoît et d'autres pour confirmer ses paroles. car il disoit qu'il fallait que nos paroles fussent liées à quelque autorité ou par une sentence grave ; ce qui est très vrai, et une parole digne d'être rapportée, car c'est le propre des hommes graves et des savants d'aujourd'hui considérément comment ils pourront prouver d'une manière nette, ce qu'ils proposent. Or comme on construisit à cette époque une nouvelle maison de chartreux à Louvain, D. Jacques y fut envoyé avec plusieurs religieux de notre ordre qui devaient aller habiter cette chartreuse. En 1500 la veille de la fête de la Toussaint j'y causaïs avec lui, pendant qu'il commençait un buste en cristal et qu'il ornait l'autel de chandelles pour la fête ; car il y faisait l'office de sacristain. Inuite, l'an 1505, vers les calendes de juin, il revint à la maison de professeion par ordre de nos pères. A cette époque il y avoit dans cette maison un religieux hydroptique d'environ 20 ans, D. Jean Flaminus, à Querets, de Mons, dont nous avions décris plus haut la vie et la mort. Pendant que D. Jacques nous arriva habitaït encore la maison infirme, et que pendant ce temps nous avions spécialement à cause de son amertume et de son retour, le malade précité n'avoit pas avec nous au spaciment dans les limites de la maison : c'étoit pour lui le dernier spaciment, tant est qu'il mourut le lendemain à peu de jours après. Lorsqu'il fut enterré, D. Jacques, sur l'ordre du prieur, entra dans sa cellule pour l'habiter. Cette cellule est marquée de la lettre F près de la porte. Il demeura là jusqu'à la fin de sa vie mortelle. Il étoit confesseur en cette maison et également prédicateur de la parole de Dieu. Il tenoit les exercices conventuels de jour et de nuit, et il étoit assidu à la prière, même en dehors de celles dont nous avons parlé à nos acquis et soit en public soit en particulier, ou p. 152. D. Jean Flaminus, dont nous avons fait mention plus haut, étoit infirmité de cette maison

maison, D. Jacques lui succéda aussi dans cet office, et il s'en acquitta pendant quelque temps avec zèle suivant la coutume de l'ordre. Enfin après avoir passé plus de 50 ans dans l'ordre, un troisième jour de nos œuvres communes, lorsqu'en mois d'octobre nous étions comme d'habitude au Spaciment, D. Jacques vint de la porte sud du cloître (sic) passa devant l'étable des chevaux, où un chien noir couchait au soleil. D. Jacques l'ayant vu et souriant: Non, vilaine bête, dit-il, et il le poussa légèrement du pied. Le chien qui était très violent se leva aussitôt et se jeta sur la robe d'un religieux, sans cependant le blesser. Mais D. Jacques terrifié tomba à terre, d'autant le voyant se hâtaient d'accourir et le relevèrent, car s'ils ne l'avaient fait, il n'aurait pu se relever lui-même. Il retourna ainsi, blessé non par le chien, mais soit qu'il fut frappé de terreur, ou par cette chute imprévue, de sorte qu'il ne pouvait plus marcher. Quoique aucun membre de son corps ne fût brisé, il fut cependant nécessaire de le reporter dans sa cellule. Il y fut placé sur son lit et ne se releva plus de cette infirmité. Il y resta jusqu'à ce que son corps fut démembré en certains endroits de la peau. Lorsqu'on découvrit les plaies, une odore très forte, presque intolérable, se répandait. Pendant tout ce temps il ne se plaignit de rien, car il était patient au delà de toute expression. Ayant donc convenablement les sarcophages de l'église, la veille des calendes de décembre, il est mort après complies et son est alle vers le seigneur l'an 1529.

D. Michel Barémontanus.

Sié dit plus haut à quelle époque ce jeune homme, né à Bruxelles, est venu dans l'ordre et quand il fit sa profession. Or si D. Michel et D. Jean Brunon (dont nous avons également fait mention ci-dessus) s'appliquèrent ensemble aux lettres latines au collège, d'abord à Anderlecht et ensuite à Louvain au collège de Jean Standonicus, où ils vinrent ensemble dans l'ordre en cette maison. Quant à D. Michel, après qu'il eut fait profession, quoiqu'il ne fut pas encore prêtre, il devint cependant dès la première année sacristain de notre église, au temps où les visiteurs de notre ordre

ordre visait ordinairement cette office dont il fut chargé pendant plusieurs années. Lorsqu'il en fut déchargé plus tard par le prieur, il retourna à la celle-là, et M. Frédéric Brant fut de nouveau fait sacristain de cette maison, office qu'il avait rempli pendant 6 ans avant M. Michel. Or ce domine d'aujourd'hui en est bâle, homme fort et robuste et d'une taille très haute, fit pendant ce temps différents exercices, et presque toute sa vie il n'eut sain et sauf aucun mal. Il fut très rarement malade, quoique d'une complexion mélancolique. Il avait naturellement une voix bonne, claire et limpide et n'était pas tout à fait ignorant dans l'art musical, et au sujet la vie corporelle très vive. Il écrivit quelques livres et il avait faire proprement quelques ouvrages manuels. Quand quelques amis étaient d'un avis il rendait fort volontiers service aux religieux lorsqu'on l'appelait. Il avait aussi le talent de bien rédiger également des livres, office dont il s'acquit quelques fois parmi nous. Pendant les dernières années de sa vie il était chantre au choeur. Mais vers l'année de notre Seigneur 1514 (sic 1514?) lorsque le Sr Désiré de N^e Dame publia le nouveau testament récommencé traduit du grec en latin, et que les ^{lettres} grecques commençaient partout à être en usage parmi nos concrétoys, M. Michel attiré par la nouveauté de la chose, s'appliqua à se procurer peu à peu différents livres non seulement latins, mais aussi grecs et plusieurs hébreux, et il se donna beaucoup de peine pour les compiler et les apprendre. Mais comme il n'avait ni guide ni précepteur, il ne put profiter beaucoup par lui-même. Il parvint cependant à ce point de la science de savoir lire et écrire et comprendre tant soit peu tant le grec que l'hébreu. Il avait en son cœur testament imprimé en grec avec la première interprétation de l'ordre d'Erasme et ses commentaires. Il avait également de l'autre imprimé en grec l'ancien et le nouveau testament extrêmement précis, et un autre volume portant pour titre l'usage grec avec interprétation latine, intitulé les Etymologica de Constantius. Il avait, la 1^{re} partie de la grammaire de Théodore Gaza avec l'interprétation latine d'Erasme; de même l'Agogica et Prognastica en langue grecque pour les deux fois de différents auteurs. De même il avait en hébreu la grammaire Wolthaus, l'abridus capítos avec l'interprétation latine du même. Il avait la grammaire de Tren campensis réécrite.

recueillie des paroles et des différentes lettres de son précepteur. De plus un livre
 en hébreu avec interprétation latine. De plus un petit livre de David dans un
 petit volume. De plus l'Agoston en langue hébraïque. Il eut encore trois ou
 quatre différents auteurs. et en outre plusieurs livres latins d'auteurs autres,
 mais surtout d'Erasme, les entretiens familiers et quelques paraphrases du même
 et quelques opuscules du même. Il eut aussi 5 ou 6 fois un nouveau testament
 et plusieurs évangiles. Son père il s'plaisait beaucoup à les complir et il
 était très assidu dans de pareilles études. Il n'y a pas de doute qu'il y aurait
 fait beaucoup plus de progrès s'il eut eu un guide et un précepteur et une asso-
 ciation pour se conférer avec d'autres, parce qu'il n'était pas tout à fait
 dépourvu d'esprit. On cinq mois avant son décès il fut de nouveau malade,
 mais sans doute, et peu de jours. avant qu'il commençât à devenir malade,
 lorsque la mère de notre auteur avait été enterrée chez nous, un père brigand
 avait porté au chêne à sa cellule un grand drap dont il a coutume de couvrir
 le cercueil. D. Michel l'a vu et a dit : « Hélas, dit-il, c'est ce que je cherche,
 ignorant qu'il va bientôt mourir et être au bout de ce voile funèbre. »
 Cela m'a été raconté par ce père; assez étonné, lors que D. Michel fut enterra-
 li. Du reste après la fête des Sts martyrs Maurice et ses compagnons,
 D. Michel commença à se trouver mal, et vint à moi en me disant :
 « Allez et sonnez un peu la cloche pour moi. » C'était alors la 9^e heure avant
 le repas. comme il était alors pendant la prière, ayant pris un tout si peu
 p. 155. et force d'esprit, il alla à sa cellule et descendit de son lit pour plus malade.
 Il ne put plus s'asseoir de son office. Au bout la veille de St Michel
 archange, au temps des râpes, comme affaissé et frappé d'apoplexie,
 il tomba sans parole et en stupore, de sorte qu'on apportat aussitôt un pa-
 tentail, où on le plaça pour le porter à plusieurs dans sa cellule. Là
 il resta étendu sur son lit sans connaissance et sans parole jusqu'à un
 jour deux ans. Ce jour après le 20 juillet au réfectoire, nous nous rendîmes
 tous ensemble près de sa maladie et le prieur lui administra le sacrement de
 l'eucharistie, et après avoir récité différentes prières chacun retourna
 à sa

à la cellule pour y dire complies. Deux religieux resterent auprès de lui, et ces deux moururent les premiers après lui, ce dont ils ne se doutaient nullement. Enfin au bout d'une demi-heure, quelques religieux étant de nouveau accourus, D. Michel expira la veille de l'calendis d'octobre l'an 1531. Il fut 30 ans dans l'ordre; s'appelant D. Michel il est mort religieux de St Michel.

L'illustre Philippe de Ravesteyn et son épouse.

Jusqu'à l'an 1507, la majeure partie de notre portique (sic, cloîtr?) qui se trouve devant les cellules des moines de la maison de la chapelle, n'était pas encore toutes en couverte de solives. De sorte que depuis la cellule qui a la lettre F, dans laquelle j'habitais alors, jusqu'à la cellule qui porte la E, l'ouvrage était resté inachevé; non pas qu'il fût nécessaire de le terminer, seulement cela pouvait se faire pour l'ornementation. Or à cette époque le magnifique et généreux seigneur Philippe de Ravesteyn et l'illustre Dame Françoise son épouse se trouvaient presque toujours à Enghien, ils venaient quelquefois à nous pour nous rendre visite. Sur le domaine du territoire d'Enghein appartenait à la dite Dame Françoise. Celle-ci nous honorait d'une bienveillance spéciale et nous chérissait constamment de tout cœur, et parfois elle se rendait chez nous avec ses ermine(s) et ses courtantes, sans son mari. Quelquefois aussi le seigneur Philippe venait avec ses familiers, son épouse; mais parfois aussi ils étaient tous deux présents avec les leurs. Se promenant donc par le nouveau portique (cloîtr?) et voyant l'œuvre inachevée, ils donnaient quel tel qu'il avait été parfaitement commencé il serait aussi parfaitement terminé à leurs frais. Ils recevaient de nous annuellement une somme d'argent qu'ils donnaient avec libéralité jusqu'à ce que l'ouvrage précité fut achevé. Des plus, très souvent non seulement eux mais aussi plusieurs de leurs familiers ont bien mérité de nous; et ceci surtout lorsque des exactions nous étaient imposées par les seigneurs du territoire pendant les guerres. C'est alors surtout qu'ils nous venaient en aide et par nos frais, en réduisant des exactions ^{soutenues} contre les

Toutes les fois qu'ils venaient à la chartreuse, ils se recommandaient
instamment et humblement, ainsi que leur famille, à nos prières, promet-
tant secours et bénédiction, aussi souvent qu'il nous plairait d'ap-
pelé à leur secours et aide. C'est pour ce motif que le prieur fait ait
toujours mention d'eux tous les dimanches au chapitre dans les prié-
res. Aussi souvent que quelques-uns des nobles se rendait chez eux, ne fût-
qu'un simple prieur donné, il était gracieusement reçu et écouté, et la
dame a l'habitude de l'interroger l'instruction de nous en disant
« comment se portent mes fils, j'e suis votre, si je puis vous être agréa-
ble en quelque chose, j'e suis toujours prieur à vous descendre à vos
fêtes... » A la même époque la dite dame tomba d'aut une certaine
affection dont elle ne put guérir entièrement se rétablir; car on dit
qu'elle souffrait d'un asthme au côté, où pendant plusieurs années
se reportait péniblement le huit. Ensuite parties d'Angleterre, ils habiterent
f.157. tantôt Bruges, tantôt Gand, où ils | (la page suivante manquait dans
le manuscrit.)

p. 158

Patria nostra sum plet d'cessisse Philippus,

Orb atque charo se quasi patre d'let;

Qui genere illustris, virtute illustrior heros

Clar' militia clarus eratque tog'a.

Tributum soluit, fuit et pietatis amato

Ingenio excellens, cultus et eloquio.

Artibus ingenios claros celebres que magistros

Fecit eisque libens munera dignaz'dit.

Extinctum, populus sibi plumen amab' leplorat,

In rebus dubiis quo d'cile tutes erat

Flamria fida d'let, populus a Brabantia fugit,

Hannoni' lacrymant, ang'ia nostra gemit.

Quis ref'erat que nos pupilllos, atque genitores

Defendit v'ndus, et beneficit eis.

Ut sole esse puer pater in sua pignora metas,

Sic in nos faciliter m'enta Philippus erat.

Pro defuncti anima passim, bientius aris,

Orgia ponuntur, gratiae dona Deo,

Et grandes nolae resonant in tunc'bus altis,

Nos uti permoncant ad pietatis opus.

Orta fuit gemini luci ante penultimas tam

Cum lachesis trahens ultim' a filia viro;

Nos illi regnem aeternam, pacemque preciamus

Eius nunc statio sancta sit aula Dei. Amen.

L'an 1528, lorsqu'il y eut bûche entre nos compatriotes et les François,
le 3 des nones d'octobre, la ville de la Vendôme annulée de notre église,
l'illustre Dame Marie, Duchesse de Vendôme, vint d'Alençon à Enghien par
Ninove. Mais de Ninove elle envoyait devant elle un prêtre qui était
son chapelain, homme prudent et très instruit, non sans suite, pour
voir notre prieur et l'enqurer s'il était permis à l'illustre Dame de
Vendôme d'entrer dans notre monastère avec ses dames honneurs. Notre
prieur ayant appris cette nouvelle fut stupéfait et troublé, ne sachant
quel parti prendre, car s'il ne donnait son assentement à cette demande,
de il craignait l'indignation de la Dame et de ceux qui étaient avec
f.159. elle ; si au contraire il consentait, il craignait la censure des pères de notre Ordre, qui
ont l'ivralement dépendu de permettre aux femmes (autant que faire se peut)
de pénétrer dans la clôture des moines. C'est pourquoi le prieur répondit au
chapelain que les ordonnances de l'ordre l'empêchaient, et qu'il n'eût pas accès
à cette Dame, avant qu'il eût obtenu de l'avis des frères de notre province, la per-
mission de le faire : Il lui montre au chapelain l'ordonnance écrite de nos pères
et le prie qu'il la renvoie ne point en mauvais esprit de ne plus nous écarter sans
consil des constitutions de l'ordre. Or après le repas, vers deux heures, le prieur
convoya tous les religieux pour tenir conseil. Lorsqu'ils furent réunis il leur
dit : « Mes frères, la Dame de Vendôme, la châtelaine de notre terre d'Enghien, arrive
et demande à entrer dans notre clôture. Si je l'autorise vous me accuserez que j'ay fait »

supérieurs : et pourquoij e n'ose faire ce qu'elle demande. Pendant allons ens emble à la rencontre j'as qu'à l'église antérieure. Et ainsi : notre prieur revêtu de son capuchon avec l'otole ecclésiastique nous precedait ayant en main une statuette de bois de St Michel tenant une croix en argent, dans laquelle se trouve une partie du bois de la Ste Croix. Arrivés à la porte de l'église antérieure, nous vimes la route publique pleine de chars et de chevaux et un grand tumulte d'hommes et de couriers premiers et hennemants. Car on disait qu'il y avoit là à peu près 300 hommes sur des chars et à cheval, tandis que la dame de Mandome et la fille de son fils étaient portées ensemble dans une voiture suspendue entre deux chevaux. Aussitôt que la dame vit notre prieur et nous qui nous trouvions à côté de lui sur le seuil de l'église, elle vint à nous et agenouillée à la porte de la dite église, elle baissait la croix qu'il fut présentée par le prieur. Le dernier fléchit aussi les genoux en offrant la croix à baisser. Au vite après avoir échangé quelques paroles devant la porte, la dame entra dans l'église et dans la chapelle de la Ste Vierge Marie, ainsi que sa petite fille et six ou huit autres dames ses compagnes qui la suivirent d'abord, et assisterent à quelques hommages. Mais la duchesse ne pouvant alors prêcher dans le choeur, se reposait le cœur de son père devant le maître, elle y avoit à son chapelaïn récité quelques prières. Celui-ci donc et un autre homme et moi nous récitâmes le De profundis avec quelques autres prières, j'apportai le goulillon avec l'eau bénite, il apportea le répertoire et nous retournâmes ens emble vers la dame et les autres religieux qui étoient avec elle et d'autres, sans autant familièrement dans l'église. Pendant ce temps nos prières laiques étoient accourus portant des roses à boîte en verre et de la boisson, ils en offrirent à ceux qui en voulaient. La duchesse en fit et quelques autres. Puis nous disent adieu tous montâmes sur les chars, les chevaux et les maledic et partîmes pour Engleterre, j'as qu'à l'époque où le prieur qui avoit envoyé un courrier aux visiteurs, eut reçu la permission d'admettre la dame et ses soubrettes qui devaient venir avec elle. Peu de jours après le prieur ayant acheté les lettres qu'il devait envoyer aux visiteurs, partit pour Engleterre et les morts

montre à la duchesse, à son chapelain, et aux autres qui étaient avec elle. Le chapelain écrivit aussi une supplique de sa propre main. Lorsque le v. is fait, prieur de l'abbaye, fut donné son consentement, un samedi la dame vint à la chartreuse avec une petite suite, de sorte qu'il n'en avait pas avec elle plus de 36 personnes des deux sexes. Il fut donc appellé par le prieur vers dix heures pour dire au maître autel la messe, à laquelle la duchesse assista avec sa compagnie. Après la messe j'ai aspergé d'eau bénite la dame et ceux qui étaient avec elle. Alors ils allèrent visiter les différents endroits du monastère : la suite au repas que la dame avait fait préparer à ses frères et ses compagnons, chaque religieux reçut d'un ou trois petits pains blancs, des légumes ciblement cuits et un peu de poisson marin précieux, en plus que la portion du jour. Après le repas ils se rendirent à la cellule du prieur, à celle du vicaire, à procureur et de M. Nicolas Montansis, où ils restèrent plus longtemps, puis à une autre et ainsi à celle qui porte la lettre Q, dont l'habitant avait donné deux doas : une horloge de plusieurs émaux en or et un chapeau fait en verre, ce que cette dame reçut avec reconnaissance. Avant les vêpres tous se rendirent au cloître des religieux. La duchesse de Vendôme était la sœur de dame Françoise, épouse de Philippe de Harsteyn, à laquelle étaient dévolus l'héritage et les domaines de la terre d'Engleben. Après la mort de son épouse le R^e Philippe de Harsteyn avait fait transporter ses denrées près de Wynendal son plus précieux mobilier ; ceux qui étaient avec la dame de Vendôme prirent avec eux tout ce qui restait de ces biens meubles et se rendirent dans les domaines qu'elle possédait de la terre.

La même année, vers le 3^e jour de novembre, furent engagés près de la chartreuse jusqu'à deux mille soldats espagnols : sept cent au aucun d'eux n'entra dans le monastère, hormis un seul qui précédait les autres, non sans compagnons, afin de pourvoir à l'hospitalité des autres, lequel se nomme Fourrier. Ce dernier fut un jour tout seul au moment des vêpres.

Dès répus trouver notre prière et demandé qu'il lui fut permis de laisser
la main des pêches. Les réponses terminées le prieur convoya les religieux
qui tout étaient pêches, et il fut satisfait à son désir. Le soir il soupa
avec le prieur dans la chambre des étrangers, mais très-sobrement, car il
avait demandé qu'on ne fit aucun festin à cause de lui. Après le souper,
f. 162, il retourna près des siens. Les autres soldats se (tirent) aux environs
dans les campagnes, y passant la nuit le jour suivant et le 3^e jour
auant midi ils s'en allèrent. Un ou deux après ce même homme se
rendit encore seul dans notre monastère, et alla avec nos religieux en
espacement; aucun militaire n'était assuré dans le village, car il avait
condamné ses soldats vers l'illustre prince d'É. Ferdinand. (La première fois)
s'ils avaient trouvé la Dame de Vendôme et ses familiers dans ces parages, ils
auraient été certainement très-mécontents. Mais la Duchesse était partie avors
que les soldats me reviennent.

L'an 1529, au mois de juin, la rumeur publique se répandait, que l'illustre
duc d'Anjou et roi catholique, le Roi Charles, qui s'était alors en Espagne,
avait résolu de partir pour Rome, pour y recevoir la couronne impériale.
A cette fin plusieurs rois et princes, qui lui étaient favorables, lui fourni-
rent une foule de vaisseaux de plus grand calibre manié de vives et de toutes sortes
et nécessaire aux voyage et une infinité de soldats, dont la solde était payée pour
toute une année, aux ordres du précité illustre Charles.

L'an 1529, s'assemblèrent à Cambrai pour faire la paix l'illustre Dame
Marguerite tante du roi Charles d'Espagne, et l'illustre Dame Louise, mère
du roi de France, ayant toutes deux de nombreux compagnons, car Marguerite
avait avec elle plusieurs hommes illustres, et de même Louise. Elles y demeuré-
rent dans trois semaines pour conférer ensemble. Ensuite la paix étant faite
elles rebrousserent chemin chez elle. Au mois d'août le roi de France vint à Amiens
f. 163, et à Courtney. Il fut publiquement demandé qu'il approuvât et obéisse au traité
qui avoit été traité et conclu par sa mère. Et le 15 des calendes de novembre une
paix perpétuelle fut proclamée à English, entre Charles, roi d'Espagne, François
roi

roi de France; Clement VII; l'antique de Rome et Henri, roi des Anglais. Et le 1^{er} des
calendes de Septembre une fête célèbre fut publiée partout, et des louanges furent
solemnellement célébrées dans les églises en l'honneur de Dieu et des ses
saints, avec actions de grâces, et ceci au plus grand plaisir et contentement
de tous. Partout on alluma des feux de joie et des lumineuses.
De tout cela j'ai aussi composé des chants.

La même année vers la fin du mois d'Octobre et le commencement du
mois de Novembre, une certaine maladie s'empara de beaucoup de nos
deux en Hollande et dans le Brabant, dont plusieurs mortels moururent lue-
liblement. Ce n'était pas une maladie commune, on l'appelait la bague
anglaise ou le mal anglais. On les Bruxellois avaient fermé toutes portes
du côté d'Anvers, et ils veillaient avec sollicitude pour que des étrangers
venant de ces contrées ne leur apportassent pas la maladie avec eux.
Les étudiants de Louvain, comme des oies, emigrèrent par bandes vers
leur pays. Il ne fut pas seulement donné dans les villes, mais aussi
dans les villages de faire deux fois la Semaine, le mardi et le jeudi, des
prières publiques appelées processions. Beaucoup de gens frappés d'une
grande crainte de la mort, confessèrent exactement leurs faëtés et se pénipa-
raient en recevant avec piété le corps de Jésus Christ. Alors mourut chez
f. 161. les armes près d'Enghien M. Nicolas Black, jeune homme.

Vers cette époque vinrent à Enghien deux légats et leur suite, envoyés
par le prince d'Orange avec des lettres et des diplômes de pourvoir impérial.
Ils revendiquaient et revinrent à leur pourvoir tous les domaines
de la Dame de l'Endôme, non seulement ceux qui se trouvaient dans le
territoire d'Enghien, mais aussi ceux qui étaient en Brabant et en Zélande.
A Enghien ils déchargeaient des administrations publiques tous les officiers qui
servaient au nom de la Dame de l'Endôme, et à leur volonté ils en nom-
merent d'autres qui serviraient au nom de ce seigneur d'Orange. Voici
la cause de ce changement. Le fils de la Dame de l'Endôme, le comte de St.
Paul, combattant dans la guerre pour le roi de France, fut pris par ceux
qui

qui comb attaient en Italie pour le roi d'Espagne sous le duc de Bourbon.

Se trouvant très emmêlé dans sa captivité, il fut débâché après avoir engagé sa parole de payer sa rançon au temps convenu, et l'illustre prince d'Orange répondit pour lui. Mais une fois sorti de captivité, non seulement il n'envoya pas au temps souhaité l'argent promis pour son rachat, mais prenant de nouveau les armes, il se rendit à la guerre pour combattre sous les ordres du roi de France. Tout de nous ceci fait captif, il fut évidemment réprimandé de ne pas avoir tenue sa promesse et de ne pas avoir payé au temps convenu la somme promise. Il se défendit devant le tribunal, mais d'une manière insuffisante, il eut un procès avec le prince d'Orange devant la cour judiciaire qui le condamna. Le jugement fut rendu en faveur du prince d'Orange, et la somme d'argent due était considérable et s'élevait à plusieurs millions d'euros. Ensuite quelques années plus tard, ce prince d'Orange vint à mourir, et son domaine fut dévolu à l'illustre prince, le sieur Henri Jean Duc de Nassau. Ce dernier étant venu à Enghien y resta quelque temps. Un vendredi, fête des saints martyrs Adon et Benoît, il vint chez nous et dîna au réfectoire et nous donna du vin à boire. Il avait avec lui une vingtaine d'hommes. C'était un gracieux jeune homme d'environ 17 ans, bien instruit dans les lettres latines qui nous causaient la latitude pendant le repas. Il lui offrit alors un chant s'appelant que j'avais composé peu de jours auparavant sur une tourterelle, et il le reçut avec reconnaissance. Il avait aussi avec lui son frère saint Otthe Bréda, un jeune homme probé et très instruit, qui avait encore donné l'instruction à quatre ou cinq autres jeunes gens avec le prieur prince, et ils se trouvaient là avec nous au repas. Il ne les instruisit pas seulement dans la grammaire, mais il leur apprit en core l'art musical, à moduler des chants d'une voix coulante, à jouer de la flûte allemande, et d'autres choses dignes d'un homme libre.

Pendant le même temps les turcs firent envahir la Pannonie hongroise et occupèrent le pays que nous appelons aujourd'hui la Hongrie.

par l'illustre prince Ferdinand, frère de l'empereur Charles, qui s'était porté en armes contre devant des hussards, avait été obligé leur céder. Or l'illustre prince et roi catholique d'Espagne, Charles, reçut la couronne impériale non pas à Rome, mais à Bologne dans l'église de St. Petronius, le 1^{er} mai, du pape Clément VII, le 6 des calendes de mai.

L'an 1530, vers le temps du carnaval, passèrent de nouveau près de notre maison des soldats espagnols; mais aucun d'eux n'entra dans la clôture de notre monastère.

Mais il importe de savoir que l'illustre duc de Vendôme et son fils, l'illustre comte de St Paul, ne laissèrent pas longtemps les domaines, qu'ils avaient à Enghien, au Brabant et à Zélande, occupés par Henri, prince d'Orange, ou par d'autres de ses partisans; mais ayant payé bientôt toute leur dette, ils récupérèrent tous ces perdus domaines avec paix et bienveillance.

Volcardus, rendu.

Volcard est un nom allemand, le même; d'après l'opinion de quelques uns, que le nom de Démocrite. Or ce Volcard, notre frère, était hollandais, originaire d'Amsterdam. Il fut d'abord reçu à la chartreuse de Delft comme ermite laïque et y fit profession. Y étant resté quelques années, il fut envoyé comme hôte à la chapelle par ordre des visiteurs. Ayant habité comme hôte parmi nous pendant ces deux ans, il y fit une seconde profession. Son emploi était de contrôler les vêtements neufs des religieuses et de raccommoder les vieux. Étant devenu hydro-pique il fut guéri de cette maladie par une femme. Lorsque quelques années plus tard, cette même maladie se fit à nouveau, il fut avec une nouvelle recrudescence le même à l'extrême de sa vie mortelle. Après avoir reçu les sacrements de l'église, il mourut aux calades de juin de l'an 1538.

Henri Fortis, rendu laïque.

L'an du Seigneur 1531 fut reçu en cette maison, aux environs de novembre, par S. Charles, frère, le fr. Henri Fortis, prêtre et séculier, à l'état de rendu laïque (sic). Né et noué à la campagne d'au delà le village qu'on appelle également Vygen, non loin de la maison de la chapelle. Ses domestiques avaient l'habitude d'acheter à drap

Drap pour notre vêtement au père de ce Henri. De là il fit la connaissance des nobles
Savoyard de Volcain, dont nous avons décrit ci-dessus l'avarie et la mort. Il mourut
pendant sa jeunesse au lit étendu à cause de la gravelle. Ensuite il n'était
plus fort, comme son frère l'indique, mais très sujet à des maladies. Il
était cependant doué d'un génie peu commun et non maniaquement versé dans
les lettres latines, et amateur des belles lettres, qu'il cultiva avec ardeur.
Il ne venait au chœur que le dimanche et les jours de fête, et quand cela lui
plaisait, il assistait à la messe et aux réquies. Il s'avançait à la dernière
place dans le chœur. Cependant il célébrait presque toujours la messe en
particular dans la chapelle de la Vierge Marie. Quelques fois aussi il
la chantait pendant que quelques séculiers laïques accompagnaient les chants
de la messe. Mais il ne fit pas profession dans l'ordre, parce que pendant l'an-
née de son noviciat il avait été plusieurs fois malade. Au commencement
du mois de juillet sa maladie s'aggrava et prit des proportions plus grandes.
Ayant donc reçu les sacrements de l'Eglise il est mort le 7^e jour de juillet de l'an 1532.

L'an 1496, vers la fin du mois d'mai, fut reçu en cette maison, à
l'état de novice D. Frédéric Brandt, Bruxellois et frère séculier. Après avoir
fait profession dans l'ordre, il fut plusieurs fois, à différentes époques, sacristain
(f. 168, de notre église). Avant la profession il ordonna qu'une somme d'argent serait
à voir (sic) à Bruxelles, suivant, par les serviteurs de cette maison. Il
nous donna un grand et magnifique volume qui contient succinctement, depuis
l'origine du monde jusqu'à nos jours, l'histoire des hommes, des femmes et des leurs
gestes et actions les plus remarquables, qui s'y trouvent représentés par des figures.
De plus il nous légua quelques œuvres d'Auseille Augustin, l'apôtre de l'Église,
une bonne explication d'un psautier de David, trois livres des officia de St Ambroise
et quelques autres œuvres dévotées. Tenant il n'a pas d'autre amitié qu'avec lui frère
qu'il vit encore avec nous.

L'an 1530, fut reçu en cette maison, par Charles Prelud, à l'état de mo-
nne Hubert Edingue, frère séculier, fils de Philippe, seigneur de Santeughe,
né non loin de Grammont. L'année suivante il fit profession dans l'ordre des
pistoles

présence du D. Charles, prieur, qui l'avait reçue le 11 des calendes d'Avril.
Il a fait des choses admirables pendant sa vie,

D. Tosse Herbos, moine. —

Dans le village qui s'appelle Assche, entre Alost et Bruxelles, naquit Tosse Herbos. Avant d'entrer dans l'ordre il s'était adonné aux lettres ^{latines} à Paris. Reçu par D. Charles, prieur, il s'est religieusement fait nom pendant les premières années, et après s'a profession on lui confia l'emploi de relais des livres. Insuite après la mort de D. Michel Sacrementaer, sacristain de cette maison, D. Tosse lui succéda dans cet office, qu'il ne renplit cependant point pendant une année révolue; tant est que en l'année 1532, par ordonnance du chapitre général, D. Charles Brillard j' utilaire et infatigé fut déchargé de l'office de prieur, et D. Tosse élu par les religieux, fut nommé prieur de cette maison quoique il fut l'avant dernier des moines. Mais quelque jours après il commença à se trouver mal, de sorte qu'il ne put plus dormir seul ni chanter en public. Cette infirmité s'aggravant, il se rendit à Bruxelles pour y être guéri par le ^{docteur} Jean, lorsqu'il y mourut le 4 des ^{10 ans} d'Avril, vers midi, à la fleur de l'âge; et ce jour-là était le ^{10 ans} saint de l'an 1533; après avoir été prieur seulement pendant six mois. Dès à la corissoire de cette province, le prieur de Bruxelles, était parti depuis un jour de la chapelle, se rendant en Chartreuse, quand notre prieur, D. Tosse, mourut à Bruxelles. Tors que nous annonçâmes au prieur ce décès, il vint aussitôt avec le prieur d'Anvers et arriva chez nous le lendemain de la semaine de Pâques. Si ce jour-là l'élection aurait eu lieu si notre prieur n'eût été absent de la maison. À cause de lui elle fut donc remise au lundi suivant. Ce jour-là on demanda à son prieur Sébastien Lierne, profé de cette maison, d'en venir alors à la chartreuse d'Anvers. Il fut installé prieur de cette maison le lundi de la semaine suivante.

La même époque mourut à Ingheen le Fr. Arnold ordonné, j'eusse homme très instruit en græc et en latin, qui, né à Bois-le-Duc et promu à Louvain dans les arts libéraux, enseignait publiquement les deux langues au collège d'Ingheen. Le Fr. avoit pris pour femme le docteur de Tassie, le domestique du curé d'Ingheen. Cet Arnold a composé un jeu juvénil sur le jubilé de St. Charles, prieur de cette maison. Le moine a fait un sommaire de la langue græcque

grecque d'auquel il déclare, qu'en deux ou trois mois il enseignait aux enfants à lire
p. 120 et à comprendre et à interpréter le grec. Il écrivit quelques autres livres et traités et d'autres œuvres
imparfaites. Il avait une main si dégoutte pour écrire (selon moi, au moins) qu'il en
trouverait difficilement quelqu'un qui pût lire le manuscrit dans l'écriture courante. Il avait écrit
4 ou 5 ans dans l'état d'un mariage quand il mourut, et laissé chez plusieurs un grand regret de sa
^{personne}.

Jacques de Arendt

L'année du Seigneur 1531, mourut à Courtrai, le 6 des ides de juillet, un homme
probé, prêtre et vieillard vénérable, R. Jacques de Arendt. D'abord lié par un ma-
riage à légitime, il eut de sa femme plusieurs enfants, dont deux furent plus tard
profès dans l'ordre des chartreux, l'un à la chapelle, pris d'Englishen; et l'autre au
Bois St Martin, près de Grammont. Sa femme étant morte, Jacques se fit frère
séculier, et quelques années après il entra en religion et put l'habit de fr. régule
de St Augustin. Il fut professeur dans le monastère des religieuses et appeler lion.

Quoique né à Gand et y ayant demeuré ^{mais} continuellement où qu'il y avait ses
possessions de son héritage, au moyen desquels il s'éleva au sacerdoce, néanmoins
un pais pâtre, il partit pour Courtrai et y fut adjoint du prieur du monas-
tère de lion, où il vécut religieusement pendant plus de 39 ans. Il avait eu
de sa femme une fille qui était religieuse dans ce même monastère, qu'il
laissa survivante, ainsi que ses deux fils cités plus haut, à moins d'autres doss
p. 171. qu'il fit à notre maison, il donna à une branche de Flandre à percevoir
par les administrateurs de la chapelle, de sa maison de profession, afin qu'après
sa mort on priât pour lui et on célébrât ses obseques. Ce que nous fîmes au temps
précité. Les religieuses, regardant ce qu'on leur pour récompense un saumon frais, cuit
et étuvé, une pinte de vin et un pain d'épices. De même les jours suivants, lorsque
ce fut à l'occasion de l'ordination de notre neveu le sacristain, c'était également
aux frais de R. St Jacques.

L'an 1521, mourut à la grande chartreuse, le 15 des calendes d'octobre, le
R. Père R. François de Putte, prieur de cette maison, qui eut dans l'ordre trois
meilleurs monastères avec plusieurs. Dont un lui fut accordé en 1496 par le R. Père R.
Pierre Ruffi et les définiteurs d'archiprêtre général, avant qu'il fut reçu dans l'ordre
^{perugie}

parce qu'il était grand bienfaiteur et favoris de notre ordre et du Révérendissime
 évêque de Grenoble. Les deux autres moines qui lui sont dans, après sa mort,
 par la règle envoient de son office. C'est lui qui a arrangé la 3^e compilation
 de nos Statuts. Après lui fut élu (Général) le Guillaume Bibancourt, prieur de
 la maison royale de Gand, alors prieur de la chartreuse du Mont-St-Gertrude,
 or est lui que va innover
 Hollandia, et n'est pas principal de la province de Léotonie. On célébrait pour lui qu'il
 reçut de la part d'un religieux et un donné à cheval (mais cette hypothèse est fausse)
 n'intriquait à la chartreuse d'une religieuse et un donné avec cheval. Alors même
 lorsque le très illustre prince Henri VIII, roi d'Angleterre assiégeait Tournay, et
 il y avait guerre entre François, roi de France, et le très révérissime Charles le catho-
 lique, roi d'Espagne, notre empereur, qui se trouvait alors à Aix-en-Provence.
 f. 172. S. Pierre Vador, prieur de Gand, et le Guillaume Bibancourt se rendirent près de
 l'empereur pour lui amoncer de leurs siens l'élection faite à la grande Chartreuse
 et lui demander s'il donnait son assentiment à cette élection, et ce fut fait à la
 laisser partir, vu que la maison de Chartreuse entre les Allobroges, qu'on appelle
 maintenant les habitants de la Savoie, lesquels occupent une partie de la France.
 La permission de l'empereur obtenue, ayant pris avec lui deux d'armes, l'un
 de notre maison de la chapelle, l'autre du Mont-St-Gertrude, le Guillaume puya
 en compagnie d'un religieux un vœu de chartreuse, et passa au non par la Bour-
 gogne puis par l'Allemagne à cause d'un grand nombre de soldats armés qui
 se trouvaient en France.

La même année, le 6 des ides de décembre, mourut pape St. Pie le pape
 Léon X. Avant de devenir son œuvre pontificale il s'appelait Jean de Médicis fils
 de Laurent, prince Florensis. Il fut pour précepteur Ange Politianni, homme
 d'une grande érudition, au langage le plus élégant, philosophe courtois
 et poète érudit qui jadis fut publiquement à Florence les langues grecque
 et latine. Ange mourut à l'âge de 60 ans, chanoine de l'église de St. Jean-Baptiste
 de Florence. Le Jean de Médicis fut nommé cardinal à l'âge de 18 ans
 par le pape Innocent, comme l'atteste Ange Politianni, lui-même dans une lettre au
 même pape Innocent. Après la mort du pape Léon, fut élu son œuvre pontificale
 Adrien, de Maastricht. Ce domien en ait été étudié depuis son enfance à Louvain,
où

où il fut un jour dit-on, promue comme pauvre dans les arts libéraux.
Il fit dans la suite de si grands progrès en théologie qu'il devint un docteur connu
et célèbre partout. Et à cette époque il était précepteur et instituteur de
l'empereur Charles. Mais il ne vécut pas longtemps car il
mourut en 1523, le 18 des calades d'octobre. Il rappelait le domine Pontife
Adrien VI, auquel succéda Clément VII, florentin.

Fr. Jean Désiré, donné.

En 1539, mourut en cette maison, le 15 janvier, frère Jean Désiré
donné de cette maison, qui fut pendant près de 30 ans à servir dans la
cuisine. Son père, Egidie Désiré, notre voisin, était notre cordonnier.

Fin du 1^{er} manuscrit sur la chapelle. —

Nantes 13 septembre 1895.

J. Pal. B.

2^e Cahier sur la chapelle
envoyé de chartreuse. —

Ce second manuscrit a 0,320 millim., sur 0,185 mill., et est recouvert de papier en gris. On lit sur la couverture : Tiste Coster, ad eous u ontrent Mys l'origendrect, Wodecq. et plus bas :

Ab anno 1641 ad annum 1756. —

Le manuscrit n'est pas paginé, mais un feuillet est conservé à chaque page, il y a de latin, du français et du flamand. Un novice de Montreuil a traduit le flamand en français. L'auteur a noté les événements de chaque année d'après le manuel, les comptes, les cartes du chapitre général etc. jusqu'en 1750 il y a de l'écriture semblable à celle du commencement du manuscrit, ce qui porte à croire que le religieux qui l'a écrit, travaillait vers le milieu du 18^e siècle. Il ajoute à la fin ou en note, suivant la date, quelques documents sur feuilles volantes, recueillis sans doute par quelqu'un qui voulait apparemment faire l'histoire de cette chartreuse. — Il y a quelques pièces originales — les autres sont des copies modernes ou des notes. —

f. Pal. B. —

Val-sainte 19^e. 1895.

M. V

fol. 2.

- 1641 -

Vide de hoc anno in libro procedenti quod contains capituli. - 49^{er} B. alt.
Wolff proc. In mayo D. Philippus Etard. ad evindit 9-12.

Prior et conuentus cartusie Lorraine, litteris de super conflctis, cedent nobis par-
tem suam, quam habebant annuatim in redditibus, quos indivisiis habebamus
in Acren et Vianen, mediante recognitione annua librarum, tunc sunt, in fe-
bruarii hoc anno. Redditus illus habuimus ab illo dicitur Romae D. Tomm. de Ha-
ricourt archipiscopo Narbonensi, Patriarcha Alexandrinus, ad anno 1650. -

fol. 3.

- 1642 -

+ Carta capituli: D. Laurent. Serjants prior hujus T. fit prior Gaudavi; et D. Adrianus
Buyer, prefus hujus T. prior Gaudavi, constitutus prior hujus T. D. Petrus Antonius Pe-
ginius prefatus capellae in viciniam T. Bruxellorum a priore institutus^{um} confirmatus (1)
Visitatores Bruxellorum et Loranum.

Statut domus ut est 31 iulii scriptus manu P. Wolff: En outre, inguit, nous
avons acheté 20 1/2 mètres de terrains défriché et non, pour lesquelles nous avons
payé 3476 florat. Nota dat Mathias Wewersborgh, forgeron à St Pierre nous
avons obtenu sur hypothèque 400 flor. que nous avions en dépôt chez un marchand
de la bourse fondée par feu M^e Plotine, curé de la paroisse de St-Nicolas à Gen.
mais comme nous trouvons cet immeuble insuffisant, il commence par rembourser
le capital en espèces, et il a fourni ce à compte 625 flor. pour les dettes
il déclare devra demain avoir 800 flor. Et ce que le vendeur était
payé de ce chef on disputa? Suppono quod sic. Frater D. Guillelmus de Snob,
50 flor., mater dñi Ludovici 76 flor. Computus redditus T. Laur. Serjants (Ipse sic
scribit) 3 juli 1662 de omnibus receptis ad Ecclesiam a festo Martini 1629 ad
d'em pectus 1661 in quo habet inter alia: (en flamand d'autrefois la traduction):

D'lamere de M^e Joseph cappon 50 flor. - de M^e Van Hellewegen 30 flor. - De
M^e l'archevêque de Malines pour une fenêtre dans le petit cloître 50 flor. - de Madelé-
naballe Pecquies 50 flor. - De Bailli de Beveren, Henri Cogen, 85 flor.; - de M^e
Nicolas Francq, vicire de Vorst, 85 flor.: - de frère Michel, qui me les remet, men-
rant, 26 flor. 10 sous: - de frère Jean 91 flor.: - item, deux encore de la part du prie-
eur

the first time I have seen it. It is a very large tree, and has a very large trunk. The bark is rough and textured, and the leaves are large and green. The tree is located in a park, and there are other trees and bushes around it. The sky is clear and blue, and the sun is shining brightly. The overall scene is peaceful and serene.

Pour 900 fl. pour faire faire une nappe d'autel et des chandliers en argent.
Item, il nous est légué par testament de la part de Dame Anne de Croz, comtesse d'Arbois, pour la fabrication d'un calice en or 1000 fl. — Voyez dans ce compte comment les rentes que nous avions au mont-de-piété à Bruxelles, ont été créées de l'argent qu'il nous est venu de la part du père Pergaud.

Debours. —

Pour un plateau en argent avec 8 urettes en argent doré sur les côtés fl.	120-0
Pour un calice en argent doré	165-0
Pour une boîte en argent devant contenir les hosties	40-16,
Pour un ostensorial en argent doré	386-16,
Pour la custode de l'ostensorial lui-dit	11-16
Pour un reliquaire en argent	10-0
A M ^e Joachim, orfèvre à Bruxelles pour 6 chandliers en argent 1230-0	
Au même pour la fabrication de deux calices en argent, qui sont faits du bon de 1000 fl. d'Anne de Croz	358-0
Item, pour la fabrication d'un 3 ^e calice, dont la coupe et la patène sont en 650-0	
Item, j'ai encore fait faire 4 calices en argent doré, et une croix en argent pour porter en la procession en acompte	859-15 ¹⁵ ₁₂
Item, pour en acheter un le paient ent	263-19 ¹²
Argenterie	4073 = 12 ¹² ₁₂

Pour 3 fenêtres en verre dans le petit cloître	108-0
Pour 16 aunes de drap argenté à fleurs d'or, à 26 fl. l'aune	364-0
16 aunes de damas blanc à fleurs d'or, à 18 fl. l'aune	252-0
58 aunes d'étoffezante, à 3-10 l'aune	203-0
80 aunes de damas vert en soie à 3-15	300-0
30 aunes de damas blanc en soie à 3-0	92-0
8 aunes " " " , aux fleurs en or à 16 fl. l'aune	22-0
20 aunes de drap d'argent pour la chapelle de Notre Dame	280-0
pour effets d'église	1513-0

Les 7 feuilles suivantes ont été coupées. Il ne reste qu'en bout de l'ameublement 1648 qui a été coupé au pied de la tapisserie.

the same time, the *U.S. Fish Commission* was engaged in a series of scientific surveys of the coast of California, and the results were published in a series of reports. In 1858, the first report was published, and it contained a detailed account of the fishery resources of the coast of California. This report was followed by others, and by 1865, all the reports had been published. These reports provided a wealth of information about the fishery resources of the coast of California, and they helped to establish the importance of the fishery industry in the state.

— 1648. —

fol. 4. — au bas du 4^e feuillets on a collé un reste de l'année 1648 que voici :

Carta donatiat obit. p^r Jacobi S ahon donati d^r capellae.

Mansala : 26 g^{re} (plan et travail) rase de Pierre Neschelput pour compte de la profession de son fils 96 - 0

29 Juin. p. Petrus Le Ploige céd e à ses beaux frères pour acte tous son arrière et propriétés sis et sous Benesse et Goy-sous-Pictor, en conformité avec son testament fait à ce sujet devant le notaire Baillecourt. — fin du flamand. —

p. Jacobus Coborghen filius domini Wenceslai Coborghen d'ancien superius tendentia g^{ts} montium, pietatis et suis annoe Franciavart, professio nes, fait 17 nov^{embre} hoc anno. Ex testamento prie dito, in qua predictor 600 fl. d^o stat in hereditatione, adhuc relinqvit pro mortuis predictis, primitur, et celle 1600 fl., erat d^o de Groenlande... landom, ibidem, situat in Mol, in Westflandria. omnia at iter, calicem, pax.... la rettangue.

— 1650. —

11 februario. De hac data est littera dimissorialis Vicariatus Cameracensis in favorem p. Henrici Petit religiosi hujus d^r, ad quascumque, proximoribus, subdiaconatus et diaconatus ordinis, cum dispensatione interstitutionis, ordinatus sub diaconis 12 menses ab episcopo Melle.

Carta donatiat ob. d. Ludovicum, Bourlant prof^m d^r capellae. Item p. Joannes Ridens donati d^r capellae. — P. Antilmus van de Zandt prof^m Bruxellae, reçut du surnommé dit Coborghen 242 - 15 1/2 en acompte de ce qu'il devait au père Jacques coborghen a légué par testament au couvent de Horne, avec promesse de faire compter cette somme aux P.P. de Horne, Date du 15 février 1650. (traduit du flamand) —

Le jour de Mardi ont été coupés les mains à un de Horsel nommé Teun de Corte, et après pendu au gibet sur le chemin de Horsel pour avoir pris le St. ciboire et consommé 32 hosties du même nuit qu'il avait commis ce crime, et fut pris puis emmené à Marcq le lendemain, où qu'il étant malade ne pouvoit avancer plus oltre.

la même

the first time I have seen a specimen of the genus. It is a small tree, 10-12 m. high, with a trunk 10-12 cm. in diameter. The leaves are opposite, elliptic-lanceolate, 15-20 cm. long, 5-7 cm. wide, acute at the apex, obtuse at the base, entire, glabrous, dark green above, pale green below. The flowers are numerous, white, 5-petaled, 10 mm. in diameter,生于葉腋，或生于葉之先端。花期在夏秋之交。果實球形，直徑約10 mm.，熟時紅色，味酸，可食。種子圓形，直徑約5 mm.，有白毛。根系發達，主根粗大，側根多而長。

En la même année at il en grande difficulté pour l'préférence des armoiries à Bruxelles d'entre le comte d'Ysenbourg allemand, on le de Monsay, le duc d'Arschot, et le S. duc, par ce que lorsque Augustin on avoit mis les armoiries du 1^e comte d'Ysenbourg devant celles d'Arschot, ce qui dépitait tant au dit S^e le duc, qu'il fit déprendre ses armoiries.

Le jour de l'assaut a été tué des soldats Guillaume Steenstrate bourgeois et bras en d'Enghez, le premier jour de leurs entrée il n'étoit pas encore billeté lors les bourgeois se mettoient en armes avec les soldats sur le marché, et les bourgeois à l'entour du marché. La dispute provenoit pour ce que les soldats avoient pris quelques pièces de clof gisante du côté de la grande église appartenante à Adres, ost corduanier et bourgeois de cette ville, qui mourut en l'an 1657 d'une grande fièvre. Le dit Steenstrate fut tué en montant les degrés de la porte qu'elle regarde le marché de la confrérie Notre Dame, et plusieurs des bourgeois blessés. Les carmes réformés nient le bras, et étoit la première année qu'ils rencoient d'être réformés en cette ville, pour augmentation de leurs jardins on leurs accordat l'incorporation d'une ruelle (bien contre moy) appellée le Melckstrate. —

- 1651 . -

fol. 5. 29 Aug. et sequentibus. Vis itata d^e per ordinarios visitatores D. Agathorum
et alium, Le Clerc et Christophorus Van den Heevel de priorem domorum Bruxell
- lum et Lovaniⁱ. Prior Adrianus Bayen in carta rapahenditur. conversus
unus ad aliquot dies nichil dicit in pace et aqua, petat v^{er} amorem ab omnibus
pro injuriis dictis et scriptis, accipiat disciplinas etc. Status d^e in clero
priore, 12 religione, conversus unus hospes, donati 5, famuli 6. Equi 6,
vaccas 15. quodamz rebentibus plura debentur. —

11 May, est littera dimissi onibus vicariatis cameracensis ad ques-
- amque, p. Henrico P. est pro scadentia. —

(Flamant tradit). Le... aout M^e 1651 ouques Daelmans, vicaire de l'église
paroissiale d'Enghez, est entendu avec la magistrature pour entretenir
3 enfants de choeur à raison de 16 florins par un p^{re} de la ville. Il d^e t^{est}
^{150 florins} aussi

the first time I have seen a specimen of the genus. It is a small tree, 10-12 m. high, with a trunk 10-12 cm. in diameter. The leaves are opposite, elliptic-lanceolate, 15-20 cm. long, 5-7 cm. wide, acute at the apex, obtuse at the base, entire, glabrous above, pubescent below, with prominent veins. The flowers are numerous, white, 5-petaled, 1-1.5 cm. in diameter,生于叶腋，或生于短枝上。花期在5月。果球形，成熟时紫红色，有种子1粒。花被片5枚，果梗长1-1.5 cm.，果皮肉质，果肉味酸，可食。

aussi l'au apprendre la musique et toutes les bonnes manières ; on construisit dans sa maison deux alcôves (^{souterrain} devant le lit) et celles à la charge de la ville.

À la fête de St Barthélémy, le 24 aout la maison (local) de la ^{de Gulde} Gîte de St Barthélémy, située dans le petit port de Rosendaël sur l'eau, fut détruite par un incendie, entre 4 et 5 heures du matin, ainsi que tous les œufs affûchés que les coquiers y avaient dans leur armoire. Ils avaient loué leur local à un nommé Jaques le tanier blanchisseur, en l'année 1650, et de leur terrain de telle il avait fait une blanchisserie. Ils avaient donné leur local en bail, payé une rente en 1650, durant son service, ils avaient reçu de la ville une autre chambre dans le bâtiment, où se débitaient les viandes. On estime à 150 florins, le prix des œufs affûchés qui y furent brûlés.

Le 27 aout, la société de St Jean mit son oiseau (un lapereau) dans le passé, ^{à cause} à cause de la pluie, ils ne tirerent point ce jour-là, des sorts qu'il resta jusqu'au 28, quand Vignon fut roi (c. à d. qu'il abattit le maître oiseau). —

fol. 6.

— 1652. —

Per cartam D. Petrus Ant. Pequinus ex adjutore D. Brux, fit prius Vicarius. Visitatores, Lovani et Leodii. — Sec. Baltasar Wolf pro c.

(Plan au tracé): Le 20 mars il est fait un contrat avec M^r Thibaut d'Hoestenburch, mago, à Gand, par lequel il s'oblige à construire la voûte de l'église avec 6 arêtes transversales et avec arêtes latérales blanches d'après le plan, à condition de lui payer 200 florins, ainsi que de lui donner la nourriture et les échaffaudages. Il a signé p. Adrien Breyer frère, et Thibaut d'Hoestenburch. Le 6 aout il a reçu son paiement et l'avrage fut acheté.

Le 6 octobre, Nérines, archevêque de Cambrai, fit son entrée à Ingelm, entre 11h ½ et midi ; il fut reçu solennellement par la magistrature, le clergé de l'église paroissiale ainsi que le clergé régulier, savoir les capucins, carmes et Augustins. Des compagnies de la bourgeoisie se tenaient à la porte de Bruxelles . . . à savoir Adrien Sanguyn et Antoine de Smet : on sonna la grande cloche depuis 11h. jusqu'à midi, ainsi que toutes les cloches des couvents. Il partit dimanche 5 ou 6 jours après, pour faire son entrée à Cambrai le 8 novembre. Le 11, 12 et 13 en décompte de ce que lui devait le roi d'Espagne pour lui avoir laissé Sevenberghes afin de garder la paix avec le Holland la due.

the first time I have seen a specimen of the genus. It is a small tree, 10-12 m. high, with a trunk 15 cm. in diameter. The leaves are opposite, elliptic-lanceolate, 15-20 cm. long, 5-7 cm. wide, acute at the apex, obtuse at the base, entire, smooth, dark green above, pale green below. The flowers are numerous, white, 5-petaled, 10 mm. in diameter,生于葉腋，或生于葉之先端。花期在夏秋之交。果實球形，直徑約10 mm.，熟時紅色，味酸，可食。根系發達，主根粗大，側根多而長，常伸入土中數米。木材質地堅硬，可供建築、家具等用。

, le Due d'Ansembourg lui acheta la ville de Halle pour cent... mille florins, et Braine deux cent soixante mille florins : Badouel fut aussi vendue de la part du roi pour payer au Due les douze cent mille florins qu'il lui devait pour Berenberghem, laquelle localité est en province de Ligne pour cent mille florins. Aussi Nost resta à Cet accord fut conclu à Mons en Hainaut à la tapisson doré. (Planche)

— 1654. — (29 juillet 1653, feuillet 24 verso)

fol. 7. 27 Juin — contractus eram testibus fm Martinius Dammary donatus, statis 30. Carta denuntiat obit. D. Petri D'alem prof' d' Lysse, prieur d' Anduze, alias hejus Test. Henr. D. Henrici Byl prof' d' Lorraine, hospitis in 2° capellac. — Augustinus van Dorne prof' et antiquior d' capellac. Henr. Egidius Kaelus v d' Steulus donatus d' capellac. —

Obiit 30 octobris, D. Adrianius Breyer prieur et prof' alias hejus Test, consistorior provinciar, qui anno 1632 a procuratore capellac per cartam fit Prior in Zelleng, in carta 1635 fit prior in Sylla M. Martini, per cartam 1640 fit prior Gandavi, per cartam 1642 fit prior capellac in qua obiit.

— 1655. —

Carta denuntiat obitum D. Adriani Breyer prof' et prieur capellac, alias etc., + D. Iacobus Ant. Pequigny super annus, a consistoribus d' capellac in priores electus confirmatus. — (Planche traduit) : Lettre de l'ordre de l'aurégaire conte de ramir, sur parchemin, donnée par Louis XIV pour ce couvent, et signée par le roi à Paris, le 29 octobre,

L'aurégaire du comte Fuentaldana général des armées de la majorité des Pays Bas, à nous donnée par écrit au quartier d'Herinnes, 21 novembre 1655.

— 1656. —

Carta denuntiat obitum D. Laurentii Bergants prof' d' Lorraine, alias prior d' estat, capellac et Gandavi et consistorior provincial. — D. Iacobus Collegger prof' d' capellac. (Planche traduit) : Lettre de l'aurégaire donné à Bruxelles par dom Jean d' Autriche, gouvernement, 26 may. — Lettre de l'aurégaire pour toute notice communauté, donnée par M^e de Rictor, lieutenant-colonel du régiment de M^{me} le marquis de Persan, commandant d'Inghien, le 29 avril. —

30 juin, payé à Gaspar de Crayen 280 florins pour une (peinture) de St Anne (tableau qu'il a peint et livré au R^e prieur des chartreux de Herinnes. — (Planche traduit)

and the other side of the body, the right side of the head, and the left side of the neck, and the left side of the body, the left side of the head, and the right side of the neck. The patient has been in bed all day, except for a short time in the afternoon when he was able to get up and walk around the room. He has been sleeping well at night, but has been experiencing some difficulty falling asleep during the day. He has been taking his medications as prescribed by his physician, which includes a combination of antidepressants and mood stabilizers. He has also been attending therapy sessions with a psychologist, who has been helping him to work through his emotional issues and improve his coping skills. Overall, the patient appears to be making progress towards recovery, although there are still some challenges ahead.

fol. 10.

— 1657. —

Carta donatit obitem, d. To amis la motte professi. T. capelle.

(Flamand traduit): Lettre de l'aveugarde à nous donnée par le baron d'Hobocque, commandant d'art d'Engleterre, 5 février.

fol. 11.

— 1658. —

Carta capitulo: d. B althasari Wolf in prioren, T. capelle a conuente albus electo et a R^o Pape confirmato, non fit nra. 13 dec Melchior Platina. —

Electio facta Patriis Wolf in meatio. Comp. I. Il etinax incipit a Martino 1658 ad Mart. (1659)

fol. 12.

— 1659. —

Carta habet: obitem p. Hugonis van Dales sonni T. capelle non fit omnia. Et b. Bruno de Arilla est ad domum Diestensem: et p. Antelius Guermanus (petri-mi scriptor) donatus monachorum Brugis reverteretur ad domum, donationis sue. —

Artic. Brug. Ep. Christophorus de Bart donatus T. Lescam est ad domum capelle.

Artic. Lyre. — Et b. Paulus Tustus de Wesse profus T. capelle exercitat officium sacristie.

Manuale: A la sauvegarde du capitaine Mendag a pour être pendant 3 semaines et 2 jours la sauvegarde dans notre couvent pour nos hommes, nos bois et nos vêteme-
nailles, qu'avec ils étaient à garnison à Engleterre, en mai 1659, Schellingforde.
Hoc anno maria loca in hac domo sunt ab eata villicis, etiam celiae.

fol. 13.

— 1660. —

Carta, Artic. Lyre: Et b. Paulus de Wesse il éven, sacristie reverteretur ad domum capelle non professionis. — Melchior Platina proc.

fol. 14.

— 1661. —

Sed carta. 3 may b. Melch. Platina proc.

Manuale: 16 sept, reçu du père de M^r Tean, architecte novice chez nous, 600 flor. 18 oct, reçu du père de Doers, novice chez nous 100 florins. — Ditto, reçu du père de Taudeney 100 flor. — Au père prieur pour faire le voyage à la grande chartreuse, dépensé en voyage, 600 flor. aliquid ergo hoc anno. 13 avril à M^r Tean du can, architecte, pour la confection d'un plan comprenant cuisine, chau-
bre pour étrangers, chambre pour pères etc. 48 flor. — 8 juil, au maître Martin,
l'écrit au R. Vicaire Thaddeus Storch, qui est décédé le 15 may 1661. — Comp.

the first time I have seen a specimen of the genus. It is a small tree, 10-12 m. high, with a trunk 10-12 cm. in diameter. The leaves are opposite, elliptic-lanceolate, 15-20 cm. long, 5-7 cm. wide, acute at the apex, obtuse at the base, entire, glabrous, dark green above, pale green below. The flowers are numerous, white, 5-petaled, 10 mm. in diameter,生于葉腋。The fruit is a small, round, yellowish-orange drupe, 10-12 mm. in diameter, containing a single seed.

- 1661 -

Compt: Item, du novice Tanssens nous avons reçu 300 flor. Item quando le pénitencier fut admis à la réioue chaque religieux éta (sic) - (Nam tradit)

fol. 155

- 1662 -

D'est certe i. D. Melchior Pletina proc^e 8 aprilis.

Reçu du 1^r Jean Van Marcken 100 flor. à sa première messe. - 28 nov. de la moie de Jean Tanssens encore 100 florins à sa profession, pour la récréation. 11 nov. à des épiceries pour les tables et pâtes de nos religieux, à leur profession 60 flor. Le 15 juil, nous avons commencé à élever les fondements de notre construction. Payé au docteur Brault pour 3 visites au père Martin Damrieu, dépendant, qui est mort le 27 janv. en 1662, à dix heures du matin.

Compte du Père Pletina: 5 juill. reçue de la moie de D. Jean Tanssens 100 flor.

3 sept. de la même 200 "

28 nov. encore pour sa profession 100 "

15 sept. De la moie du 1^r Jean Ventrapp ^{au} 100 flor.

19 oct. Du père du 8^e Socratus Doest 450 "

3, oct., reçu encore des amis du 1^r Jean Van der Marcken, à l'occasion des espérances 100 flor.
(Nam tradit)

fol. 16.

- 1663 -

P^r Balthazar van de Wolf prior. - Rainerus van Esch vic. - Paetus Justus de Woerde sacriste. - Edius Thijssen. - Andreas van Langenhove - Melchior Pletina procurator. Gabriel de Bruxelle et Joan. Bte Van der Marcken. Il presentement supplicatur. R^e Pati et conceditur illis facultas rendendi querens a militibus et pauperibus truncatas et fractas, et ut singulis annis quando minuta ligna erunt amputanda in diversis sibi aliis hinc possint amputare similes querens et alia (sic) quae pro multitudine imprudenter nominis parva ligna possint crescere, ea conditione quod prouinciae inde prouocantes applicentur ad annos redditum.

Carta capituli: obit. p. Martenus van Ophem donatus de capelée. p. Livinus de Wilde donatus de capelée hospes in d^e Lorraine. - 12 feb. Melchior Pletina proc^e. In die sti gregorii cantavit suas primicias D. Gabriel, et ejus matrona dedit 100 flor. Le 1^r septembri, cantavit suam primam missam D. Verstrepen, ejus matrona dedit 500 florinos, faciunt autem aliis 1500 florinos, quod ante dederat. - 16 feb. D. Doos et D. Jan

the first time I have seen a specimen of the genus. It is a small tree, 10-12 m. high, with a trunk 10-12 cm. in diameter. The leaves are opposite, elliptic-lanceolate, 15-20 cm. long, 5-7 cm. wide, acute at the apex, obtuse at the base, entire, glabrous above, pubescent below, with prominent veins. The flowers are numerous, white, 5-petaled, 1-1.5 cm. in diameter,生于叶腋，或生于短枝上。花期在5月。果球形，成熟时紫红色，有种子1粒。花被片5枚，果梗长1-1.5 cm.，果皮肉质，果肉味酸，可食。

et b. Tassent in crant ad ordinis. Bruxellis. — (Flamant traduit) Le 6 mars on a commençé à démolir les vieux murs de la cuisine et les édifices maconnés etc. Et le 16 mars à été posée la 1^{re} pierre bleue de nos nouvelles chambres pour hôtes, par le père Melchior Platina procurateur. La porte en pierres bleues coûte en tout 175 florins. Le feb. obit fr. Mathias Van Ophus, donatus hujus de circumcidion.

D'après le relevé fait par le père Van Haer, et tiré du livre des notices du père Martin, la bâtière a coûté 163 florins. — Conf. à l'occasion de la première messe de b. Gabriel de Bruxelles nous avons reçu 880,00. Itin au mois de Sept. 1663, aux francices de S. Jean Verstraeten 1000 florins.

fol. 17.

Priori & capellae non fit nra. Et b. Reynans Van est ibidem vicarius & dat ad dominum, Lyras. — Artic. Lyras : Et d. Egidius Pluyn, & dat ad dominum, capellae ibique exerceat officium vicarii. D. Petrus Anton. Pequens absolutus a prioratu Valenciennes, fit prior Antwerpiae. carta vitiata. — (Flamand traduit) signatures

20 Sept. Recu de la mense de S. Jean Tassent en payement de sa récréation lajous des ses francices 200 florins. — Itin. le père de b. Vandene Eynde professeur 410 florins. — 25 mars, pour le voyage de b. Tassent, se rendant par Termonde à Anvers pro aendotio 6 florins. — 25 avril, pour 200 florines aux francices de b. Tassent 6 florins. — (fin du flamand traduit). — Conf. signatus a b. abb. de Wolf priore, Egidio Pluyn, vicario, Paulus Justus de Wies & sacrista et Egidio Thijssen.

fol. 18. 1 Sept. obit fr. Mathias. donatus. credo quod obicit Brux. et fuerit donatus Brux. hoc inveni in sermone P. Lefèvroy.

carta cap. : Priori & capellae non fit nra. Et b. Berthuin Dossart est ad dominum, Lyras.

Artic. Lyras : Et b. Bonadictus Caesmand est ad dominum capellae. —

3 juill, ixit b. Vandene Eynde camerarius pro ordinib. — 17 juill sollicita à Richard et taillier de pierres à Escautines, pour la sculpture des armoires du comte d'Arscot, dans le grand mur, en faisant intégral 48 florins. (flam. traduit).

Indutus est Petrus de Hantschot habitu donatus, in solemnitate Visitacionis B. M. Virginis Prior Brugis ascendit ad capitulum. Subsignatus confitit enim praecepto.

1. The first step in the process of creating a new entity is to determine the nature of the entity. This involves identifying the purpose and scope of the entity, as well as the legal form it will take. It is also important to consider the financial resources available to the entity and the potential risks involved.

2. Once the nature of the entity has been determined, the next step is to draft the necessary documentation. This may include a memorandum of association or articles of incorporation for a company, or a constitution for a non-profit organization. The documentation should clearly define the powers and responsibilities of the entity, as well as the procedures for making decisions.

3. After the documentation has been drafted, it must be filed with the appropriate government agency. This may involve paying a filing fee and providing supporting documentation, such as proof of incorporation or a certificate of incorporation. Once the documentation has been filed, the entity will be officially recognized by the government.

4. Finally, the entity must establish its physical presence. This may involve renting office space or purchasing equipment. It is also important to establish a bank account and obtain necessary permits and licenses.

— 1666. —

+ Carta cap.: p. Petrus Le Ploige donatus d^e capellae. D. Petrus Ant. Paquierus ad domum
Antwerpice translatus ad S^e Lyra prioratum. — febr. 6. Balb. d^e Wolf prior. S. Melchior
Plutius procurator. — (sequitur planus tradit.)

Cette année on a peigné les deux ambulaires (ambulaires, promenants?) qui se
trouvent en haut du narthex bâtimen^t. — Manale: 9 Sept. reçue à Liermonde
de Tanguas Van Hecke, oncle de notre novice Gilis Van Hecke 400 florins,
de ce q^{ue} j'ai dépensé pour la vitre da. — 5 aout, au sieur Jean Baptiste
Van Heil, peintre à Bruxelles, pour le tableau q^{ui} il a peint dans notre église,
lequel représente St Bruno cur, socius quand le comte Roger leut donna une
église. Item pour les deux têtes q^{ui} sont au dessus de notre jubé représentant
St Paul et St Antoine l'ermite. Item pour un petit tableau q^{ui} se trouve
dans l'oratoire du père bœuv. — (fin du plan tradit.) —

In fine manalis: Die st^e Bartholomei & euit obediencia pro D. Gunnaro Van
den Eynde, Tyrano, ut vadat ad certamen Valencianorum. In cuius locu, huc ad-
venit D. Anthelmus Laurent. — Prior Ecodii conositor. Comp. signatis ut ante,

— 1667. —

Carta, Artic. lyrae: Et b. servatis D^e est reverstatur ad domum capellae sua pug-
sionis. Note, hoco carta non est integra, sicut nec illa anni sequentis, que
ad huc pugio est, nec illa 1669. — Man.: D. Paulus Sacrista. Die 19 iulii
francis d'hestibz cum habebant civitatem in recognitione. Est ergo bellum. D.
Joseph Van Hecke erat novitius. — 16 junii dicitur à nobis per cartam
capituligen. D. Benedictus conditans ad domum Lyra sue professionis; et 17^e
junii D. Doers hic reversus est. — (sequitur planus tradit.)

Le 11 mai, nous avons transporté sur notre chariot à Bruxelles, pour les mettre en sûreté,
3 coffres en cuir, 3 malles en bois et une armoire qui contient l'ostensorie, et placé
tout dans notre cour ent l'abbat (édu). — 13 mai, nous nous sommes encore enfait
l'abbat avec deux chariots, un coffre en bois avec les antependia de notre maître
autel et de la chapelle, et 6 lits, et il y a là 16 malles de nos biens
— Carta d'Augustin de Wyngaerde prof^{un} standardi a. M. Statore super assun^{ti} in ricamⁱⁿ
stitutionem

institutions confirmantes.

(Flamant traduit): Lettre de sauvegarde d'un maréchal de Lorraine, ayant son quartier au camp de L'Isle-Adam, 27 sept. - Compté au père Pecquiel prieur de Lierre, quand il se rendit cette année à la grande châtelaine. - 16 sept. payé à une sauvegarde française, qui avait séjourné ici 7 jours, 16 francs. Cet argent a été trouvé auprès des paysans qui s'étaient réfugiés ici dans le couvent avec leur bétail. Si à l'intérieur de la maison, nous avons eu une sauvegarde d'un comte de Lorraine, appelé Jacques de Limon, elle est arrivée le 17 septembre et a resté 24 jours, à savoir jusqu'au 16 octobre inclusivement, et le 11 oct. l'armée française partit de Pallemard et Tollebœck par Grammont, à Aire et les villages environnants. Nous avons payé à cette sauvegarde 108 francs et une pistole au centain; nous avons ramassé cet argent par cotisation auprès des paysans qui étaient venus se réfugier ici avec leurs bétails, et ainsi nous n'avons pas donné un centime de notre argent, si ce n'est que nous avons nourri la sauvegarde et leurs chevaux. Nous avons eu un dépôt d'une quarantaine de florins que nous avions destinés ad hoc (entière). Le 25 octobre, reçue de l'abbé de notre b. Joseph Van Hecke avec une obligation, en tout 600 florins. Il y a encore une boîte de rentes de 96 florins, payable par lui. (Flamant)

Comp. signatures. B. Wolf prieur, Augustinus de Wynaerde vicarius, et Sigmar ^{sic} et onto. Hoc anno tota vicaria et omnes nostri villici gloriam agunt.

¶ Individus 16, rex & alios pro pretextu sument jus quod habebat ad dominium Philippi filii regis Hispanie, cuius duxerat filiam Mariam Theresiam, quod jus devolutionis vocavit, provincias has invadit cum tribus exercitiis. - 2 juillet Due de Lorraine capit Caroloregius, 28 mai sub Armentières, 6 juillet manutenebat Béthune, Furnes, 12 juillet, Due regis capitum 16 juillet Athus, et 24 novembre, 27 juillet, Boulazan per regem. Comes Martines et principes de Ligne cum suis exercitibus advenientes proficuerunt 31. 12 octobre sub Lorraine Alostus, capitum. -

folii.

1. Petrus Ant. Pecquiel professeus d'et prieur Lyre apud monasterium. (Regulus flamant traduit).

21 juillet on a ramené de Bruxelles toutes les malles, les antiphona et les lit, mais il y a resté si c'est l'ostensoire. Cependant cette année les paysans sont venus se réfugier ^{ici} avec

the first time I have seen it. It is a very large tree, and has a very large trunk. The bark is rough and textured. The leaves are green and pointed. The flowers are small and white. The fruit is round and yellow. The tree is located in a park, and there are other trees and bushes around it. The sky is clear and blue. The sun is shining brightly. The overall scene is peaceful and serene.

ici avec leurs bâtières, et à cet effet on a payé chez nous deux cent sauvegardes.

En may 1668, nous avons eu ici dans la maison diverses sauvegardes français et du duc de Roquelaure, général commandant d'une partie de l'armée française, qui était campée à Eyyon aux environs de Ninove, et cela durant 6 jours, ce qui a coûté au pays und 75 pattois.

Compagnies : B. de Wolf prior. Servatius Doers vicarius, 2 élég' ut ante, 13 dec.

29 Decembre b. Melchior Platincx procurator. —

fol. 22.

13 Martii. — Fuit b. Joseph van Hecke ad ordinem.

8° Martii. — Dedit nobis b. Jacobus van Hecke, arunculus b. Josephi van Hecke, 96 libras flandriacas, dedit in toto 1600 florans. —

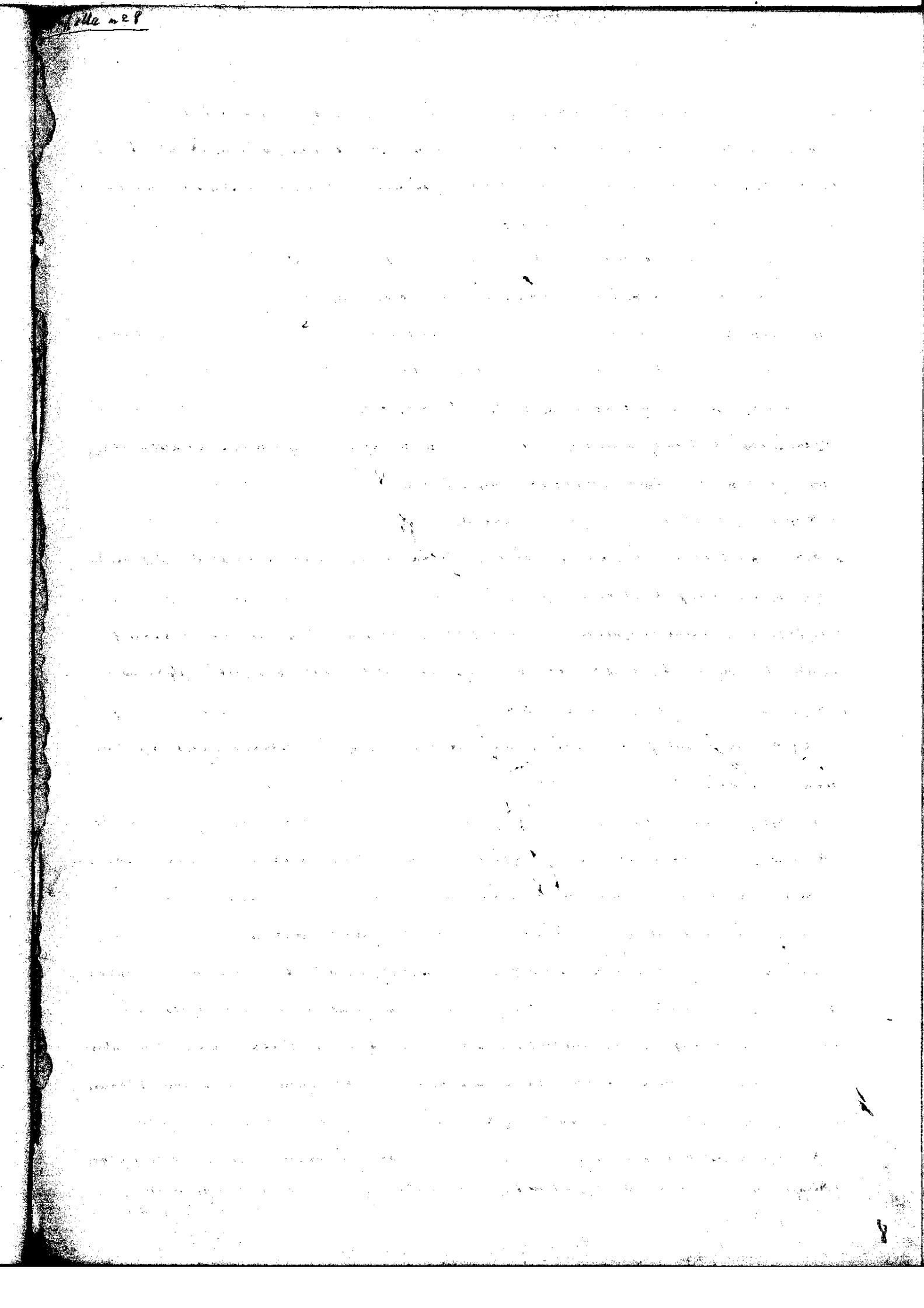
18 Aprilis. — Regentia scribit b. Platincx in registro 1660 : « Die 12 aprilis obiit anno 1669, d. Balthus a de Wolf, vir economus lectorum, prior et alias procuratoribus d. b. quos multa officia sunt constructa omnes canone hospitium, cubicula et cetera officia, tota reccaria, testudo hori monachorum, et donatorum, multa immobilia empta, celles religiosorum, reparatae. Obiit bonifacius septuagenarius, R.I.P. » —

27 April. — Pour une réérection à Anvers, donné aux religieux quand notre père prior est arrivé à la maison pour être prieur, solvi flor. 56-0. — Nosul prior Petit venit Antwerpia huc.

13 Juin. — A don Joseph allant à Gand à pied avec le palefrenier dedi 12-16.

27 Juin. — Le procureur Platincx exhibe au nouveau prieur b. Petit l'état de la maison. Aux fermiers on remet le bail d'une année, et il y avait beaucoup de ter- rains qui étaient restés inscrits, surtout pendant l'année 1667.

Juli 31 (sic). — concessit ^{erant} PP. Christoph. Van Gethelde, prior Lovaniensis visitator, et Iohannes Ant. Pequinius, prior d'Ypres convisitator, nobilicentianus, roodifricanus herculeus et actores combusta in Cromrycke. Hippocrate, signarunt f. Henricus Petit prieur, servatius doestris, Paulus Tostes de Westf. sacrista, Igidius Thysenpont, Andreas van Langenhoven, Melchior Platincx procurator, Gabriel de Bruxelle, Thomas de Verstrepen, Thomas Teniers, Josephus van Hecke. — 18 oct. bouv 4 tartes aux amandes à l'occasion de la 1^{re} messe de b. Joseph Van Hecke, 12-0. — 18 dec. Henricus Petit prieur subsigne ^{curia}



- 1669 -

ans, aliud ut ante. Un pauplub ad il y a : Hoc anno compit. signarunt Henr. Petri
prior, Servatius d' oers vic. Paulus Tustus de Wese sacriste, Eg. d' es Thierpont,
Andreas van Langenhouven et Melchior Metius procuri^r. — (tout ce qui est en français est traduit du
flamand)

f.1.23. —

— 1670. —

carta caput. : de auant et de item p. Philippe Borremans donatus capellae, quem tunc
non habet calendarium. D. Servatius Doers vicarius capellae. —

In januarij, p. Tudous restitus + este son atoren. — 17 aug. Restitutus sunt habentes
donatores, p. Petrus Bruneels et p. Hubertus de Vroede. —

Hoc anno, oedificata domus in villa de Cromrycke. — Item crustatus calce et daek.
Latas ambitus major in hac domo. — Item in Cromrycke factum, et ab aliis, quo-
rum etc. et paulo ante grangia ibidem. Compilatio amicorum fratre Toos a sapientia
d' habit, regi 26 oct. — (flamand traduit) —

A u. p. convivator regnus pro viatico et taxachij et anni et aliis litteris comende-
vante capit. 117 to 129. —

17 dec. signarunt compit. Henricus Petri prior, Gommans Van der Lynde vicarius,
Paulus Tustus de Wese sacriste, Eg. d' es Thierpont, Melchior Metius procuri^r. — 26 dec. M. Henn.

f.1.24. —

— 1671. —

21 febr. continxit p. Tudous Gignie, donatus, coram d. Huismans grafianio torre
Angensis in notarium, a l. liore domiso et testibus etc. p^m Petri prior. —

18 sept. Signatus testamente, vel dispositiones in favorem huius mille
floren. pro expensis vestitionis (et professionis inquit) p. Huybrecht de Vro et. Vir etern-
tamen donatus. Lectes sunt dno Huismans. (a.)

Compilatio de frère Toos Gigny lors de sa profession 100 fl pour les habits.
De huius m^e fratre Joseph de Vrode, donation 1348 fl. — Aupair au d' Anvers
viaticum et taxachij capitati. 23 dec. subsignarunt compit. g. in sepe. —

Signat cartam p. Gommans Van der Lynde vicarius capellae, et in hac deauita-
tur obitum p. Ioh. Breneels donati novitie d^r capellae, quib[us] obit hoc anno 8^e annus.

f.1.25.

— 1672. —

29 Martii. Henricus Petri prior, Theodorus Mallarts vic., f. de Wese sacriste, Eg. d'
es Thierpont, And. Langenhove, Joann. de Destrypes, Joann. Staelens, Hieronimus de
Hoffenbrouwer

(a) ... 19 Sept. 1671. Formule de donation du prieur Joseph de Troet.

Le Moi prieur Joseph de Troet promets au saint ordre des chartreux ainsi qu'à cette communauté de N.D. de Givelle, d'une même ordre, d'obéir entièrement obéissant et fidèle, et de vivre comme donné à mon propriété m'aït en commun, à portée à la connaissance du P. Prieur et d'autres personnes de la communauté tout dommages et préjudices à cette maison, et de l'empêcher pourribus, d'avoir à coûter et de dépendre leur honneur et de travailler au bénéfice de cette maison. Je m'engage à promettre de me placer sous la discipline et la correction d'une même ordre; aussi de rendre compte au V.P. Prieur ou procureur; aussi souvent qu'ils le voudront, de l'administration et obéissance que j'ai ou que j'apourrai avoir. Je promets de vivre dans la chasteté, et s'il m'arriverait de ne pas vivre dans la continence (quod occurrat deus), ou si je me témoinait transgessant l'un ces points préénoncés, on peut m'ôter mon privilège de donné et se libérer à mon égard sans me condamner le moindre salaire pour tout le temps que j'aurais passé dans cette chartreuse.

Signe prieur Joseph de Troet. - Fait en présence de Jean Petit, bachelier en théologie et du fr. Charles Hulin pasteur licencié en droit comme témoin d'ement apposé ad hoc
et donat

168

de Hoffenbrouwer prof^o (est s. aliqne, reponit par concorde en regne ab dicto lib^o), Petrus oostelincx signant lib. sup. R^o Pat^r præ venditione & magnar. et una pars ad domo (sic) Angria propter continuas reparationes carceris, nobis gravamini, quod conceditur at tamen tunc effectum non habuit, ut videtur est anno 1691.

12 Aprilis, contra actif. Nicolaus Bertyns donatus s. lib. b. Huismans graphiaris toracæ Angensis ut notario et testibus. — 12 Aprilis item ut supra continxit coram iudic. p. Petrus Hartt donatus.

+ D. Petrus Anter. Pequinus prof^o capelle, prior^r Lyroe et alias domorum, Diesthae, capelle et Antwerpia et Balencenarey, et consistoriorum prof^o Ricardie, p. Visitator hujus Chorvacie In carte capite, denuntiatione ob itus f. christophori Biets donati f. Lorani, hospiti in dome capelle. Per certam, D. Hieronimus Hoffenbrouwer prof^o Antwerpiae et lib. idem sacrista mittitur ad omnes capelles vicinias.

1^o octobris, quando d. Hilarius emit ^{hic} habitationem salvi pro actura d.
17 novemb^r, d^e Lamberto Borgereyck, qui fudit campanam nostram Bruxellis ad computationem 60 florins 10 attes. — Comp: A M^r Lambert Borgereyck, fondateur de cloches, pour assurer la sonnerie de la cloche pesant l'assenne 6098 livres, et refondue 383 87^m à raison de 3 stivers la livre, monté à 67 florins et un demi stiver. Il a également fondue deux poêles neufs pesant 16 livres. — (Stiver, remarque belge de deux sous, ancienne monnaie flamande équivalant à 4 centimes environ, mais dont je ne connais pas le mot correspondant en français.)

8^a Maii, Iunius ad dominum nostrum Bruxellis 4 cistas lignearia que fuerunt posita in cella patris prioris ibidem. Paulo ante eoduxeramus 8 parvas cistas corio vestitas postea apud procuratores; item nostram remonstracionem in cella prioris; ita, & antependia posita in cella f. Anthelmie. Au p^r Visitator Pequinus prius uaz. Lintec et vatic.

25 dec. Quend ob ea quæ nostri in erunt laboratione per 5 dies ad fortificationem, universitatis Montiscaudis (per ordine de son excellente dicti comp:) cum 3 famulis exp. et erunt 168 16 soli,
22 dec. comp. signaverunt Henr. Petipont, Hieronimus de Hoffenbrouwer, Paulus de May, sacrista etc.

et de moi Jaques François Huidman licencié en droit, greffier juge de la ville et
dépendance d'Engleterre, comme notaire de cette chartreuse. Recue par le Père
Henri l'abbé prieur de la saidde chartreuse. Le 19 (anov 18) l'abbé 1671
(haut de l'original en flamand. Petit parchemin de 0,28 cm sur 0,17. à Papier de chêne recouvert)

18 nov. — contractus sub b. Henrico Petit prieur, p. tagus Flamming, donatus, eorum de carolo Huidman presbytore L. T. licentiate, admisso à R. prieur pro loco acte notario et testibus sacerdotibus 3^o. — (a).

10 fevrier. Allant à Louvain avec le père Hilarius Boyens, &c. 29 Sept. pro ratione de Louvain j'as quinze dédicaties consistoriales pour nous visiter 12 d^r. — 2 Oct. on est allé chercher à Aths une sauvegarde inscripta. — 10 fevrier, à M^r Lambert Borgheryck, fondeur de pièces à feu, à Bruxelles, en paiement intégral de notre cloche refondue de l'église, solvi 30 d^r. (traduit du flamand). —

Hoc anno, factae sunt dues portae in ecclesia, una ad capellam B^r Mariae, altera ad capellam B^r catharinae. — Nos ipsi celebamus villam et terras de Cronenburch h[ab]emus. — ibi per famulos et ancillas. In mayo erat rex Galliae cum suo exercitu prope Ninoviam, h[ab]et autem hospitalatum in domo Pastoris in Lokerelle, unde venit postum Bruxellam, in ista Anno p[ro]p[ter]e, currit autem et tormenta bellicia versus Hallad, qui omnes maxime r[ati]onem, reuinan, intulerunt in granis que dabantur eorum, equis, luce copi- — mas per dies unum militum, solo agendum gallum, cuius dare debet amnis fructus — probabilem, quo et tractamentum, ipsi, q[uod] uero i[n] 5 p[er]tinet. Unde nuntius vicinus pro — sequitate, hic aufigentes cum miserebilis venerunt, quam occasionem, exquirentes — per illas inscriptas fodi, fuit novus rivus de Scibbeke, 13^e iunii. — Illi de Velleghem — inciperunt per 4 dies 20 iunii, qui paroxysmatum, foderunt, deinde ali[us] simul 50 iunii, — 8 iunii erant simul fodientes 70 iunii, et fuit perfectus r[ati]onis per eos 21 iunii. —

3 octobre, Lettre de sauvegarde du prince de Condé, provenant du camp de Ennemee près d'Audenarde. — Confut au père consistorial pour venir de Louvain, nous faire la visite 12 d^r. (traduit du flamand.) —

29 dec. — Signavant compact, Henricus Petit prieur, Hieronimus de Hoffenbraeuwer vicar, Paulus Justus de Noeve sacrista, Edw[ards] Thijssen, Malchion Platines procurator. —

Le prince de Condé et l'armée française à Bruxelles et captivé. (tradit du flam.)

10 iulii, apergit hinc D. Joseph Van Hecke, et interclus est eum P. procurator Platines cum p. Nicolas dorato, Gandavus, feceruntque informari militares ad subvan Ghent pater, Nicolaus

(a). Même formule que plus haut en 1621 - le p. signe Jaques Flammeaugz.
Les témoins sont Jean Petit, Remoldus Baccart, frère licencié en droit, le notaire
et le prêtre sont les mêmes. (18 nov. 1623) (Pour deux de 0,116 et 0,167 millions,
aussi en flamand - Archiv des Chartreux noble chapelle).

Nicolaus de qui fit Nicolaus cum Danièle usque Rotterdamum, et ultra i' erant, reversi per Antwerpianam 28 juli'. — 29 Julii, 9 d' eius pro salveganti litt' eius impressis die comitis de Montreuil 6 Oct. — (Flamand tradit): Les chapelles de Notre Dame et de St^e catherine reçoivent leurs ornements au commencement de cette année.

11 octobris, ob i' Tudo a' Pilo, custos sylvarum, et pistor domesticus D^r hujus et sepultus 12^e octobris: postquam hic habitasset ab anno 1643. In spultura ejus fuere invitatæ, parochus pastorem et capellanus, hujus parochie, septem ejus propinquorum ordinaverat quodam, quo personaliter, et distributione pacis pauperibus in illa die, missas aliquot. Et 6 nov. venerant hic propinquū ejus qui nobis castamente quodcumque lucratum fuisse in servitu hujus d^r per 57 annos, rogantes aliquot missas et per 10 annos anniversarium, quod continebat. — (sequitur flamand tradit):

Le 28 juin, moi pro curier j' suis aller chercher une sauvegarde faise du Sacré Bernouille de la part du roi de France, laquelle avoit sur sa baniere dorant et dorriére écrit en lettres d'argent Sauvegarde du Roy, et j' en reste ici dans la main. — On j' est g' au 16 juillet à le battacons pour j' our, fait 68 battacons, en plus 6 battacons pour un brigadier, et les frais d' entretien pour lui et son cheval. (baduff)

Idee manuale R. Platinor habet circa finem: 12 Anne Domini 1674, die 10 juli', circa quartam matutinam, fugit d. Joseph van Hecke Religiosus p[ro]f[essio]n hujus D[omi]ni, et dicitur indebet habitu donatorum, scilicet fr[ate] Joseph' sonatus nostri, qui nunc arripuit in sacello St[ephan]e catharine in quo cattabatur propter metum Francorum, qui eodem tempore erant cambrae, imperante principe Condaco, et tunc temporis habebamus in hac domo sauvegardiæ, quo in diebus habebat quatuor battacons ultra expensas ipsius et famuli et equi, et cabates bromoville etc..

In decembri, dedit d. canonicius Munies 46 flor. pro 100 missis pro anima d. Thys Arschotani, quo facerunt portolatas. Inde per quatuor religiosum, ex devotione elevavit pro ejus anima 6 missas, et fecimus unum hi catarium, conventionalē.

Pot certam, hoc anno, mittimus confriter noster Guimaraes Van den Eynde, Curaeus, d' onours, Bruxellensis, signat certam d. Hier. Hoffenbrauwer, (sequitur flamand tradit): Lettre de Sauvegarde de l'empereur du 2 octobre. — Lettre de Sauvegarde du conte

the first time I have seen a specimen of the genus. It is a small tree, 10-12 m. high, with a trunk 10-12 cm. in diameter. The leaves are opposite, elliptic-lanceolate, 15-20 cm. long, 5-7 cm. wide, acute at the apex, obtuse at the base, entire, glabrous, dark green above, pale green below. The flowers are numerous, white, 5-petaled, 10 mm. in diameter,生于葉腋。The fruit is a small, round, yellowish-orange drupe, 10-12 mm. in diameter, containing a single seed.

comte de Montley, gouverneur du royaume d'Espagne, donné à Bruxelles le 12 mai. - Le 22 juillet l'armée française était campée à Bruxelles.

P^r Francisca. - 19 mars P^r Joseph. - 21 mai art. P^r Paulus - 22 juillet f. Petrus.
28 aug. P. Gabriel item 13 sept. - 19 sept. f. Ludovicus - 21 juillet P^r Tommaso. - 25 oct. P^r Guy (sic)

Cette année le ou coup de l'abbé a été abîmé par la guerre et presque tous nos fermiers ont dû être dispensés de payez le bâti. - Au Prieuré Ricard d'Anvers tenu et visité cette année. - (traduit du flamand.) -

21 dec. comput. signarunt qui ante. -

fol 28. -

- 1675 -

28 Augusti, — Sub d. Henrico Petit, priore, contract coram testibus et graphiaris d. T. f. Huis.
monasterii Agriensis Bailliagum admisso ut notarium, f. Adriani van Eych, doctatus.

Hoc anno, Villicus quidam ex Villeracele accessit p. Ludovicus, donatus, rogans quatenus
ob periculum urgens militiam, vellet custodire sacerdos, pecuniarum, quas, in consulto pro-
re, illi donatus acceptit non nisi nec numeratas, et pene se aliquid debet custodire. In
pericula majore periculo et sparsu more spoliationis monasterii, his pecunias eius
tus pater erit ad priorem, et petit licentiam portandi illas ad thalamum sacrae, vel sacra
- tam, quod prior concessit, quod que sacrista cum s. & dignis posuit in tutissimo loco,
presente subsacrista. His pecunias aliquid debet ibi existentibus, p. subsacrista, diabol
beudente, illas absolvit et cum illis aufigit. Hic erat pater Josephus van Heeke. Hoc
audiebat prior illico, eodem die, quod illum quaque versione, etiam in terras exteris,
diligentissime regnare, sed non est inventus. Villicus ille prior probata pecunia litteris
movit, super quo consultavit variis theologis et juristis, qui omnes diffinierunt
nos ad redditionem illarum, pecuniarum non teneri. Reversus est ab apostolia profecto.
tus Joseph tribus annis perepste. A.D. 1693. Allatoe pecunia postea ad diversis
vicibus fuerunt redditae, non titulo restitutiois sed elemosynae. Illa prima summa
pertinebat ad pagum, de Villeracele, absolvit et aufigit cum aliis eis, etiam pecunias,
unde restituta sunt a fratribus et amicis vicibus et temporibus: Pagus de Villeracele de
800 flor. anno 1691, dico 313-0. — Heredes Jacobus Van der Abeele anno 1690 de 25-0.
Maria Dreschart anno 1690 de 50-0. — G. Thienpont codem anno (1690) plus quam 50-0.
Jacobus Agriensis plus quam et anno 1690, 18-0. — G. Verschaeff anno 1692 pere... 50-0.

and the same time, it is also a very important factor in the development of the disease. The first symptom is often a slight increase in temperature, followed by a general debility, loss of appetite, and a general feeling of malaise. The disease may progress rapidly or slowly, depending upon the individual's resistance and the virulence of the virus. In some cases, the disease may be so mild that it goes unnoticed, while in others, it may be quite severe, causing death. The most common complication of the disease is pneumonia, which may develop either as a result of the primary infection or as a secondary infection.

Nivellesis 3 octobre anno 1690 pere 120.-o. — Rediens primâ vice rebilit in pecunias circa 21 et 22 lib. flandrenses. Venditae fuerunt restes q'us. unde facti sunt 67 flor. undet cum illis quoq' 3^e vice rebilit per compositiones, supradictis satisfactum fait. Ille pro sua parte j' ai t'logando mittas etc..

Carta caput, Artic. capellae : Et d. Gabriel de Bruxella ebat ad domum Tournaci. Signat carta d. Hoppenbrauer vicarius capellae.

In mayo, circa professionem p. Petri Oosterlinck, qui ante fuerat in novitate in domo nostra Lyre, recedit prior a parentibus q'us 200 fl. — 16 fevrier, id est d. Gabriel Lourain, 8 juin, d' gabriel avec frere Joseph et fr. Nicolas allèrent à Lourain. —

3 Aug. — Fuit hic salutag ad us miles exercitus Principis Auvergne et duis de Villeharmois cum eo et in Lembcke, dedimus pro nostra parte 22 patacons. — In agosto, erat campus Ducis de Luxembourg in Brugellette. —

Lette de l'aveugardie de Guillaumes prince d'Orange pour le couvent et le village de Heurne, signée à l'armée campée à Lembecque, 31 juillet.

12 Sept. — Dedit novitius p. Thomas Bta Claes in novatione 84 patacons. Le pere d'notre novice p. Baptiste Claes nous a donné à Bruxelles 103 fl 4.0. pour 8 tartes aux amandes le jour de la prise d'habit de notre novice.

12 Sept. Solvi à la sauvegarde pour 7 jours 35 patacons, et recepi de la sauvegarde argent 115 flor. (despayland). Cette année nous avons du gracieux beaucoup pour les blés qui ont été fourrés par les Hollandais et les français, prout in computu anni 1676.

Comp: De la mère de s. Pierre oosterlinck à l'occasion de sa profession eccu 300 fl (nous plus haut, est déjà marqué in mayo) Item nos pères de la chartreuse de Licelle ont promis, dans le cas q' il fit profession chez nous, 300 fl, et ont payé en acompte 194 fl.

19 dec. A d. Pierre oosterlinck allant à pied à Bruxelles à ordiner avec p. Joseph 6.0.

A Joseph de Laster, conducteur de chevaux, qui est décédé ici et enterré le 22 mars 1675, payé 28 fl 6 thalers, et de plus pour ce que le fréronné Joseph avoit encore debon nous lui avons fait des fusées éclairantes. — Item réparation pour les religieuse et pères convers, et régale 5 de ses amis au quartier des Dames avec le curé de Heurne et le sieur Matthieu : La veille de sa mort il dit que tout ce qu'il possédait resterait ici, mais que ses habits et ses linge furent donnés à ses amis, ce qu'il a dit.

the first time I have seen it. It is a very large tree, and has a very large trunk. The bark is rough and grey, and the leaves are green and pointed. The flowers are white and fragrant. The fruit is round and yellow, and tastes very good. The tree is very tall and straight, and its branches spread out wide. It is a very beautiful tree, and I am glad to have seen it.

a été agréé par son père. — A une sauvegarde d'upinée d'orange le pay i au le
paroisse. — A une sauvegarde française pour 7 jours 35 francs, et argent acte
rassemblé des chevaux et vaches de..

15 octobris. 66 et l'me Pater Tomaes Pegon Generalis, habet 3 monachatos et missas
de 8 ta. 66 ut iste ad hunc annus, excellens Dux Arschotanus. —

21 Dec. comp: signat ut ante. — Cette année l'armée française est campée à Lys,
et assiège pendant 6 semaines les murs de Cambrai, et tout est fourré. Duc de
Luxembourg (sic.) — (tut ce qui est français est traduit du flamand.) —

fol. 29.

Carte capituli habet ob. f. Jacobi Flameng donati à capellae; Item, f. Nicolai Bartys
pariter donati capellae. Item, artic à capellae; et b. Georgii Millian prof. à Bruxelle
a patre priore in vicinie, et b. Hieronimus de Hoffenbrauer prof. à Antwerppe in pro-
curatoria, super annus, institutas confirmatus. Et Melchior Plotinck super annus in
vicinie, monachum (Brugis) institutionem, confirmatus. —

25 janv ier, pour aller et revenir avec nos deux chevaux à Bruges, avec le romptierie-
aire des moniales P. Platinc expédimus 7 fl. — 23 meurt Herv Pater et a été ordonné acolyte.

Comp: transmis le 26 janv ier par P. Melchior Plotinck, quand il est parti d'ici pour
Bruges, expatriator scrib et ille, compte commençant d'Ynisla 11-Martin 1675 j'as.
qu'à la 11-Martin 1676 parf. Jerome de Hoffenbrauer procurateur. Des parents du
frère Amad Nicolai, reçus pour les frais de sa profession par son frère 600 fl.
(A un mois de septembre profession du frère Amad Nicolai). — Après la mort de
Pierre Haertschler jacob et aris hujus domus trouvé 110 fl 6 st. — Taxas, capitale
nous avons compensé avec le ten. P. Visiteur, avec ce qu'il avait promis à la profes-
sion de s. Pierre Oosterlinck, c'est pourquoi on n'en fait pas de compte ici. (En
novembre nous avons pris à notre procurateur de Lierre 3 nouveaux quadrilles pour
19 fl, 4 st.). — Au domergue Mouwens, pour avoir servi 26 jours & père Vic-
aire pendant sa maladie et Haertschler pendant 5 jours, 18 fl. —

Le 23 avril, est arrivée ici une sauvegarde espagnole, et elle est partie le 25,
quand le Duc de Villarmois a passé devant notre couvent avec une partie de
son armée, après que condé avait été assiégié et pris par les français, si payé
au même

1920年1月1日
晴
今天是新年第一天，我一早起来，吃了点东西，就去公园散步。公园里人很多，有老人、小孩、青年，都在享受着新年的快乐。公园里的花坛里种满了各种各样的花，非常美丽。我沿着湖边走了一圈，湖水清澈见底，湖面上有几只鸭子在游泳。公园的广场上，人们在跳广场舞，音乐声、欢笑声充满了整个广场。我继续往前走，看到了一座美丽的喷泉，水柱高高地喷射出来，形成了一个美丽的弧线。公园的角落里，有一个老人在锻炼身体，他的精神状态非常好。公园的入口处，有一个大大的“新年快乐”牌子，上面还写着“幸福生活”、“健康长寿”等祝福语。公园的环境非常优美，空气也很清新，让我感到非常舒适。今天的天气很好，阳光明媚，适合户外活动。公园里的人都很友好，互相打招呼，气氛非常融洽。我在这个美好的环境中度过了一个愉快的新年第一天。

au même pour 3 jours 74 & 8 schellings. La deuxième sauvegarde espagnole est arrivée ici dans notre courant le 26 mai et est partie le 28, où payé pour 2 jours 138. Le 27 mai est arrivé ici une sauvegarde française M^e La rosa, et est partie le 20 juillet, en tout 26 jours; pendant tout ce temps l'armée française est restée campée dans Ninove et avait des succès sur le côté flamand de la rivière la Dendre, où payé au modis 5 patacons par jour, 614,8. Le 20 juillet, quand la sauvegarde française est partie, il est arrivé ici une sauvegarde espagnole, et lui ai payé pour 11 jours 11 pistoles en or, et de plus payé encore à deux sauvegardes espagnoles 23 1/2 patacons. Je note que nous avons payé à toutes ces sauvegardes, y compris les frais de les chercher et de les reconduire, 500 florins. L'agent ougent père Joseph a perçu pour les vaches et les chevaux de façon que nous n'avons rien donné de notre, mais nous avons eu des surplus qui a servî à nourrir les sauvegardes et les chevaux. — (But ce qui est en français est traduit du flamand.) —

Ab angusto hujus anni usque ad angustum anni sequentis cloacinum omnia loca hujus d^r, quae poteramus, villicis, scilicet granaria etiam cellaribus, cellas vacantes, cameris hospitium, carcasses etc. —

17 dec. : Comput. signarunt Henr. Petit prior, Thedorus Mallants ricas, Paulus Tyster de Pece sacrista, Hieron. Hoffenbrouwer procurator. —

fol. 30.

29 Martii, consensit P^r Visitator Pequinus prieur Lyræ et Hugo de Molinghen constitutor, prieur Lovaniⁱ, in conditione 500 quercurse, considerata tempore malitia et debitis d^r. Supplicans signarunt p. Henricus Petit prior, Thod. Mallants vicarius, p. de Pece sacrista, Egidius Thienpont, Andreas Langenhoven, Joam. de Vasteghem, Joam. Tandtend, Hieron. de Hoffenbrouwer procurator, Petrus Oosterlinck. —

13 April natus est in Weelde noster & en. P^r sacrista Helden,

Carta capituli (2 mai) habet et ob. d. Georgii Willm^{ti} prof*essor* d. Brux. vicarii d. capellae. Ita, antequale capellae: Priori d. cap. alibi instituto fit missa, et preficimus in priores dictas d. Molchingen, Petrus ex prof*essor* i*n* vicariate d^r monachum, absolutionem. Et d. Thod. Mallants prof*essor* d. Bruxellae i*n* vicariis super annus, institutus a Vis*itator* confirmatus. D. Bernardus Boudt ad eum Lovaniⁱ mittitur ad capellam. P. Pier. Petit constitutus vicarius *(monachum)*.

the first time I have seen a specimen of the genus. It is a small tree, 10-12 m. high, with a trunk 10-12 cm. in diameter. The leaves are opposite, elliptic-lanceolate, 15-20 cm. long, 5-7 cm. wide, acute at apex, obtuse at base, entire, glabrous above, pubescent below, petioles 1-1.5 cm. long. The flowers are numerous, white, 5-petaled, 1 cm. in diameter,生于葉腋，花梗長約1mm.，果實球形，直徑約1cm.，果皮堅硬，果肉多汁，味酸，可食。花期在6月。

monialium. — 6 Julii, p. Hieron. Hoffenbrouwer pro*cur* exhibet statutum de iis quo sequentia: accepto hunc statutum 6 julii p. Adel. Pletina fr^orior, p. Henr. Petit exp^rior. Th^eod. Mallantovicus. Paulus Testus de Weese sacrista, Gudius Thienpont Andreat Van Langenhoven, Hieron. Hoffenbrouwer pro*cur*, 15 sept. mortuus hic d. D. Paulus de Weese. —

16 mai. — Pour 100 livres et arrodes imprimées de France 6 flor.

8^e Junii. — Lettre pro*cur*ationis Archipisc. Malinensis pro ministris et subdiaconis fratris Amandi Nicolai (ante Joannem Claes) ultime prof^rest. hujus d^r 20. vigore dimis. — 10 Junij. — mesme rendu à Bruxelles avec Amand pour les ordinations. — 10 Junij. — Prior Henr. Petit. — 17 dec. — p. Amand Nicolai ordonné clericus à Malines de Alph. de Bergel, aussi les ordres ministris et sousdiaconat 18 dec. vigore dimis. — 19 dec. — Pour les lettres testimoniales de l'ordination d'ap. Amand.

Hac dictata, per transitum, exercitum, Gallorum, Hispanorum et Hollandorum in mense juli, augusti et octobris, qui quatuor huc transierunt et ad tempus remanserunt exstantes non tantum totum, metuere, hujus d^r et fractus hujus anni, sed etiam villicorum, nostrorum. —

Payé pour la cure du g^emeau du p^rire Thienpont 15 florins. — Reçu du chambellan du prince d'orange, quando celi*ci* à logé dans notre couvent pour 3 tonnes de biens et autres provisions le 8 flor. — 23 juillet, mesme rendu à Bruxelles avec notre baron avec le p^rire Th^eodore Mallantovicus hujus d^r, expendimus en voyage etc. — Sept. — Au ven. p^rire Adrien Heyg et tournant au domus, professionis locum provictio. — 4 nov. — Conduisant le p^rire Teun Tantent à Bruxelles, et renenant avec le p^rire Gommarus Van den Enden expendimus in itinere. Au d^r p^rire prius des Augustins d'Enghien, qm s'obtint de Rome le p^rivilège altaris p^rivilegiati 12 flor. Ceci doit figurer vers la fin de l'année passée. —

Aupr^s du p^rire de Liège (van Luyck) convient taxe straticie. — Pour 7 arrodes étoffe de laine pour une chemise et des bas pour le p^rire P. Petit allant à Bruges vicarius monialium. — Note. on doit nous restituer l'argent de la vache que nous avons perdue lors du pillage de notre couvent, car pour ce motif la paroisse de Berghe a été libérée du paiement de cette vache. —

Hoc anno, facta sunt tabula in villa de Ezelberghe.

1. The first step in the process of developing a new product is to identify the needs of the market. This involves conducting market research to understand consumer behavior, preferences, and trends. It also requires analyzing existing products in the market to identify gaps or opportunities.

2. Once the needs of the market are identified, the next step is to develop a product concept. This involves defining the product's features, benefits, and positioning. It also requires considering factors such as cost, quality, and production capabilities.

3. After the product concept is developed, the next step is to design the product. This involves creating a functional and aesthetically pleasing design that meets the needs of the target market. It also requires considering factors such as materials, manufacturing processes, and assembly requirements.

4. Once the product is designed, the next step is to prototype it. This involves creating a physical model of the product to test its functionality, durability, and performance. It also requires identifying potential issues and addressing them through iterative refinement.

5. After the prototype is tested and refined, the next step is to manufacture the product. This involves setting up a production line, establishing supply chains, and managing inventory levels. It also requires ensuring quality control and meeting safety standards.

6. Finally, the product is marketed and sold. This involves creating a marketing plan, establishing distribution channels, and promoting the product through various media. It also requires monitoring sales performance and making adjustments as needed.

Prima dominica Adventus, P. prior Pletinae facit sermonem in capitulo et dicit in eis
propter ea hinc domini nostri casum quatuor mensibus vicario orbato, necessitatibus
procedentibus et quidem tali qui omnes in observantia regulari etc. post extollentiam
oculorum, in diversas personas tendens, illos conjici in personam D. Hieronimi de Huppen,
brouwer, illi igitur ag. gratias de labore, madore et obsequio predicto in officio Martini,
cumque absolvitur ab officio procuratoris et institutio vicarius, hujus d. D. Autem Gomma-
ren, vanden lynde Hieronimo et institutio procuratorem, hujus d. etc. Erat hic unus
D. Leo quem instituit succentorem. —

29 nov. accipimus a patribus nostris Antwerpensis quatuor milia florinorum
ad interessum in centrum, hoc est 160 flor. annuationem.

Comp. 1677 habet: moet en geesttecht worden hit gelt van de hogen die my int plu-
garen van hit clooster hebben, vaders want se proficie te Bergens etc. en daelle certe nota
had mit plus haet. — (tout ce qui est en français est traduit du flamand.) —

fol. 31. —

- 1678. -

9 Aprilis, successa et in ceteris redacta cella cum museo et ceteris officiis D.
Leonis, Moes, hic hospitis, professi cartucae bornacensis, cum periculis in conditum to-
tius ambitus, nisi domestici et sociarii sonitu campante advenientes, abundan-
tiae aquarum, cohibus sent flammam.

P. Melch. Pletinae prior, Hieron. de Hoffenbrouwer sic. lydius Thienpont, Andree
van Langenhoven, Toos. Bta Verstegen, Gommaries vanden lynde pro², Petrus
Oosterlinck sacrista, Amandus Nicolai, propter ammissionem anni precedentis et solutio-
debit, presentant supplicans capitulo generali et omnibus licentiam, levandi ad inter-
ressum 4 milia florinorum. —

Hoc anno etiam exercitus militum, hoc tempore fuerunt omnia devastata.

In fevrier, 26 d^e à Bruxelles à 1.500 francs constat. In janvier, pour 6jours à une
servante française 17 francs 6 schellings. — 12 flor. un et auj^e gardé à la per-
me Excelberg. —

1er Juin. P. Pileur avec D. Amant allant à Hal etc. et Bruxelles à midi. — 16 juin,
fr. Amand ordonné diacon à Malines rigore discessorialium. — 5 juin, à 1. franc
8 p^esta Verstegen allant demeurer à Brugel, pris 1 franc 3 flor. 16 flor. — 7 juillet, au
père

1. The first step in the process of socialization is birth. At birth, the individual is born into a family. The family is the primary socializing agent. The parents provide the child with basic necessities such as food, shelter, and clothing. They also provide emotional support and guidance. The family's values and beliefs are transmitted to the child through their interactions and communication.

2. The second step in the process of socialization is education. Education is another important socializing agent. It provides individuals with knowledge and skills that are necessary for participation in society. Education also helps to instill values and beliefs that are consistent with those of the society. Schools, colleges, and universities play a significant role in this process.

3. The third step in the process of socialization is the media. Media, including television, movies, and the internet, are powerful tools for socialization. They expose individuals to different cultures, ideas, and perspectives. Media can also reinforce existing social norms and values.

4. The fourth step in the process of socialization is peer groups. Peer groups are groups of individuals who share similar interests, hobbies, and values. They provide a sense of belonging and acceptance. Peer groups can influence individuals' behavior, attitudes, and beliefs.

5. The fifth step in the process of socialization is the workplace. The workplace is another important socializing agent. It provides individuals with opportunities to learn new skills, develop professional relationships, and contribute to society. The workplace also reinforces social norms and values.

6. The sixth step in the process of socialization is religion. Religion provides individuals with a sense of purpose and meaning. It also provides a framework for moral and ethical behavior. Religious institutions play a significant role in this process.

7. The seventh step in the process of socialization is the government. The government is responsible for maintaining law and order, providing public services, and protecting the rights of citizens. It also plays a role in shaping society's values and beliefs through its policies and programs.

8. The eighth step in the process of socialization is the legal system. The legal system provides a framework for resolving disputes and enforcing laws. It also plays a role in shaping society's values and beliefs through its interpretation of laws and regulations.

9. The ninth step in the process of socialization is the military. The military is responsible for defending the country and maintaining peace. It also plays a role in shaping society's values and beliefs through its actions and policies.

10. The tenth step in the process of socialization is the environment. The environment provides individuals with a sense of interconnectedness and responsibility. It also plays a role in shaping society's values and beliefs through its impact on the planet.

prie Joseph conduisant D. Ricaire à Anvers, fl. 5-5-0. - Donné au père Pecter
conseignant D. Léon à Ath et ensuite le cherchant à Louvain. -

Comp.: Item pour 18 tonneaux de blé éteins vendus à l'armée française, décompté le
transport, 6 sols, reçu 472 fl. - Encore pour 8 tonneaux de petit blé et 1 tonneau
de la bonne 82 fl. - Item d'avoir loué des chambres, des graminiers, des caves 267 fl.
Anvers, conviseur, jugeur de Liège à la visite payé 68 fl. - Subsistant
23 dec. Petrus prior, Guillelmus van Gheel vicar. Egidius Thiermont, Andreas Van
Langenhoven, et Guillaume van den Lynde procurator. - (tout ce qui est en français est traduit
du flamand)

fl. 32. -

- 1679. -

23 janvair, obit hic T. Andreas Langenoven profestus hujus d. -

Hoc anno, Prior ascendit ad capitulum generale, iit autem per Germaniam. D. Bar-
nardus Bandt professus sylo de St Martin hic habitabat.

Certe capitulo (15mæ) acti c. capellæ: Et b. Guillelmus Van Geel pugm. d. Diestensis in vici-
niss, a visitatore institutus, confirmamus. Et b. Michael Van der Borch sat ad donum
Loraniæ, et ad domum Loraniæ redit ad domum capellæ d. Tonnes Robins.

Recepti sunt quatuor simul ad habitum monachorum:

28 oct. Hoc monachorum, donati precent Christophorus Segers et Franciscus Dodart,
qui ultimus 12^e januarii anni sequentis p. t. mas vestes et obit.

28 oct. Investiti fuerunt habit. monachorum, Nicolaus Schoonhuyt et Tonnes d. Neelput, qui ultimus anno sequenti, 19^e sept. dicit ordinem. -

Comp.: Recu des amis de D. Pecter sacrista d. - De M^r Segers pour la
réparation et les habits à la vêteure de son fils, en compte 192 fl. - Du Fr. Pro-
cœurs Prector à sa vêteure reçus 18 fl. - De M^r Schoonhuyt pour réparation et
habits à la vêteure de son fils, en compte 850 fl. - Notre prieur nommé com-
missaire pour aller à visiter les maisons de Monty et Molhain. - Payé
pour un bandage pour le P. Tambens. - On commence à couvrir d'ardoise
la cellule incendiée. - Comput signé 17 dec. Petrus prior, Antonius Maria
ricar. Gabriel de Bruxelle, Ton. Tambens, Petrus Oosterlinck sacrista, Guili. Van den Lynde pro-
cur. 19 dec. Obit d. Petrus Ant. Pequignies profestus hujus d. prior d. Lyre, visitator pugm. incise
etc.... (tout ce qui est en français est traduit du flamand). -

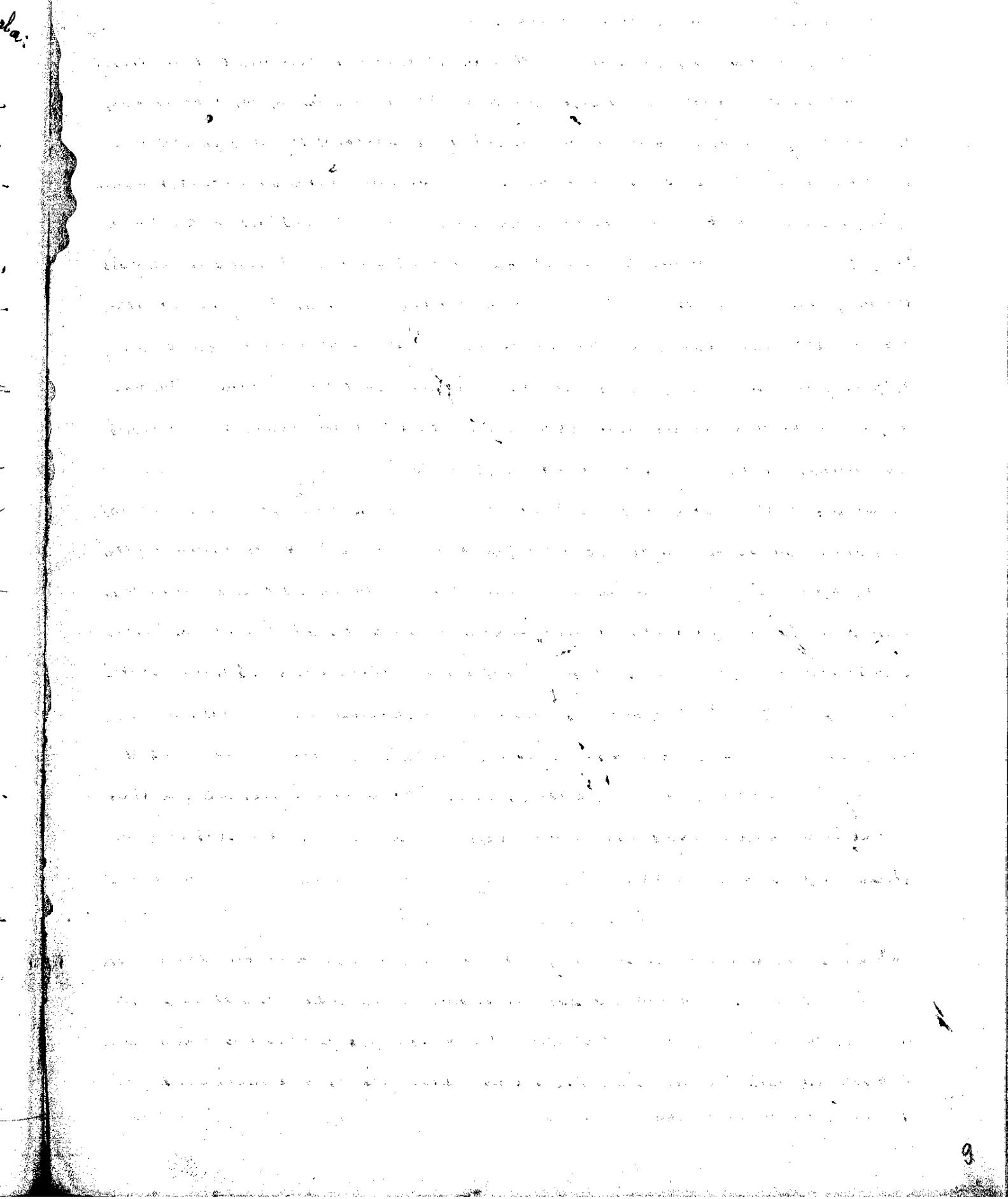
29 Aprilis, circa horam 8 matutin. obiit prie ut viscerat D. Thierpont.

In ejus sepulturâ, die sequenti, P. P. Prior pro more sermonem habuit in quo hoc resumebat.

"Vigilavit revera confrater noster sicut ego et vos omnes, fratres mei, testes estis, qui ut in Domino existimabat, in Domino prie obiit. Serio vigilavit in custodie et arce sua tanguan, fidelis Christi miles, vigilavit super animam suam, quem est omnium preciosior et nobilior, cuius est inimicus violentior et cui hora imminentis irruptionis incertior. Disposuit confrater noster domini suo secundum constitutions Christi, Salvatoris sui, dilectionis per Italicam. Dispone Domini tue quamoribus et non vivis, Dispone confrater noster dominus tuus, tu es et ita me, conscientia tua, sibi intendit et salutem; quae sursum sunt et placebunt, non quae super terram, vere Israhila fuit in quod dominus non est, silentius ac solitus in amator et verus cultor, gelosus habituum, et regularis discipline locutor; sedulus aestimans ad laudes Dei commendans, sobrius, modestus et quietus, calles sincerus amator necon pacis et quietis. Potorum, morum, perfectus executor, qui non tantum habilitatem in hac sua professione domino manendo adimplerit, sed et in eadem, cella habitando plus quam 40 annis, et uti spero, et cella in celum exalvit. Hic non est spectatus per plateas, agros, sybas et virientes pasca, modo spectatur, ut spero, in Paradisi amoenissimo loco, ut ab ubertate loci illius placatur et delectetur in bonis Domini ac Salvatoris sui. Quidni pastorem et delectetur in bonis Domini sui? Cum locum apertissimum, sincerum, et purum, domino suo queque propinquum sit quam do Disposuit vita mea, bene scilicet in eundo, exerto quotidie assistendo in dominis officiis canendo et fit allendo tam nocte quam die: prie celebrando et alia dominis officia perficiendo. Quidni delectetur in bonis Domini sui, qui viam preparavit justitiae prie aetere vivendo, cellam, diligendo, solitudinem exactos curando et deum super omnia diligendo? Quidni pastorem ab ubertate domini Domini sui, qui prius quam aeternitatem viam, ingredacterat, sacramentis ecclesiae vite est preannuntiatus, confessione, sacra christi corporis refactione et extremâ unctione? Quidni delectetur in bonis Domini sui, qui durante tua infirmitate, exemplum, fuit patientia cum plena et integrâ resignatione voluntatis tue, et confirmatione et deu-

— teo.

- 1680 -



tati diuinae us que ad ultimum momentum, ad stuporem omnium nostrorum? Per un. M. Patres, quia tan. purum, tam splendidum esse debet quod externalitas lucere et splendescere debet etc... >>

Carta capituli, artic. capitulo: Et S. Guillel. Par. Gcel ibidem vicarius ebat ad dominum, & canas i... Artic. Antwerpiae: Et S. Antonius Maré ebat ad dominum, capellae et ibidem exercebat officium, vicarii. - (plus haut il est dit): S. Melchior Pletinus professus et prior hujus dicitur consistorior. - mais cela s'ouvre avec l'extrait du manuel de 1681 ci-dessous.

Ex manuale 1680: 19 janvier, Joseph de Middeler pour la cérémonie de la croix Baptiste et la resurrection etc... - 28 avril reçue du père de S. Amand ce qu'il avait promis de donner encore comme bon à, en tout 80 flor. - 6 Avril, allant avec fr. Amand à Malines - pour faire chercher à God testimonijs octatis patris Amand, payé. - Amand a donné prêche le 8 avril. - (Plus bas il y a): 6 Avril S. Amandus Nicolai a donné prêche à Malines vigore dimidi & bivalium, il était né à Gcel 1656, 17 février.)

Comptes: Reçu 5 octobre pour des habits etc... pour la profession de Segers. Le paiement pour des habits à la vîture de Jean Bte Nekelput - 28 Avril reçue à la 1^{re} de S. Amand de son père. - Reçu de notre comte de Lour. - n'a pas pu faire réparer la cellule incendiée 160, fl. - P. Visitatori Priori Bruxell. & artic. et taxam, et pris 8 novis missalibus d'ed. 252, fl. - A Mr Pactor pour les soins donnés au genou du père Thierpont décédé 30 fl. Rem pour les soins à la main cassée jambé de fr. P. Bernard profes Sylvat Martini 26, fl. Signarunt at ante. - (tout ce qui est en français est traduit du flamand). - Avant l'extrait du manuel de 1680 l'auteur a mis place un extrait du manuel de 1681 que je placerai à l'année suivante.) -

fol. 3h.

22 mars, supplica presentata V. P. G. aethiopis visitatori, oblatione obtenta domitis d: i ad habitum, donati Wallerum, Brabant octatis 27, signatae Melch. Pletinus prior, Antonius Maré vic. Gabriel de Brunelle, G. Vanden Eynde prof: t: 6 an. T: ann: 1681, Petrus Oostdriek sacriste, Amandus Nicolai, Hugo Luyers, Ambrosius Schonheydt. V. testatus est auctor 30 martii. -

the same time, the number of species per genus was also higher than that of the genera per species. This was true for all the groups except the Diptera. In the case of the Diptera, the number of species per genus was lower than that of the genera per species. This was true for all the groups except the Diptera.

- 1681 -

Carta capituli, Artic. capl: Et b. T. armes Robyns reveratur ad domum, los anni sua profissionis.
 Et b. Gabriel de Bruxella ead ad domum, Gaudavi. Artic. Gaudavi: Et b. Bernardus Scotus ead
 ad domum, capellae prout petit. Artic. Anvers: Et b. Claudius Bottu ead ad domum, capellae
 P. Platincx iust ad capitulum, et ab rogavit R. d'um. Paten, ut b. T. s. g. h. Van Hecke
 redderet altera quia sponte reverut a fuga et 2 ann. cum dimicione mense religiose se
 gesserat, quod R. d'um. Paten concessit. Ex armo. P. Platincx. -

9 May, obit Brux. b. T. am. Pipenroy jubilaries alia die fuij g' ad dom d' per armos
 et prior Brugis etc. & venerabilis. - b. Anthelmus Schoonheyt pro*c*o*m* plus accepit pastingue ^{met}.

18 nov. H' ch' est à Gaud pour la croise d'une chasuble noire, étant faite du pardet et le
 v' clou de notre sieur Hugo, une aune et 1/2 de moire argenteé etc. - Comp: De l'escu
 du prince de Parme prenant ici son dres allant à Alt, ce que pour pettebrie et au dme
 24 d'. - Aux premières de son fils, du tiers Segers encore 72 d', jusqu'à présent, sans
 compter les cadeaux, en espèces 1289 d'. - Père Schoonheyt aux premières de son fils
 donna deux ducats. L'ivoz iust ad cartiaris. Comp. signat ut ante Platincx prior, Ant-
 Marce vic. Toam. t. anders, Petrus ostelinck sacriste et G. van den Lynde pro*c*o*m*.

V. iii le passage placé à l'année 1680: + b. Melchior Platincx profus et prior
 huj' ait p'f't convitator. Ex manu*ali* Procuratori: Au mois de Septembre p.
 Hugo et p. Anthelmus sont ordonnés prêtre à Gaud, eux qui le 3 mars avaient reçu
 à Malines la tonsure, les ordres mineurs et le 8 oct. diaconat. Cette année le prieur
 s'est rendu au chapitre général. Erathic unus b. claudius. - 18 o. t. pour la récé-
 ation à la première messe de b. Hugo d'. - 12 j. m.: son altero prenant son logem-
 ent ici dans notre couvent es fol. 22. - Ses parents du frere Amand reçus 100 flor.
 furent avec 39 flor. en livres 800 flor. qu'ils ont donné au couvent pour réparation
 habits et en aumône. Sascripta omnia sunt ex manu*ali* 1681. Nota. - (tertula
 tout ce qui est en français est traduit du flamand.) -

fol. 35. -

- 1682. -

8 Januarii, Platincx prior, Antonius Marce et Maes vic, Petrus ostelinck sacriste,
 G. van den Lynde pro*c*o*m*.

15 Martii, Vis itata domo per commissarios d. prierum, Monsteboli et d. Ommer,
 ratione infirmitatis prioris Abbatis villa, sedi illis 36 p' attantes.

the first time I have seen a bird which I have not been able to identify. It was a small bird, about the size of a sparrow, with a dark cap, a white forehead, a black chin, and a white throat. Its breast was white, and its wings and tail were dark. It was perched on a branch of a tree, and I could see it clearly through my telescope. I have never seen such a bird before, and I am not sure what it is. It may be a new species, or it may be a rare bird that has not been described yet. I will keep a close watch on it and try to learn more about it.

25 Aprilis, contraxit fr. Anthalmus Brabants donatus sub i. Melchiorre Pletin ex priore
coram Tac. Franc. Huiusmodi Graphario terra Angiensis in notarium, pro hoc acte a ben.
priore emissa, et testibus.

26 Sept. Vestitus fuit fr. Guilielmus Van der Hooven.

29 Oct. Obiit omnibus sacramentis missus fr. Thaddeus Genic, dominus, ut erat.

Manuel. Tel l'a laisser valider (fermier) en décompte de son argent pendu par D. Joseph
5 juillet, reçu de la mère de notre frère novice Jacques Spanagh pour acheter des habits
10 flor. — 12 Sept. Recu du père Van der Hooven, pour acheter des habits etc. pour
la visite 20 flor. 17 déc. reçu du même en paiement des habits et réparations etc.

Comp: De la paroisse de Heirne pour qu'on fasse pendant une année la messe matinale.
2 avril, A vec consentement etc. j'ai lié quidé avec la magistrature, curé, gouverneur
et échevins d'Engleterre, avec recouit mutuel, les rentes qu'on se devait mutuellement,
à dé le compte où elles sont spécifiées, les lois et les notes. — Aussi au sieur Petit
mayor d'Engleterre et au sieur Van de Gaerne acquitté le paiement de 2 pièces de
tene sur le Ranchove Cantor. — Comp. signat ut ante.

(but le français est traduit en flamand.) —

fol 36. —

+ Carte capituli, Artic. Sylvae & Martini: Et proficiens in prioren D. Gunnarum, & annos hyde
procurationem T. capellae. — In hoc capitulo genti iusti & priore que.

26 May, A note fr. Joseph Tant en envoyé au docteur N. en paiement intégral
de la visite lors de la maladie de notre Joseph Tant et son ant' Av. est.

25 Juin, comme pour cause de l'installation à la procure du père Schoonheit au somme
et d'etat nos us procurator.

In September, Item elocutus omnia loca nostra, cameras hospitium, caveas, gra-
maria sicut et dabus annis regnabimus, sed non v. deo quod cetera vel aliqd in
ambitu villicis locaverint ut ante. Permit autem exercitus & alii in lessinia in regnum
hoc anno. Ibi quia et illas locaverint, immo et tenebrosum, ambitum, ut & erant.
Nos av. ont perdre beaucoup par les armées françaises comme les fermiers.

17 nov. Logé ici une patrouille française menée par Jean Pittiers, échevin,
porte de 60 hommes: ils ont fait du feu toute la nuit en trois places et ont brûlé

Doux

but une l'aveugarde imprimee du Bois St-Martin je trouve ce qui suit :
Il copie de dépêche de Monsieur le Marquis à M. le Gouverneur, Intendant en
Flandres et de l'armée. A Fontainbleau le 21 sept. 1683 : Voici le原文
joint une lettre du Père Prior de la chartreuse de Capelle; sur le contenu
de laquelle le Roi trouva eralou, que voat traitéz les hérétiques, qui au defens
d'autant, aussi favorablement qu'il a été fait par le pasteur, cest à dire comme
il fut pratiqué pendant la dernière guerre, ligné, O. le Marquis, et fait la dé-
claration de M. le Gouverneur le 20 sept. 1683 : Il a déclaré que le Roi a accepté
les Pères chartreux, des payementz de leur quote, dans les impositions que

— 1683 —

18 pots de bière, et un dîner pour les officiers au nombre de 16. —

10 decemb. Recepusme a pte. l. vander Hooven, de computum expens armis, que
in y est professione facte sunt etc... (dans l'article Comput. Il y a plus bas): Suprême Van
der Hooven à Gant en paiement de la rétine, récéption du. 6 o d. Han, en acompte
de la date 800.00. —

Comp: A Martino) 1682 ad maist. 1683 ap. Antbal. Schoonheyf psc. — In armot. bgh.
l. Mart. per cartam 1683 l. Guym. Vanden Eyde factus prior sylvaec St. Martini. Taxam
capituli et r'atric. payé. — (Le français est traduit du flamand.) —

fol 37. —

— 1684. —

De hoc anno, martii, in enio supplicio, quæ p'cta est facultas admittendi in Pro-
bendarien, quandoam Burhardum Wittenbergh Brugensem, etatis 36. An affectum,
sortita sit v'endum. Et tantum, copia vel minuta supplice, et proes extenda t'nta.
Videtur quod anno sequenti restituere sint illi pecunia quas ded erat. —

Carta capituli, Artie Brux. Et d. Hieronymus Nyssael est ad domum capellæ et ibi exercit
officium vicerii. —

28 Juin, Notre moisson a été rentrée complètement. Ici nos chevaux ont travaillé
avec des chevaux qu'on avait réfugiés ici, et beaucoup de gens qui s'étaient mis chez
nous en sécurité et à qui nous ne donnions que le boisson, et la nourriture aux condu-
teurs de chevaux, ceci a eu lieu quand les Français étaient campés à Lessines sous
le commandement d'un maréchal de Schomberg, un peu après la reddition de Luxembourg.

21 Sept. A ap. Hugues Pirot allant aux ordres. Depuis cette année beaucoup
souffert des armées françaises qui étaient à Lessines, manuel. fol 53 1/2.

Lettre de sauvegarde du marquis de Grancq au gouverneur signée à Bruxelles, 8 Janvier
Sauvegarde du maréchal de Schomberg dans l'armée française à Lessines, 15 juin.

19 meint. Ordination d. Guill. vander Hooven, qui locadue anno huius habebat
et al sub curâ erat chirurgi. —

29 nov. in 1/2 de reddition, in Gages nihil recipimus nec in illa de Cromrey de po
eti con nihil. L'agay et erant agri d'hopulati per excretum sub D^o Marchionis de
Boufflers galli. — Comp: Recu de l'ois de Burhardus nomine le Buerschoot, a
acompte 1684. — Suprême vander Hooven en paient complet des frais pris lors
de la

que nous avons fait par ordre de la Majesté sur le Plat-pays de la Domi-
nation d'Espagne, et qu'il en sera fait distribution aux communautés des
villages, à proportion de la consistance des biens, que les religieux y
possédaient. Tait ce 30 Sept. 1583. Sigis. Le Tellier, Intendant des P. S.

de la profession 366 fl. Du père d'ap Hugues Pirot pour son réveil 6 fl 12 schellings. — Du logement du grevener, hambre et autres réves 6 fl 12 schellings. — Du logement du grevener, hambre et autres réves etc. — D. H. Segers devant du Bois St Martin, pour demeurer de nouveau ici 15 fl 12 sch. — Au père Bassot allant demeurer à Louvain 2 fl. 8 sch. — Au père Visiteur d'après la carte. — A de la gomme laque pour le s^e Herman — pour l'ornement de ses petits alais afin de faire les français. — Un diurnal pour Herman. — Un aurore pour l'ordination du père Guillaume. — Pour 7 aunes de drap blanc pour P. Damarté pour les lettres épiscopales quand P. Guillaume fut ordonné. — A un docteur d'Anvers pour avoir signé la bénédiction du père Tassens 33 fl. Pour ougument pour la bénédiction du P. Hugues. — (Le français est traduit du flamand.) —

f. 138.

— 1685. —

10 febr. 1685, Baptisé chez b. Jacobus van Hamme, fils secrétaire au Wechter et Marie Catharinae van Brussel conjugura. —

Carta capituli, Artic. capellae: Et d. Hermannes Busse reverendus ad dominum, Prior etz sue professionis; et d. Antonius Manie est ad dominum monachorum Brugis et libidex exercitat officium procuratoris. Et d. Hugo Segers et d. Hugo Pirot est ad dominum monachorum Brugis. — Artic. monachorum Brugis: Et d. Franciscus de Ryck est ad dominum capellae. — Artic. Sylvet St Martin: Et d. Andreas van Langenhove est ad dominum capella. — Sept. obit h. Mattheus... . Donatus. (et broille sans être bon) —

In quatuor temporibus in Adventu, Gaudias festas soeceras d. Guillermo van der horne Antemensem tunici; acceptimus finalis a Gallis assignationem regni statis Brabantine 3 mill. floren. ad reintegrationem contributionum, quas illis Gallis soleramus et viliici nostri, Et hoc intercedente pro nobis d'no de Louvois.

In computu signant Melinus prior, Hieronimus Van Myrsale sic. Petrus cordicis sacrista, Antedamus Schoonheydt prior, 12 decembre. — In decembre d. Petrus open his erat,

comp: De l'adj udant de son excellence Agusto, gouverneur intérieur à Bruxelles, pour pain, bière, vin, poisson etc. 68 fl 8 sch. Recus de la contribution 625 fl 12 sch, tant de Louvain que de St Pierre Noyons. — Pendant la route quand on est allé chercher P. Hugues Segers à Bruges 12 fl. — Pour le bœuf conge de autre église et du petit cloître 99 fl. Au père Hugues Segers allant à Bruges 12 fl. — Pour père l'inst de ferme

7.00

1. The first step in the process of socialization is birth.

2. The second step is the family, which is the primary socializing agent.

3. The third step is the school, which is the secondary socializing agent.

4. The fourth step is the peer group, which is the tertiary socializing agent.

5. The fifth step is the mass media, which is the quaternary socializing agent.

6. The sixth step is the workplace, which is the quinary socializing agent.

7. The seventh step is the community, which is the senary socializing agent.

8. The eighth step is the state, which is the septenary socializing agent.

9. The ninth step is the international community, which is the octonary socializing agent.

10. The tenth step is the global community, which is the nonary socializing agent.

11. The eleventh step is the universal community, which is the decenary socializing agent.

12. The twelfth step is the infinite community, which is the undecenary socializing agent.

13. The thirteenth step is the divine community, which is the undeciminary socializing agent.

14. The fourteenth step is the omniscient community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

15. The fifteenth step is the omnipotent community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

16. The sixteenth step is the omnibenevolent community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

17. The seventeenth step is the omniscient and omnipotent community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

18. The eighteenth step is the omnibenevolent and omniscient community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

19. The nineteenth step is the omnibenevolent, omniscient, and omnipotent community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

20. The twentieth step is the infinite, omnibenevolent, omniscient, and omnipotent community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

21. The twenty-first step is the infinite, omnibenevolent, omniscient, omnipotent, and omnidimensional community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

22. The twenty-second step is the infinite, omnibenevolent, omniscient, omnipotent, omnidimensional, and omnidimensional community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

23. The twenty-third step is the infinite, omnibenevolent, omniscient, omnipotent, omnidimensional, and omnidimensional community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

24. The twenty-fourth step is the infinite, omnibenevolent, omniscient, omnipotent, omnidimensional, and omnidimensional community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

25. The twenty-fifth step is the infinite, omnibenevolent, omniscient, omnipotent, omnidimensional, and omnidimensional community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

26. The twenty-sixth step is the infinite, omnibenevolent, omniscient, omnipotent, omnidimensional, and omnidimensional community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

27. The twenty-seventh step is the infinite, omnibenevolent, omniscient, omnipotent, omnidimensional, and omnidimensional community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

28. The twenty-eighth step is the infinite, omnibenevolent, omniscient, omnipotent, omnidimensional, and omnidimensional community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

29. The twenty-ninth step is the infinite, omnibenevolent, omniscient, omnipotent, omnidimensional, and omnidimensional community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

30. The thirtieth step is the infinite, omnibenevolent, omniscient, omnipotent, omnidimensional, and omnidimensional community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

31. The thirty-first step is the infinite, omnibenevolent, omniscient, omnipotent, omnidimensional, and omnidimensional community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

32. The thirty-second step is the infinite, omnibenevolent, omniscient, omnipotent, omnidimensional, and omnidimensional community, which is the undecimotrigesimal socializing agent.

Ave
- 1685 -

7 d^e. - Au p^{re} Antoine de Marée donné 8 ct 10 s^h. -

(Le français est traduit du flamand.) -

fol. 39. -

- 1686. -

26 fevr. - compus signant M. Pletinck p^{re}, Hieron. van Nyvers le vic, gabriel de Brunelle,
Petrus oostdinkel sacriste, Antwerp. Schoonheyt proc^t. 19 dic. idem, subsignant
Visitatio domus p^{re} priorem, Bouteillerie cum alio commissario Picardie. -

Carta capituli, Artic. 1^o & 2^o Mart.: Et b. Joseph van Hecke redat ad dominum capellam suam profectu
sunt l'admonition concernant les armes, l'avoir à mon cahier des ordonnances du Chap. gen.

30 Maii, Habitum monachis induit Michael Saelmoeckers, qui defecit post no-
viciatum, plus quam undecim mensibus, et potius noluit profani conventioni, quia
non fuit et admissus ad professionem, erat enim nimis inconstans, variabilis et
minus observans.

In Augusto, De ordinantia medici D. Andreas Haengenhoove sumpsit per manus
lac caprinum. Hoc hic d. Gabriel ... p. Joseph ... D. Amandus, De Herden
alibi herdaer in agosto. D. Joannis ... p. Adrianus.

Suprême du novice le 8, 16 ct. p. Antwerp. - De M^o l'envoyé, contôleur de
son Excellence, pour vin, bière, boîte... qu'il a reçue ici qu'en son Excellence
n'est dîner chez nous 159 à 12 s. - Recu le reste de la dot promise par le
p^{re} de S. Vanden hooven. - (Traduit du flamand.) -

fol. 40.

- 1687. -

P^{re}or ascendit ad capitulum, generale equeus. 17 Aprilis iit p. Antwerp.
ad civitatem Rhenensem, ut visitaret nostrum, priorum, qui ibidem infirma-
batur; sed it illi procurator 12 = 12 = stratis 2 patacones.

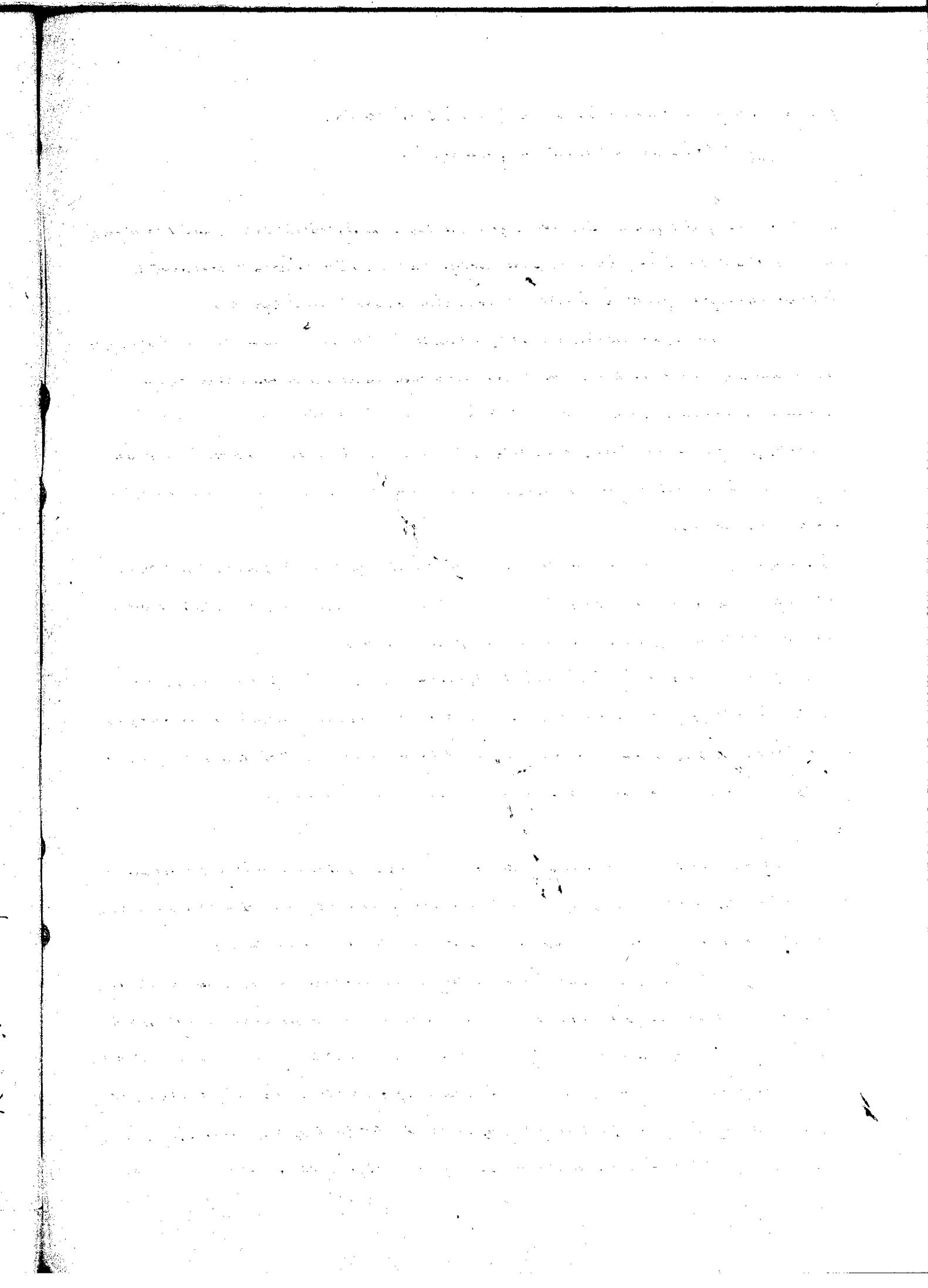
Carta capituli, (28 Avril) artic. cap.: Et b. Andreas Haengenhooven ebat ad dominum, tunc.

Hoc hic le mai unus novitius / unus S. Petrus ... p. Antwerp ... p. Martinus.

17 Maii, hinc fugam empsit, dejectis vestibus, sociis claribusque assumpis, p. Martini.
- nos Clae^s donatis, qui aliquot diebus post sponte resorsus est, et iterum resup-
tus Prior in capitulo illi facit tentacionem, in usitata latrone, 25^o maii o^r egente,

Hac oestate villa nostra tenet in aula fuit restaurata. -

1688



W²

fol. 41.

— 1688. —

21 Februarii, Tussimus reparari & itea am panetran, que est in ecclesia de Gages,
in qua cum effigie B^{oe} Marie est effigies St^e Brunonis ab anno 1376, m. ab aliis fol. 58, 142.

Confut. signant (1^e Aprilis) Platincx prior, Ny van de vicarins, Gabriel de Bruxelles
t. van. t. anssens, Ants Schonheydt pro c^o. — A d. Amand allant à Zelhem, dedi 18 165.

1^e Aprilis, Ascendit prior ad capitulum, generale.

Hoc hic unus d. Gerardus

19 Decembris, ob i^e hic & Gabriel de Bruxelles anno octobris mccc 58. —

fol. 62. —

— 1689. —

22 Januarii, Petrus est & este monachus Franciscus Van As, Nimirum is, sed habens
des erit post novitatum, & mense iun.

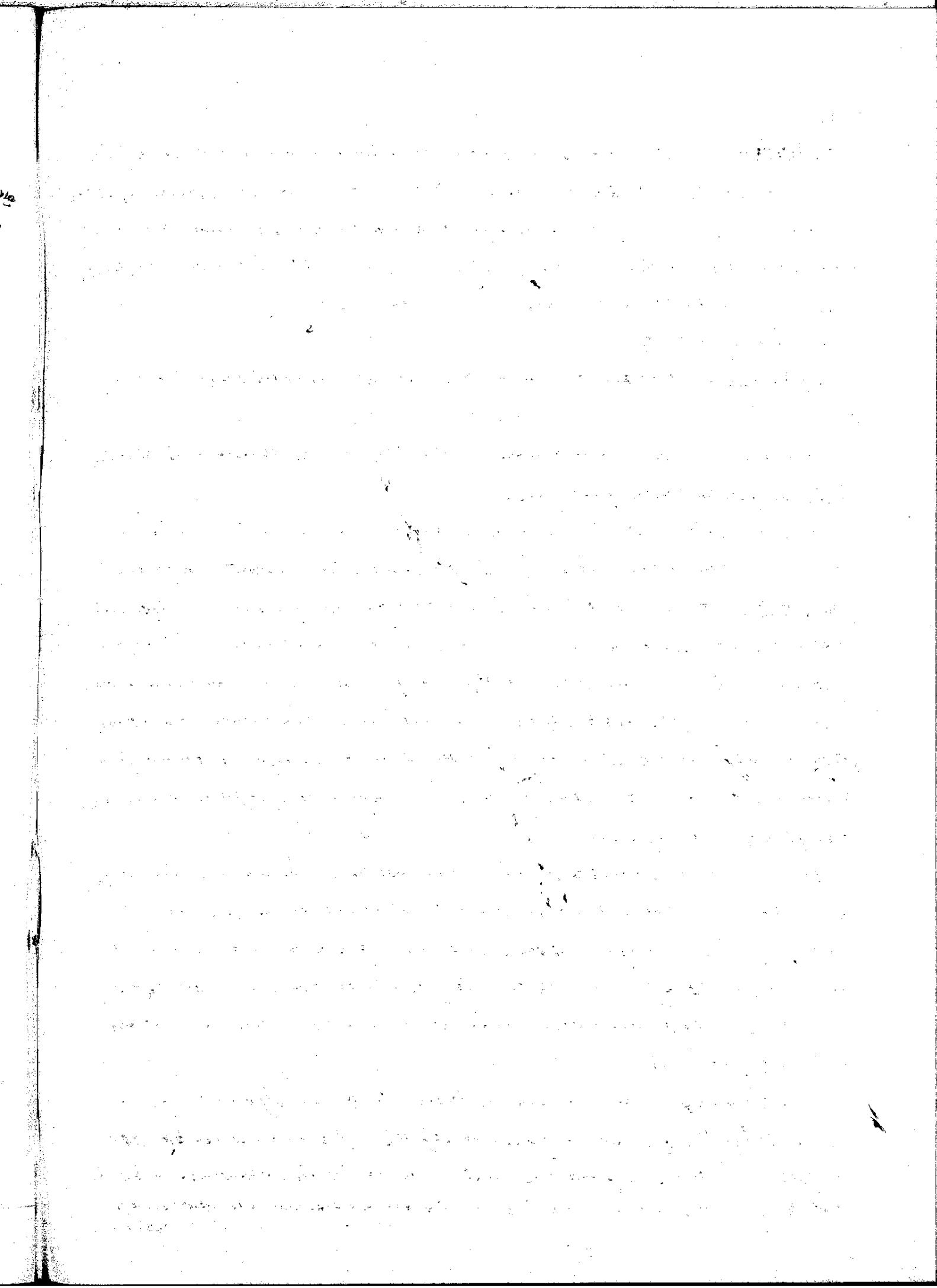
J'au^e regardé du manuscrit de Castagnage, pour ce que, signé le 29 avril. —
carta capituli (mai) d'enviée au d'Assy, p^{re} Adriani Voss den lich donatus d^e capellae. —
En rétention de l'armée, il est venue une troupe française qui a reçu pour 6 jans 3½
attacons quando l'armée doit camper à Horne sous le commandement du maréchal
d'Humières, allant camper de là à Lessines en passant, ont passé une nuit à Mar-
gne et Herne. — (Extrait des documents patois et brabançons : Premièrement l'année 1689
lorsque le maréchal d'Humières venant de Horne loger à Margne et Hénin pour
aller camper à Lessines etc. l'armée française leur a fourni 24000 francs et cette somme
est partagée et en français. —

150 hommes sont venus loger ensuite dans notre couvent, étant tous suisses, lesquels
ont été très tranquilles ; les paysans ont dû à payer la sauvegarde, manulement. —

Le 16 Sept. nous avons fait porter du poisson par le p. Anthelme à l'armée à Lessines
au maréchal d'Humières et à l'intendant. — 19 Sept. l'armée française était campée
à Lessines. — Le 3 octobre les sauvegardes espagnoles sont parties d'ici et ont
payé 22 ½ attacons.

Prix du logement de grenier, chambres et couvert 649¹⁰. — D'expenses en argent de
sauvegardes tant espagnoles que françaises, 337¹⁰. — A Berhardus van Wittewinge
quand pour contrat il est parti d'ici, solvi en acquit afin d'être débarrassé de lui
216¹⁰. — A 12 soldats qui ont arrêté notre sauvegarde française à la poste, 12¹⁰.

1689.



16 dec. comput signant Platina prior, Hieron. van Myersele vic., Toon. Tants en, Guillel.
van der Horren sacrista, Schorheydt procurator. — (Le français est traduit du flamand.) —

fol. 63. —

X Hor anno, circa may (sic) fuit a est campa nata a t' acabo Pordy, fuit a multo aoden,
tempore 6 campa natae puerorum et duas formae ad imagines 8^{ta} & 11^{ta} M^o pacientias.

28 July, Istitutum est vate donatorum, Adriaen Van Breen.

2 aout, Lette des auvegade de Frideric III de Brandebourg pour le couvent ot le village de Hennigsdorf.

13 aout, (moral) Quosdam Hollis milites, salagardian, Brandenburgensem cui da-
bamus mod. pataconem, in diec. 14 aug. Misimus in domum, ad Generalem, Branden-
burgensem 4 rorves, 10 gallinas, fructus aliquos et leguminas. — 15 Aug: Desperavit
hic ligio hispanica et hinc fugerunt rusticis cum suis pecoribus, qui et nos jurerunt in
sobrendit salagardia quos multos et variis habuimus.

X Au commencement d'aout, il y a eu une telle inondation au couvent et à Schibbekte
que l'étang de Cam, et tous les petits fossés et la Spaye et l'étang devant la porte
ne formaient plus qu'une seule masse d'eau, on aurait dit la mer, on avait au
les porcs et les vaches hors de leurs étables, une partie même du contrefort du premier
étang a été emportée par les eaux le long de la rue, et à Schibbekte l'eau balayait
presque la rue sur toute la longueur du village. Nous avons perdu environ 1500
hospit, de plus nous n'avons pas eu d'anguilles, tandis que bon avoit habuellement
3 ou plus de portions d'anguilles par an. — Ensuite nous avons perdu 200 brochets, que
le mauvais vivier nous avions perdus 300 autenos et corloren.

18 Sept. Spoliata fuit ecclesia parochiae St. Petri et comb. cisterciens Postale.

9 nov. Redit ad manum dominum, professionis in Zelthen, exhortatio d'Gerardus Vervier.
hathic unus I. Gerardus Herelaers. — 23 nov. D. Amandus venit in Zelthen hoc.

In attestacionibus ut supra (1689): L'année 1690 l'armée des alliés étant campée à
Halle et Tuisse, leurs fermiers ont été gâtés par les coureurs et fourragerous tant de la
dite armée que par celle de France campée en même temps à Lessines. (Ces phrases sont
complétées par le mot: *est en français*)

Comput: Regu de notre fr. Coster en faveur de la nouvelle doche qu'on avoit fondue
1058 160. — Le même a envoi donné au P. Loyer pour achet des antependia 898 8 16.
Regu en argent de l'autogarde 868 8, de louage de grano en 287 8. Pour le ban-
deau du P.

the first time I have seen a specimen of *Leucostethus* from the Andes. It is a very small lizard, about 10 mm. long, with a dark brown dorsal surface, lighter on the sides, and a light brown ventral surface. The head is broad, with a distinct neck. The body is elongated, and the tail is slightly longer than the body. The scales are smooth, and the head is slightly pointed. The eyes are large, and the nostrils are located on the upper surface of the snout. The mouth is small, and the teeth are sharp. The limbs are well developed, and the feet are webbed. The tail is slightly curved, and the tip is slightly pointed. The coloration is dark brown on the dorsal surface, lighter on the sides, and light brown on the ventral surface. The head is broad, with a distinct neck. The body is elongated, and the tail is slightly longer than the body. The scales are smooth, and the head is slightly pointed. The eyes are large, and the nostrils are located on the upper surface of the snout. The mouth is small, and the teeth are sharp. The limbs are well developed, and the feet are webbed. The tail is slightly curved, and the tip is slightly pointed.

- deau du P. Sacristain 6 d^o. - brat hic unus coadjutor qui dirigebat litas, quis erat ille? - On a sauve nos antependia à Bruxelles. Payé aux salvergards françoises et espagnoles 761 d^o. - Comptes non signatur. - (livret de flamand). -

fol. 44.

13 Januarii, Petrus veste sonatorum Joannis Coinchelot.

C Maii, timore confitacionis transportavimus Domini nostre Grand'v redditum quod habebamus super illa civitate. - 18 Aprilis, vexit cum milie P. Defens capitanus regimini de Rouvillon flammis nostra devastanti sicut alii fecerat, eis promissimus egremus, quibus ad illam, ducis iustimus, 16^e sequent, in Brania, comitatu.

Maius: 18 februarii, Procurator, hortulanes noster et Nicolaus de Vroede villicus noster in Nerviole tendentes versus bornacum, inter Tuilam et Mogrez prope Mandi fuerunt arrestati et ducti Athum, ad gubernatores nomine H. Forcet; allegarunt illi pro re. - one quod non habebant subducentem, et quod suis egiis certe ducebant ad Gallias, et adiacebant dare 44 pataques, ut liberri eraderent. - 26 Aprilis, Abboti scripto publico bona nostra ibi dem cestimus Partibus nostris Sylvae H. Martini ne in confisca- tionem caderent.

Carta Capituli (16 mai) Artic. Brux: Et b. Henricus Regmachers vadat ad Domum capel- lae et ibi exerceat officium vicarii. Ita vicarius capellae S. Henr. Van Nyorghe fit vicarius monialium Brugis. -

Maius item: 7^a Junii - Gregorius de Smet mayerus de Hertogenant cum nostro procuratore in platea Antwerpice simul incidentes, fuit primus ex regione de Witte Lierse (la Blote Blanche) occisus duabus ictibus pistoletis per unam partem copiarum, Luebur- gicarum, procurator felicitus ex a fratre capitulo, qui ex illi minabatur. -

28^a Maii, iterum quiescimus ex Lessinia salvergando, militum, et itorum villici haec fugerunt cum nis. - 7^a Junii illi discessit, in solo iunius simul 66 imperiales, et alter vexit e Brania comitat. 13^a Junii, iterum alter, qui 27^a discessit et dedimus fore 106 imperiales, in quibus villici jucundarunt. Edam die alterum quiescimus Galliae, quorum exercitus Halle et Brania erat in junio. - 7^a Iulii, gallorum exercitus contra ex Haine St Pauli Sogniacum, quorum magna pars versus Brabantos in it. - 10^a Iulii, discessit hinc dictis capottare salvergando miles gallorum, et cum portatis resultat

pocula

1. The first step in the process of socialization is the family. The family is the primary agent of socialization. It is the first place where a child learns about the world around him. The family provides a safe environment for a child to learn and grow. The family also provides a child with a sense of security and belonging. The family is the first place where a child learns about the basic values of society. The family is the first place where a child learns about the importance of hard work, honesty, and respect for others. The family is the first place where a child learns about the importance of education and the importance of contributing to society.

2. The second step in the process of socialization is the school. The school is an important agent of socialization. The school provides a child with a formal education and helps a child learn about the basic principles of society. The school also helps a child learn about the importance of discipline, responsibility, and respect for authority. The school is an important place for a child to learn about the importance of education and the importance of contributing to society.

3. The third step in the process of socialization is the community. The community is an important agent of socialization. The community provides a child with a sense of belonging and a sense of purpose. The community also provides a child with opportunities to learn about the basic values of society. The community is an important place for a child to learn about the importance of education and the importance of contributing to society.

4. The fourth step in the process of socialization is the media. The media is an important agent of socialization. The media provides a child with information about the world around him. The media also provides a child with opportunities to learn about the basic values of society. The media is an important place for a child to learn about the importance of education and the importance of contributing to society.

5. The fifth step in the process of socialization is the workplace. The workplace is an important agent of socialization. The workplace provides a child with opportunities to learn about the basic values of society. The workplace also provides a child with opportunities to learn about the importance of education and the importance of contributing to society.

pecunis; erat 10^e Septembris rex Wilhelmos Anglicus Angico. — 24 sept. venit hic hispanus Talavera dominus milles Gualbodem de legione comitis de Vendement, qui discendens 6 oct. receptis 8 imperialibus, eadem die venit alter a Tho marquis de Grigny et 6^a oct. alius ab eodem missus hic fuit alter, qui multum, nobis constituerunt discendentis 18^e oct.

4 oct. Lettre de sauvegarde du marquis de Grigny pour le couvent, donnée au camp de Polden.

Ex annotationibus ut supra (1689): / l'année 1691 ils n'ont pas moins souffert par les passages des dites armées que dans leur cité jusqu'à trois ou quatre fois, y ayant même aussi logé lors que le duc de Luxembourg allait à Halle et Braine.) (seulement que en français.)

25 oct. — contraxit fr. Adriaen van Breen donatus coram Tac. Franc. Husmans. J. V. Lic. Graphiaris terrae Angiensis in notariis, a priore Melchiorre Pletinio, consideratore probato, et testibus.^(a) — 23 juillet quondam Adriaen est reçu comme étranger.

7^e nov. — obit portarius noster Thaddeus Flemen.

Mammali 1692. fol. 52: 21 dec. 1691. comme pour faire à Leurich St Martin, quando notabiles homines. — L'envoyé y est mort, aux domestiques et aux enfants 36 stivers.

24 octobris, D. Franciscus Van Lippeloo Diestensis honoratus ab illius Mechlin. Diesthermali existente (cinture différente — ajouté à la fin.) —

Compt. incipit a j'anvers au j'anvers, Prioris. Reges du père Vicaire venant de Bruxelles, de ce qui restait de son argent 100. — Reges de son père Vicar et. — Payé pour une ceinture en cuir pour le père vicaire Nyverdal. — Payé pour une lettre de sauvegarde de Vendement 9 d. 150. — Payé au père Kotelaer comme argent de voyage 18 d. ent hic unus coadjutor. — Argent de sauvegarde rassemblé auprès des paysans qui s'étaient réfugiés ici 820 flor. — Comp. au P. Vicar-tor tac. capituli et expensis Romae factis et carnis de d. 66 d. — A Stort soli pour la rédaction du transport d'ossements de Franche, à nos pères de Bois St Martin, afin de les soustraire à la confiscation 6 d. — L'armée française à Halle. — Acheté un cheval d'Antoine Nechelpuy pour en faire cadeau aux français, afin de priser en cas de l'incendie notre ferme à Schibbeke et notre moulin, et payé en compte 120 d. —

12 d. 65. —

- 1692. —

11 Janv est: Aux deux pères confirmateurs, à savoir les pères de Louvain et Amers

étant

(a). La formule de donation est la même que celle de 1671 (voir 1671). Son témoin,
Jean Petit et Charles Hulmann ; Isidore François François Thibaut ; Pierre Michel
Plotinex ; cossin et tout d'autre même ordre dans ces régions ; 25 oct 1691 - fiducia,
van Breugel. — (Parchemin de 9x69 sur 0,230 mill. grasse écriture à l'encre de charrue)

210
— 1692 —

étaient venus exprès pour confirmer notre père Ricard, s. d. i. fl. 15-16.

28^e Janvier, Sont venus loger dans notre couvent M^{me} Petit et St Laurent, partisans de Mons, avec 13 hommes et ont reçu chacun un pot de bière... item, 3^e pot de bière pour les officiers, item, 16 pains de 7⁸, item, 200⁸ (lires) de l'heure, item, de la viande, du poisson et du bois pour faire du feu en quatre endroits.

2^a Février, logé St Vital, partisan de Mons, avec 15 hommes, outfit de feu 5 (places).

1^o Mars: Th. Antbelius Schonkayt procurator.

Carta capituli (5 mai) de mortuus et obitum, Th. Melchioris Platincus prof*o* et prioris capellae, consistorialis p*o* et lectoriae. — Artic. cap.: Th. Henricus Raeymaekers prof*o* Th. Brunell. a coenobitis & capellae in priore, super annum, electo et a 2^e Potio confirmato, non fit nisi. Et d. Toan. B^{ta} Van Horrenbecke professum Th. Ganda*s* super annum, in vicariis, super annum institutus, confirmatus. Hoc autem habet admonitiones, quia dies constitutantes in quibus diversarum provinciarum, priores intare habebunt majorum, cartas, pro capitulo generali, et hora indicata.

2^o Mai, Lettre de l'archevêque de Malines et Maximilien de Bavière, Gouverneur.

19^e Juillet, Au Rv. P. Visiteur et au prieur de Lourain pour faire la visite de notre maison. 29 flor. 16 st. en pourboire pour leurs gest 38 st.

3^e Août, L'ugra in Steenkérke. — In annotationibus ut supra (1689): (L'année 1692 ils ont passé tout (les huit mois) ayant été logé du marquis de Ros en pendant onze jours, au commencement de l'août, du temps de la bataille de Steenkérke). (Seule phrase en français.) —

7 Août, Pour un quart de tonne de bière, reçus des français campant depuis Herines jusqu'à Steenkérke, 6 patti.

18^e Août, obit Th. Gummarius Van den Eynde, prior th. Martinus prof*o* et alias prof*o* et alias exercitus hoc anno iterum in hoc pago residit et multos campi granorum debet. — Item multum predidimus. — Hoc anno diversis vicibus, recipimus per D. Heron gallus, per mille florenos pro contributionibus solatis.

Un compte du Père Schonkayt, qui avoit l'habitude d'être dans ces années pour faire ses comptes, signés cette année 1 ans spécifier le jour n^o le mois, et signés par Th. Henricus Raeymaekers p*o*, p. Toan. B^{ta} Van Horrenbecke vic. p*o* tommes B^{ta} ^{et signé} ^{testimon}

Vestiges, p. Toomes Tandens et Anth. Schoonheyt. Pour vin et bière quand l'armée était campée ici 952 fls. — aux pères confirmateurs de notre prière 31 fls, 12 s. — Tempor hic unus adjutor. — Aux pères visiteurs visitant notre maison, 63 fls. Divers et sauvegarde de nos provisions. — (huit du flamand.) —

1696. —

13^e februarie, Data est licentia visitatorum, P. Hug. Gaethory prioris Bruxell. et constatim magne concitatoris, prioris Gandavi, vendredi 5^o quercus, quarum pretium, partim applicatus in extinctionem, & dictorum, partim in acquisitionem immobilem. Subsignerunt bellum supplicem Henricus Raeymaechers prior, Toome. & Pet. Hornebecke vic. Toomes Tandens, Petrus Oostalinek, Anandus Claes, Anton. Schoonheyt procurator. Gulidmus Vander Hooven sacrista. —

1^e Aprilis, Invenio litteram datam Bruxellis ab illustro Piazza, Abate Georgio et Internatio, in favorem P. Josephi Van Hecke certius sacerdotis duum, profecti, qui instigante diabolico tortio & d'quarto apostatavit et superpotest rectifici suo ordini etc. Mandante superioribus ne illius audiatur molestatore etc.

Notitia capituli: habet ob item, D. Gommaris Van den Lynde prof. capellae, huius bulae dicti.

29 mai, Recu du sieur Heros une lettre de change de 177-11, par laquelle on nous restitué la contribution française payée par nous et nos fermiers. Du sieur Heros reçue pour prix de contribution, par ordonnance 553 fls.

Mai 1696. Notre couvent a été fourré (régénération) par les Hollandais campés à Kericke, et ils nous ont cassé plus de 26 mille ardoises & tuiles et curié la maison en bois.

Les échelles de Kericke sont restituées ce que j'avais donné pour eux aux gens de Luxembourg et en raffraîchissements à des parts de saison 78 fls. — De l'étoile de grain et argent de sauvegarde 277 fls. — À los soldats envoyés de la part du Due de Holstein avec une lettre pour de l'avoine 9 fls 2 s. — et conduit 10 boiss. — 10 eaux d'avoine à un sergent d'Engleterre afin qu'il fit faire une perquisition domiciliaire afin de retrouver les habits d'un père Vicaire, qui avaient été volés pendant la nuit 3 fls. — Hant sur le chemin de Mons, arrêté par des voleurs, ai du donner 15 fls 12 st. — Alla cours de Arendt van der Laere décédé ici 12 fls 6 s.

Annotations

- 1693 -

294

En armes ou déboulé, ut supra (1689) : (Les années 1693 et 1694, à cause que une grande partie des villages sont ravagés faute de forces et moyens pour les cultiver ou ayant été pillés entièrement par les alliés.) (Seule phrasé en français)

Partis qui ont été cette année dans le couvent et que nous avons réglés à la charge de la paroisse - (commune). —

24. Août		8 sept. 1 détachement français à pied.
25. " " 1 ^e détachement français	9 "	5 détach. français et encore 1 :
28. " " 2 ^e détach. hollandais.	11 "	1 détach. français
29. " " 1 ^e détachement français.	18 "	It en.
" " 2 ^e détach. français à pied et à cheval. —	21 "	It en.
31. " 2 détachements français à pied et à cheval.	22 "	It en.
1 ^e Sept. 4 ^e détachement français.		It en, à encore un détachement qui avait enlevé les brebis de Middelars.
3. " 1 ^e détachement de cavaliers	17 nov.	Logé un détachement français.
7. " 2 détachements français.	18 dec.	Logé ici 15 français. (had int des flamands. —

9 dec. In vigilia st^e Thomas apostoli obiit d. Petrus oosterlinck. —

fol. 147. —

Carta capituli, (8 mai) nunc et obitum d. Henrici Petit prof^r capellae, prieur de lycke, alias prieur de capelle et vicar de monastere, Brugis. It en, d. Petri Oosterlinck prof^r capellae. Prieur d. capelle fit nra, et proficimus in priores d. Francisca, Boudant a prioratu d. lovani^m absolutus, et prior absolutus erat ad domum monachorum, Brugis et ibi exercitat officium vicarii. Et b. Petrus, Wouwermans prof^r d. Antwerpiae super annum in vicariis institutione, confirmatus. Et d. Joseph Van Eche erat ad domum, Brugis, Antwerpen; Et b. Thomas Robyns erat ad domum, capellae pro adjutario q' u' dom d. Antwerpen Anglorum; Et b. Franciscus de lycke erat ad domum, capellae.

Manuel: 27 May: d'ad: au père Pierre Bodart 18 flor. pour payer le roteries grise et aussi d'ici pour y être prieur. Comp: in Tunc^{il} acceptum ut prieur d. Franciscus Bodest.

Prior reddit computus, qui incipit à 25 mai huius anni ad 1^{er} februarium 1696, in quo dicit: transi per moi in causa prioris in adventu nostro 95-18.

the first time I have seen a specimen of the genus. It is a small tree, 10-12 m. high, with a trunk 10-12 cm. in diameter. The leaves are opposite, elliptic-lanceolate, 15-20 cm. long, 5-7 cm. wide, acute at the apex, obtuse at the base, entire, glabrous above, pubescent below, with prominent veins. The flowers are numerous, white, 5-petaled, 10 mm. in diameter,生于叶腋，或生于短枝上。花期在5月。果球形，成熟时紫红色，有种子1粒。花被片5枚，雄蕊5枚，子房上位，果球形，种子1粒。花被片5枚，雄蕊5枚，子房上位，果球形，种子1粒。

3^e Augusti, L'acte est signé par Petrus Wouwerman vic. Joam. de Vestrieken, Joam. Tantens,
fr. Amandus claus. -

17 octobre, Sauvegarde de Hierix de l'ambassie, gouverneur pour les français à Mons.

18 novembre, Audience des habits de D. Robyns sollicité 6 st. -

17 novembre, Francisus Bodart prior, Petrus Wouwerman vic. Joam. de Vestrieken, Joam.
Tantens, Antbal. Schoonheyt procurator, Guilli. Van der Hooven sacriste signant libellum
supplicem capitale generali, et p[ro]stant rendi et ab[sen]tia licentiarum, tres majores domos
et unum parvum, Angiae statim, et hoc ex conditione ut medietas 3600 flor. inde provi-
tura serviat post solutione debitorum, mercenariis et operariis urgentibus, negotiatis
et incipientibus, quod conceditur. Dicitur in supplicio quod h[ab]uit eadem licentia
etiam anno 1677 fuit petit et concessa, quo tempore effectus non habuit. Fuerunt
istud domus Angiae venditae 2000 mil. flor. quod erant nobis maximo oneri et hoc
anno. - conf: Les maisons vendues au comte de Clerfay. -

15 juill[ui], en ce que un détachement. - 24 juill[ui], Un détachement français.

13 sept. Encore un détachement. - 12 oct. Logé 230 Hussards et cavaliers qui
ont fait du feu en 20 ou 21 places, ce qui a été taxé en présence du maire à 160 florins.

14 octobre, Logé les partisans Duquesne et Dupé avec 36 hommes.

21 nov. Un détachement de 21 hommes. - (badut du flambant). -

fol. 68. -

- 1695. -

29^e Martii, Coram D. Guilhelmo Lenclu canonico regulari, pastore Herinense,
notario apostolico et testibus contractis fr. Jacobus Willems Donatus. -

28^e Februario. - Interfuerunt in computo protoc. Francisus Bodart prior, Petrus
Wouwerman vic. Joam. Tantens senior, Antbal. Schoonheyt procurator 22^e februario,
computat autem erat de anno 1691. -

23^e Martii, Payé pour nos domestiques 6 livres de France. - (badut du flambant).
Carta capituli (1^e mai) multat oblitum, D. Hugonis Gaethovi prof. et fratre Bruxellorum
alias prior domus. Sylva & Moutini, Liroel, Antwerpice et Diestensis habens plus. cum p[ro]f. all.
monach. et miss. de b[e]le port. ord. sub 1^e januarii. Ant. Cap. H. b. Petrus Wouwerman
ibidem vicarius et ad dat ad domum, los anni ibique exco[n]d[er]at den. officium, et eccl[esi]u, H. b.
Joannes Robyns convertatur ad eandem domum, los anni sua professionis.

Marnade

1. The first step in the process of determining the effect of a new treatment is to decide what the outcome measure will be. This decision is based on the type of treatment being evaluated and the clinical question being asked. For example, if the treatment is a drug, the outcome measure might be the reduction in symptoms or the improvement in quality of life. If the treatment is a surgical procedure, the outcome measure might be the reduction in pain or the improvement in function.

2. Once the outcome measure is determined, the next step is to identify the appropriate control group. This group serves as a baseline for comparison and helps to determine whether the treatment has a significant effect. For example, if the treatment is a drug, the control group might be a placebo group that receives no medication. If the treatment is a surgical procedure, the control group might be a group that receives a different surgical procedure or a group that receives no surgery at all.

3. The third step is to design the study. This involves determining the sample size, the study duration, and the statistical methods to be used. The sample size is determined based on the expected effect size and the desired level of statistical power. The study duration is determined based on the expected time to see a change in the outcome measure. The statistical methods are chosen to appropriately analyze the data and draw conclusions about the treatment's effectiveness.

4. The fourth step is to collect the data. This involves enrolling participants in the study and collecting information about their baseline characteristics, their exposure to the treatment, and their outcomes over time. Data collection can be done through various methods such as surveys, interviews, medical records, and laboratory tests.

5. The fifth step is to analyze the data. This involves using statistical methods to determine whether the treatment has a significant effect compared to the control group. The results are typically presented in a report that includes a summary of the study design, the sample characteristics, the methods used, the results of the analysis, and conclusions drawn from the findings.

6. The final step is to interpret the results and draw conclusions. This involves considering the clinical significance of the findings and whether they support the use of the treatment. It also involves considering the potential risks and benefits of the treatment and whether it is worth the cost.

29
— 1695 —

Marnale : Venit hic 7^e augusti, gallus salvagardus miles vocatus de Rosier,
ex exercitu sub duce mero d'alle (iii) de Villery, et fut hic ille miles per 18 dies,
die singulis habuit 7 pattoanes et 10 astes. Inter ea tempore ad urbem Bruxelles
ab iis deinceps gallis, dum confederati Namurcum, expulerunt. Circa medium Augusti
egressus est Bruxelles et prope agressionis hujus ut spoliata fuit ecclesia antea
nostra (plus usque hinc: Marshallus de Villery Bruxellorum bombardis propositus
parte diruit 13.14 et 15 augusti.). 11 sept. venit hic hispanus miles Salvagardus
a Dno Vaudement, qui habuit 3 pattoanes in diebus, et eodem anno habuimus
4 partes militum, gallorum, turbantes omnia et omnia volentes. —

fol 69.

— 1696 —

23 februario, Franc. Bodart prior, Guille. vander Hooven vicarius, Franciscus de Ryck
secunda, Antol. Schoonhout procurator. —

4^e Maii, P^r Visitator venit hic ut aperet informationes, super negotia patris legatus.
Carte capituli (20 maii): Prior & capellae ab aliis instituto fit nota, et proficiens is priorem,
dicto T. d. Willebrodus, Bueckenborgh prof. & procur^m d'extensis id. Prior autem, P. Bo-
dart ponitur tyroe prior et consistor.

30 Maii, à un paysan arrêtant le fr^r (o.) Amand solvi 13 st.

8^e Junii, obit L. Toomels Tandens.

19^e Junii, reddit computum, vel statum, domini d. Franciscus Bodart exprimor hujus
et d. nos opiori d. Willebrodo Bueckenborghs. plus bin¹⁹¹² P. Bodart clôt son compte
comme expiatur. Recipit d. Willebrodus Bueckenborghs p. Guille. vander Hooven,
vicarius, Franc. de Ryck secunda, p. Antol. Maree coadjutor, Schoonhout procur^m
Les comptes commencent à la purification. — 19^e Junii, Guille vander Hooven, vicarius
de Ryck & proc^m Antol. Maree coadjutor. —

2 (21) Sept. — Ala salvagardie pour protéger notre étang à Schellebelle solvi 37 st.

23^e Sept. à une sauvegarde inscripta d'un prince de Nassau solvi, outre beaucoup
de deniers, 52 st.

In hac aestate iterum do avimus nostros caros et grammatica Rusticis etc. et habuimus
miles salvagardos. — Hoc est anno regule louage du gramer et des chame-
breys. — P. Verstrepen viruit... (Le français est traduit du flamand). —

1. The first step in the process of creating a new culture is to identify the values and beliefs that will guide the organization's actions. This involves a deep understanding of the organization's mission, vision, and core values. It also requires a clear understanding of the external environment, including the industry, market, and customer needs.

2. Once the values and beliefs are identified, the next step is to communicate them clearly and consistently throughout the organization. This involves developing a shared language and set of norms that reflect the organization's values. It also requires leadership that models the desired behavior and rewards it.

3. The third step is to reinforce the new culture through reward systems, recognition programs, and performance management. This involves linking rewards to the organization's values and behaviors that align with the new culture. It also requires providing feedback and guidance to employees to help them understand how their behavior contributes to the new culture.

4. The fourth step is to monitor and evaluate the progress of the culture change. This involves tracking key metrics such as employee engagement, retention, and satisfaction. It also requires conducting regular assessments to determine if the new culture is taking root and if changes are needed.

5. Finally, the fifth step is to sustain the new culture over time. This involves continuing to reinforce the values and beliefs through leadership, communication, and reward systems. It also requires addressing any challenges or setbacks that may arise and adapting the culture to changing circumstances.

239

fd. 50.-

- 1697. -

23 februarii, signum p. Willem Bueckenbergs prior, Guill. vander Hooven &c. Toc. 8^e Vastegez.
Francisus de Ryckhe sacrista, Antel. Schoonheyt procurator. —
Carta capituli, (5^e mai) obitum habet D. Joannis Tantensis prof. huius S. — Antel. capellae et d.
Antonius Maere prof. d' Antropie vadat ad domum, sylva St. Martini et ibi exercitat op.
+ auro, & vicarii. — P^r Inclygrave fit prior sylva St. Martini ex adjutore Bruse. Antel. Brus. It
D. Tad. v. van Nieuwenhove vadat ad domum, capella ibi que exercitat officium vicarii.

28 Mai, Au père de Marie allant être vicaire au Bois St. Martin etc. pro viatico. —

11^e Juin, Dans une notice l'épargne trouve cette année, 11^e juin obit notor mortuus ^{amilitibus} occidus.

2 Juillet, à une sauvagardie in 3 parties du due de Boufflers 28 st.

Item nous avons eu une sauvagardie de Villery. —

En juil. , on est allé porter de la bière à l'armée. —

11^e Augusti, in actu visitationis.

In fine ejusdem, parmi libelli inventio scriptum, sequent de hoc anno: Hac estate annis
rusticorum, prudens ante tempus a militibus acceptis sunt ab occidente Bruxellarum, agallis
et ab oriente ab altero exercitu, quos alligatos sis et unitos vocant. Hesternadie (pergit)
quod fuit 1^a Domini a augustin 1697, venerunt quidam gallorum, quorum, exercitus per
duas aut tres leucas erat, in quadraginta numero ad hos pagos; exerciti sunt
rustici et cum armis suis occurrerunt, occurserunt et saclentibus huius pagi cum ipsi
armatis Dñi de Lier. Ipseque solus occidus est et unus rusticorum, huius pagi infide
et cruce globulo trajectus: militum, sed vel quatuor occisi, reliqui dimitti subpro
- na non reverstendi. — Toute cette année les greniers sont de nouveau loués etc.

On met des coffres en sécurité (sûreté!) etc. reçus... .

26 Sept. Payé sauvagardie af in de près en la bles d'arrière Taison fl. 8 = 4 1/2.

(A.)* (Le français est traduit du flamand.) —

fd. 51.-

- 1698. -

15 Februarii, p. Bueckenbergs prior, Tad. v. Van Nieuwenhove &c. car. Francisus de
Ryckhe sacrista, Antel. Schoonheyt procurator. —

9^e Aprilis: man: p. Antonius obit 9^e aprilis 1698.

En Avril, Des sans Magdalene Seghers pour la pise de chal. Des oufaut leppelen, 216 fls.
carte ap.

(A.)** 1697. — Chartreux d'Héimes. — Par exploit du 15 nov. 1697, les P. Chartreux d'Héimes réclamaient des échevins de Vollezelles la somme de 223 florins 9 francs. Cette somme avait été payée par ces religieux au sieur Heron, receveur des contributions pour la France à Lourain. En 1695, pendant les incursions des troupes françaises dans notre pays, les Français avaient prélevé sur les biens appartenant aux chartreux vers Hlost et Ninove des impositions qu'ils reconnaissent bientôt avoir été levées injustement. Néanmoins au lieu de restituer ces impôts, le sieur Heron renouva aux chartreux plusieurs assignations pour diverses sommes à réclamer du village de Vollezelles qu'il, en 1695, ne pouait acquitter les contributions exigées par les Français et était menacé de « courtes hés frayantes » des armées françaises, si les P. Chartreux d'Héimes n'étaient venues l'assister. Au commencement de 1697, les échevins de Vollezelles demandèrent de retarder jusqu'au mois d'avril le paiement des 223 flor. 9 francs que ce village devait encore envers aux religieux d'Héimes. Plus tard, les échevins refusèrent de payer en alléguant notamment que la date de paix de Rethwyck déclarait toutes les impositions levées par la France. Les chartreux portèrent la contestation devant la cour souveraine de Hainaut et par sentence du 8 juillet 1700, celle-ci donna gain de cause aux religieux d'Héimes. Archives de l'état à Mons, procès jugés par la cour souveraine de Hainaut, dossier n° 43'210. — Dans ce dossier une déclaration est signée du prieur, P. Villers d'Ucclemborg (ou Ucclembrecht) qui écrivit : « Je suis de la chartreuse d'Héimes depuis la Pentecôte 1696 et restai jusqu'à la même fête 1699. Il ajouta à son nom, « Louwain » sans doute il était originaire de Louvain. Père André Schoonheydt, prieur affirme que ce couvent a été fondé en 1699 de 46 ans. — (Famille détachée moderne).

Carta capituli (27 maij) ob. i. p. Joseph de Roedt donatus t. capelle. Article scene Neoponti,
Et b. Guilielmu. Van der Hooven profus t. capelle super annus in vicariis a P. Will.
latoribus institutione confirmamus. — Artic. monachus Brugis: Et b. Fredericus Frederick
natus ad dominum capelle. —

25^e Maij, la die statutat fuit restituë fr. Franciscus Lippeloo 25 may.

19^e aout, De la Béguine Fierens pour la profession de b. (s.) Bruno Fierens reception 8 flor.
14. octobre, D'frere du frère Simon Maes pour acheter le necessaire pour la réture receipt
L'wo 26 flor. —

26^e oct. Restitutio patris M a. W.

Pour avoir fait d'upain dans notre camp pendant que nous étions en guerre et en paix. Payé à divers
pour conduire de la bierre à l'armée. — Visitation domus. — à notre demie-sauvegarde
du marchal de Boufflers 56 fl — ici dans le compte au employe des flours. — Cens
pour nos domestiques. — En analogie avec l'année passée 1697. — Comp: Des amis
d'affre Anthelme, décédé, pour arrières detentes viagere. — Visitation taxa et
visiteaux. — De nos terrains a Heyweghe nous avons d'faire une remise de 5
ans à cause des dégradations. — (Haut du flamand.) —

fol. 52.

— 1699. —

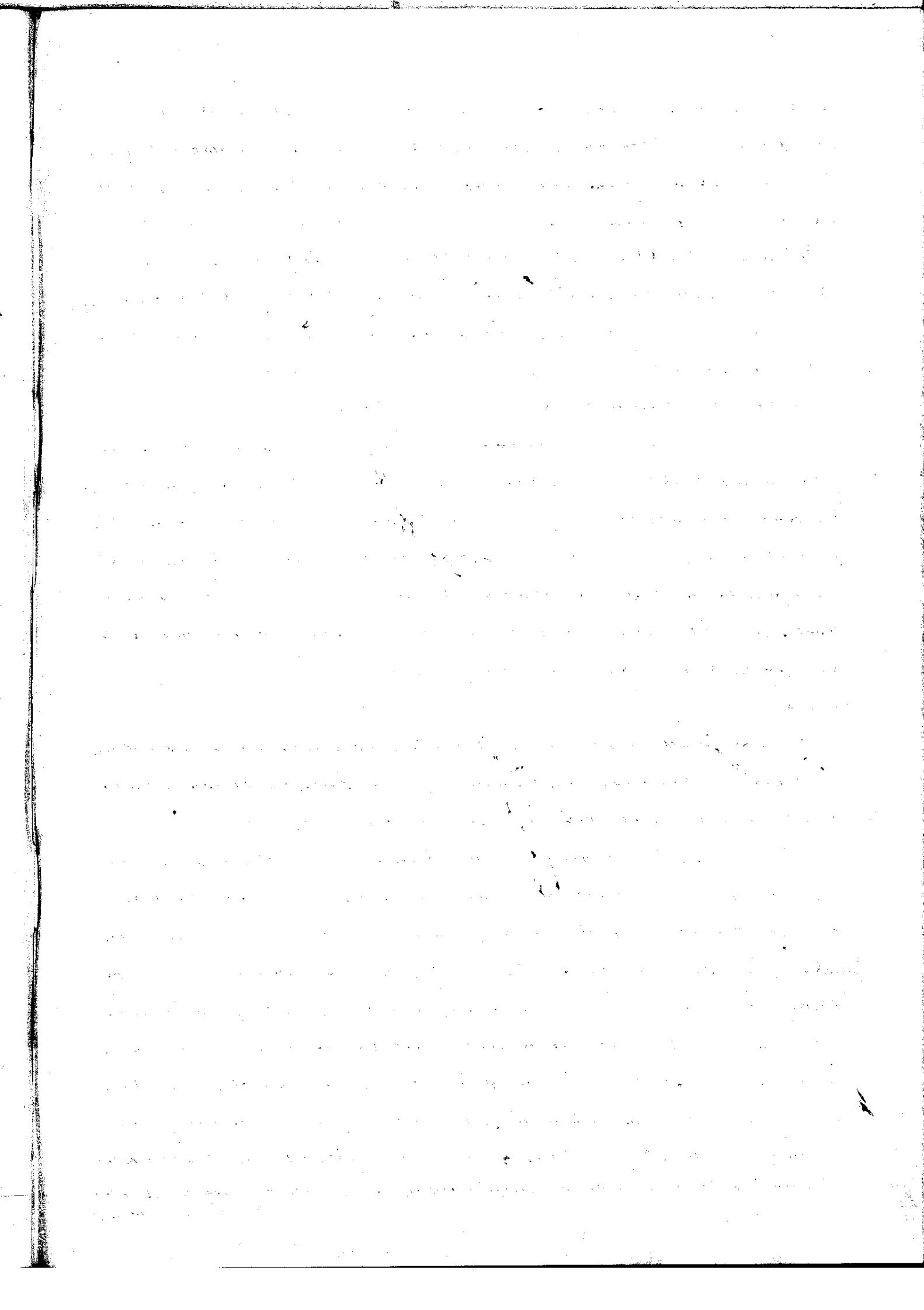
6^e februarij, Monaster Bruxellis princeps Electoralis Bavariae hoeres regni Hispanice statutum anno

3 maart p. W. Bueckeburgs prior, Thadœus van Messenborch vic. To ambe Verstaphe,
Franciscus de Rycke Sacrista, Anthel. Schonk est procurator. —

+ Carta capituli (17 maij) ob. p. Antelmus Brabant donatus t. capelle. Prior t. capelle
alibi instituto fit mitia, et proficiens in prioren dicto J. S. Joseph Engelgrave puptorac
a prioratu t. Sylvæ St. Martinis absolucionem. Et b. Francis est de Rycke rovertatus ad domum
monachorum, Brugis sua professionis. Prior absolucionis mittitur prior t. Lovani. Prior
Anglus Neoponti mittitur simpliciter ad domum capelle, is videtur P. Guillelmus Hal.

15^e juini, Reddit p. Bueckeburgs absolucionis hic prior computatio aliquem P. Englegrave
novo priori, affecto Purificationis receptaculo, per se inter quæ habet: 28 maij, Regie
de la petite Béguine Anne Kelders apud d'acheter le necessaire pour la réture de Tres
Kelders fl. 250. — Seguntur 30 maij, recu de M. Tholasters, rentier de Béguinage
à Diest pour acheter le necessaire pour la profession. Duf. Hugues Lippeloo fl. 180. —

31 oct.



— 1699 —

31 oct. pour payer les onze à la profession du fr. Maes. — Pour frais de table pendant 2 ans du fr. François de Kyckre reçu de notre maison de Bruges 100 fl.

18 dec. au père consistorial prieur de l'ordre 9 fl. pro expensis visitationis, et à son domestique 68 fl. — comp. — Au père consistorial pro expensis visitationis 11-8.

In initato, vestitus fr. Toomas Hidders.

17 sept. — P. Lippens est donné à Mons. — 5 sept. vise et écrit D. Hugo Lippens, D. Frédéric ... D. Guillelmus ... D. Versteegen ...

Hoc ^{28^{me} anno P. Maes fait sa profession, (plus haut) : Symonis et Iude professus fr. Maes. — 1^{er} Maius, vestitus fr. Paulus ... discessit, (Le paroisse est traduit du flamand.)}

fol. 53.

— 1700. —

Janvier. — Cette année un novice de Turnhout prend l'habit in jannario.

1^{er} Apôlles : comput. signant le apôlles fr. Joseph Englegrave prieur, fr. Gregorius de Donckere, fr. Guili. Van der Hooven, fr. Anthel. Schoonveld procurator.

9 Mai, horae dans la caisse du prieur démissionnaire environ 58 fl. —
carte capituli, (9 Mai) obit D. Athanasius des Vigne prieur. — Valencenarium. — (Vicemans en suite les ordonnances que je vais allons). — Mutationes: L'ancien capellae non fit m'a. Et d. Anthelmus Schoonveld procurator d'capellae mittitur ad domum, Iglesia St. Martin, et ibidem exercet officium vicarii. Et d. Melchior Deschamps mittitur ad omnes tyres ad domum, capellae at ibidem, excent officium procuratoris. Et d. Gregorius de Donckere super annos, et visitationibus in vicariis, huius d' institutus confirmatus. Visitatores, Eures domores, Grandevi et Lyne.

9 Juin, Hoc anno sub d. prieur Englegrave prof. fr. Toomas Hidders.

Computus huius anni prof. Melchioren Deschamps prof. prof. — L'ordre n'écrit à 9 mai hoc anno jusqu'à la Purification 1201.

28 Sept. obit hoc anno 28 Sept. Hoc anno d'atot ac 10. Imo certus sapientia singularis ordinis nostri pectoris ac caritatis Institutez elator.

7^{me} Oct. vise et écrit fr. Maes. D. Anglicanus. D. Versteegen.

Décomb. — Regie pour les frais du père Hall 150 fl. — (Le français est traduit du flamand).

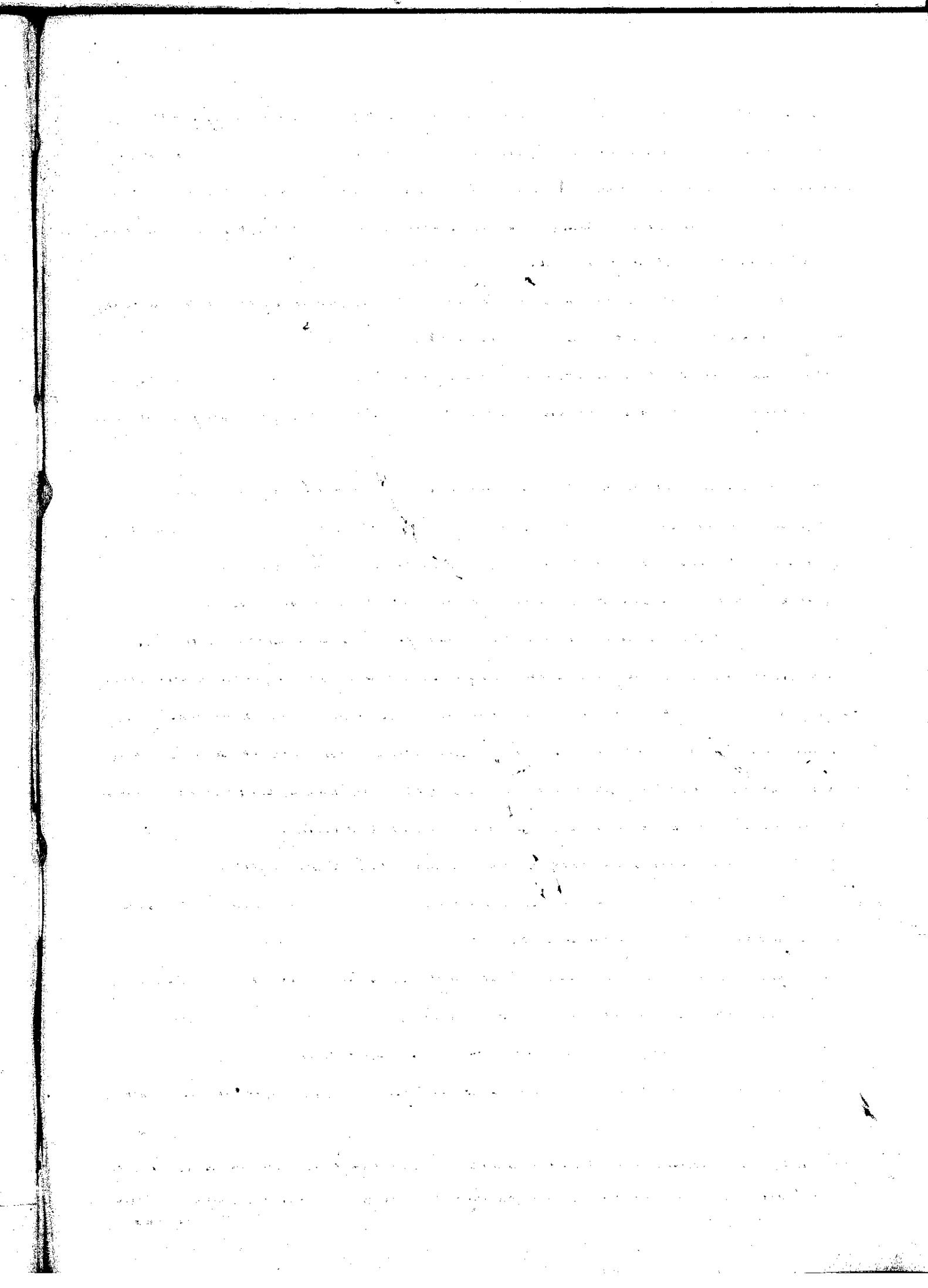
fol. 54. —

— 1701 —

12 Mars, Fr. Joseph Hidders reçoit à Bruxelles les petits ordres et le sousdiaconat, 12 mars.

20 Avril, signant comput. fr. Joseph Englegrave prieur Gregorius de Donckere vicarius.

Toomas



Toamas Verstijpen, fr. Bruno Pierens sacrista, Melchior des Champs procurator.

Carta capituli, (26 April) obit d. Hieronymus Nyversell prof^m et prior d' Bruxellarum alias prior d' Neoporti. (Savent à admint et confirmation que j'ai ailleurs). Visitatores iudicem.

26 Sept. — Obit hoc anno in domo Gandavi ut ergo visitator hujus province. Infirmatatus gratitior venerandis P. constantinus magnus, prior Gandavi, visitator quem invitas V. P. Franciscus Bodart, prior d' Lyre, visitator ibidem iudicet in infirmitatem, et obit primus scilicet 2⁶ sept. visitator autem 1^{er} octobris. —

Au père convisitator pro expensis visitationis.

8 octobr. Recu du père prieur de l'argent qu'il a reçu pour la profession du novice d'Amiens. (Le français est traduit du flamand.) — cognit utrumque parit f. et avio iste habuit 14 annos oute non nobis et van Brugge abm^e f. 100.-.

fol. 55.

Carta Capituli, (14 m^a) Visitatori d. Tomph Engelgrave prior capellae. — obit d. constantinus Magnus prof^m et prior d' Gandavi, visitator per Leontine, alias prior d' monialium Brugis. ob. d. Franciscus Bodart prof^m et prior d' Lyre, alias prior d' capella, visitator prior Leontine. ob. d. Macarius Billenart prof^m et prior d' Valenciarum. Visitatores priores don. capella et hanc.

21^{er} Iulii, erant hic noviti. — 29^{er} Iulii, signant comput. Tomph Engelgrave prior, Hugo van Lippeloo vic. Toamas Verstijpen, Bruno Pierens sacrista, Melchior des Champs (proc^r).

13^{er} octobre. — Sauvegarde générale domice à Bruxelles par le gouverneur d'Espagne le marquis de Bedmar, 13 octobre. (Traduit du flamand.)

Post 6 decembris, recipi in dicto cœtu patris Amandi pro vino 3 flor.

fol. 56.

24^{er} Martii, Pater Halders (domini?) diaconus à Bruxelles a V. Precipiano.

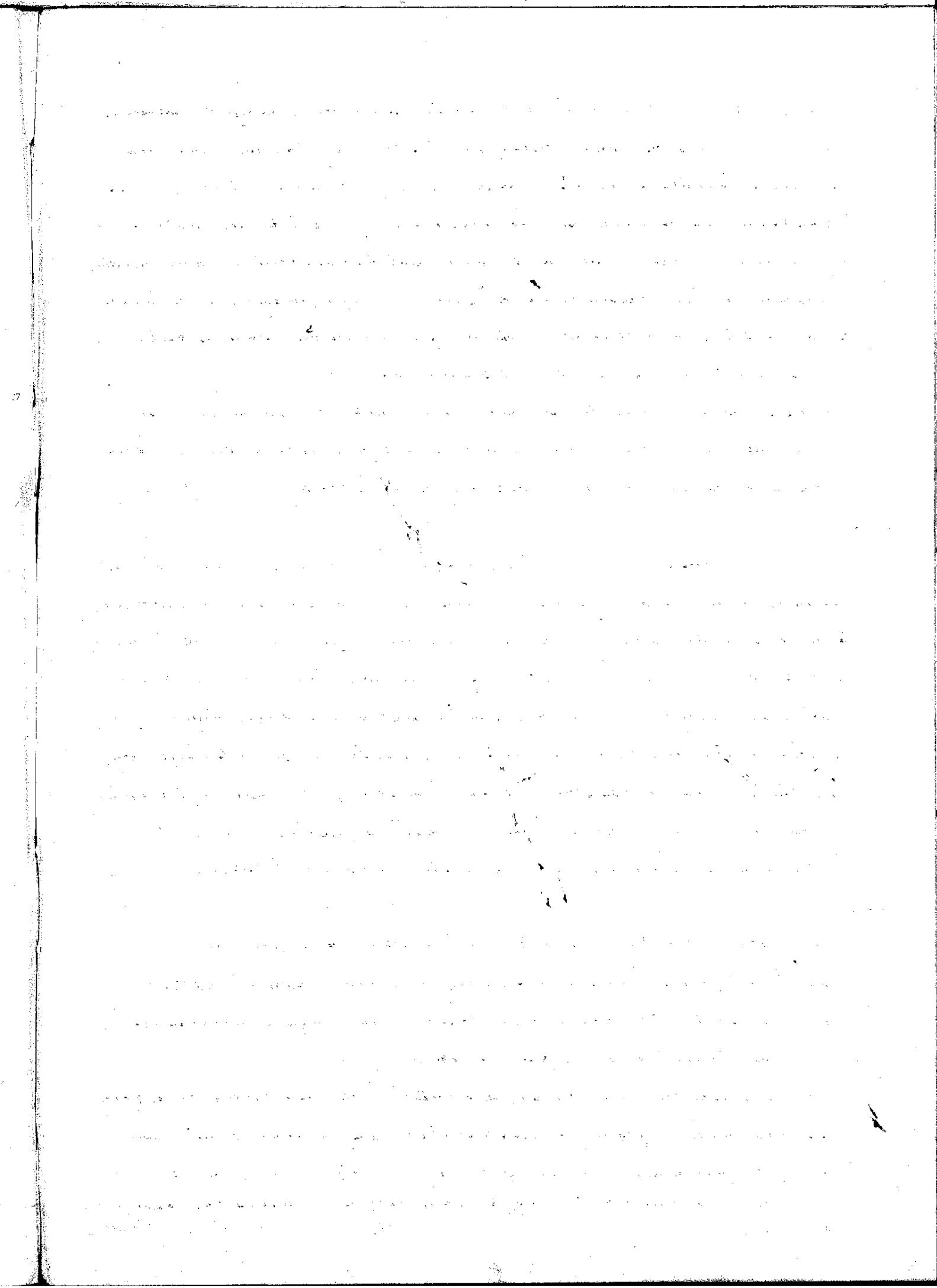
24^{er} Maii, expiament ordinandi notarii in via versus cameracum, 13-17 st.

8^{er} Maii, obit d^o Pater d. Innocentius Le Matton prior certanum, postquam etc.

2^{er} Iunii, P. Halders ordonné fratre à Anvers, 2 juin.

23^{er} Iunii, Recipi pro recreationibus in primis P. Halders et P. Loucien (ad^u simul 53-11)

31^{er} Iulii, Comput. signant quod in anno precedente. Comp. a Lichtenste hujus anni redditus per f. Hugo van Lippeloo prof^r, in quo rega pro 2 recretions à la 1^{er} mesme d. P. Loucien et du P. Halders 53-10 (H.). — Item, pour la recretions daf. Tuor et daf. Leeters. Circulat.



238

Circa septembrem, Cœc id pro rettate grangia nostra, qui scriptor ad reedificationem
et ad presentavimus sufficere, 1^o Pati prole centia v. evendit 25 guncas, quan. ultimum
us v. evendimus, ut illas. —

Habuit in fine manuale hujus anni: Notandum, quod cum entus hic Herinensis a 400
annis dedit fenestras, in ecclesia de Gagel, quan. hactenus tenuimus in statu, et de-
dimus hoc anno ad reparationem, hujus in decimogynan, 7 florenos. —

Carta capituli, (10 octobre) Hoc anno capitulum generale celebrari debuit et 6^a die mensis
mai, sed occasione mortis R^d p^r d. Innocentii Le Masson, que accidit quartæ die mensis
quas den, translatum fuit ad diem septuagesimam, mensis octobris hujus anni. — obiit d. Godfr^y
frater Marchamont prof^w et scilicet d. Gaudavi. ob. d. Anthonius Laurent prof^w. Valen-
cianus, hospes in d^e Gantay. Mutationes: — Hui mittitur d. Bruno de Coey prof^w
d. Gaudavi, mittitur d^e domo Lyrac ad domum capellae (ad id dicitur lox).
Visitatores eidem. —

29 nov. contigerunt simul coram 2 testibus Leenmannen p. t. annis 8^a et 9^a
Mils et p. Petrus Daniels de Bruges sonati, sub. d. Engelgrave prior. —

fol. 57. —

— 1704 —

Carta capituli, (20 April). obiit d. Bruno de mons prof^w et prior d. Lyrac. —

Mutationes: Mittitur d. Bruno de coey ad domo capellae ad domum Gaudavi sub
professionis. d. Joseph Ophore mittitur ad domo Lyrac ad domum capellae. d.
Guillalmus Vanden Hooven prof^w hujus d. mittitur Gaudavi Lyrac. Visitatores idem.

8^a Maii, Hoc anno 21 maii hic moritur d. Toomas d^e Versteegen prof^w electio-
n^g prior.

12^a Junii, computum signavit 12^j anni Joseph Engelgrave prior, p. Benedictus
Maes vic. Fierens sancta, p. Toomas Heldens et Hugo van Lippels p. procur^r
huius d^e curie à Cambrai pour les dimissories de nos ordinaires. Payé les con-
tributions aux Etats de Holland, receveur Cuycklier à Utrecht, aux bilans effectués le 2^o.

24 juni, Destitutus est p. Librecht. . . habitedonati appartenent ita.

26^a Aug. — Recu de notre père Pierre pour les frais de balle du no^rce de Nieu-
port 100 flor. — (Le français est traduit du flamand.)

fol. 58.

— 1705 —

Carta capituli, (10 mai) obiit d. Toan, d^e Versteegen prof^w et antiquior d^e capellae,
obit d. Abraham

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

1932-1933

ob. d. Abraham Sineyers prof^{us} et sacriste de bruxellarum, ob. d. Thomas Blé de Por-
tre prof^{us} de Valencenarum, ob. d. Mariams de Eller prof^{us} J. Lyras, d. Paulus Val-
raul prof^{us} J. Bruxellarum. Visitatores idem. —

25^a Maii, signat compit. Ingelgrave priore, Benedictus Maes prieur au^t ante.
D'après à Ath en accompagnant les pères visitateurs Picardie, commissaires de
cette maison, f. 11-4, a leurs domestiques f. 10-10. — Payé contributions aux
Hollandais au^t ante de anno 1704, f. 45=12 1/4; de anno 1705 f. 45=12 1/6.
Au régat à la 1^{re} messe du P. François Van Syndhoven, et grand fr. Tosey,
a regul' hab^t blanc. (had uit d'uflamme.) —

23^a Junii, Primitias was celebrazt P. François Van Syndhoven. — p. libertatis

24^a Junii, conto auf p. Tosey plus Vander Hulst donatus coram 2 commandos.

8^a Aug.. Solvi proviso rubro pro sⁱ statutoris. —

9^a Augusti, expedit Athi in reductione pp. statutorum Picardie f. 11-4; dedi-
codam die formulis coram cinq^e median, pistoletam. — (dg à plus haut.)

18^a Sept. Solvi bruxellis pro attestacione declarante quod nunc non panier,
ab aliis vulgo dicitur, solvimus et co semper excepti sumus f. 10=10.
Solvimus tertiam, partem, pro l'asport^r is statutorum.

Hoc anno ante messen, fuit perfecta grangia nostra, ita ut missis in Ha-
importata fucit, hanc haec vestita facimus excepto quod ab anno proactu^r
muros per feceramus.

Item, hoc anno, circa festum St^t Brunonis, de aliis statutis nostra ecclesia, quod
nobis multas causas avit difficultates, nam ad tempus aliquot missis con-
venientibus, facimus in horo fratrum: ad per 3^o septimanae du operarii
cum famuli occupati fuerunt. —

fol. 59.—

5^a Januarii, habitat at d. Guillotinus Van der Hooren, Lyras & quez pannus fuit missus
pro habitu, est 5^a januarii 1706 nota. — (ccii: statutorum l'année 1705)

Nota, 12^a Martii hujus anni vixit hic habitatus, pater Nelson, ejus prieur Neopontanus
cum priore nostro convenerat statutorum & annue 15 offr. propter expensas maiores
pro medicinis et vestibus. Habitat at hic 16^a apries quidam pater Nelson, item ad 8^{am}
Augusti

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

augusti continuo infirmus, r. d'eter fugitus ex nomine.

9^e Aprilis, pro coramibus et expensis factis pro liberatione Paris abbatis alii, quae inducerent laborem in provincia, sollicitus pro nostra parte unum fistulam.

10^e Aprilis, R. Hugo Van Lippels procurator. —

Carte capituli, (2^e m^o) Hoc anno in carta capituli ordinatur nos aditio missarum. Videlicet

23^e Maii, Prognia in Hamille, 23^e m^o die Pentecostes. Elector Bavariae cura marescalli de Villeroi ducebant gallos, Duke de Malbrouck, duc Villeroy et marescallus d'Overkerche excrictum, ducebant confederatos. Gallo dericti, unde consequenter amiserunt Antwerpianos, Lovanienses, Mechlinianos, Lirianos, Bruxellianos, Brugas, Gandavenses, Aldenardeus, Ostdender, Menin, Terneoudem, Athus etc. ..

3^e Iulii, solvi pro 1½ floribus tormentarii in fuga rusticorum ad hanc domum, in defensionem in necessitate.

17^e Augusti, — Mandata tota parochia hac, dedimus pro parte nostra quam ipsi colimus nos in istis expensis f. 16-2; inservit autem suu tam in terris, pratis etc. pro nobis tunc 576 onas. 80 virge.

21^e Augusti, Comput. signarunt ut ante. Comp: Pour frais de table du protestant de Gand pour le temps qu'il a été ici in prima probâ fl. 21-0. — Item pour frais de table du père Nelson de Newport qui a été entretenu ici pendant 5 mois f. 62-10. Item argent de sauvegarde et frais qu'on a de faire pour sauver les effets qu'un autre réfugié ici f. 296-0. — A 31 sauvegardes et 7 soldats de la garde des Etats de Hollande, lesquels derniers se sont tenus ici en faction dans le couvent lej'ours du regaisionnement général f. 46-0. —

11^e Septembris, R. di pro littera salvagardia Hollandie generalis Anderkerche dum Athus obseruant 16 flor.

In Septembre, solvi 1 salva guarda militi 173 dcs, alteris duobus 11 dcs. item 7 militibus hollandis qui haec domum custodirent in generali pour legering et secundâ rice facti.

23^e Octobris, Minimus pro habendo militi 1 salva guarda ad exercitum.

In fine anni, Recipimus a rusticis qui hac fugerant de pro salvagardia et aliis expensis ad hoc factis sumis f. 290-0. —

1. The first step in the process of creating a new culture is to identify the values and beliefs that will guide the organization's actions. This involves a deep understanding of the organization's mission, vision, and core values. It also requires a clear assessment of the current culture, including its strengths and weaknesses, and a commitment to making changes where necessary.

2. The second step is to communicate the new values and beliefs throughout the organization. This can be done through various channels, such as meetings, emails, and newsletters. It is important to ensure that all employees understand the changes and how they will affect their work. This communication should be ongoing and include feedback from employees to help refine the new culture.

3. The third step is to reward and recognize behaviors that align with the new values. This can be done through performance reviews, bonuses, and other incentives. It is important to make sure that these rewards are consistent with the new culture and reflect the organization's values.

4. The fourth step is to provide training and development opportunities for employees to help them learn and practice the new values. This can be done through workshops, seminars, and one-on-one coaching. It is important to provide resources and support to help employees succeed in this new environment.

5. The fifth step is to monitor and evaluate the progress of the new culture. This involves tracking key metrics, such as employee satisfaction, retention rates, and performance levels. It is important to have a clear understanding of what success looks like and to make adjustments as needed to ensure the new culture is taking root.

fol. 60.-

— 1707. —

37^e februario, solo secundo pro mensurazione pagi f. 9-10. —

11^e Maii, die patris Petri. . . Donato pro itinerario versus domum Montis Sacri 7 floros. Carta capituli, (22^a maii) obiit d. Theodorus Mallentz prof. I. Bruxellorum, alias prior ejusdem, I- et I^r monachorum, Brugis. d. Nicolaus L'Escailler prof. et adjutor I. Valencianorum, alias prior ejusdem. d. et I^r Adomari. d. Andreas de Bacciere prof. I. Gandari. In charta huius anni exhortantur omnes visitatores, priores et conversatales, ut omnibus modis possibilibus succurrant restauracioni monasterii monachorum nostrorum. Pratemissis infra dicto major in lando pene oneraria consumpti, cum universis officiis applicabili. Vobis domini.

30^e Julii, signat compvt. P. Engelgrave prior, Benedictus Maes ric. Bruno Fierens sacrista, Joannes Kelders, Hugo van Lippelo & procurator. — Payé encore contribution aux états de Hollande. — Nous avons remis totalement ce qui restait encore du capital de 8 000 florins, que nous avions emprunté à nos frères d'Amvers. —

19^e Augusti, querendo militem, solo agendum. . .

4^e Septembri, solo salvagardo militi pro 15 diebus, 17 patacones. —

18^e novembri, tract hic unus novitius.

fol. 61.-

— 1708. —

19^e Martii, hic obiit Adrianius van Dellinghen villicus noster domesticus, qui regi-
-quit nobis in pecunia f. 148-54. sub conditionibus sequentibus: ut dicit curare nos
pro anima sua & parentum suorum, 6 omittat, ut daretur in f. 10 Nicolaus pago, illi
quem de sacra fonte larvata cochlear cum forcipe argentea, que constituerunt f. 2
flor. 16 abb. Item patrino suo in Herfelinghe cochlear contans f. 6-6.; item cuiusdam
mulieris Bruxellis pro legato 10 flor.; item in die sepulturae sua proficibus
f. 2=17; item ducatis famulis qui illi in sua infirmitate servierant f. 7-14. It
religiosa pecuniae fuit applicatione ad pavimentum, novam ecclesiam nostram.

24^e Maii, Habimus salvagardum, ex Anglia.

in Mio, Rediutus Petrus. . . donatus a domo Montis Sacri, ubi hujus funeralis missus.

2^e Junii, conduimus unum, (salvagardum) pro villa de Coekholteng.

8^a Julii, Remissus / ut unus a salvagardus miles.

8^e Julii, Remissus miles salvagardus de regione ducis Vendome qui fuerat hic
(dubius)

the first time in the history of the world, the people of the United States have
been called upon to make a choice between two opposite systems of government,
each of which purports to be founded upon identical principles of freedom,
and the welfare of man. They must choose between a government which
will either govern them all, or none at all. They must choose between a
government which will either be good for all, or bad for all. They must
choose between a government which will either be just to all, or unjust to
all. They must choose between a government which will either be
a safe depositary for all their property, or a dangerous receptacle for
the same. They must choose between a government which will either
be a wise and a just master over all its subjects, or a harsh and a
cruel master over all its subjects. They must choose between a
government which will either be a wise and a just master over all its
subjects, or a harsh and a cruel master over all its subjects.

— 1708 —

Pudicis in estate fugerunt ad hanc domum, q[uo]d in oriente & obvendit militis salvaginis,
excusat debet at est in vicinia quia in illo residimus aliquot vasa cereris.
Deditus militis us metu nostram auferre volentibus 8 flor., sed in cassum quia
omnes absuterunt.

31^e Augusti, Remissus ad hunc alter (salvaginus), item alter 19 sept. 25 sept. alter
qui fuerat per 5 dies.

27^e Sept. compunctus signatus et ante. Recu argent de contribution restituimus per
les François nos habens sitiis sur le territoire d'Alst fl. 24 = 8. Argent de la ve-
goude en plus iours f ois f 263 = 16. — Du village de Héines pour rafraîchi-
ments de détachements f 25 = 0. — oufanger, in het leger voor eenige tonnen
Knechten biert f. 32 = 16. — (Le français attendu en flamand.) —

19^e Decembis, Fuit-hoc donum a confederatis (gentilicior) spoliatis, deditus
dui spoliatoris pro redemptione granarium, nostrorum, a spoliatione & fistolas.

21^e Dec. Deditus pro littera salveradice Germano generali Felto et secretario
g[ener]al 13 f. 6 ass.

Visitatores idem. —

fol. 62. —

— 1709 —

5^e Iunii, Deditus salvagino militi, pro 16 diebus, imperiali scilicet 9 p[ro]att.
item, Daniæ duobus pro 15 diebus 8 pistol. item aliis custodiens villam de Eelen-
bergh. —

D. de Smet, decanus Hallus, q[uo]d si erat hoc anno hic nos situs dicitur q[uo]d non
propter anima caritatem, et misericordia tempus dabantur conuentui parvus paup[er]is hor-
decens singulis die p[ro]pter aliis paucis, et per optimam amittens una p[ro]pria
Carta Capituli, (28 April). Obiit b. Hugo Prior p[ro]f[essor] d[omi]ni
Domorum monachorum Brugis et sylvo et Martini. — D. Francisus Fou p[ro]f[essor]
Bruxellensis, alias prior Domorum, Sylvo et Martini, monachorum Brugis et vicinus d[omi]ni
monasterii, Brugis. — Hoc anno ordinatus in charta capituli celebrari festum, electionem
s[an]cti Romualdi patris archie episcoporum, canadulensis, 20 juni. Visitatores idem.

9^e Maii, Lettre de l'ambassade du prince d'Angleterre en anglais, signée Bruxelles.

15^e Iunii, Obtemperatus litteras salvaginas a principe Anglano. — Durante obdizione
Montensis per 5 optimas deditus & annis salvagino militis 25 flor. 3 $\frac{1}{2}$ ass.

11 d[omi]ni.

- 1709 -

11^e Septembis, obcessa civitas Montensis a principe hugenotis et duce de Marlborough, marischalhus de Villars venit cum exercitu et obcessis succurrerat Pugna in Malplaquet 11 sept. Victi galli et capta civitas.

21^e Sept. Th. Jacobus van Hamme factus diaconus 21 sept. Gandavi ab illust. Van der Noot, et erat hospes Bruxellis. In martio 16^e fuit excommunicatus ab diaconis ibidem, ab illust. domo Guillermo a Procopio archig. Mechlinensi, agnoscimus et acceptus. 12^e octobris, erat exercitus Hollandorum prope Montes et usque ad eum us silebat. Generibus contribuere avenam, et foenum.

Moy. — huius novembis, item, 27 nov. deditinus militis salvo agendo ad custodiam dum foenum, et avenam quan habebamus Angiade.

7^e decembis, guidan, Thome Van den Abeele d'Uitlic ad vitem, pro sustentatione viatis et amictis, tangens donatus, summam 400 fl. cambiales.

Recepit procurator pro 1 aut ^{argent de sauvegarde} 200 fl. — et a d'Uitlic est noticiis circa 400 florins. 19^e decembis, computus signatus ut ante. Recu argent de sauvegarde des cette année etc... Recu pour l'entrée de Jean Van den Abeele en argent de change 400 fl. — à des sauvegardes, lettres de sauvegarde, dépenses faites pour les chercher et les ramener 256-12-3. — La ferme de Coekelbergh avec maison, grange et écuries, a été consummée par un incendie, le 5^j avrili de cette année, par malheur, dont cause inconnue. (Le françois et brabant du flamand.) —

fol. 63. —

26^e Martii, Lyoc fut a est nova campana, quo duximus duos nostros contractos 26 martii, ad maximus que inde nos.

Carta capituli, (18 mai) stricte precipitata ut quan, maxima fieri potest sedilitate ad unigenitum servitorum paragraphus 18 cap. 3 2^e partis novae collectionis Statutorum, quoniam omnes extendi volunt ad omnes omnino libros istius temporis novitates redolentes, et stricte precepit superioribus, maxime autem, & dictatoribus, ac per eum, in curia, quo dicit, solitariorum nostrorum, ratio a simplicitate horae id j'ans emissa fisco & ordinari. Visitatores 14^e Junii, Th. Jacobus van Hamme, hospes in domo Bruxellis, ordinatus sacerdos Ecclesie ab illust. domo Landois et Franc Rostius de Liboy suffraganus.

the same time, the author has written a number of short articles on the subject, which have been published in various periodicals. These articles, however, have not been collected together, and it is the intention of the present editor to collect them all, and publish them in one volume.

- 1710 -

15^a Augusti, Soli: Voor enen By aert f 78-15.

Ad hunc hoc anno in estate, etiam in decembris habimus milites & alios agardos ..

23^a Octobris, Redit confrater noster d. Benedictus Maes Leodio.

25^a octobris, Comput. signant P. lug d'grave, Joseph van Craenbroeck v. Bruno Fierens Sacrista, Tommaso Leliers, Hugo van Lippeloo procurator. -

In decembris, erant hic mortui : 16^a dec. vesti monachorum, indutis estg uideam. Rotsiers.
fol. 62. -

- 1711 -

10^a Tamarii, pro cencidit carnis pro laicis fratibus et domesticis in professione
fratis orlemanus, quod accedit sequenti anno 1712. -

8 0^a Aprilis, Volebant huc hospitari 100 milites quod ab officialibus redemimus.
Carta capituli, (3^a maii) ob ih. d. Jacobus Blaauw prof^{us} T. Valence armen. (remarque
admissionis que j'ai ailleurs) - Visitatores id em.

21^a Iulii, habimus per 2 dies & alios agardos militum, cum exercitus imperialis
degredit proprie Angiam. -

17^a Septembri, Comput. signant q. i. ante. à Jean Vender Abeelen, autrefois notie fer-
mier, est rendue la somme qu'il avoit donnée pour son entretien à savoir 600 flor.
argent de change. - Pour les frais de la refonte de nos deux cloches 85 = 10 $\frac{1}{2}$. - Au
diner lors de la prise d'habit de père Antoine et pour la profession de père Pierre
f 23-19. - Couvert la nouvelle grange sur la ferme de Coekelberg. - A M^r
de Bleude pour avoir guéri la fracture de la jambe de p. Adrien, ainsi que
les deux domestiques blessés, 30 $\frac{1}{2}$ p. attac. . . (translit du flamand.) -

20^a Decembris, Vestitus est habitu domini ad visitationem p. Antonius Nismegensis,
Decembris, Fuit d. Jacobus Van Hamme Bruxellæ Gandourum, pro diaconatu.

Hoc anno, fuit fusa est nova campana pro nostra terra, que pondarat
303 lbs (livres), fusse sanctissima, dno alicie pro hora et semi hora, dedimus autem
materialia antiqua supercedentes nova et adhuc in pecunia 85 fl. 16 $\frac{1}{2}$ ass.

Hoc anno edificata est nova grangia in Coekelberg villa nostra. -

fol. 65. -

- 1712 -

13 Avril, à une sauvegarde pour 2 jours au passage des troupes de la Meuse soli leff.

Hoc anno patet prior ascendit ad capitulum, generale ab aliis variis liberos chorales copi-
^{litteras} cantu

carta capituli, (26 Aprilis) obit d. Hugo Racymakers prof^{ec} d' Bruxellaeus, prior d' Dicasterij
alias prior Domarus capella et Bruxellaeus. — Visitatores ibidem. —

13^e Sept. payé pour l'avègante. — Per annos integros multa dederunt salvo
-gardiis et protectionis militum, officiarum, multas expensas fecerunt. —

17^e Nov. — Contarunt infra dicti et amiserunt profaneo a ritum quendam
T. annem Tandt, octatis 40, mediantibus 300 florinis semel, signarunt f. Thos. Engels
-grave prior, Hugo van Lippeloo prof^{ec}, Joseph van Cranckbroeck vic. Bruno Fiers
Sacrista, Thomas Kelders, franciscus van Endoven, Jacobus van Hamme, Petrus Oorle-
-ment. Non apparet licentia pectoris visitator. Postea hinc discessisse anno 1716, et
restituta illi pecunia. —

12 dec. computo, signarunt ut ante. — L'avègante générale signée à Versailles,
16 mars. — Pour la réception de notre fermier Jean Tandt de notre couvent, accepté
in seruus perpetuus, fl. 300. — 17 nov. Par des personnes inconnues est remis
à notre couvent de Bruxelles au profit de notre maison 65 gl.(fl?) — à deux
regards, présents et régale d'officier afin de priser en notre couvent du pillage
et du requisiéssissement des troupes alliées 182-7. —

31^e Decembis, Fr. Antonius Donatus contract. —

fol. 66. —

In februario, habitat at d. Guillermo van der Horren, confiter nosker in domo Lyre,
nam ipsi missus fuit pauper pro teste. —

4^e Martii, solimus patris visitatori propter Licardie et prior Martini Dei proxim
-til us itineris et passpot et domestici sum f. 66-11½. — (Lequel de Martini statim
-mēme 1^e visitant de Licardie. L'autre doit faire envers.) —

8^e Martii, venerant dimissorales camere proprio Orlement. —

Recepimus a nostis patribus Burdigalensibus 2 r. et a vini rubro et 2 r. et a aliis
progenib[us] datus 35 paterones cum dimicio, et pro sumptibus in omnis vestigialibus
et aliis multis adhuc solimus 35 patt. 3 solid. —

carta capituli, (14^e māi) obier. d. Landelius Laurent prof^{ec} d' prof^{ec} d' Valerianorum.

d. Anthelius Tangele prof^{ec} et prof^{ec} d' Gandari. — (In le domenica ultima.) Visitatores ibidem
Sept. — Domus nova edificata in villa de coechelbergh est terminata operatio, tectum in dicitur.
16 nov.

the first time in the history of the world, the whole of the
population of the earth has been gathered together in one
place, and that place is the city of New York.

The population of New York is now estimated at 2,500,000,
and it is growing rapidly. The city is a great center of
trade and commerce, and is the chief port of entry for
the United States. It is also a great center of industry,
and is the home of many large manufacturing concerns.
The city is a great center of culture and learning, and
is the home of many great universities and colleges.
The city is a great center of art and music, and is the
home of many great artists and musicians.
The city is a great center of politics and government,
and is the home of many great political leaders.
The city is a great center of social life, and is the
home of many great social organizations.
The city is a great center of religion, and is the
home of many great religious leaders.
The city is a great center of science and knowledge,
and is the home of many great scientific leaders.
The city is a great center of literature and writing,
and is the home of many great literary leaders.
The city is a great center of music and drama,
and is the home of many great musical and dramatic
leaders.

16^e novembris, comput signant tis. Ingelgrave, tis. 7 en Cranenbroek vic. et extra,
computas huius anni a lichtmisse scribi incipit est a. 8. Liffelos, sed ad optatus ap.
Cranenbroek. comp.: ita, reddidi à notre fermier Jean, Tassens l'argent qu'il avait
apporté f. 300.-o. - (Le français est traduit du flamand). -

fol. 67.

16^e Februario, Manuale: Dans la nuit du 16 au 17 février, pendant les matines, on a volé
dans la cellule du prie procureur, la fenêtre a été fracturée, et le pupitre dans lequel
on met journallement la provision d'argent a été transporté au fond de la bâche-
cour, et là a été ouvert par violence, et tout l'argent en différentes monnaies a
été volé; mais rien d'autre n'a été pris: Quant à la somme d'argent qui a été
volée, cela n'est connue que du très haut et des voleurs qui en ont profité. Dans
le compte plus bas il est dit: Entre 16 et 17 février, on a volé dans la cellule du prie pro-
cureur, la valeur de l'argent est inconnue, on l'ouvre pour salvo justo, en mon-
naie capitale, (29 Aprilis) obt. a Hieronimus VanderKorchore prof^{ec} et prior d'Gandav^m,
consistator pro locutoriae, alias prior domorus, Sylvae St Martin, Antwerpice et mona-
chorum Brugis. D. Martinus De Marez prof^{ec} et antiquior d'Alsenenarum, (Pour une
dominicale ailleurs) - Visitatores priores capellae et Bruxellarum. -

11^e Iunii, il Den (Manuale), in festo St Barnabæ apostoli, sub resperis, il est tombé
ici une grêle pendant un quart d'heure ou environ, dont les grêlons avaient une
telle dimension et toutes espèces de formes, que de mémoire d'homme pareille
chose n'a jamais été vue. On en a trouvé qui avaient la grosseur d'un œuf, et
qu'auquel il n'y eut pas de ventre, ils étaient j'ets avec tant de force contre le sol
qu'ils rebondissaient à hauteur d'homme. Où à les dégats considérables que
cet orage a causé dans notre meillon, comme dans celles de nos fermiers, il
nous a cassé aussi beaucoup de rches et d'ardoises, pour plusieurs écuries. Com-
me les vitres de la sacristie, les longs vitraux autour du maître autel à l'achapelle
de la St croix, du chafitre, nef, tribune et généralement tous les carreaux
de verre, comme des cellules etc... du côté de l'est, ont beaucoup souffert, mais
spécialement les vitraux du quart du petit cloître, lesquels représentent la passion
de notre sauveur. Cet orage était venu du côté de St Nolde, où il a causé encore plus
de dégats

the same time, the first and second class passengers were not to be charged for their passage.

The third class passengers were to be charged for their passage.

The fourth class passengers were to be charged for their passage.

The fifth class passengers were to be charged for their passage.

The sixth class passengers were to be charged for their passage.

The seventh class passengers were to be charged for their passage.

The eighth class passengers were to be charged for their passage.

The ninth class passengers were to be charged for their passage.

The tenth class passengers were to be charged for their passage.

The eleventh class passengers were to be charged for their passage.

The twelfth class passengers were to be charged for their passage.

The thirteenth class passengers were to be charged for their passage.

The fourteenth class passengers were to be charged for their passage.

The fifteenth class passengers were to be charged for their passage.

The sixteenth class passengers were to be charged for their passage.

The seventeenth class passengers were to be charged for their passage.

The eighteenth class passengers were to be charged for their passage.

The nineteenth class passengers were to be charged for their passage.

The twentieth class passengers were to be charged for their passage.

The twenty-first class passengers were to be charged for their passage.

The twenty-second class passengers were to be charged for their passage.

The twenty-third class passengers were to be charged for their passage.

The twenty-fourth class passengers were to be charged for their passage.

The twenty-fifth class passengers were to be charged for their passage.

The twenty-sixth class passengers were to be charged for their passage.

The twenty-seventh class passengers were to be charged for their passage.

The twenty-eighth class passengers were to be charged for their passage.

The twenty-ninth class passengers were to be charged for their passage.

The thirty-first class passengers were to be charged for their passage.

The thirty-second class passengers were to be charged for their passage.

The thirty-third class passengers were to be charged for their passage.

The thirty-fourth class passengers were to be charged for their passage.

The thirty-fifth class passengers were to be charged for their passage.

The thirty-sixth class passengers were to be charged for their passage.

The thirty-seventh class passengers were to be charged for their passage.

The thirty-eighth class passengers were to be charged for their passage.

The thirty-ninth class passengers were to be charged for their passage.

The forty-first class passengers were to be charged for their passage.

The forty-second class passengers were to be charged for their passage.

The forty-third class passengers were to be charged for their passage.

ZM
— 1714 —

de dégâts, tant aux moissons qu'aux bâtiments. Il y a en aussi beaucoup de bris du côté est de notre maison, et les toits recouverts d'ardoises étaient troués et cassés et emmagasinés. —

3^e Augusti, à la levée pour les frères convers pour la fête de l'installation du nouveau prieur. 5^e Augusti, aux servantes des frères confirmatrices du choix du nouveau prieur avec les frais de voyage etc.. 9^e Auguste, à fine comput. et statut exhibé à l'avant P. Engolgrave moi soussigné, déclare qu'à mon départ pour Bruxelles, avoir laissé au R. P. Hugo van Lippeloo, d'abord la somme de f. 970 = 17½. En, encore 100 pistoles en espèces, item encore 25 flor. différentes monnaies, subissant au profit P. Joseph Engolgrave ex prior, P. Hugo van Lippeloo prieur, Franciscus van Endoven vic. Bruno Pierens Sacrista, P. Thomas Kelders, P. Joseph van Cranenbroeck procurator des en 9^e aug uota 17½. — 16^e Augusti, dans la cour de l'église procurateur trouvé 1058-12, qui n'ont été comptés en présence des anciens. —

1^a Sept. — Comput. signatus P. Hugo Lippeloo prieur, Franciscus van Endoven vicarius, P. Bruno Pierens Sacrista, Thomas Kelders et Joseph van Cranenbroeck procurator. 18 octobris, circa 18 octobris fut réstitué g. uida, Jacobus Hermans. P. Orlmans factus Diaconus, Antwerpiae. —

fol. 68.

— 1715. —

(ex Capituli, 19 maij), obit d. Antonius Vandermeulen profus. T. Lyre. Visitatores frères dominum, Bruxellorum, et Leodiensem. D. Hugo van Lippeloo electus prieur confirmatus.

3^e maij, Habitu monachalibus fuit N. Willems, qui non persistebat.

6^e Julii, signat comput. Hugo van Lippeloo prieur, Franc. van Endoven vic. Guili. Vander Hooven senior, Bruno Pierens Sacrista, Joseph van Cranenbroeck procurator, + obit hoc anno, d. Hugo Vander Biest, profus. T. Antwerpiae prieur T. Bruxellorum, comisitator pro re l'autonie.

1^a Sept. mortuus Endoxius 14 usq; huc & aliis, distet magnus. —

8^e octobris, post dies fuit primus lapis oedificii a portico, promulcibus etc..

Ala fin de cette année P. Joseph Kelders est nommé Sacristain. —

fol. 69. —

— 1716. —

9^e maij (Mardi?) comput. signature utante (Hulstas): R. signat et comput. Bruno Pierens
nose

1867

1868

1869

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

1900

1901

1902

1903

1904

1905

1906

1907

1908

1909

1910

1911

1912

1913

1914

1915

1916

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942

1943

1944

1945

1946

1947

1948

1949

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

2031

2032

2033

2034

2035

2036

2037

2038

2039

2040

2041

2042

2043

2044

2045

2046

2047

2048

2049

2050

2051

2052

2053

2054

2055

2056

2057

2058

2059

2060

2061

2062

2063

2064

2065

2066

2067

2068

2069

2070

2071

2072

2073

2074

2075

2076

2077

2078

2079

2080

2081

2082

2083

2084

2085

2086

2087

2088

2089

2090

2091

2092

2093

2094

2095

2096

2097

2098

2099

2100

2101

2102

2103

2104

2105

2106

2107

2108

2109

2110

2111

2112

2113

2114

2115

2116

2117

2118

2119

2120

2121

2122

2123

2124

2125

2126

2127

2128

2129

2130

2131

2132

2133

2134

2135

2136

2137

2138

2139

2140

2141

2142

2143

2144

2145

2146

2147

2148

2149

2150

2151

2152

2153

2154

2155

2156

2157

2158

2159

2160

2161

2162

2163

2164

2165

2166

2167

2168

2169

2170

2171

2172

2173

2174

2175

2176

2177

2178

2179

2180

2181

2182

2183

2184

2185

2186

2187

2188

2189

2190

2191

2192

2193

2194

2195

2196

2197

2198

2199

2200

2201

2202

2203

2204

2205

2206

2207

2208

2209

2210

2211

2212

2213

2214

2215

2216

2217

2218

2219

2220

2221

2222

2223

2224

2225

2226

2227

2228

2229

2230

2231

2232

2233

2234

2235

2236

2237

2238

2239

2240

2241

2242

2243

2244

2245

2246

2247

2248

2249

2250

2251

2252

2253

2254

2255

2256

2257

2258

2259

2260

2261

2262

2263

2264

2265

2266

2267

2268

2269

2270

2271

2272

2273

2274

2275

2276

2277

2278

2279

2280

2281

2282

2283

2284

2285

2286

2287

2288

2289

2290

2291

2292

2293

2294

2295

2296

2297

2298

2299

2300

2301

2302

2303

2304

2305

2306

2307

2308

2309

2310

2311

2312

2313

2314

2315

2316

2317

2318

2319

2320

2321

2322

2323

2324

2325

2326

2327

2328

2329

2330

2331

2332

2333

2334

2335

2336

2337

2338

2339

2340

2341

2342

2343

2344

2345

2346

2347

2348

2349

2350

2351

2352

2353

2354

2355

2356

2357

2358

2359

2360

2361

2362

2363

2364

2365

2366

2367

2368

2369

2370

2371

2372

2373

2374

2375

2376

2377

2378

2379

2380

2381

2382

2383

2384

2385

2386

2387

2388

2389

2390

2391

2392

2393

2394

2395

2396

2397

2398

2399

2400

2401

2402

2403

2404

2405

2406

2407

2408

2409

2410

2411

2412

2413

2414

2415

2416

2417

2418

2419

2420

2421

2422

2423

2424

2425

2426

2427

2428

2429

2430

2431

2432

2433

2434

2435

2436

2437

2438

2439

2440

2441

2442

2443

2444

2445

2446

2447

2448

2449

2450

2451

2452

2453

2454

2455

2456

2457

2458

2459

2460

2461

2462

2463

2464

2465

2466

2467

2468

2469

2470

2471

2472

2473

2474

2475

2476

2477

2478

2479

2480

2481

2482

2483

2484

2485

2486

2487

2488

2489

2490

2491

2492

2493

2494

2495

2496

2497

2498

2499

2500

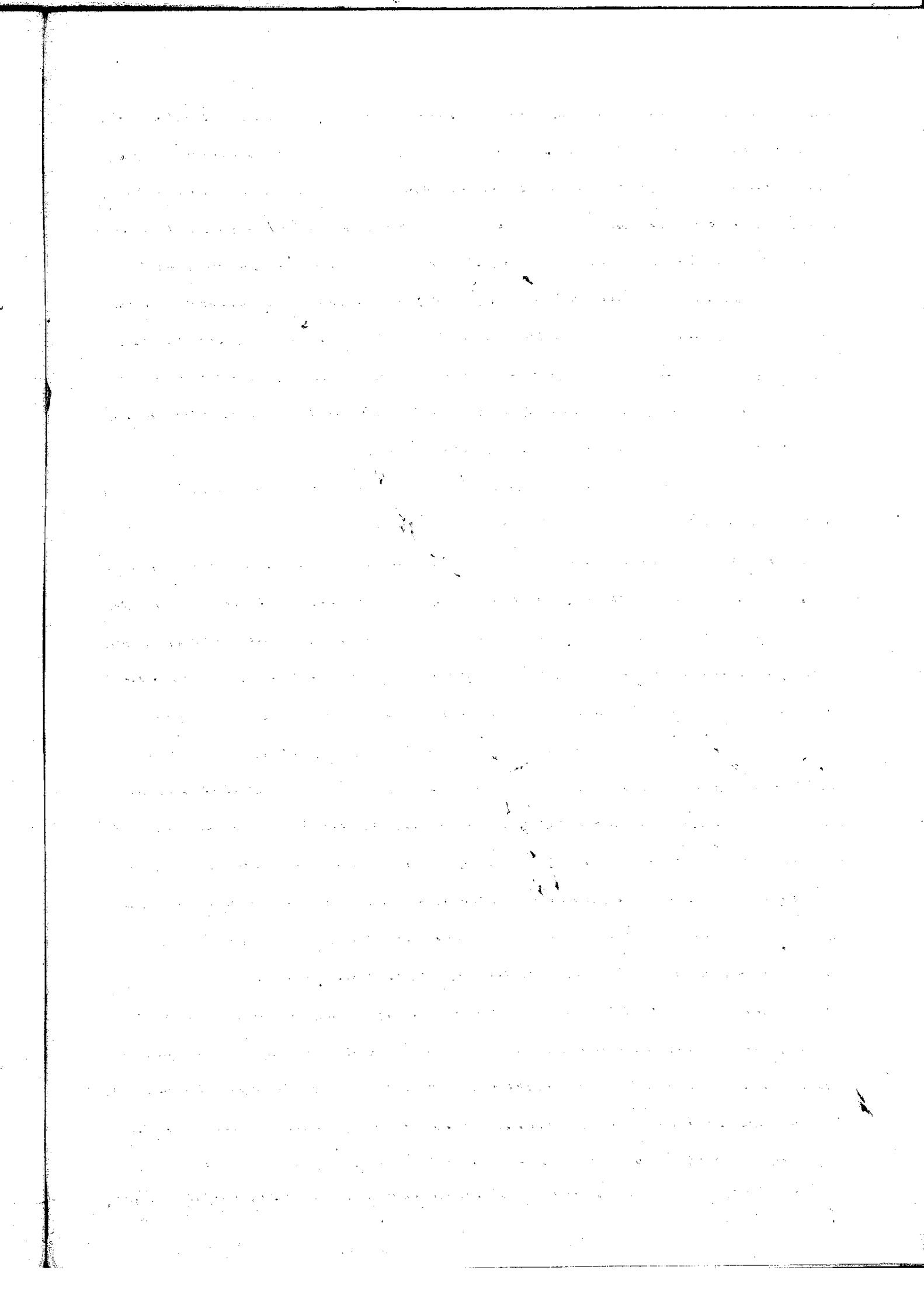
906

mon se vocat amphit Sacellum, nota (30 mai). — Recu de l'ague Peers, notre fermier actuel, comme don gratuit, afin d'être reçu chez nous pour la vie, 300 fl. Recu à la fin d'habit d'un novice de Pronnen 325 flor. Pour de la poudre afin de tirer à l'occasion de la victoire remportée contre les Turcs le 14-2. — Pour la statue de St Bruno au dessus de la porte d'entrée, avec 6 fl. 15 francs de frais, en tout fl. 58-1. Pour le dîner à l'occasion de la prise d'habit des deux novices ^{en juillet} ~~en juillet~~, Carta capit. (10 mai) obéit b. B en endus Fratij prof^{re} T. Gundari. b. Baro Hultem^{ius} prof^{re} yas den T. Gundari. (Suit une démonstration que j'ai ailleurs.) Visitatores idem.

81^o Juin, Habitum monachalem, induit q' uide, Hyacintus van der Straess, qui ob aliquam corporis infirmitatem, non perseveravit.

84^o Juin, habetum T. amni T. ambens 300 fl. quos prius ab illo habitat, il corte est qui anno 1712 receptus hic fuerat ad vitam.

14^o Augusti, Littera scripta ex cartuaria Murbacoensi a Dom. P. Engelsgrave curia D. Louis istam domum, videlicet us 11^o augusti 1716, duicarum, Bruxellensium, P. m. N. P. Batav. Cites optabent, de itinere nostro aliquando narrare, sed primus occasio nis, mihi opportunar, omittere nolui, tanto quid en Lubentius, quanto gratior robis futura de reportata ad nos turcas omnimodae Victoriae notitia. Initus fuit processio, cum exercitu 5^o mensis huius, cuius ad felicissimum ad exercitum successum, rebuit certus comes missus a principe Eugenio, sed absque circunstantiis illis nisi plena contra turcas relatâ Victoria et strage eorum, maxima, qui octava huius sex contumies sequentibus cursoribus Viennam, advenit a loco int' procul ducentas circa leucas distanter, sed hori 13 huius circa horam, 12 am meridianam, ex castro cas- aris ex Hungaria illust. d. Comes de Zell, Viennam, ingressus attulit sciam, inhibuit plumbis pro angustissimo Imperatore ex strage novissima turcarum, centum quadraginta vexilla turcica, canas equinas 5 tympanorum, ancore, parva, statuas, &c. in oleum, Mahometis ex auro purissimo pharetrum, auro et adamante nuditissimum, quo omnia luce crastinâ in falso B. Mariae assumptae in ecclesia Stephani sub T. Daven, omni populo spectanda apponentur. In ipso loco certaminis turcarum cecidere 85 millia, in Iavo submersa non circiter 20 millia. Janistarum, et Spahiorum, 60 millia in locis, paludibus, fugata a hostis de facto cinguntur.



Porro integræ castæ, tormenta bellicæ 150 equib[us] 70 sunt in gentis magnitudi-
nis, 25 cassæ bellicæ quarum una quæque continebat 25 millia aurorum,
seu ducatorum, eos aris cassabant in proelio. Deo gratias! Dominus hic opus
habet. Ingens & anxi inimicorum, claudet et christianorum Victoria, in qua Dei
omnipotenter manus agnoscatur, quapropter Christiani omnes de cœmis nostris
precibus, nostra fiducia et maximo erga Deum favore, praeterea protectione
grates redendere. — Quod nam, perfecta Dei gratia, prius sanitati; per diffi-
cilia quædam, et valde periculis a itinera Viennæ advenimus, ubi habito ad easca-
ren, angustissimum, allogrio, gratussum nobis fuit audire cum & ille adhuc
nos videre; prouipue nunc magnates amicos nobis beneficiaverunt, quossem, auto-
ritate suffulta, nullum omnino difficultatem, invenimus pro obtinendâ has & iste-
tandi domus licentia. Finita hujus T. Marslaevis visitatione, ad sermonem D.
Imperatorem, denus accedendum, honores, habebimus, et postmodum, in Moravia,
ad cartas, Brunensem, 36 civiter hinc laicus dissentient, proficiemur. Quasi
ex miraculo factum est ut ex periculisissimis & extremitatibus creptimis. Omnes
nostros religiosos et procapite Van. R. procuratores, et charitissimus, ejus saluto. Si

(Le français est traduit du flamand.) —

fol. 70. —

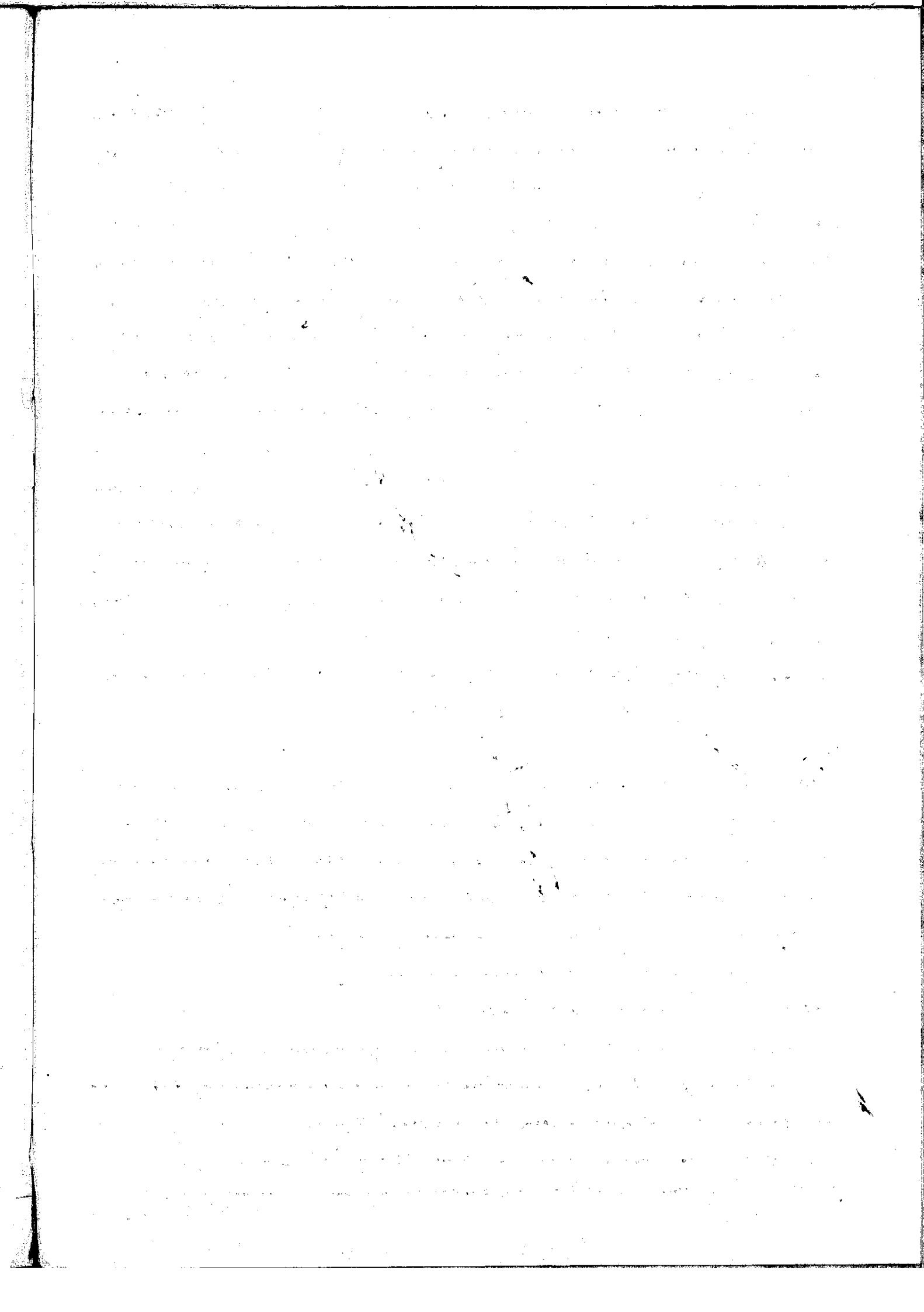
17^e januarii, habitem monachalem, in ut N. brommen Antwerpensis, qui non fess erant,
26^e Aprilis, comput. Signatur ut ante. in clementynæ, cartulæ nostre loc amicis f. 100. o.
taxa et viatic. — Les droits de notaire sont dictes nota anno 1716. — Lenda à la mère d'uno
rice Vander Straten, lequel à cause de malades ne pouoit supporter la rigueur de l'hiver,
les 100 p. t. qu'elle avoit donnés, retenant pour les frais 49 fl. —

Carta capit. (26^e Aprilis). — Visitatorei iudicis — (od omnone que j'ai ailleurs.) —

28^e Aprilis, consensit R^d Pater cartulæ ut recipiat in hac domo a Probst armen,
Jacobus Liert, supplicans signarent Hugo van Effelco, prius, Franc. Van Endoten vic. Guili.
D'andert Hoorn, Bruno Fierens, Jo. Kelders & acista, Joseph van Cranenbroek procurator, Tac.
Van Hamme, P^r Oorlemans, consentiales. Dedit domini illi Liert sum 300 fl. currentes.

4^a Iuli, Habiter monachali in utrum f. Carolus Morris Tyrannus.

20^e Iuli, I. Lippels a acheté deux croix brodées par des chassubles blanches, content ensemble 141 fl. g.



- 1717 -

19^e novembre, Achete de la moire blanche argent pour une de ces chasubles, qui avec le galon
coûte 88 fl. 5 st. - (Le français est traduit du flamand). -

fol. 71.

- 1718 -

19^e februar, comptant signant qui ante. - Solvi au R^e Père, pour transmettre au père prieur d'Abbe
dei près de Saragossa, d'après accord fait entre eux, pour enterrer & avoie durant notre conférence
Van Hecke, y réconcilié avec l'autre, fl. 301 = 6 $\frac{1}{2}$. - (traduit du flamand). -

Carte capit. (1^e mai) - ob. D. Joseph Loywart prof^{re} et vicarius D. Gondavi, D. Benedictus Maes
prof^{re}ns D. capellae, vicarius D. Diestensis. - Visitatores idem. - (voir une économie ailleurs.) -

31^a juil., Prof^{re}ns est in h[ab]adomo p. carolus Moris, Lyrassus, j[us]c[on]tra maximam expectationem,

fol. 72.

- 1719 -

29^e Ap[ril]is, comptant signatis ut ante. au père Visitatoeur pour notre part dans les frais faits afin
d'obtenir l'exemption du pain d'Abbe, à Vienne etc... 5-12. - Pour part de lettres pour notre
autel privilégié f. 6-6. - Lettre à Jacques Peeters, notre fermier de jadis et présentement,
l'argent qu'il avait versé et encore 69fl. pour ses services rendus. - Amwit b[ea]t uoor P. Jacobus
11-16 $\frac{3}{4}$. - (traduit du flamand). -

Carte capit. (1^e mai) ob. D. Archangela Mortan prof^{re} et antiquior D. Valenciarum, qui ultra 50
annos l'auit abilitate existit in ordine. D. Armandus Claes prof^{re} D. capellae. D. Antonius Schoonhout
coadjutor D. monialium, Brugis remittitur ad domum capellae snoe prof^{re}ns. (Tâches ordinaires
ailleurs.) - Visitatores idem. -

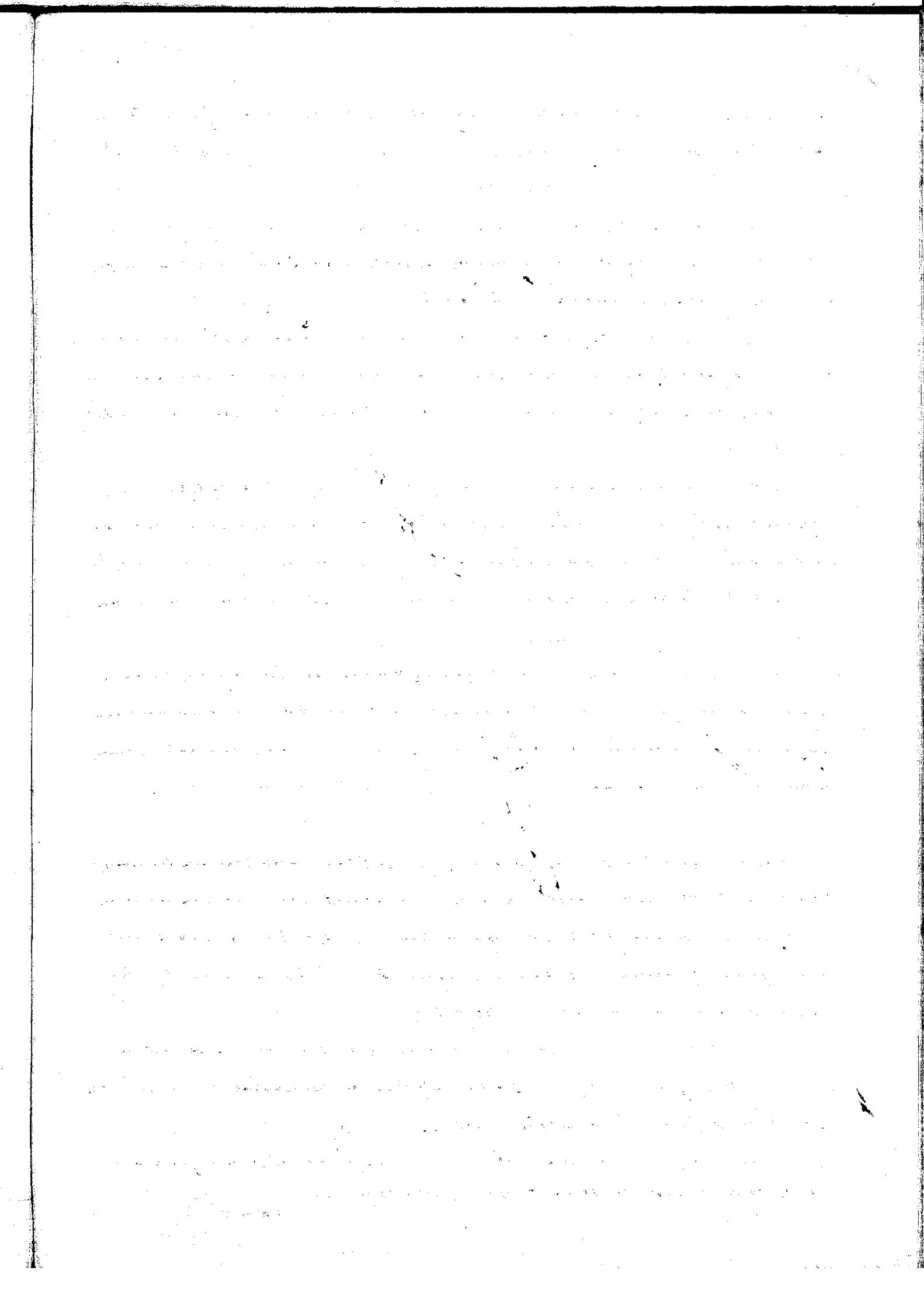
fol. 73.

- 1720 -

13^e Ap[ril]is, signant compt. Hugo Lippelot p[ri]or, franciscus Van Endoven vic. Antdinus bloem
hegt senior, Guilli[us] Van der Horreys, Joseph Van canenbroeck p[ri]or. - Pour la mis d'un
vêtement (vêtement) dans l'église de Geages, d'après ancienne coutume, fl. 16-0. - Payé pour
notre part pour la patente de libération du pain d'Abbe f. 18-14. - Partem est novum,
altare in capella B[ea]te Marie d[omi]ni 152 fl. 5 $\frac{1}{4}$. -

Carte capit. (28^e Ap[ril]is) ob. D. Gregorius De Doncker prof^{re} et procurator D. Bruxellarum.
D. Antonius de Mey prof^{re} D. Sylvie St[an] Martini, hospit[er] in domo monachorum, Brugis. D. Frederic
us Frederic prof^{re} D. Bruxellarum. Visitatores idem. -

14^e Mai, Payé au sieur Paracel, peintre de notre Due, pour une peinture de
l'autel de la ste Croix, fl. 105-0. (Le français est traduit du flamand). -



234
fol. 74.-

- 1721. -

6^e Janvier, Nous avons fait changer notre ostend. ob. payé pour cela fl. 25 = 19.
13^e Mars, Payé au sieur Charles Eyckens, peintre à Bruxelles, pour une peinture pour
l'autel de St-Nicolas f. 65 = 16. -

81^e Mars, Compte à l'ordre d'obligation, acquis hier remis par obédientie, ad domum, Lirez hospes d. Jacobus van Hamme. -

Carte capit. (11^e Mai) ob. ut huius in 8^e Mars ad elemos p. a XI, alias cardinalis protectione ordinis
in ordine, propensissimus. - ob: D. carolus de Douchede prof^{ss} et vic. d. Bruxellarum, D. Gaspa-
ras van Craedbecke prof^{ss} et coadjutor d. lyne, qui ultro 56 annos laud^e vivit in ordine. D.
Franciscus Banchier prof^{ss} et sacrista d. Valenciarum. (voir une admonition ailleurs). Visitatores idem.

84^e Mai, comput. signatur dante. - Reçu de M^r le Pansonnair de Bois, père de
notre novice pour frais de rétore 35 fl. - Taxe et ratiens. - Cette année p. Moris ordon-
né à Bruges. - Pour médicaments livrés à notre frère Taegnes à l'enne 18-2 fl.

80^e Juin, Investiture p. orphelin du Bois vaste monachali. - (le français est traduit en flamand)

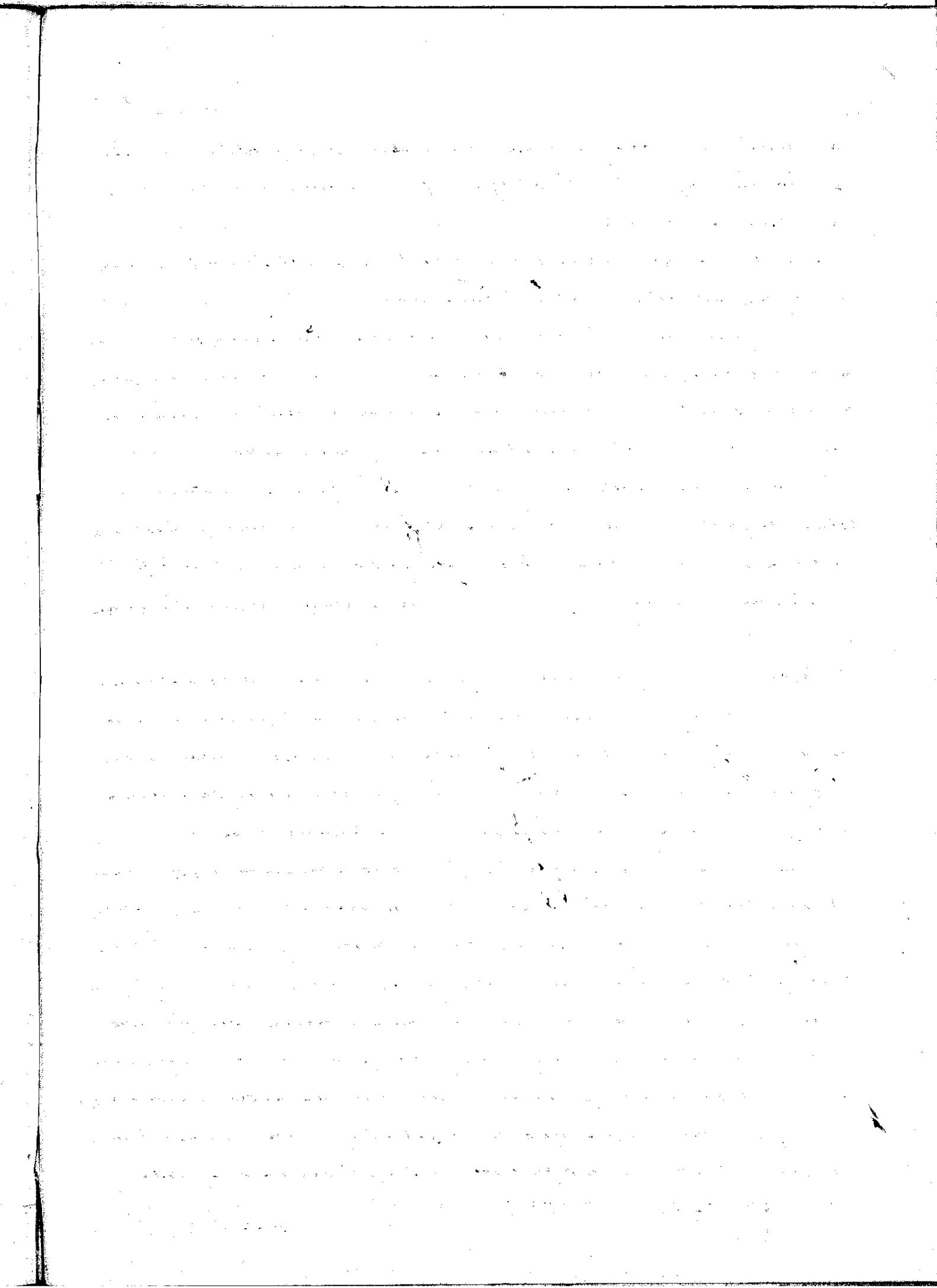
fol. 75.-

- 1722. -

1^e Avril, La somme lirée à d'hamme remise par obédientie, D. Jacobus van Hamme.
Carte capituli, (3^e Mai) ob: D. Gabriel Looys prof^{ss} d. lyne, vic. d'Antwerpia. D. Thibaut de l'ape
prof^{ss} d. lyne, qui 61 an. laud^e vivit in ord. Mutationes: D. Jacobus van Hamme fit procu-
ration (capelloe). Et d. Joseph van Cranenbroeck proc^{re} mittitur ad domum, lyne ad exercendum
deum officium procuratoris. - (voir 2 commandements ailleurs.) - Visitatores idem. -

5^e Mai, Signatur comput. p. H. van Lippeloo prieur, Franc. van Endorpe vic. Antwer.
Schoonheyt senior, Guille. van der Hooven, Joseph Van Cranenbroeck procurateur. Et billede
die incipit computus p. Jacobus van Hamme proc^{re} ad Lichtmijt 1225. - Recu de M^r du Bois
comme présent la somme de fl. 86-0. - Item pour les frais de la profession de son fils fl. 100.
Item pour réparation de sa cellule d'fl 50-0. - Taxe et ratiens, 100. - Au P. Visitant
pour frais de table d'un père Moris à Bruxelles fl. 100-0. - Pour ordiner aux précaires d'un P.
Moris et à la profession des p. orphelins. - Toute année visitata domus. Pour le tiers
qu'il a perdu (les intérêts!) nous avons donné l'apart de 35 fl. - Pour une paire de souliers
pour p. Taegnes. 20^e mai, signé par les habitués d'un cranenbroeck exprocurateur,
qui a compté au p. procurateur van Hamme fl. 1605-17 $\frac{1}{2}$.

Catharinacelle



Cette année on a passé notre choeur de pierres blanches et bleues, les blanches de Steynochorgale et les bleues d'Escautines. - (Le français est traduit du flamand.) -

fol. 26. -

17^e Apôlîs, confit. signatus ut ante, præc^e 2^e par Hamme, Guill. Van der Hooren senior.
Requête du Sieur Bonenans pour frais à la pise d'habit d'ap. Eg de Timmermans f. 20000.
Carte Capit. (25 apôlîs) : obier. b. t. au B. t. r. en Hovenbeekle prof^{re} et coadjutor T. Gaudri,
ali et prior domorum Schenoc Anglorum, Neuforti, Sylva & St. Martin et monachorum, Brugis, qui 50
au d'land^r nait in oude. J. Anthelme Schoonheyt prof^{re} et coadjutor d' capelle. I. t. o.,
8^e Doemend prof^{re} & Sylva & St. Martin. (relat. ordonnance ailleurs.) - Viratates in om. - (a)

18^e Sept. Des vestes vestes en achahi f. Eg wiens Timmermans flander ex...

8^e, octobre, Fait et livré par M^e Jaegues Steenot d'Anvaert, pour notre choeur, un
lectoire en cuivre, q' n' pèse, en cuivre rouge brut 21 o. 00 et en cuivre jaune brut 13 o. 00
payé l'assain l'œuvre avec transport etc. f. 698 = 17. - Le cuivre rouge à 15 st. le jauge
à 16 st. m'ain d'œuvre 16 o. fl. - (Le français est traduit du flamand. Des termes fl. y a plus
des termes flamands)

Sur une feuille d'époque moderne j'ajoute ce qui suit :

Requête adressée par les chartreux de Herinnes, pour être maintenus dans leurs droits (1723)
A l'Empereur et Roy. - Remontant très humblement les prières et religieuses du couvent
des chartreux à Herinnes proche la ville d'Enghien, q' d'en considération de leur vie retirée
et solitaire, les austères prédictissous de N. M. Impériale et catholique et bonisam,
de ces pais ont eu une dévotion particulière pour leur ordre, et ils ont voulue reconnaître
leur zèle et affection particulière par des priviléges et immunitéz, ils ont été servis
de leurs accords depuis des siècles et un temps presque immémorial, comme entre autres
il se peut voir par l'acte d'Antoine duc de brabant etc. à 18^e octobre 1412, et de celuy
de Philippe archiduc d'Autriche etc. à 12^e de may 1697, icy respectivement jointz,
par les quels ils ont déclaré leurs biens, maisons, cens etc. des remontrants francs, libres,
et exemptz de toutes tailles, impositions, exactions, tortueux, atteztes, aydes, curées etc. tant
d'église que de la temporalité que les remontrants ont au pais d'Hainaut et ailleurs, tant
sur terre que sur eau. ces priviléges ont été successivement confirmez et ratifiez par les
les austères prédictissous de N. M. Impériale et catholique, et les remontrants sont restés
jusques ce jour d'aujourd'hui dans une paixable et pacifique possession, comme est naturel et connu

au Ministère

(a) - Sur un parchemin quelque peu déchiré, mesurant 0,540 sur 0,160 mètres. Sont comptées du bas, il y a au total de 1723. Voici le résultat :

Par devant Guillaume Niedermire (s. assigné Seghez) bachelier en médecine, lequel faisant fonction de maire en remplacement du sieur d'aparey adisperé, ainsi que des archivists de la ville d'Englemer, appelle l'acte de vente d'une rente, et ce au profit du sieur Albert de Flaminck au profit de M. P. Liffelot présent et Jean Hamme procureur de la chartreuse d'Arimont. — La vente de 62 livres argent comptant par an est cédée aux dits chartreux pour 500 florins. — Sur le dos de l'acte il y a la date du 6 août 1723. — La dette rachetée le 31 juillet 1756. (voir autre date)

— 1723 —

au Ministère et Directeurs des domaines et finances de l'. Maj. et qu'en qu'en préjudice de ce, que dit est, les remontrants ne devroient et ne pourroient être troublés dans leur possession, d'autant que ce ne peut étre l'intention de l'. M. de soulois alterer les bonnes intentions de ses augustes prédecessors, pour la prospérité des quels et de l'. Maj. les remontrants ont prié et continueront à priser; ce nonobstant ils affirment à regret que les conseillers administrateurs de la province et comté d'Hainaut prétendroient d'allouer lesdits priviléges et d'obliger lesdits remontrants au paiement des droits contenus dans le dernier placard de l'admodiation de ladite province d'Hainaut, quoy qu'en cela lesdits administrateurs soient fort peu préjudiciables, puisque les remontrants n'ont que ledit seul et unique couvent dans ladite province, et laguel n'est composé que de sept à huit religieux, sujet qu'ils retrouvent obligés de prendre leur très humble recours vers l'. M. impériale et catholique. La suppliant avec soumission, être tenu de déclarer que les suppliantz peuvent continuer dans la possession de leurs priviléges et immunitéz et de suite qu'ils sont francs et exempts des droits contenus dans le dernier placard de l'admodiation de la province et comté de Hainaut. quoy fait ont été... signé Tocquet

Cette requête fut renvoyée le 26 aout 1723 par le conseil privé au conseil souverain de Hainaut, lequel le 18 sept. 1723, donna un avis favorable au maintien des chartes d'anciens priviléges. — (Archives de l'Etat à Mons, conseil souverain de Hainaut, d'épêches et avis dossier n° 1658 du nouvel inventaire. —)

fol. 77. —

— 1724. —

Carta Capit. (14^e mai) obit 8^e m^o in X to P. D. D. anno certus papa 13. Visitatores in om.
17^e Septembre, Profectus est d. Egidius Limmernanus. —

fol. 78. —

— 1725. —

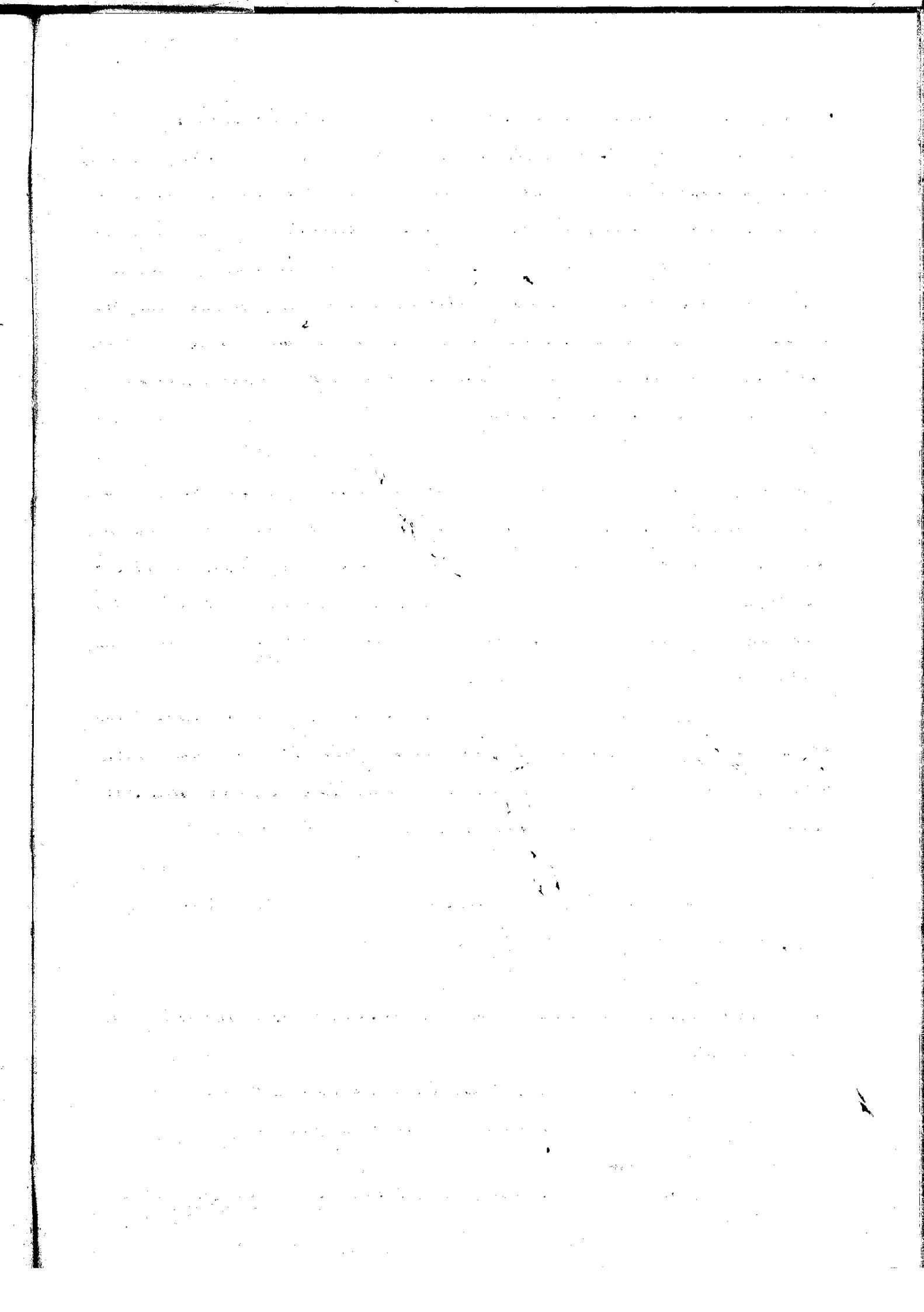
1^e Janvier, Habitum monachalis estatis fuit Joannes Petrus, Bruxellensis, qui non proficeravit.

Carta Capit. (29^e Aprilis): obis: d. Antonius Van den Haute prof^{ss} & procurator de Gander,
d. Carolus Moris prof^{ss} d. capella. — Visitatores idem. —

fol. 79. —

— 1726. —

Carta Capit. (19^e Maii). obis: d. Macarius Van Weerde prof^{ss} d. Lyra. d. Benedictus
Gernaes



— 1726 —

Geromees prof^{us} d' Sylvae St^e Martini, qui 56 annis laude rixit in ordine.

Mittiter b. Franciscus Van Enthooven (Endoven) prof^{us} et vicarius d' capellae ad domum Bruxellaram, at b. Franciscus de Labye, prof^{us} d' Sylvae St^e Martini, mittiter ad domum capellae ut exercet officium, vicarii. — Visitatores idem. —

fol. 80. —

— 1727. —

carta capit. (11^e Maii) ab. d. Ananias Van Soltheren, prof^{us} d' Valenciarum, hospes in de Bruxellaram, alias vicarius d' monasterii, Brugis. — Visitatores idem. —

18^a Octobris, Investitu^s fuit p. T. albus postea dictus Benedictus de Backer, Geraardmontensis, habet missam ab aliis. —

fol. 81. —

— 1728. —

carta capit. (25 april): ab. d. Thaddeus van Nieuwenhove prof^{us} d' Bruxellaram, qui ultra 50 annos laude rixit in ordine. d. Joseph Van Hecke prof^{us} d' capellae, hospes in domo Aulae Dei, p. Benedictus Bontinck subdiaconus prof^{us} d' Grandavi. — Visitatores idem.

D. Hugo Van Lippeloo alias Franciscus, restitus in die H. unitatis 1698, 25 maii, anno 1699 profetus, ad ordines Montibus 1708. 1699. signatus hic vicarius 29 juli 1702, reddit computans ut procurator a Lechtrisse 1703 ad 1706, successit in procuratura d. Deschamps initio anni 1703, electus hic prior a conventualibus 3^a augusti 1714, sed ante denode inter 16 et 17 februario 1714 per pures voluntates celle procuratoris. In carta 1715 confirmatur hysp. annoem, a conventualibus electus obiit 6^e juli 1728. — (in una petita ville separata.) —

d. Joseph Van Craenbroeck prof^{us} d' capellae et procurator d' Lyras eligitur a conventualibus d' capellae in priortem. —

fol. 82. —

— 1729. —

carta capit. (15^e maii): obies: b. Hilarius Mortari (Morrau) prof^{us} et prior d' Valenciarum, consistoriorum provincialium Picardie. b. Hugo Lippeloo prof^{us} et alias prior d' capellae. b. Leonardus Roederen prof^{us} d' Lyras vicarius d' Diestensis. Mittiter ad domum capellae d. Hugo Hoebens vicarius d' Lyras. Visitatores idem. —

fol. 83. —

— 1730. —

6^e februario, hab b. Craenbroeck priore coram, Recemuner, contractu fr. Guilhelmi Enyce donatus, Lyras, degno supra. — carta

Chapelle n° 12

- 1730 -

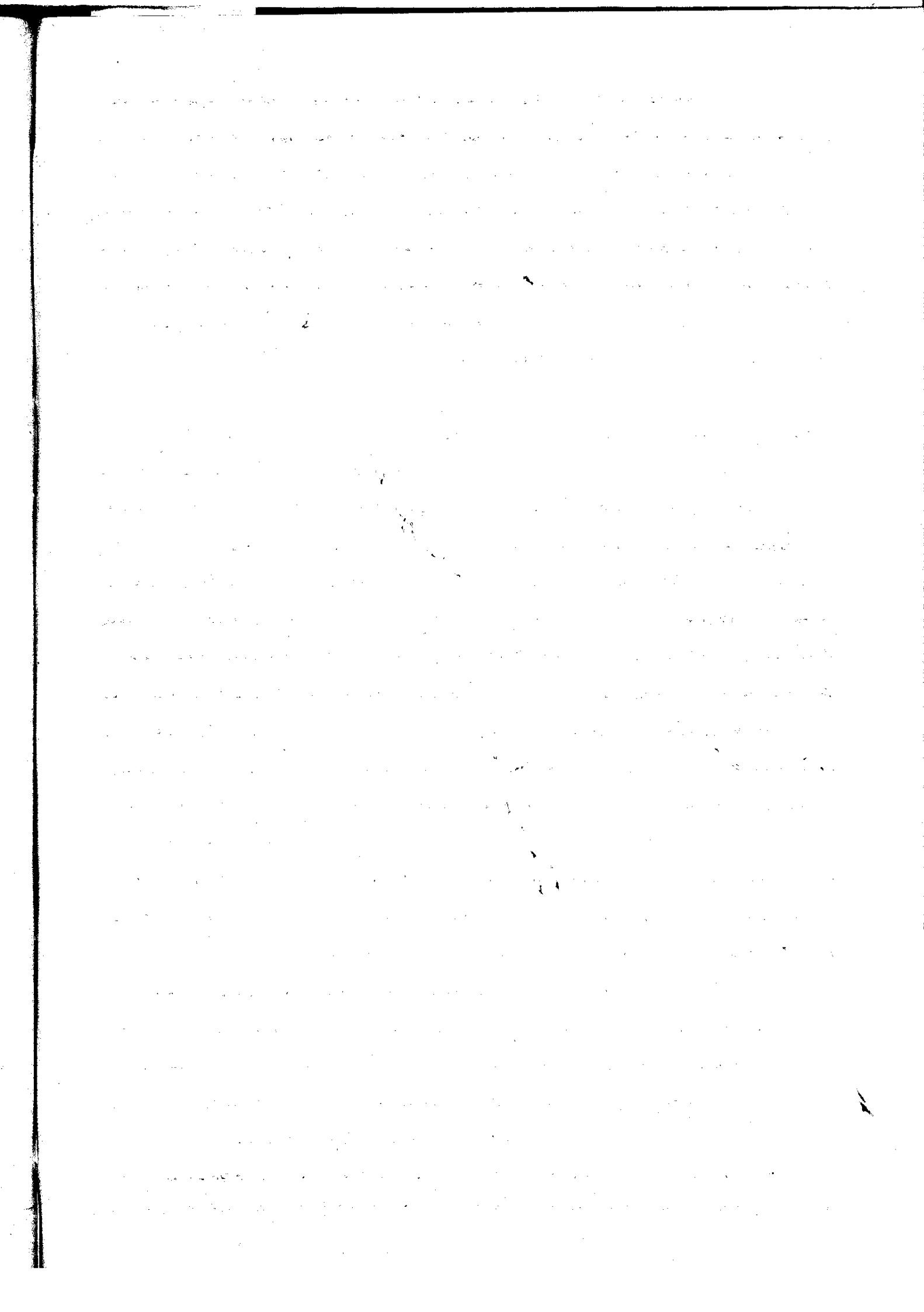
carta capitulo (7 Maii) obiit Huius in Xto P. O. D. Benedictus ^{obit} XIIII in ordinem universitatis
propulatus. D. Andreas van Langenborch professor T. Bruxellorum, alias prior dormitorum, mo-
nachorum Brugis et Lovani, qui ultra 50 annos tandem vixit in ordinem. D. Constan-
tinus Stometh als professor et coadjutor T. Goudavi. J. Joseph Verhulst donatus T. Capelle.

Hoc anno ordinacione, quod hospites aduentos ad dominum, Bruxellorum, debent
solvere taxam, scilicet pro qualibet die unum florinum, Brabanticum, pro magistro,
medico, florensum, pro parvulo et medico, florensum, pro qualibet equino, exceptis duabus
diibus in anno. — Visitatores idem. —

— 1731. —

Le feuillet suivant a été copié de sorte qu'il n'y avoit dans le ms. c. m. 1731. Voici
sur parchemin une ^Qette de participation. — (22 juillet 1731) —

Frère Anthoine humble prieur de la grande chartreuse et général de l'ordre
des chartreux à tous les diffinitours du chapitre général du dit ordre, à Adrien
François Thierspont, licenté et loix, avocat en la noble et souveraine
cour du Haynau, greffier de la postée d'Hénin, de Marçy, d'Hoves, petit Enghe,
Bassilly, de Wallerbeek et de la comté de Gasmages, demoiselle Catherine
Thierspont, Jean François Thierspont, Dominique Joseph Thierspont, salut
et dilection en notre Seigneur. Bien que la loi de charité nous ait rendus redou-
bles envers toutes sortes de personnes, elle nous excite néanmoins à une reconnaiss-
ance plus particulière envers qui nous portent un dévotion sincère; cest pourquoi
entendant de notre cher frère le Venerable père J. Joseph Van Craenbroeck
prieur de capelle Ley Enghe en ^{la} bonne affection que nous avons pour notre
ordre; nous vous concedons par les présentes, pleine et entière participation
à toutes les messes, prières, abstinences, journées, aumônes, veilles, méditations,
fastes, contemplations, disciplines, et à toutes autres œuvres vertueuses, qu'
par la grâce de Dieu se font ou se feront dorénavant par les personnes de notre
ordre, adjointant de grâce spéciale que lorsqu'au temps de la mort, que Dieu Bénisse par sa
bonté et miséricorde infinie, nous seront annozés, nos ames seront dignifiées en ce
recommandez dans notre chapitre général, et dirons des messes et autres suffrages
pour les salut d'celles par tout ledit ordre, ainsi que nous hommes accoutumés de
faire pour les bons amis et bienfaiteurs. Donné à la grande chartreuse le 22 Avril 1731. —
Signe



- 1731 -

Signé = S^r T^r Joseph Van Craenbroeck prieur de la chartreuse de capelle
des Anglais. — (Tutemini dext^r long^r m^r 165 milles. long^r) —

fol. 84.

— 1732 —

carta capituli; (11^e Maii) ob: R^d Pater d. Antonius de Mongofford prof^{us} et prior certior.
Item, R^d Pater d. Ambrosius Croll et prof^{us} et Prior certiorie, octo tractus, mensibus
profuit universo ordine. p. Paulus Wilems donatus D^r capellae. Visitatores idem.

fol. 85.

— 1733 —

+ Carta Capituli: (9^e Maii); d. Joseph Van Craenbroeck capitulo capello e fit prior D^r
Antwerpice; et d. Bruno Hermans ex prior D^r Antwerpice fit prior D^r capellae.
(voir les ordonnances ailleurs) — Visitatores idem.

fol. 86.

— 1734 —

1^a Aprilis, d. Jacobus Van Hamme procurator hujus D^r, per litteras obedienciales hic
mittitur ad procuratorem monialium Brugae, infra nomine V. P. Wickart.

Carta Capituli: (23^e Maii) ob: d. Philippus Hendemels prof^{us} D^r Bruxellarum. d. Mat-
thias Haegemburg prof^{us} D^r Lyroe. — d. Bruno Hermans ex prior capellae fit prior
D^r Viesturis; et d. Henricus Van Geelen ex prior D^r Lovani fit prior D^r capellae.
d. Franciscus Van Enthor en vicarius D^r Lovani, reverenter ad dominum, capellae sed
professio nis ut exercitat deus officium vicarii. Et d. Franciscus de l'Albey en vicarii
D^r capellae reddit ad dominum, lyre ut ibidem exercitat deus officium, vicarii. (voir
les ordonnances ailleurs) — Visitatores idem. —

fol. 87.

— 1735 —

8^a Iunii, d. Jan maximus instantiam, p. Jacobus Van Hamme procurator
monialium Brugae obtinet a R^d Date litteras obedienciales quibus ab omnibus curis remit-
tuntur ad hunc dominum, hoc professio nis. —

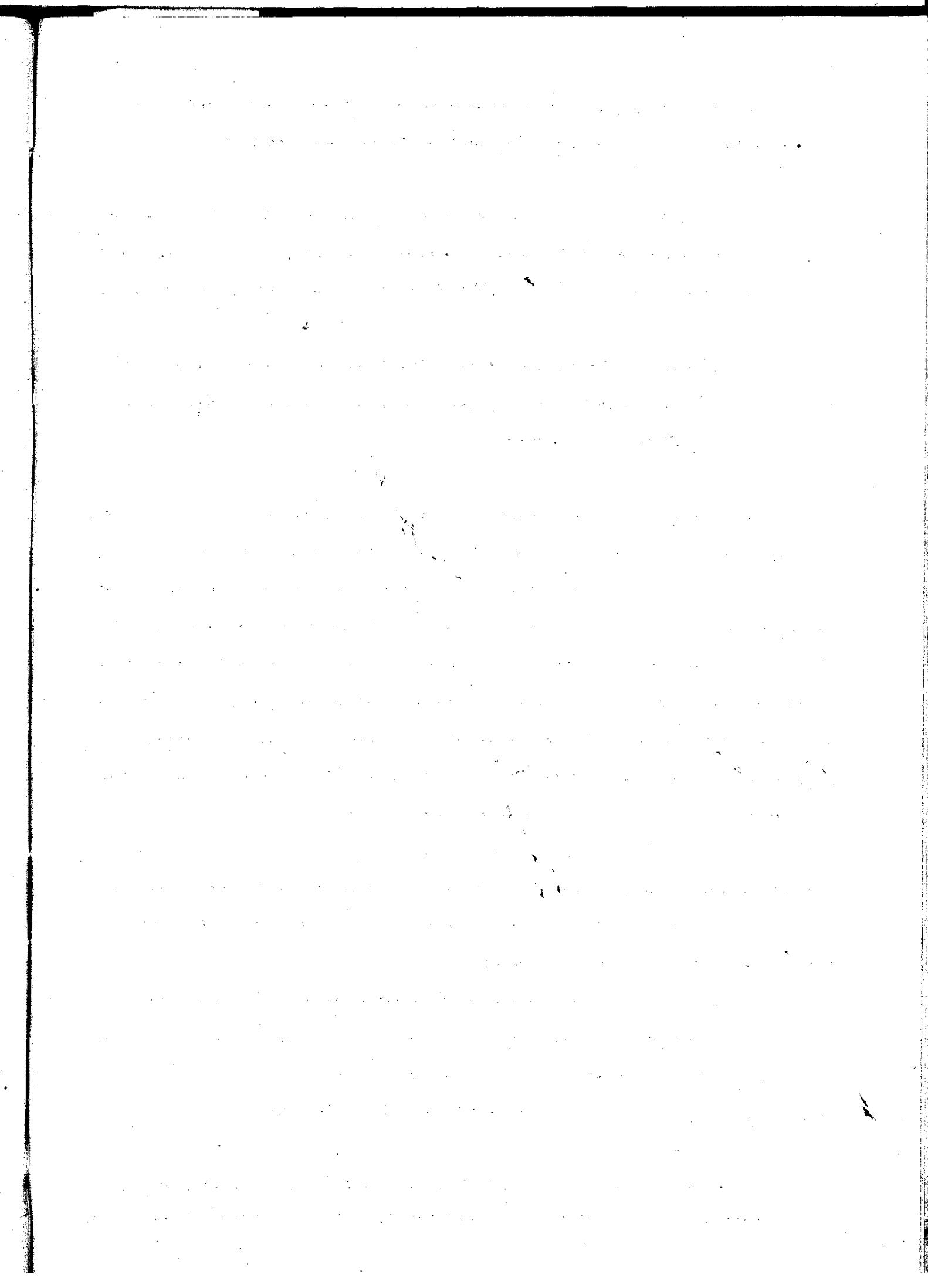
Carta Capituli: (8^e Maii); ob: d. Franciscus Van Beuvenberg prof^{us} D^r Grandav.

+ d. Henricus Van Geelen ex prior D^r capella mittitur ad dominum. Recomendatur suorum pro-
fessionis ut ibidem exercitat officium procuratoris. & conuentualibus concorditer
electio novi prioris. — (voir les ordonnances ailleurs). Visitatores idem. —

fol. 88.

— 1736 —

Carta Capituli: (29^e Aprilis); ob: d. Joannes Van Schoonewinkel prof^{us} D^r Bruxellarum,
prior D^r Lyroe. — d. Bruno Fierens profetus D^r capellae. — Electio et hoc anno (anno precedenti?)
a conuentuali



a consuetudibus domus capellae d. Joseph van Craenbroeck prior d' Antwerpæ, in prioren, ejusdem, d' capellæ. — (vivis & domine ait eis). — Visitatores iudeam. —

fol. 89. —

carta capituli: (19 Maii): ob. R^o Pater d. Stephanus Richard prof^{us} et Prior cartularie d. Bonifacius Tabboone prof^{us} et acosta d. Grandavi. d. Joannes Geerts prof^{us} d. Lyse. d. Ambelanus Vandervappen prof^{us} d. Lyse & d. Martinus, q' u' ultra 50 annos laude ruit in ordine. — Hoc anno fit prior d' capellæ d. Jacobus van Hamme, qui antea erat + coadjutor. — Miliarius d. Franciscus Van Enthoven, vicarius d' capellæ ad domum Monasterium Brugis ut ibidem, exercet officium, vicarii. Et mittitur ad domum capellæ d. Dominicus Eerarts prof^{us} Grandavi, ut exercet officium, vicarii. —

Ordinationes (provincia Teutonica). —

1^o Cum dolentes audierimus contra montem, ordinis fieri in quibusdam dominis provincie Lutonica convicia in vestitione et professione et primis religiorum, et per hanc dies dari recreaciones, quia propter magnas et inutiles expensas parantibus onerosas sunt, immo postulantibus minus divites ab ordinis nostra ingrediuntur: hisic ab utriusque provide dolentes, q' ad modic recreaciones omnino abrogamus et prohibemus, ac prouinde ordinamus at nil, nisi uberior portio, possit una dictam, in refectorio ministrii, ubi etiam prandere possunt de can, ad humorum, ex parentibus & amicis. Ita per hoc visitatores sollicite inquirant et invigilant ne ultra alibi recreatio vel convivium fiat.

2^o Non sine stupore d' dicimus mores esse in provincia Lutonica, ut in ipsis Regum festo & operi comitantur Prior et officiales cum donatis et famulis, et inter eos indistincte eligant regem: hanc indecentem, conductitudinem, debet superioribus reverentia omnino contraria, abrogamus et interdicimus; et hanc ordinacionem, stricte servari curandom visitatores, oneri committeremus. —

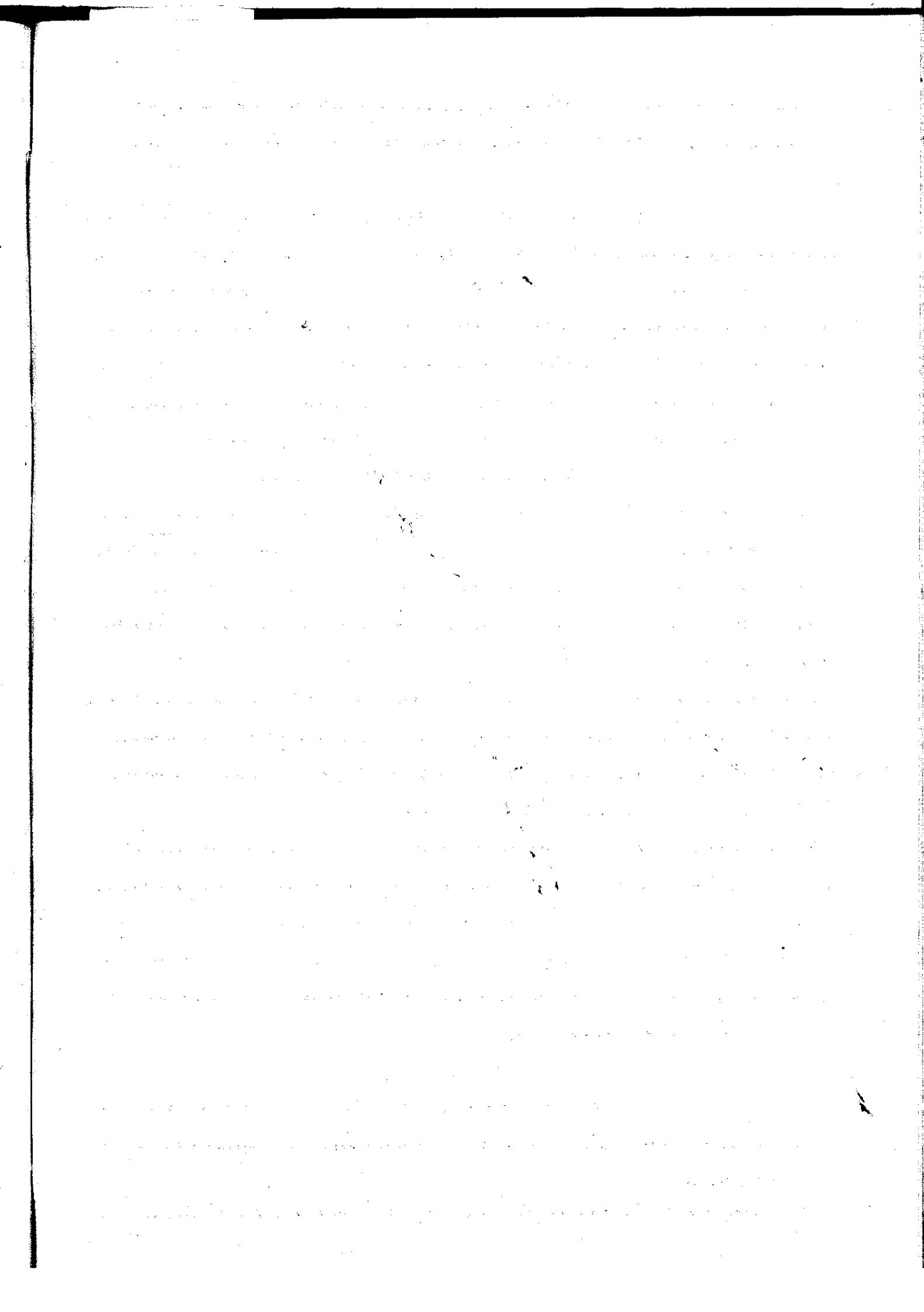
Visitatores iudeam. —

fol. 90. —

carta capituli: (19 Maii): obit b. Hugo van Helle prof^{us} d. Lyse & d. Martinus q' u' ultra 50 annos laude ruit in ordine, (vivis & domine ait eis) —

Visitatores iudeam. —

2^o Novembrib, Guillermus Truyts donatus huius d' existens in sylva d. Martinus renuntavit



368
- 1738 -

+ ante avit his contractum coronam priore et procuratore dicto d^r Ilyse, et omnibus con-
tinentib^s in suo contractu, et ordinem, relinquens postea gerendimonte duxit exercens.

fol. 31. -

- 1739 -

carta capituli: (26^e Aprilis): ob. d. Bruno Vand amme prof^{us} et conversus ac alias prior
d^r Ilyse et Martinⁱ. d. Joseph van Sianen prof^{us} antiquior et coadjutor d^r Bruxel-
larum, alias vicarius d^r monialium Brugis, qui 62 annis l*and*^r ricit in ordine
d. Ignatius de Roo prof^{us} et coadjutor d^r Gandavⁱ. - M^{is} tunc d. Benedictus
de Backer ex domo capellae ad dominum, Ilyse et Martinⁱ. -

Provincia testomial debet solvere pro constructione statuae d^r Patris nostri Brun-
nonis, anno factato ordinata, 1426 libras gallicas et 100 solidos, quae summa
intra biennium, solventa, a patribus visitatoribus per singulas provincias domas
distribuuntur et ad d^r un^m Patrem vel ad procuratorem generalem mittentur. -

Vis statores indicem. -

fol. 32.

- 1740 -

Le feuillet concernant 1740 a été coupé - mais n^o 100 est déposé collé au
bas de 1741 ou bit:

Obiit anno 1740 Ven. P. G. Vander Horon prof^{us} d^r capellae, ord^r carthus.
qui l*and* ab i^{te} 59 annis ricit in ordine. cum novitias esset sollicitus
eum remittere propter frequentia bella et misericordia matre, quia eodem
tempore statuerant fugam capere monachi huius d^r prof^{essi}, noluit constan-
ter fuisse orans; quamvis ei usus cella a milibus secessime fuerit solita
contentus que fructu (fructu) p*an* aliquando albo, pisce; hic nobis narravit
ante obitum suum. -

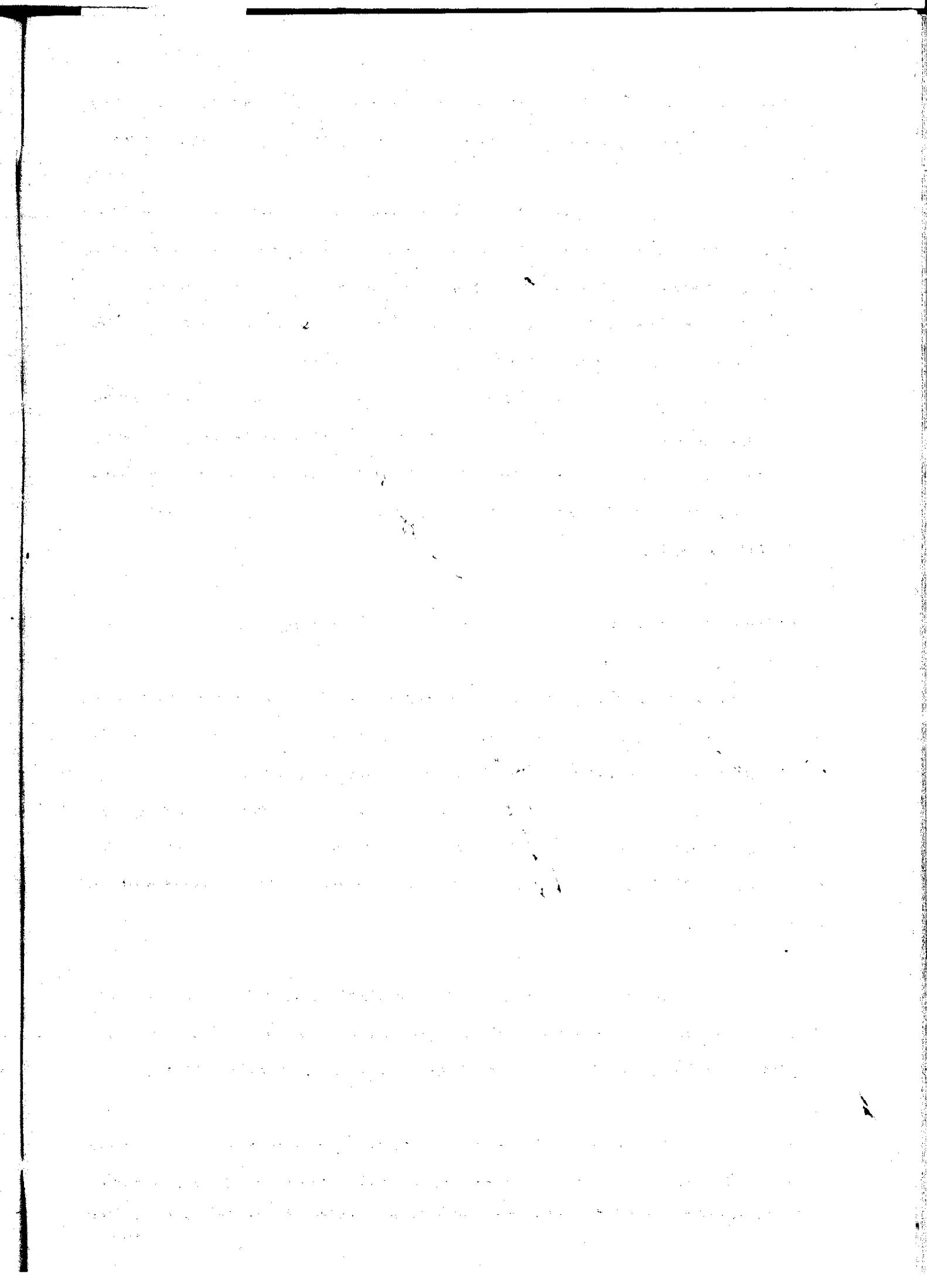
- 1741 -

carta capituli: (30^e Aprilis): ob. d. Jacobus Peeters prof^{us} et coadjutor d^r
Ilyse. d. Jacobus Boele prof^{us} et coadjutor d^r Ilyse et Martinⁱ.
d. Albertus Tenthay, prof^{us} d^r Bruxellarum. - Vis statores indicem. -

fol. 33. -

- 1742 -

carta capituli, (22^e Aprilis): ob. d. Franciscus Van Echoven prof^{us} d^r capellae
vicarius d^r monialium Brugis, alias iterato vicarius sive prof^{essi} ioris et Lorani.
d. Hugo Haelens prof^{us} d^r Gandavⁱ, hospes inde Ilyse et Martinⁱ alias vicar.
domorum



- 1742 -

Domorum monialium Brugis et Lovaniæ. D. carols Deschamps prof^{us} et vicarius D. Palæz
canonicus. D. Petrus de Leyper prof^{us} et procurator D. Bruxelliarum. D. Hugo Hermans
prof^{us} D. Lyre. — Mutationes: D. Josephus Van Caestenberg prof^{us} D. monachorum Brug^{is}
super annos, in vicarius, D. capelle institutionis confirmation. D. Gasparius Dubois mittit in
domum sylva St. Martin' ad domo capelle, ut ibidem exerceat officium vicarii. D. Joseph
Durant mittitur ex domo capelle ad domum, Lyre. D. Petrus Orleamus vicarius D. capelle
super annos institutionis vicarius monialium Brugis. — D. Benedictus de Baerker codicet ex
domo sylva St. Martin' ad domum capelle suae professionis. — Visitatores idem. —

fol. 94.

— 1743. —

carta capituli, (12^e Maii). — ob. D. Bernardus Billot prof^{us} et coadjutor D. Gaudavi, alias prior
D. Lovaniæ. D. Alexius Dorechi prof^{us} et antiquior D. Palæz canonicus, qui ultra 50 annos
latus ab initio in ordine. D. Stephanus Mattens prof^{us} D. sylva St. Martin'. D. Thomas Van
der Egghen prof^{us} D. Bruxelliarum. — Mutationes: D. Josephus Van Caestenberg vicarius D.
capelle fit prior D. monachorum Brugis. D. Bruno le Compte fit vicarius D. capelle,
visitatores idem. —

fol. 95.

— 1744. —

83^e Martii (la carte 24-26) obit in domo Bruxelliarum. D. Thomas Ingelgrave prior gude,
et senior; visitator provinciae et alias prior D. sylva St. Martin' et huius D. —

carta capituli, (3^e Maii). ob. D. Benedictus Wichaers prof^{us} D. Bruxelliarum, procurator D.
monialium Brugis. Mutationes: D. Bruno Le Compte vicarius D. capelle fit procurator monial.
in Brugis, et D. Hugo Van Deuren ex procuratore gudem fit vicarius D. capelle. Et D.
Bruno Petre coadjutor D. capelle fit prior D. sylva St. Martin'. — (voir une autre charte ultérieure)

Visitatores fiducia domorum capelle et Eodii.

fol. 96.

— 1745. —

carta capituli, (16^e Maii): ob. D. Franciscus de Labye prof^{us} D. sylva St. Martin', prior D.
Lyre, alias vicarius domorum capelle et Lyre. D. Tom. St. Vellenburgh prof^{us} D. Gaudavi.
— Mutationes: D. Josephus Van Craenbergh ex prior capelle fit prior D. Lyre, et mittitur in
domum capelle D. Amadeus Bernaels prof^{us} et procurator D. sylva St. Martin', ut exerceat
ibidem officium prioris. D. Hugo Van Deuren vicarius D. capelle electus est super annos
a curia entitatis D. Lyre. Fit vicarius D. capelle D. Franciscus Vandenherrweg prof^{us}
gudem D. Maisus est super annos ex domo capelle D. Antonius van der den, sylva St.
Martini

1. *What is the meaning of the word "protectionism"?*

2. *What is the meaning of the word "tariff"?*

3. *What is the meaning of the word "subsidy"?*

4. *What is the meaning of the word "restriction"?*

5. *What is the meaning of the word "import"?*

6. *What is the meaning of the word "export"?*

7. *What is the meaning of the word "balance of trade"?*

8. *What is the meaning of the word "surplus"?*

9. *What is the meaning of the word "deficit"?*

10. *What is the meaning of the word "balance of payments"?*

11. *What is the meaning of the word "current account"?*

12. *What is the meaning of the word "capital account"?*

13. *What is the meaning of the word "gold standard"?*

14. *What is the meaning of the word "gold exchange standard"?*

15. *What is the meaning of the word "gold standard"?*

16. *What is the meaning of the word "gold exchange standard"?*

17. *What is the meaning of the word "gold standard"?*

18. *What is the meaning of the word "gold exchange standard"?*

19. *What is the meaning of the word "gold standard"?*

20. *What is the meaning of the word "gold exchange standard"?*

21. *What is the meaning of the word "gold standard"?*

22. *What is the meaning of the word "gold exchange standard"?*

Martini ut ibidem, exerceat officium, vicarii. —

Ordinationes (provincia Tenuiniae). —

1^a Ordinationis anni 1597 mentem, in sequentes, illamque, in quantum opus est, pro hac provinciâ resonantes, et sancto sedis apostolicae intentioni nos conformare desiderantes, non modo prohibemus ne in dominis, in quibus diuinam, eum, nota inter greco non per solitum officium, sed cipientur novit; sed etiam, ad perfectionem illarum, educationem, ordinamus ut quatuor duntas at assignent domum, (Eodius sic licet, Lycie, Bruxellorum, et Schenae Anglarum, Neapoli; in quibus ad omnia, quae sunt ordinis, quam poterit accuratius instituantur. Secundumque deinceps strictius in hac provincia paragraphus 8^{us} capit. 17^{us} & 8^{us} partis Statutorum, quo prohibetur ne aliquis ab ingredi voluntus ordinem, nostrem, exigatur, aut petatur, et hoc sub poenit in codice, paragrafo latil. —

2^a Inhibemus etiam procuratoriis domorum, ne de cetero in plateas publicas ipsam et se conferant ad emendat pices, vel alia ad viam, necessaria; gravitatem religiosae rectionis it solitudini nostre minime consentaneam, et monachos intercedentes et ementes animadversore. Et in angustis patibulis & statuibus ut procuratoriis, occurrente intigent. — (non non ordinatione generale aillent.) —

Visitatoriis idem (scilicet l'année précédente) (l'annde précédente) fut visitatores Priors capellæ et Eodius. Il faut en croire ce qui est dit à la page précédente, le prior de la Chapelle devait faire une démission à ce chapitre de 1765, cest lui qui est certainement visiteur. — Cependant au même endroit il est dit que M. Hugo Mandeville a été élu pour l'an dernière à la place du prior l'an 1764, transfuge à l'ordre au début 1765.

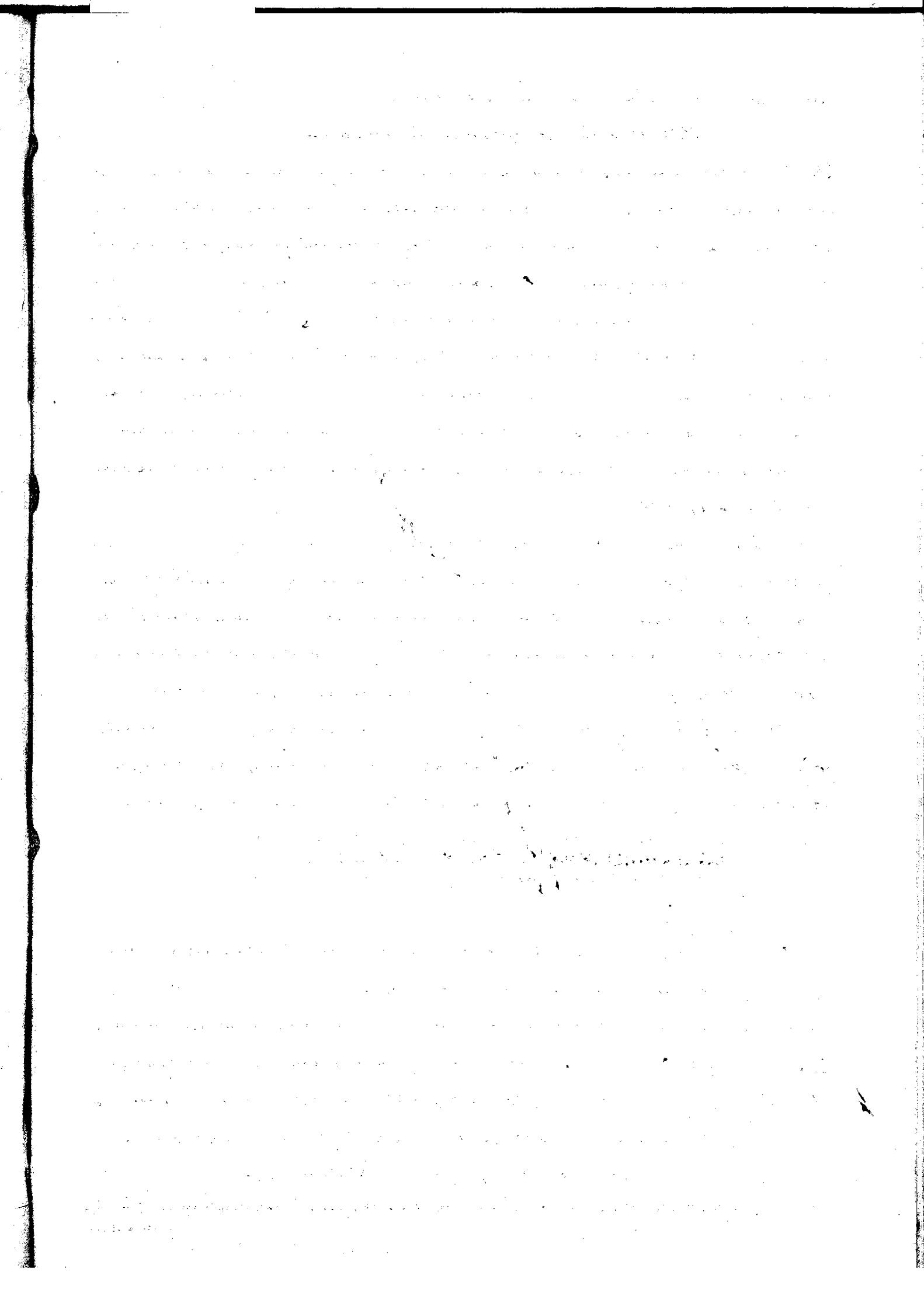
comme prior, sans doute. — Les choses clair tout cela.

fol. 97. —

carta capit. (8^{us} Maii) = Mutationes: D. Franciscus Van der Heere regen vicarius D^r capellæ super annum, missus est ad omnem, sibi et Martini ut ibidem exerceat officium procuratoris; D. Antonius capellæ et vicarius D^r sibi Martini missus est super annum, ad omnem capellæ ut ibidem exerceat domum officium, vicarii; sed infra annum, etiam absolvitur est, et missus est super annum, ad omnem capellæ D. Jacobus Hooft, prope D^r Lycie, ut ibidem exerceat officium, vicarii, et in carta confirmatus. —

Ordinationes (provincia Tenuiniae). —

1^a Ordinationes, anno precedente factas, quae incipit Ordinationis anni 1597 mentem in sequente anno.



iniquitatis etc... confirmamus illamque ad tempus d'untad et factam, declaramus,
usque dux, in dominis omnibus istius provinciae regularis observantia amplius rigat;
adventas nuptiarum, ex speciali gratia, pro mortuitate domum capella B^e. M^e. Virginius pro-
fessus quatuor in supradicta ordinacione assignata.

2^a Prohibemus etc... et generale ainsi qu'une 3^e voie ailleurs. —

Visitatores priores domorum, Lyra et Leodae. —

fol. 98. —

Carta capit. (3^e Aprilis): obiit b. Henricus Van Geelen prof^{ss} et coadjutor D. Remundus
alias prior domorum Lovani et capelle. b. Guillermus Tacoppen prof^{ss} D. Gen-
-davi, alias ricardus D. monialium Brugis. Confirmatur in carta D. Franciscus Vandae,
Herenegem, procurator Sylvae et Martini, et debuit et anno proletrito confirmari.

Visitatores idem. —

fol. 99. —

carta capit. (12^e Maii): ob. b. Bruno de Coq prof^{ss} et coadjutor D. Gaudavi, alias prior
yus dan. D. et D. Rosae, qui 52 annis laude et via in ordine. — Mutationes: b. Tielgh.
Wallewerto mittitur ad domum capelle ad domum Sylvae et Martini, ut ibidem
exercet officium, Ricardus. D. Franciscus Vandenhorenegem procurator Sylvae et Martini
remittitur ad domum capelle suo profissionis ut ibidem exercet officium, procurans.
+ Et b. Tacoppen Van Herne ex procurator capelle fit prior Sandevi. Et b. Bruno
Walroeven mittitur ad domum Sylvae et Martini ad domum capelle. Visitatores idem.

fol. 100

Carta capit. (14^e Maii) ob. p. Toomes Van Milet donatus P. capellae. Visitatores idem.

Sur une feuille déparée jetée au tapis: n° 1249 — Procès entre les chanoines et
de St^e Mandre à Mons et les chartreux d'Hérinnes. — (Archives de l'état à Mons
n° 696 des procès du chapt^e de St^e Mandre). —

Le chapt^e noble de St^e Mandre possédait à Hérinnes une frairie de 260m-
ètres (loués à J. B. de Middelot) nommée Marguerite-Bargue, séparée par un
 fossé, d'un bois appartenant aux chartreux d'Hérinnes. — En 1749, les chartreux
avaient franchi la haie, aplani la hutte, construit un pont et pratiqué un
chemin pour rentrer leurs bois à travers la frairie du chapt^e. Par apostille
du 1^{er} avril 1749, le conseil souverain de Hainaut prononça selon la requête
du chapt^e

and the other side of the body. The first few days of the disease were characterized by a high fever, which subsided after the first week. The patient was then left with a chronic condition of debility and pain, which increased in severity as time went on. The pain was most severe in the lower back and the sacro-iliac region. It was also present in the hips, knees, and ankles. The patient was unable to walk without assistance, and was confined to a bed for most of the time. He was also experiencing difficulty in breathing and coughing. The patient had a history of hypertension and diabetes, which may have contributed to his condition. He was taking medication for both conditions, but the pain was not relieved. The patient was referred to a specialist for further evaluation and treatment.

— 1749 —

De la pâtre, interdiction de passer sur la prairie en litige. — Les chartreux disaient que cette prairie avait cédé pour un certain nombre d'années aux obits et qu'ils avaient dédommagement de l'argent emprunté lors de la réparation de la tour de l'église du village. — Il rappelle que des difficultés avaient eu lieu en 1827 lorsque au mois de novembre de cette année le prieur des chartreux avait fait abattre des arbres croissant sur le bord du fossé (on le nomme la rivière du moulin). — 20 juillet 1827 est mentionné l'apôtre Michel religieux des chartreux à Hérimont. — Il a fini sa période moderne. —

fol. 101. —

— 1750. —

Cart. capituli, (26 Aprilis) = ob. d. Josephus van Graenbroeck prof^{us} d. capellae prior d. lycae, visitator pro^{te} l'entomie, alias prior domorum Antwerpianae et iterato capellae (obit 21^e aug. 1729). — D. Joam. b^rg^t goubau prof^{us} et vicarius d. Bruxellorum, D. Petrus Muyneck prof^{us} et coadjutor d. lycae d^r Martini, D. Egidius Limmernensis prof^{us} d. capellae hospes in domo lycae d^r Martini. — Mutationes: D. Martinus Melaeerts prof^{us} d. lycae missus est super annum ad domum lycae ad dominum capellae ut ib^d erat, exercitat officium vicarii. D. Jacobus Hoornand vicarius capellae missus est super annum ad dominum lycae nunc professor ut ib^d erat, exercitat dominum officium vicarii. D. Bernardus Garenys missus est domo capellae ad domum lycae d^r Martini. — Visitatores, priores domorum, Bruxellorum, et Leodii.

fol. 102. —

— 1751. —

Carta capit. (9^e Maii): ob. d. Lambertus Rodeca prof^{us} et vicarius d. Valence — namus, d. Dominicus Pandor Elst prof^{us} et coadjutor et alias procurator d. Bruxellorum. — Visitatores inde.

fol. 103. —

— 1752. —

Carta Capit. (30^e Aprilis): obit d. Dionysius Magemans prof^{us} et sacrista d. lycae + d^r Martini. Mutationes: D. Amadeus Lersaeus prior d. capellae fit prior d. lycae d^r Martini; et d. Bruno Pede prior d. lycae d^r Martini fit prior d. capellae. D. Josephus Maeffelaerts vicarius d. lycae d^r Martini remittens ad dominum capellae nunc professoris. Visitatores inde.

fol. 104. —

— 1753. —

7^e Aprilis. Advenit hic novus noster vicarius d. Bruno Hellelins profesus d. Lynden;
ex vicariatu

1. *Leucanthemum vulgare* L. - Common Oxeye. A large, showy, yellow-flowered composite, 1-2 m. tall, with long, slender, deeply lobed leaves. The flower-heads are 5-7 cm. in diameter, with numerous yellow rays and a large, prominent, white center. Found in open woods, clearings, and along roadsides.

2. *Leucanthemum vulgare* L. - Common Oxeye. A large, showy, yellow-flowered composite, 1-2 m. tall, with long, slender, deeply lobed leaves. The flower-heads are 5-7 cm. in diameter, with numerous yellow rays and a large, prominent, white center. Found in open woods, clearings, and along roadsides.

3. *Leucanthemum vulgare* L. - Common Oxeye. A large, showy, yellow-flowered composite, 1-2 m. tall, with long, slender, deeply lobed leaves. The flower-heads are 5-7 cm. in diameter, with numerous yellow rays and a large, prominent, white center. Found in open woods, clearings, and along roadsides.

4. *Leucanthemum vulgare* L. - Common Oxeye. A large, showy, yellow-flowered composite, 1-2 m. tall, with long, slender, deeply lobed leaves. The flower-heads are 5-7 cm. in diameter, with numerous yellow rays and a large, prominent, white center. Found in open woods, clearings, and along roadsides.

5. *Leucanthemum vulgare* L. - Common Oxeye. A large, showy, yellow-flowered composite, 1-2 m. tall, with long, slender, deeply lobed leaves. The flower-heads are 5-7 cm. in diameter, with numerous yellow rays and a large, prominent, white center. Found in open woods, clearings, and along roadsides.

6. *Leucanthemum vulgare* L. - Common Oxeye. A large, showy, yellow-flowered composite, 1-2 m. tall, with long, slender, deeply lobed leaves. The flower-heads are 5-7 cm. in diameter, with numerous yellow rays and a large, prominent, white center. Found in open woods, clearings, and along roadsides.

7. *Leucanthemum vulgare* L. - Common Oxeye. A large, showy, yellow-flowered composite, 1-2 m. tall, with long, slender, deeply lobed leaves. The flower-heads are 5-7 cm. in diameter, with numerous yellow rays and a large, prominent, white center. Found in open woods, clearings, and along roadsides.

8. *Leucanthemum vulgare* L. - Common Oxeye. A large, showy, yellow-flowered composite, 1-2 m. tall, with long, slender, deeply lobed leaves. The flower-heads are 5-7 cm. in diameter, with numerous yellow rays and a large, prominent, white center. Found in open woods, clearings, and along roadsides.

9. *Leucanthemum vulgare* L. - Common Oxeye. A large, showy, yellow-flowered composite, 1-2 m. tall, with long, slender, deeply lobed leaves. The flower-heads are 5-7 cm. in diameter, with numerous yellow rays and a large, prominent, white center. Found in open woods, clearings, and along roadsides.

10. *Leucanthemum vulgare* L. - Common Oxeye. A large, showy, yellow-flowered composite, 1-2 m. tall, with long, slender, deeply lobed leaves. The flower-heads are 5-7 cm. in diameter, with numerous yellow rays and a large, prominent, white center. Found in open woods, clearings, and along roadsides.

278

ex vicariate Brugensi. —

Carta capituli, (20. Maii): ob. D. Bruno Nöel prof. antiquior et prior d'Almeida
rus. — Mutatio = D. Bruno Hebbelius super annus, in vicarium, de capelle isti-
tutus confirmatus. — Visitatores idem. —

15^a Septembris, hacten dictum, a coetaneo Regis ut des lib erentur omnia bona ecclesie
iusticae et manuorum, mortuarum, utroque, pauperum, etc.. non amortis atque ab
anno 1520. Dictum, rigitissimum, quod totum clerum turbavit et clamaverat et multos
causas expensas et studia ad inquisitionem eorum que adhuc us sculeis et am-
plius acta fuerant. Talabat illud dictum, plenum et integrum, juxta secularibus regu-
lendi ea bona non amortis atque ad illorum, et familiarium, et propinquorum olim
pertinuisse dignoscerent, reddendo summam, pro qua tunc rendita fuerant. Multi ubi-
que fuerant in causa, nos autem laus Deo nostro desuper allocutus est. Detulimus ad
causam diuinam, fiscalum, Montibus nostra bona, quae inseneramus non amortis atque
nil de hoc ultra audientes per integrum annum, et amplius nisi nos et tristiores
temporum rumores, cum apparuerint non a nobis contradicentes, interdum edicta
cumque iterum aliquid nos um inventariis, bonorum, establemus Principi in qua-
draginta anno 1753, quod remissum, fuit ad adiumentum fiscalis Montibus
quae nobis favorabiliter et subdato, in mense Augusti ab obis omnibus nostris,
Bruxellis apud Dmum Strathagor, consilium concilii privati, amicorum, singularium
meorum, qui in Hannovera provinciae amortis iuris demandatores erant. Huius dicere
revera poteram: pro salute mea misericordie tuas in ogyptum, quia nobis tam par-
cibiliter egit ut plenam amortisationem obtineremus pro 791 florinis, conser-
vatis considerandis et attentis humeris omnibus quae nobis in hac favore pote-
rant, quod alii in quorum manus poteramus in cide re sine dubio non facillent.
Retribuat illud Deus mercator, meum. Nos pro eo cantavimus unam missam de glori-
tute sancto, cantata primus, mitt a de Hm. linitate in gratiarum actionem, domino
misericordiarum, cui soli honor, gloria et gratiarum actio. —

fol. 105. —

— 1754. —

circa initium huius anni exiit Bruxellis ad principem, carlo, a Lotharingia, Guber-
natum patiale, quod am. professus majoris cartusie monachus et secundus apostolata testis
habitu sacerdotis secularis, qui apud illum, Principem, multa scandala a de nostro
R. P. Pater

A^e Patte Generale referant accessum, inviatis dictam ita ut s. episcopis usq; ad 12
et amplius ducatos habuerit. Naturae in 8 inch nomine . . . Le Gaule (D. Paulus Légh-
ait prof^{me} contra die 15 aug. 1735.) obtinuerat a curia romana licentiam, diligendi alieni ordi-
nem, si quis vellat eum recipere infra sex menses, abrogari ad primum ordinem, rever-
debat, sed perturbare ante electum, terminum, obtinuerat licentiam, pro secularista-
tione ad statim, sacerdotis secularis et ad hoc litens, se modere nisi propinquus pro
obtinenda portione malegitima morsu, parentem, de quo plus a forsan audiamus.
Anno 1756 post pentecosten, obtinata a principe summa 100 f. attachorum, hinc recessum
romani, ibi causam suam ulterius promovet. — (1759, 10 oct. professionem emisit apud
Patres Augustinianos Bruxellenses, rigore brevis apostolici, sit un msc. de ch. astense p. l. b.).

D^e M^e Martini, Inter decimam et undicimam matutinam, obiit secundus principis Th. et
Arenbergensis Leopoldus, dominus terrae Angensis etc.. in castro Hererlaensi prope
Lovanium, & epulatus 6^e mane apud capucinos Angenses, postquam 60 et aliquant
annis terris mis profuisset, et obiit post annos 63 annorum. Quod enim si sed ut est
cinca horum annorum obiit Bruxellis d. Petrus Toomes Baureus^{ens} frater meus uterius,
qui ab aliis supra dicto Th. nesciatur unde familiaris etc..

Carta Capituli, (12^e Maii): Mutationes: Th. omisimus & a Bois mittimus ad domo capellae
ad dominum Lovani. Visitatores prov^e Prior Bruxellensis cum sociis priore.

Sur une feuille volonté moderne je trouve ce qu'il suit:

1754, Procès devant la cour souveraine de Hainaut entre Guillaume de Ho
et Arnould de Middlekerke regurants d'une part, contre les prêtres et religieuses
de la ch. astense d'Herinnes et Louis D'agrelle, d'autre part, Philippe Langhendries
intervenant, au sujet des biens situés à Herinnes, en la chartre de Herinnes
où les religieuses possédaient une demie boulie. — Le 17 aout 1759, l'agent pour
l'aîteau d'Engleien la mesure. Par sentence du 9 aout 1759, un arrêt de la
cour déclarant que les parties devaient tenir aux limites fixées par celles
d'entre eux. Cour souveraine de Hainaut. — Procès jugé, dossier n° 13'584, Ar-
chives de l'Etat à Mons. —

Le feuillet suivant a été coupé de sorte qu'il n'y a rien de l'amée

the first time in the history of the world, the whole of the human race has been gathered together in one place, and that is the city of Rome.

Now, if you will look at the map of Italy, you will see that Rome is situated in the middle of the country, and that it is surrounded by mountains on all sides. This makes it a very difficult place to attack, and that is why the Romans were able to defend themselves so well against their enemies.

But, even though Rome was a strong city, it still had its share of difficulties. One of the biggest problems that the Romans faced was the fact that they had to pay a lot of money to keep their army and navy strong. They also had to pay a lot of taxes to support their government and to build roads and bridges.

Another problem that the Romans faced was the fact that they had to deal with many different tribes and groups of people who lived in the surrounding areas. These tribes often attacked the Romans, and the Romans had to fight them off.

Despite all of these difficulties, the Romans were able to build a great empire that lasted for many years. They were able to do this because they had a strong leader, a good army, and a well-organized government.

Today, we can still see the remains of the Roman Empire in many parts of the world. We can see the ruins of their cities, their temples, and their roads. We can also see the influence that the Romans had on the way that we live today. For example, we still use many of the same words and expressions that the Romans used, such as "caveat emptor" and "ad hoc".

Statut et personnel professus domus capellae, in januario 1756. —

f. Bruno Pele ex iudicis prior professor de Bruxellae. —

D. Joannes Bta Kelders ex in campinie hujus d. professor, sacrista senior, jubilarius a . . . annis plenis quan, septuagesimis annis. —

+ D. Jacobus Van Hamme professor hujus d. Prior d. Gandavi. —

+ D. Petrus Orlemanus professor hujus d. vicarius monialium, Brugis. —

D. Onuphrius du Bois professor hujus d., hospes in domo Lovaniensi. —

D. Benedictus de Backer professor hujus d., hospes in domo Gandavi. —

D. Antonius Cavelier professor hujus d. bactonus amandus. —

D. Bruno le Conte professor hujus d., procurator monialium, Brugis. —

D. Franciscus van den Herreweghen professor hujus d. et procurator. —

D. Joseph Waeffelaerts professor hujus d.. —

D. Amandus Opdenbergh professor hujus d. vicarius. —

D. Dionysius Leyce professor hujus d. subvicaria. —

D. Hugo Tassent professor hujus d. vicarius d. Sylva s. Martini. —

D. Antichmus van Muylders professor hujus d. coadjutor in domo. —

f. Guillelmus de Groot diaconus. —

f. Petrus de Backere monitus brevi ad professionem recipiendus. —

Philippus de Behault Montant, miles in prima proba. —

Non numeratur hic Franciscus Louch professor hujus d. apostata. —

(a statut semble fait pour le prieur lui-même, comme l'indique l'ex*indicus*)

f. l. ob. carta capituli 1756, (16^e Maii) — ob. b. Jacobus de Haese professor et sacrista d. Gan-

-davi. b. Bruno Hebbelins professor d. Gandavi, alias procurator necnon vicarius

d. monachorum Brugis et capellae. Mutationes: b. Franciscus van den

Herreweghen procur. d. capellae mittitur ad domum, Antwerpse ut ibidem exercet

d. en officium, procuratoris. Et b. Antichmus van Muylders fit procurator d. capelle. —

+ D. Jacobus van Hamme ex prior d. Gandavi, mittitur ad domum, capelle ut ibidem
exerceat officium, coadjutoris. — Visitator ibidem cum loco priore. —

Alors fin du fol 107, qui est le dernier document écrit; il y a encore deux documents religieux en 1776. — Je les placerai à cette date. — Fin du manuscrit. 26 juil. 1895.

(a.) 31 Janvier, sur le dos d'un parchemin qui contient un acte de 1723 (qui est cette date) il y a ce qui suit : II. Remboursement d'une rente due par le corps de la ville d'Engleterre.

Le 31 janvier 1756. —

Les susdites personnes et procureurs de la chartreuse d'Hérinnes témoignent avoir reçue du Sieur Scobart, trésorier de la ville d'Engleterre, la somme de cinq cent florins engagé fort et de charge pour capitaines deniers et extinction d'une rente de soixante deniers, dix solds due par le corps de la dite ville depuis le banc de cette, si entre la somme de soixante deux florins l'opatras pour deux années d'ancreges ayant modifié sept années et la rate de temps égaleant parmi cette et déchargeant la dite ville d'Engleterre de la dite rente à tout ouvrage devant la cassation au gref et tous autres documents concernant la concernant. La présente quoï ont cette signé à la chartreuse d'Hérinnes le trente et un, janvier, et dis septante cinq vingt six (31 Janvier 1756). — f. Bruno Ledet
procureur. f. Frans Vanden Herreweghe, procureur. &c —

Procès jugé par le conseil de Hainaut, n° 9453.
(Archives de l'Etat à Mons)

Dès 1767, maître Guillaume Caronnel, curé d'Hauterive, réclame la réparation de la cure de ce village aux abbés et religieuses de Cambrai, les pieux, doyens et chanoines du chapitre de St-Vincent de Soignies, les dames du chapitre de St-Maurice à Mons, les chartreux d'Hérimont et le sieur Pernet bénéficien du personnel de Hauterive, tous décimateurs du village de Hauterive.

Entente du 15 mai 1771. — Revue le procès entre maître Guillaume Caronnel, curé d'Hauterive, demandeur aux fins de sa requête du 7 septembre (1767) ^(a) d'une part, les dames du chapitre de St-Maurice, les sieurs abbés et religieuses de Cambrai, les pieux et religieux chartreux d'Hérimont et maître Pernet bénéficien du personnel de l'église d'Hauterive défendeurs, d'autre part, avec les deux et ce qui a été fait en suite des arrêts des 29 novembre 1768 et 16 juillet 1769, tout considéré : souhait de déclarer que les ouvrages et réparations à faire à la maison pastorale dont il s'agit, seront exposés au rabais aux frais des défendeurs à la taison d'or de cette ville, présent le conseiller rapporteur après notification par affiches en cette dite ville, en celle d'Ughehae, au village d'Hauterive et lieux voisins, suivant crité que formera l'architecte Morin, relativement au rapport d'expert du 26 octobre 1769, plan et projets de crités y joints, et auquel devant que l'entreprise desdits ouvrages et réparations se fera pour une seule semeurée et adjournation pour le tout être achevé et la dite maison pastorale relevée en état d'être dans le terme de quatre mois, condamner les défendeurs aux dépens.

27 avril 1752, Don Amadou et ses frères prieur de la chartreuse d'Hérimont. De la part des chartreux d'Hérimont a été dit qu'il est vrai qu'ils lèvent la dîme de leurs grains et maraîchent sur certain nombre de bonniers de terres labourables au village d'Hauterive aux charges portées par la fondation de trois mètres chaque dimanche à l'entrée de la st^e Vierge de leur église. On proposait la répartition entre les co-défendeants de la partie de la réparation de la cure, le personnel d'Hauterive à raison de 272 francs - chartreux d'Hérimont de 85,- Abb. de Cambrai de 36 et chapitre de St-Maurice de 17. C'était la répartition qui avait lieu avant 1750. Le personnel d'Hauterive était collateur de la cure d'Hauterive. —

En 1765 il fallait reconstruire la sacristie, le personnel devait payer les 2/3 si les autres

(a) Maitre Guillaume Camonelle, curé d'Hauterive, par requête du 3 septembre 1767, ayant remonté au conseil souverain de Hainaut que, à une exiguité des réparations très considérables, consent à ce que les paroissiens et fidèles de la cure d'Hauterive soient obligés de les faire effectuer sans retard. Maitre Guillaume étais contre les prêcheurs et religieux du couvent des chartreux d'Herinnes et contre Pernet, bénéficié du prieuré de Hauterive. Ceux-ci, ainsi méscontente leurs obligations régulières devant le 3 octobre que ces réparations ne leur incombaient pas à eux seuls, mais que les dames du chapitre de Ste Wandre et l'abbé de Cambrai devaient contribuer comme cotimoneurs. — Par arrêt du 15 mai 1771, le conseil souverain déclare que les ouvrages et préparations à faire à la maison pastorale seront expressés au rabais aux frais des défendus à la Loison d'or de Mons, après notifications par affiches à Mons, à Englemer, au village d'Hauterive. Un arrêté définitif du 1^{er} avril 1788³, le conseil de Hainaut condamne aux dépens les prêcheurs et religieux de la chartreuse d'Herinnes, maitre Pernet, prêtre bénéficié du personnel de l'église d'Hauterive et les dames du chapitre de Ste Wandre. — Le curé fait connaître que la cure d'Hauterive consiste (en) sept places, trois grandes, deux médiocres et deux cabinets, ce bâtiment étant composé d'un grand vestibule dans lequel l'escalier est pris et sans compter au dessus de cela les quatre cabinets qu'il pourrait faire en haut lui-même et à ses frais contre les deux pignons. — (Procès n° 819 - chapitre de Ste Wandre de Mons -) — n° 902 (idem) Le couvent des chartreux contribua en 1781 à la dépense relative à la reconstruction de l'église de Haute Croix. —

(Archives de l'Etat à Mons.) — faible, grise,

autres déminatours faisaient le $\frac{1}{3}$. L'abbaye de Cambrai prétendait que ces 34 bouriens étaient situés à Pépinhe, nomme la Dame de Bogaerde, ce qui était exact. Sentence du 1^{er} avril 1783, qui d'abord maître Pernet et les chartreux d'Hermes joints à eux les Dames du chapitre de St Wandrille de leur demande, tendant à faire contribuer l'abbaye de Cambrai, à la restauration de la cure d'Hauterive.

(feuille détachée moderne.)

7 nov. 1774. — Nomination d'un gardé pour la chartreuse. —

" Nous frère et procureur de la chartreuse d'Hermes avons connus et établi, comme nous connussions et établissions par la présente pour notre gardé de nos bois, étangs, biens et possessions situés dans la terre d'Engleien, la personne de Jean Baptiste De Cat, à l'effet de veiller à la conservation des nosdits bois, étangs et biens, de calanger toutes personnes qui y feraient dommage en n'amenant qu'un congé, d'en faire le rapport à l'Office du Bailliage d'Engleien, pour y être punis et amandés en conformité des loix et ordonnances de cette province, de faire enfin tout devoirs ainsi qu'à bon gardé appartiennent; le tout à charge de prêter le serment régulier en mains de Monsieur le Gouverneur ou Bailli général des villes et terres d'Engleien. Donné à la chartreuse d'Hermes sous le seal de notre maison, le 7^e novembre 1774. p. François Vandes, Hereweghen, Procureur.

(+) Louis Seghers - maître tenant
d'Engleien & Iwes. p. Brutto Van Mulders, procureur.

Jean Baptiste De Cat a prêté le serment régulier entre mes mains le 8 novembre 1774. François. —

(Pièce originale sur papier timbré tarif 4 francs.)

1776. — Religiosi profissi hujus capellae 1776. —

(retrouvé à la fin du dernier feuillet du manuscrit v. 1756) —

- + Dr. François Vandes Hereweghen Proc.
- Dr. Barthélémy De Backer Secrétaire et jubilaries.
- + Dr. Bruno Le Comte prior d'Antwerppe, consistorial.
- Dr. Joseph Waelwaele coadjutor. —

1769. — Horinnes, dans l'église du château à la tableaux d'autel représentant tout la sainte famille est peint par G. de Crayat. C'est une belle composition, agréable par le finesse de dessin dans les têtes; la couleur est légère et la touche ferme et facile. ce tableau a tellement plu à de Crayat qu'il en a fait sans répititions. Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant par J. B. Deschamps, peintre à ce roé. in 8°, 1769. —

Carillon. — Le carillon de la chartreuse d'Hainneuvel, actuellement à l'église de Chimai. — Il y a deux octaves et demie. Dans la 1^e octave manquent la Dō en bas et la Re ♭ ou Mi bémol. Pour la seconde de la Si b. n'y est pas. Et pour la 3^e la Tia ♭ n'y est pas non plus. Une de ces clochettes a été brisée à Chimai. Quant au reste, ou 3^e octave, il n'existe plus et l'on n'a pas vu ne renseignez comment il faut faire ce point. — J'ignore quel est l'autant de cette note.

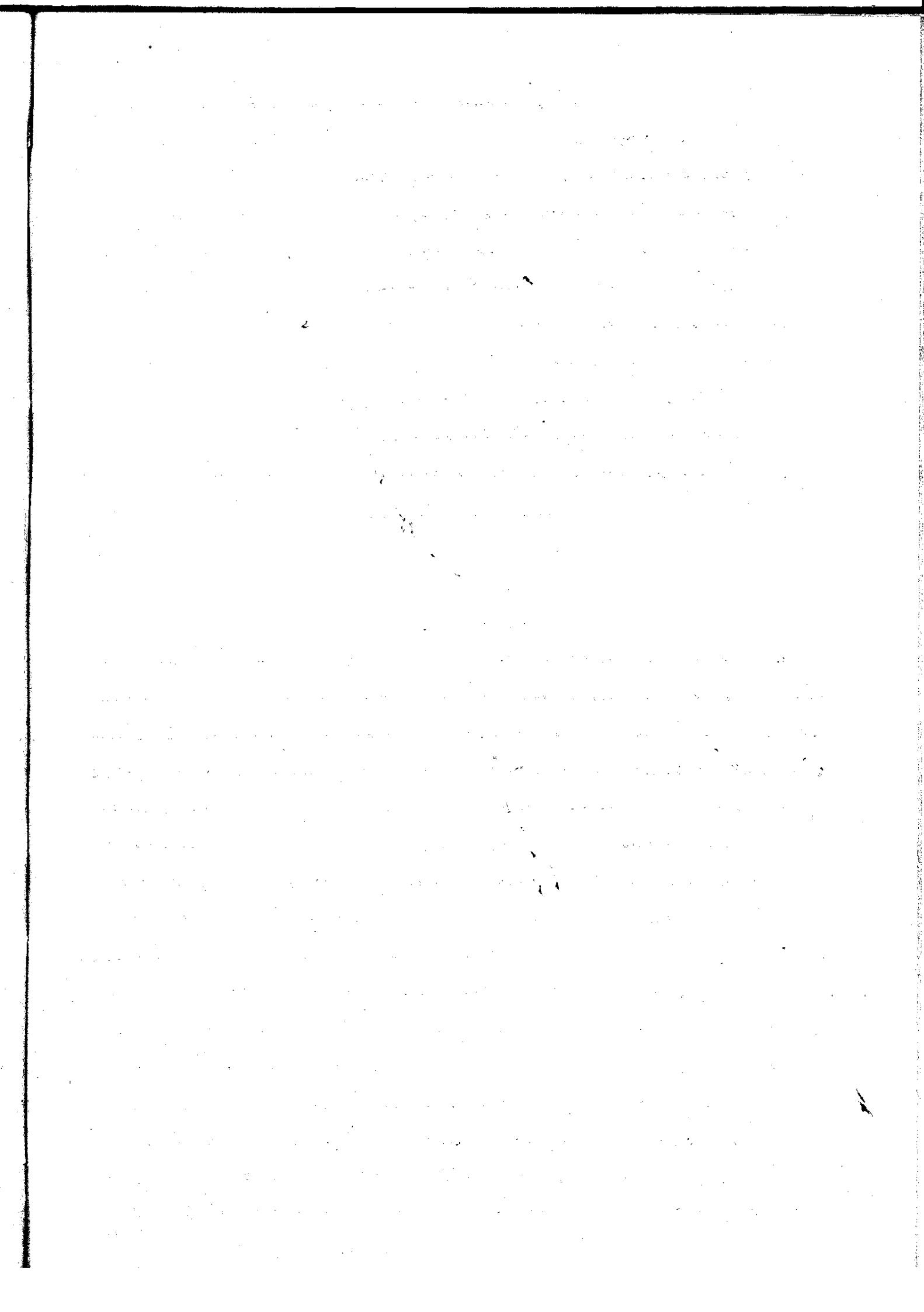
216

- D. Amandus Opdenbough procurator d' moniales, Brugis.
D. Dionimus Luyckx.
+ D. Hugo Tassens prior d' monachorum, Brugis.
D. Adalmaus Van Mulders procurator hujus d.
D. Guilelmus De Groot vicarius hujus d.
D. Norbertus de Backere vicarius d' Lyre,
D. Toomas Bta Lambrechts,
D. Bruno Cromoogen,
D. Bernardus Bonnerie sacrista,
D. Petrus Van Nieuwenhode sub-sacrista.
+ D. Franciscus Cuylts vicarius d' monialium, Brugis. —

4 oct. 1776. — Contrat d'échange entre le chapitre de St Wandr à Mons et la chartreuse d'Hérinnes, d'un héritage sis à Oettinghen. —

4 octobre 1776. —

Comme ainsi il soit que lesdits siens frères et religieuses de la chartreuse d'Hérinnes les Enghiens ayant représenté aux Dames d'utres nobles et très illustre chapitre de Sainte Wandrée par placet du 6 octobre 1776, qu'ils possédaient en propriété un héritage à Oettinghen, consistant en 5 boeniers 78 verges, dont 3 boeniers un journal six verges sont à usage de pature et bois exempt de dîme de toute ancienneté, le surplus consistant en un boenier, 3 journals 72 verges, étant en terre labourable et pature soumise au droit de dîme et à la généralité dudit chapitre, et comme cette partie n'y est au présent droit et un fonds tellement mauvais, stérile et montagneux qu'il est impossible d'en tirer aucun fruit profitable, de sorte que lesdits siens frères et religieuses recourent d'autre moyen pour le mettre en valeur que de le convertir en bois, ils avoient à ce sujet suffisamment d'armes de compenser les usdit droit de dîme par forme d'échange contre une rente irréversible de 6 livres 11 sols en deux parties, que l'une doit l'entremise des obits et quotidiennes du même chapitre, l'une de sept sols sur deux journals de terre sur la j'ame de canton, et l'autre de 3 drappons payables au prix de 14 patards pièce, pour l'amortissement des héritages de la cense de l'ancienne Sont Hérinnes, lesquelles deux parties de rente fourvoient une pleine et entière.



199

entière indemnité de la dîme qui s'est levée jusqu'au présent sur ledit bannier
3 journées 72 verges, selon le rapport des experts et appuisments pris à part d'autre
laquelle compensation les Dames de l'illustre chapitre de Ste Mandre ayant accepté par
leur résolution Dudit jour 6 octobre 1776, sous condition qu'ordonnant la rente de
6 livres 11 sols offerte en échange, appartiendroit à leur entente générale au départ-
ment d'Enghien, elles ont autorisé l'avocat Blareau leur conseil d'en passer un
contrat en forme avec ledits sieurs Priens et religieux de la chartreuse d'Hérimont,
qui pour y statuer s'étant aujourd'hui capitulairement assemblés, ont communiqu-
é par la présente ils consentent de céder et transporter par forme d'échange
et compensation au profit de l'intendance générale du chapitre de Ste Mandre, la
susdite rente de 6 livres 11 sols en deux parties, pour qu'elle en soit propriétaire
ment à toujours en lice et place du droit de dîme qu'elle perceoit sur la partie
ci dessus énoncée d'un bannier 3 journées 72 verges, que ledit avocat Blareau
pour et au nom des Dames ses constitutantes et sous leur agrément, a promis de déclar-
er et déempter dudit droit de dîme à perpetuité aussi en contre échange et comp-
ensation de la susdite rente de 6 livres 11 sols, à quel effet et pour ce que soit chose
ferme et stable à toujours les parties se sont effectivement obligées l'une vers l'autre
d'entretenir et maintenir le présent contrat d'échange et d'arrangement qui fut ainsi
fait et passé cordable d'un commun accord par ledit avocat Blareau à Mons, le
onze octobre 1776, et par lesdits sieurs Priens et religieux en leur assemblée capitulaire
avec apposition de leur bulle concordiale au dit Hérimont, le 13 desdits mois et ans.

(signé): P. T. Blareau 1776. — P. François Mandre, Herengen, prieur de la chartreuse
d'Hérimont, fr. Guillaume de Grootveire, fr. Benedictus de Baekel, fr. Joseph Ma-
elscherts coadjuteur, fr. Anto. Van Mulders procureur, fr. Bruno Crommogen, fr. Bernard
Bommer le sacristain, fr. Pierre Van Nieuwenhove.

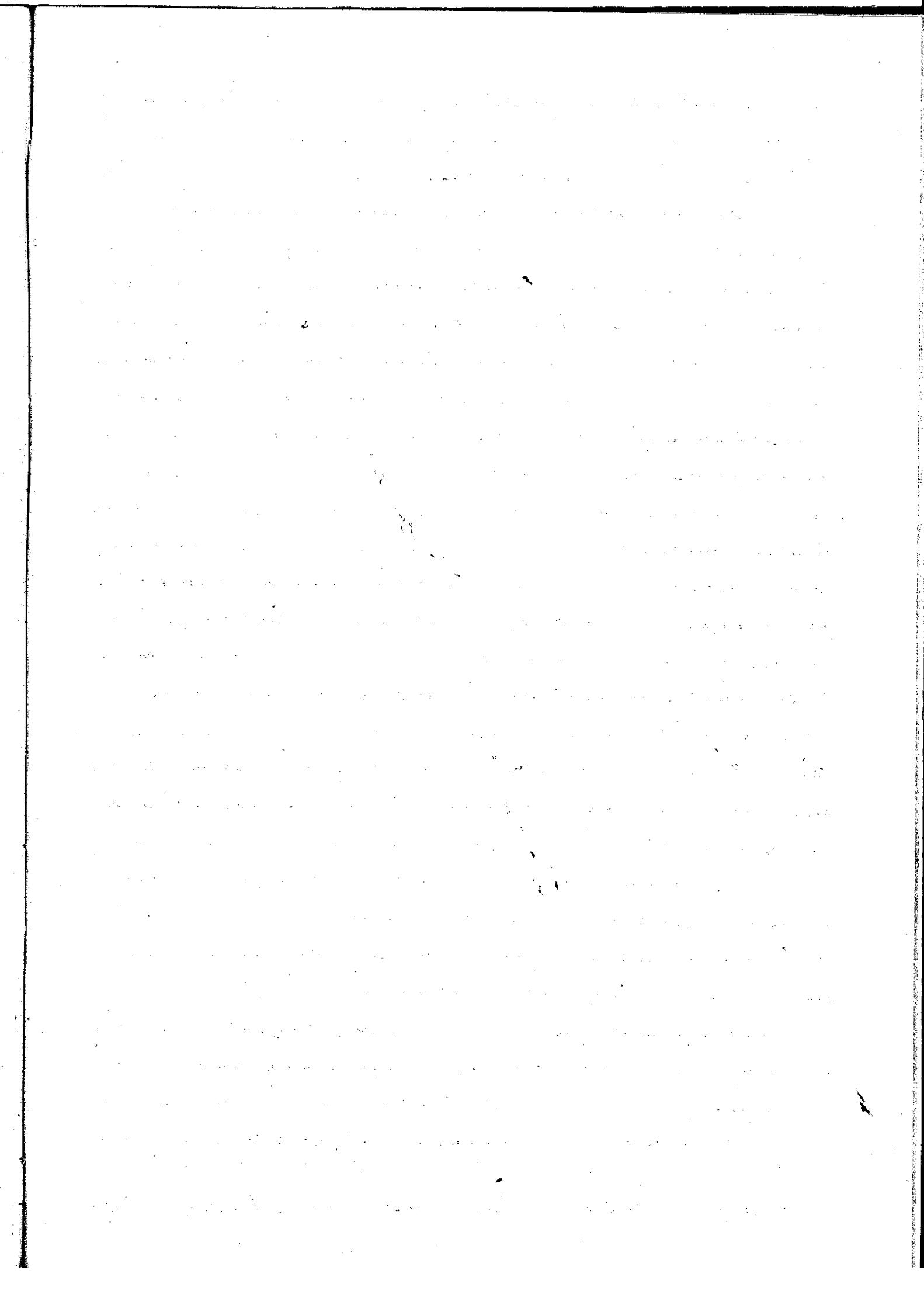
Mesdames ayant eu le présent contrat, l'ont agréé et agréé en tout son con-
tenu, fait au bureau du chapitre le dit jour. Par ordinance, Mr Desgabines
conseil du chapitre de

Ste Mandre

Cachet de la chartreuse d'Hérimont en cerise rouge, représentant
la sainte Vierge portant l'infant Jésus, en dessous est une tête
de mort; de chaque côté de la tige les lettres D. C. —

Le plan de l'état des lieux y est joint, original sur papier Archivé del état à Mons.

chapitre de



chapitre de St Wandre, chartreux dite otte Hertingen, n° 7. —
(failliante moderne) —

1785. — Vente des batiments et dépendances de la Chartreuse,

L'administration de la chartreuse supprimée d'Hérinnes, Montblioz, autorisé par les S. présidant et Gend du conseil de la caisse de Religion, exposa en vente publique les batiments et terrains existants dans l'enclos de la chartreuse supprimée d'Hérinnes, divisés en 18 parties telles qu'elles ont été mesurées et arrangees par l'apteur Jean Lintea, qui en a formé le plan agréé par les S. présidant et gend du conseil de la caisse de religion. —

La 1^{re} exposition s'ent à la chartreuse le 13 octobre 1785, à gueux du matin, où les différents marchés furent montés et désignés aux amateurs au doigt et à l'œil et leur fut donnée ample explication, et apprisement de contenu de la crise. — Les conditions de la vente de la chartreuse furent agréées et approuvées par le comité de la caisse de Religion, à Bruxelles, 22 septembre 1785. L'acte est paraphé à Hullegé et signé Fr. E. Bouys et.

1. Exposé

La 1^{re} partie, qui est le petit quartier des Dames, grange, remise et deux écuries, le tout couvert d'ardoises avec le jardin joignant l'église, ainsi que la basse cour vis à vis la grange, et la pature renfermée du côté par les murs d'enclos joignant le bois et la pature dite Boschwyde, du couchant par la Haubecle tenant du N. au jardin de la cellule n° 7 et à la pature de n° 3. En face il y a un abreuvoir (sic) mitoyen, tracé dans l'étang derrière les étables du Melckhuys sous n° 2, lequel a 6 verges superficielles, et le chemin marqué de communication 12 pieds de large, faisant ensemble la quantité de 5 1/2 verges de 18 pieds chacune et ne sera soumis à aucun passage au n° 1 suivant.

Cette partie soumise à une rente seigneuriale au Siegneur d'Engheen, d'une raison 2 quartiers, l'an, se présente: l'autre rente de 2 quartiers de Bligle, l'az, aux pauvres d'Hérinnes. — 20 ièmes ordinaires aux états de Hainaut, plus les tournois l'az, Fraîche des crées et affichages etc. à 21 — 0 — 0 —

Demandé par la 1^{re} exposition au bâton au prix de 6300 florins.

Par la 2^{re} exposition, 22 octobre 1785, à T. au 8^e de ho au prix de 6125 flor.

Par la 3^{re} exposition 17 nov. 1785 à T. 8^e de ho au prix de 6751 flor.

2^e Passée.

La 2^e passée qui est le Melchuis, dit la maison au lait, consiste en 3 parties dont la 1^{re} tient du sud et du levant à la précédente, et du nord au grand chemin d'Engleze à Ninove; la 2^e partie est un moaceau ou grand étang derrière le Melchuis; la 3^e partie une patere tenant aux précédentes, au dit grand chemin et à la Harebeke, du levant à la patere du n° 1 et du nord contre l'étang de la brasserie, lesquelles trois parties font ensemble 55 verges, même mesure de 18 pieds carriés chargé de 3 ragières d'avoine, l'an, devant le seigneur d'Engleze.

D'autre rente de 2 ragières de seigle, l'an, aux pauvres d'Hennel. — 2 e ordinaire aux Etats d'Haynaut 7 livres l'an. Frais des ciseaux, affiches etc. 21 flor. Frais pour droit de sceau, entérinement et autres ne paient pas à la livre.

Demandé par la 1^{re} exposition au bâton aux prix de 3000 florins.

Par la 2^e à l'issu du 8^e de Grand d'Engleze au prix de 2026 flor.

Par la 3^{re} exposition à T. au 8^e Van Eckhoat d'Hennel au prix de 2986 flor.

3^e Passée.

La 3^e passée qui est le grand quartier des Dames, consiste en 2 caves, 2 places, un couidor(sic) à rez de chaussée et 3 chambres avec un couidor au 1^{er} étage, y compris le grenier sur cette extension. Outre ces bâtiments, cette passée comprend encore le jardin tenant à ce quartier, et l'on présente l'acquisition de cette passée que le mur de séparation qui l'ile depuis ce quartier jusqu'à ce contre les bâtiments du nord-est sera mitoyen aux 2 parties, en outre que le passage sera par le chemin qui conduit au bois et par celui qu'on a tracé au travers du couidor; finalement que le mur de séparation entre le n° 3 et le n° 4 sera mitoyen, le tout contenant ensemble 55 verges. —

Charge de 2 rente seigneuriale au Seigneur d'Engleze d'un chapon 3/4 d'un, et 2 sols à tournois l'an. — 1^{re} exposition au bâton au prix de 2460 florins. —

2^{re} exposition T. au 8^e Clae de Vollegaede : 1050 flor.

3^{re} , , 8^e Baud. t. Wielant 1536 flor.

4^e Partie.

La 4^e partie consiste en 5 caves toutes marquées du n° 6 ; le rez de chaussée comprend 36 belles chambres, un couloir et le réfectoire des moines. Au 1^{er} étage il n'y aura toutes les chambres avec les greniers qui sont de son extension, tant le réfectoire que les murs feront partie de cette partie, à l'exception néanmoins d'un mur qui fait séparation de la demeure du seigneur de l'endroit, ou bien les quartiers à énoncé ce n° aura en tout en son partage le terrain qui l'avoisine tenant au jardin dudit seigneur au nord et à la chaussee. Il aura encore le coin de terre et la 1/2 du pignon contigu pour y bâti une remise contre les murs de la remise actuelle du n° 6 et d'un mur qui fait séparation de l'ancien jardin potager. La grandeur totale de ce marché fait 9 20 verges.

Charge de 2 chapons l'un derrière l'autre signoriale au Seigneur d'Engheien et de 20 sols l'an. — 20^e ordinaires aux Etats d'Hainaut 6 livres l'an.

1^{re} exposition au bâton. 4 000 flor.

2^e exposition à Fr. Pol de la Porte d'Heuselbige 1100 flor.

3^e exposition Marie-Cath. Gilbert 2226 flor.

5^e Partie. —

Consiste en l'ancienne chambre des menuisiers et en une partie de la brasserie avec les chambres et greniers de son extension. Le terrain devant ce quartier tenant à la chaussee et au n° suivant y sera aussi compris avec la petite latrine derrière n° 3. Ce n° aura encore une partie de l'étang qui l'avoisine derrière ses murs; conséquemment il sera tenu d'y creuser et enterrer un coulant d'eau comme il est énoncé article 5, des conditions additionnelles. toutes ces parties prises ensemble font la grandeur de 9 1/4 verges.

Charge de 3 livres l'an derrière signoriale au Seigneur d'Engheien. — 20^e ordinaires 8 livres 10 s. — 1^{re} exposition au bâton. 425 florins.

2^e exposition, Jean François Menthiron, pêche, 330 flor.

3^e exposition, Jean Joseph Du Bois, de Bièvres, 760 florins.

6^e Partie. —

Réforme une partie de la brasserie, la boulangerie, l'ancien moulin, avec toutes les stalles et remises adjacentes, comme aussi les portes de la cour rida à fin jusque

jusques contre la chaussée et la partie de l'étang derrière ces murs, tenant aux
paturages de nos 1 et 2. L'on préviendra les acquéreurs que le pignon de l'extrémité
de la remise joignant la partie du n° 1 restera inséparablement mitoyen. L'obteneur
sera obligé d'entretenir un coulant d'eau le long dudit étang. Grandeur 119 verges.
Charge de 3 livres l'an, de rente signoriale au Seigneur d'English. - 20^e ordinaires
3 livres 10 s. l'an. - 1^e exposition au bâton. 160 florins.

2^e exposition Th. Wielant d'Hermalle 600 flor.

3^e exposition Jean Th. Du Bois de Bièvres, 1040 flor.

7^e Passé.

consiste en les caves et souterrains des ornements de chaussée. L'on y compte
l'ancienne cuisine des Pères, 3 chambres qui l'avoisinent, la pompe, une partie du
grand enclos sur toute la longueur des cimetière des Pères, comme aussi le bout
du corridor, joignant et compris le maître établis et généralement toutes les cham-
bres du 1^{er} étage correspondantes à ces parties, parmi lesquelles la tour de l'ancien
carillon, et trouve enveloppée la partie de cour vis à vis ces bâtiments jusqu'au contre
la chaussée avec une partie du grand jardin. Le mur d'enclos au cimetière des
Pères appartiendra au domicile du vicaire de cette habitation à perpétuité. conte-
nance 76 verges. - Charge au Seigneur d'English de 3 livres l'an de rente signoriale.
20^e ordinaires aux Etats d'Haynaut 3 livres 10 sols l'an.

1^e exposition au bâton. 2500 florins.

2^e exposition Léonin Legrand 1070 flor.

3^e exposition Léonin Legrand 1716 flor.

8^e Passé.

Tenant à la précédente, consiste en l'ancienne cellule du R^d frère friar et de
la partie de l'enclos qui y correspond selon les traces marquées jusqu'au contre
et compris le mur d'enclos, au clos in, du bénéfice de la Vierge. La partie
de cour en dehors en joignant cette cellule jusqu'au contre la chaussée. conte-
nance 71 verges. - Charge de 3 livres l'an, de rente signoriale au Seigneur d'English.
20^e ordinaires aux Etats d'Haynaut 3 livres 10 sols.

1^e exposition au bâton 1250 flor. - 2^e exposition Léonin Legrand 625 flor.

3^e exposition François Poelaert 961 florins.

9^e Passée.

Tenant à la précédente, consiste en la cellule anciennement cotée A avec la partie dénichée contigüe, ainsi que la continuation du jardin sur la même longeur jusqu'à et compris le mur déniché au dos de la bénédicte de la Tige. Ilme sur la chaussée, contenances 63 verges chargées de 3 livres l'an de rente seigneuriale au Seign^d d'English. — 20^e ordinaires aux Etats d'Hagnaut 2 livr. 10s. l'an.

1^e exposition au bâton 850 flor. — 2^e exposition, 550 fl. à Lévis ^{160 fl.}

3^e exposition 758 florins à François Podaert d'Herchigne ^{Légrand.}

10^e Passée.

Tenant à la précédente et au nouveau chemin latéral, comprend la cellule cotée B, la partie dénichée qu'en est proche — contient 74 verges.

3 livres l'an de rente seigneuriale au Seign^d d'English. — 20^e ordinaires 2 livres 10 sols. — 1^e exposition au bâton 850 flor.

2^e exposition 600 flor. à Th^e Villant d'Herinnes. — 3^e expos. 850 fl. à Franc Podaert

11^e Passée.

La cellule marquée D, tenant en face au chemin latéral, d'un autre côté au chemin d'au bois ainsi qu'au bois même et du b^e côté à la partie suivante; elle profitera aussi de la partie dénichée qui lui est accessoire du côté du chemin latéral. contient 73 verges, chargées comme d'assus.

1^e exposition au bâton 700 florins. — 2^e exposition, 350 flor. à Baudouin Villant d'Herinnes. — 3^e exposition, 736 flor. à M^e Jean François Monthiron, prieur;

12^e Passée.

La cellule cotée E, tenant en face au chemin latéral, au n^e précédent, au bois et à la partie suivante. contient 38 verges. Chargée de 3 livres l'an, au Seign^d d'English. — 20^e ordinaires 2 livres 10 sols.

1^e exposition au bâton 600 flor. — 2^e exposition 460 flor. à Usmé de Saugher de Colombeke. — 3^e exposition 656 flor au même.

13^e Passée.

La cellule cotée F, tenant au chemin latéral, à la passée précédente, au bois et à la partie suivante. contient 36 verges. Chargé comme d'assus.

1^e exposition au bâton 600 flor. 2^e exposition, 360 flor. à Denis de Haen du ^{Pelt}

petit Engleterre. — 1^{re} exposition 728 florins à François Poelaert.

14^e Partie. —

La cellule marquée G, tenant au chemin latéral, à la partie précédente, au bois, à la partie suivante. contient 38 verges, chargée au Seign^r d'Engleterre de 1 livre 10 sols. — 2^e ordinaire 8 livres 10 sols.

1^{re} exposition au bâton 856 florins. — 2^e exposition 540 flor. à François Poelaert.

3^e exposition 626 florins au même. —

15^e Partie. —

La cellule coté H, tenant au chemin latéral, à la partie précédente, au bois et au n^o suivant. contient 48 verges. — chargée comme dessus.

1^{re} exposition au bâton 700 flor. — 2^e exposition 680 flor. à L. T. Legrand.

3^e exposition 600 florins au même.

16^e Partie. —

La cellule marquée I, tenant au chemin latéral, au mur d'escalier de deux côtés et à la partie précédente. contient 81 verges. chargée au Seign^r d'Engleterre de 2 livres. — 2^e ordinaire. 8 livres 10 sols.

1^{re} exposition au bâton 800 flor. — 2^e exposition, 600 flor. à L. T. Legrand

3^e exposition 756 florins au même.

17^e Partie. —

Un héritage proposé à bâton en ait ou de quelque trafic tenant au grand chemin d'Engleterre à Minerve, au clos du bénéfice de Notre Dame vis à vis le cimetière de la nouvelle vicairie succursale. contient 42 verges. — chargée de 3 sols l'œn. au Seign^r d'Engleterre. — 2^e ordinaire, 7 sous. —

1^{re} exposition au bâton 300 flor. — 2^e exposition 200 flor. à cornet bois.

d'Engleterre de Lombardie. — 3^e exposition 160 florins au même.

18^e Partie. —

Un héritage nommé Montardelle contenant 63 verges, tenant au chemin d'Engleterre à Minerve, au rieu de Schibet et à Liene Echout. chargé au Seign^r d'Engleterre de 6 sols — 2^e ordinaire 8 sous. —

1^{re} exposition au bâton 450 flor. — 2^e exposition 230 flor. à J. Walant.

3^e exposition 336 florins au même.

11 Mars 1786. — Ratification de la vente précédente.

Joseph par la grâce de Dieu empereur des Romains etc.,
 a été de l'acte d'autorisation daté de Vienne le 22 janvier 1785, et comme
 d'après cet acte d'autorisation et de plein pouvoir, il a été procédé par recours
 public tenu le 17 nov. 1785, à la vente d'une partie des biens du couvent
 supprimé des Chartreux d'Hérinnes consistante dans les bâtiments et terrains
 de l'enclos du dit couvent, laquelle partie a été adjugée en 18 marchés séparés
 pour la somme totale de 20580 florins, 100 sols, argent courant de Brabant,
 et ce dans l'ordre désigné au plan et dans l'acte d'adjudication et en faveur des
 personnes ci dénommées à savoir : Le premier marché contenant le petit qua-
 tier des Dames, grange, remise et deux écuries avec le jardin joignant l'église
 ainsi que la bâche courant à vis la grange, et la pature enfermée au sud
 par les murs de l'enclos, joignant le bois de la pature dite Bosch-Weyde,
 et au nord par le jardin de la cellule n° 7 et la pature du n° 2 du plan, plus
 un abreuvoir moyen tracé dans l'étang derrière les tables de la métairie n°
 2 du plan, d'auquel étang à 6 verges de superficie, et le chemin manqué
 de communication, large de 12 pieds, mesurant le 1^{er} marché cinq cent
 quarante deux verges de 18 pieds carrés chacune, adjugé à Jean-Baptiste de
 Ro pour 4590 florins. — Le 2^e marché contenant la maison au lait, dite
 Melch-huys, consistant en trois parties dont la 1^{re} devant du sud et du levant
 au marché précédent, et du nord au grand chemin d'Engheen à Ninove; la
 seconde partie est une portion du grand étang derrière ladite maison au lait;
 la 3^e partie est une prairie tenant aux parties précédentes, au grand chemin
 sud-est et au même sud-ouest au levant de la pature n° 3 du plan, et au nord
 à l'étang de la brasserie, et mesurant 55 1/4 verges, adjugé à Jean-Baptiste
 Van Eckhouet pour 2740 florins. — Les 3^e et 18^e marchés contenant
 respectivement à savoir : le 3^e le grand quartier des Dames et le jardin ten-
 tant à ce quartier et mesurant cinq vingt cinq verges, et le 18^e l'héritage
 nommé de la Moutardelle tenant au chemin d'Engheen à Ninove au rie
 Schibbeek et à P. Eckhouet et mesurant soixante-huit verges, adjugés
 pour

pour les sommes respectives de quatorze cent dix florins et de trois cent cinq florins à Baudoin Willant. — Le 1^e marché contenant cinq caves toutes marquées au plan du n° 1, le rez de chaussée, un corridor et le réfectoire, avec le terrain qui avoisine ces quartiers tenant aux jardins du Vicaire, au n° 1 du plan, à la chaussée, contre un coin de terre et la moitié du pignon, contigu, et mesurant 92 verges, adjugé à Marie Catherine Gilbet pour 1960 florins. — Les 5^e et 6^e marchés contenant respectivement savoir, la 5^e l'ancienne chambre des menuisiers, une partie de la brasserie avec les chambres et greniers de son extension, le tout comme il est marqué par des numéros sur le plan, le terrain devant ce quartier tenant à la chaussée et au rez de chaussée du plan, avec la petite latrine derrière marquée n° 5, une partie de l'étang qui avoisine ce marché derrière ses murs, comme il est marqué par des pilotis, et mesurant 96 verges; et le 6^e contenant une partie de la brasserie, la boulangerie, l'ancien moulin avec toutes les étables et remises adjacentes, comme aussi la partie de la cour vis à vis jusqu'au bout contre la chaussée, et la partie de l'étang derrière ses murs tenant aux prairies des numéros 1 et 2 du plan et mesurant 119 verges, adjugés pour les sommes respectives de 648 florins et de 920 florins 10 sols à Jean Joseph du Bois. — Le 7^e et 15^e marchés contenant respectivement savoir: le 7^e en caves, souterrains et rez de chaussée, l'ancienne cuisine des pères, deux chambres voisines, la pompe, une partie du grand cellier sur toute la longueur d'un immeuble des pères, le bout du corridor joignant et compris le reste escalier, et généralement toutes les chambres du premier étage correspondantes à ces parties, y compris aussi la tour de l'ancien clocher, la partie de la cour vis à vis les bâtiments jusqu'au bout de la chaussée avec une partie du grand jardin, et mesurant 74 verges; et le 15^e, ou la cellule marquée de la lettre H tenant au nouveau chemin latéral et à la partie faisant face au 16^e marché, au Bois et au 16^e marché, et mesurant 42 verges, adjugés pour les sommes respectives de 1550 florins et de 565 florins 10 sols à L. G. Legrand. — Les 8^e, 9^e, 10^e, 13^e et 14^e marchés contenant respectivement savoir: le 8^e l'ancienne cellule du prieur et la prairie de l'enclôture correspondante selon les traces marquées jusqu'à et compris le mur de l'enclos tenant au 7^e marché, un closin du bénéfice de la Ste-Vierge et à la partie de la cour joignant cette cellule jusqu'au bout de la chaussée, et mesurant 870 verges et une vergette; le 9^e, la cellule marquée autrement de la lettre A avec la partie de l'enclôture, la continuation du grand

grand jardins sur la même largeur jusqu'au mur de l'enclos; inclusivement, tenant au marché précédent et au closin du bénifice de la Ste Vierge, et mesurant 63 verges, le 16^e, la cellule désignée autrefois sous la lettre D, avec la partie de l'encloître y joignant jusques et y compris le mur de l'enclos tenant au marché précédent, au chemin latéral et au closin suudit du bénifice de la Ste Vierge, et mesurant 76 verges; le 13^e, la cellule marquée de la lettre B, tenant au chemin latéral, au 12^e marché, au bois et plus allement au marché suivant, et mesurant 36 verges; & le 11^e, la cellule marquée de la lettre G, tenant en face au chemin latéral, de l'autre côté au marché précédent et au 15^e marché en mesurant 82 verges, adjugés pour les sommes respectives de 872 florins 10 sols, de 208 florins 10 sols, de 283 florins, de 611 fl. 10 sols et de 615 florins à François Belaert. — Le 11^e marché contenant la cellule marquée de la lettre D, avec la partie de l'encloître qui lui est accessoire, tenant en face au chemin d'un autre côté au chemin qui conduit au bois ainsi qu'au bois même, et de ce 1^e côté au marché suivant, et mesurant 78 verges, adjugé pour la somme de 635 florins à J.T. Montiron, frêche. — Le 12^e marché contenant la cellule désignée par la lettre E, tenant en face au dit chemin latéral, d'un autre côté au marché précédent, du 1^e côté aux bois et du 4^e (côté) au 13^e marché, et mesurant 32 verges, adjugé pour la somme de 602 florins, 10 sols à Ilman de Taegher. — Le 16^e marché contenant la cellule marquée de la lettre F, tenant en face au chemin latéral suudit, de 2 côtés aux murs de l'enclos et enfin au 15^e marché, mesurant 74 verges, adjugé pour la somme de 220 florins à Guillaume Le Roy. — Et plus allement le 17^e marché étant un héritage ou terrains tenant en grande chemise d'Enghez à Ninove et d'un autre côté au closin ^{sic} du bénifice de Notre Dame visitatrix du cimetière de la nouvelle vicairie succursale, et mesurant 62 verges, adjugé pour la somme de 365 florins 10 sols à Cornelle Bodengheer, —

Savoir faisons que nous pour la plus grande utilité de la suidite caisse de religion, de l'avis de nos très chers, chers et fidèles president et gens du conseil de la même caisse, et à la délibération de notre très cher et fidéal, Louis Charles comte du Lefèvre romain, de Barbiacano, de Belgiojoso, Camia, Lugo, Zagorano et Bagnacarollo, seigneur de San Columbano, conseiller et chevalier de l'ordre de Malte, notre chambellan et conseiller d'état, intime et actuel Field Marshal lement

Le commandant de nos armées, colonel propriétaire d'un régiment d'infanterie,
notre ministre plénipotentiaire pour le gouvernement général des Pays-Bas...
la absence de notre très chère et très aimée sœur Marie Christine, archiduchesse
d'Autriche, princesse royale de Hongrie et de Bohême, et de notre très cher et très
ami Gasparin et cousin le duc Albert, prince royal de Lorraine et électoral
de Toscane, duc de Léchéon, nos lieutenants-gouverneurs et capitaines géné-
raux des Pays-Bas, nous avons agréé, approuvés et confirmés, comme nous agréons,
approuvons et confirmons par les présentes, pour nous et nos successeurs, la vente
des dits bâtiments et terrains de l'endroit susdit, et ce en faveur de Jeanne de
Ro, T. B. Van Eekhout, Boudewijn Th. Wielant, Marie Catherine Gilbert, Jean
Joseph Du Bois, L. J. Legrand, François Poelaert, T. F. Montiron prêtre, Usmen
de Salgher, Guillaume Lehoux et comitée Bodenghien, pour eux, leurs heirs, suc-
cessaires et ayant cause, en joindre sur le pied qu'en rejoignent le couvent des chartreux
d'Hérimont, le tout moyennant la somme de 26580 florins 10 sols, dont T. B. de
Ro a payé au profit de la caisse de religion 6590; T. B. Van Eekhout 2740;
B. Th. Wielant 1610 et 365; Marie cath. Gilbert 1940; T. J. Du Bois 648f
et 965 sols (sic); L. J. Legrand 1550 et 565f. 10 sols; F. J. Poelaert 8726f 10s.
700-100. 783-631, 10sols et 615; G. Th. Montiron prêtre 625f.; Usmen
de Salgher 602f. 10s.; Guillaume Lehoux 720 et comité Bodenghien 365, 60s.
et aux loues et conditions reprises dans la crise publique ci-attachée en copie
authentique sous notre contre-scel, et dont l'original repose avec le plan susdit
au bureau du comité de la susdite caisse : — D'klärond d'plus que la dite
partie des biens cotis abbe et tombe au payement de charges publiques ordina-
ires et extraordinaires de la province, sans que les propriétaires pourront la
prétalor d'aucun titre ou prétexte quelconque, au contraire et si une vente
soit de plus de force et de valeur et entier effet, nous avons promis et
promettions en parole d'Empereur et Roi par les présentes, pour nous et
nos successeurs, inviolablement les garder et entretenir, et par tous nos officiers
et autres qu'il appartientra, les faire garder maintenant et observer, et qu'ils
n'iront directement ni indirectement que ce soit, ^{sic} au contraire sous quelque
prétalte que ce puisse être, mais maintiendrons et garantissons ce contrat de
vente

rente et ce qui en dépend en la manière que dit est, et tiendrons les dits t. B^e
de ho etc. - leurs biens, successions et ayant cause, quittes et francs de toutes
cautions et charges divers et contre tout : - Renonçons même quant à ce
de toutes prééminences, priviléges et exceptions de droit et de fait que nous
ne voulons de par nous ou autrement de par qui que ce soit être objets ni
avoir effet contraire aux pieux vœux des choses susdites, voulant qu'en sus des
présentes enregistrées au comité de la susdite caisse de Religion, qui devront
être exhibées à notre chambre des comptes pour y être également enregistrées,
les dits t. B^e de ho etc... entrent en pleine et réelle possession de la sus-
ditte partie des biens et ayant tout droit de propriété sur icelle.

Si donnons en mandement à nos chers et fidèles, les dgs et présidents et
gens de nos privi et grand conseils etc...

Donné en notre ville de Bruxelles le 11 mars l'an de grâce 1786, et de
nos règnes Savoir : de l'Empire Romain le 22^e, de Hongrie et de Bohême
le 6^e - Kull^t.

Par l'empereur et roi, son excellence Louis Charles, comte du St Empire Rom^e,
de Barbian^s etc... ministre plénipotentiaire de sa Majesté pour le gouvernement
général des Pays Bas. - Messire Franc Anselme de Hull^bay, cheva-
lier conseiller d'état etc... président du comité de la caisse de Religion. -
Guill. Philippe Joseph de Broe^a, écuier, auditeur de la chambre des comptes,
membre dudit comité et autres présents. - (signé) Bonifac^c

Enregistrées au registre des ventes des biens ayant appartenu au couvent
supprimé au p. b. l. l. m. III, folio 1^e et suivants, nous présentons (signé) de Hull^bay
de Broe^a.

Interviné par les présents et gens des comptes de l'empereur et roi, et en-
registré au registre particulier des chartes des biens ayant appartenu etc.. dépar-
tement de Flandre n^e 3 f 1 et sig le 30 juin 1786. (signé) Barrat,
G. Savage, T. C. Van de Veld.

D'après les lettres patentes d'octroi de la vente absolue des bâtimens
et terrains, un bosquet en bois, nommé Boschwayde, possédant des chartreux
formans

formant la n^e 2 de la 36^e affiche, fut adjugé à l'ancien Gorart d'Alost, moyennant 4150 livres, le 17 mai 1800 au 5, aux conditions de la loi du 16 brumaire précédent n^e 876 du registre de recettes et 675 du sommier. —

1790. —

Voici un petit renseignement sur les chartreux d'Hérinnes : il furent supprimés en 1787 (fin, est 1783) par Joseph II. — Après la révolution, bras cassé :

« Dans la séance du 19 septembre 1790, des Etats généraux, il fut communiqué une requête des chartreux d'Hérinnes, tendant à rester dans leur couvent, « Les suppliens furent renvoyés aux Etats de Hainaut. » — Gachard, Document sur la révolution belge de 1790, pag. 158. —

Etat de la Chartreuse. — (Histoire d'Enghien p. 120 note)

« Ce couvent fut supprimé par Joseph II en 1783. quelques parties en subsistent encore. Les humbles et pauvres cellules des religieux sont aujourd'hui occupées par des ménages indigents ; la cellule du supérieur est la mieux conservée. De l'ancienne église restée debout jusqu'au commencement de ce siècle, il ne reste plus qu'un pan de mur insignifiant ; une petite chapelle a été élevée sur l'emplacement de l'entrée de l'église. Le débris le plus important est le bâtiment d'entrée du couvent, dont la porte est surmontée d'une statue de St Bruno. ce bâtiment restauré en 1716, servait à loger les étrangers. On voit aussi près de là dans la cour intérieure une grange avec sa solide charpente en chêne, dont le monogramme suivant rappelle la reconstruction : Post cabun, decor. La forme de l'abbaye subsiste encore ; les bâtiments actuels portent le millésime de 1613. » (Histoire d'Enghien p. 120.) — 17 octobre 1895. f. P.B.

Sur une feuille je trouve ce qui suit : ce doit être le brouillon d'une lettre du dernier prieur de la Chapelle au R^e Père ; il n'y a pas de date, mais le contenu indique quelle doit être de vers 1790, sur le dos je lis

Copie de la lettre au Révérendissime. —

Révérendissime Pater. — Vos lettres pervenues et accepté 9^e novembre, quibus resp.

resp: quod revera modica non effulgat spes fore ut reintegramus. Non dubito quin
omnes caritatis huius nostre patris hanc petitionem faciant, qualis Dominus Lecomte
supplicem bellum regnum oblitus, talen offerendus habeo quae ita regni con-
stitutio in Hannovera constitueret. Quis a reverendiss. Patre mihi injunctor omni-
us excedet in adimplere conatur, tempore tam et consilium, et auxilium, petiturus
a D. Lecomte, si que nobis prodere possit ^{re} vestra paternitas licet pro se nobis,
suppliciter rogamus ut alumnal jurae non dedigne esset: Quia de causa statu
domus nostre pacis demonstrabo, domus nostra in Herne partim vendita est, et
quae vendita fuit 88 milles flor. brabant. non omnino destinda est, sed ^{puta} Duta pro
restauracione fabrico 85 flor. brabant: non putemus quod facilis sit recuperari.
Causas multi sunt vendita, fundus nullius, denique preventus anni attingere
possunt 16 mille flor. brabant.

Sed ut in tunc, pacie nasci felicem, exitum, consequens mercamus, roga-
mus Paternitatem vestram, et precibus Dominum, et tecum nostrum, exorare de-
miser. Sincero Pro te corde maneo, & ester Di. — — (ita) —

(Copies de charteuse.)

